TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 803 — MERCREDI 24 OCTOBRE 1979

Référendum sur l'autonomie au Pays basque espagnol

Les partisans du « oui » devraient l'emporter le 25 octobre

LIRE PAGE 5



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 15 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA ; Danemark, 4 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 30 dr. ; Iran, 70 ris. ; Italie, 500 l. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 160 F CFA ; Suède, 3 kr. ; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 7

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

L'évolution du conflit saharien

Des armes américaines pour Rabat ?

C'est après un long débat au sein du gouvernement que le président Carter a personnellement décidé de fournir au Maroc une bonne partie des armements que Hassan II réclamait sans succès. Plusieurs conseillers, notamment des experts de la C.I.A. et du département d'Etat, n'étaient pas favorables à une telle mesure, sachant qu'elle ne manquerait pas de provoquer les réactions hostiles d'Alger — important fournisseur des Etats-Unis en gaz — et d'autres capitales africaines. Un récent éditorial du « New York Times », résumant assez bien leur point de vue, invitait le gouvernement « à rester en dehors du conflit du Sahara occidental » dans la mesure où « aucun intérêt américain n'est en jeu » et qu'il n'y a « aucune preuve claire d'une assistance soviétique directe aux guérilleros du Front Polisario ».

Le Conseil national de sécurité et son directeur, M. Brzezinski, plaidaient en revanche en faveur de Rabat. Début août, on faisait savoir à la Maison Blanche que les clauses de l'accord d'aide militaire signé en 1960, limitant l'utilisation des armes américaines à la seule autodéfense du pays, ne devaient plus être interprétées comme une restriction, puisque le Front Polisario portait désormais ses attaques à l'intérieur même du territoire marocain.

Il sera sans doute bien difficile aux Etats-Unis d'empêcher, à supposer qu'ils le souhaitent, que les armes fournies — principalement des hélicoptères de combat Cobra et des avions de reconnaissance OV-10 — ne soient utilisées au Sahara occidental, territoire dont l'annexion par le Maroc n'est pas reconnue par Washington. Le département d'Etat a tenu toutefois à faire valoir que ces armes ne permettront pas au Maroc de remporter une victoire, jugée improbable par les experts américains. Le geste consenti, précise-t-on à Washington, vise à conforter psychologiquement le souverain du Maroc, qui traverse une période difficile, pour l'aider à *obtenir* une négociation avec l'Algérie, le Front Polisario et les autres parties intéressées en vue de mettre un terme au conflit.

Un ambassadeur itinérant des Etats-Unis, M. Habib, va entamer une tournée dans les capitales arabes et à Paris. Il doit exposer la façon dont son pays conçoit cette négociation, à laquelle il n'envisage pas de participer, et « *expliquer* » la décision de M. Carter. Le président aurait été sensible aux pressions amicales de l'Egypte et de l'Arabie Saoudite, qui lui demandent depuis longtemps de consolider la position de Hassan II. Appartenant au camp des modérés, le souverain, qui avait encouragé la visite de M. Sadate à Jérusalem, avait certes condamné les accord de *Camp David, mais en* termes nuancés et principalement pour conserver le soutien de la Syrie et de l'Irak dans la crise saharienne.

Un changement d'attitude est sensible au Congrès, qui devra approuver les nouvelles ventes d'armes à Rabat pour qu'elles deviennent effectives. La Chambre des représentants semblait plutôt hostile aux livraisons d'armes, et un de ses membres, M. Solarz, revenant d'une mission d'information à Alger et à Rabat, estimait récemment que la prolongation de la guerre, « loin de renforcer la monarchie, risque d'en miner l'assise ». Le Sénat, en revanche, était mieux disposé à l'égard du Maroc et, bien qu'à une faible majorité, avait porté à 45 millions de dollars l'aide militaire à ce pays, en rétablissant un crédit de 15 millions supprimé par le gouvernement.

La Maison Blanche ne devrait pas avoir trop de mal à obtenir l'approbation du Congrès puisqu'il suffit — dans la complexe procédure américaine — qu'une des deux Chambres refuse d'opposer son veto pour que la décision présidentielle devienne exécutoire.

Une unité militaire française va être installée à Nouadhibou pour protéger la Mauritanie

Répondant favorablement à une « demande pressante » du gouvernement de Nouakchott, la France va installer à Nouadhibou, pour une durée indéterminée, une « compagnie tournante » de cent cinquante à cent quatre-vingts militaires qui seraient relevés tous les trimestres. Sa mission sera de garantir la souveraineté et l'intégrité de la Mauritanie conformément à la promesse qui avait été faite par M. Giscard d'Estaing au premier ministre mauritanien, le lieutenant-colonel Haidalla, lors de sa visite à Paris, à la mi-octobre.

Dans le même temps, le président Carter a décidé, sous réserve de l'approbation du Congrès, de livrer au Maroc une partie des armes que Hassan II réclamait depuis longtemps. Washington souligne que cette mesure est destinée à aider le Maroc à obtenir une négociation avec Alger, le Front Polisario et les autres parties intéressées en vue de parvenir à une solution politique du conflit saharien.

De notre correspondant

Dakar. — Selon une information recueillie à Dakar et confirmée par l'état-major français des armées, la France, répondant favorablement à une demande pressante des autorités mauritaniennes, a décidé d'installer pour une durée indéterminée une petite unité de ses forces armées à *Nouadhibou, ex-Port-Etienne*.

Il s'agirait, comme au Gabon depuis 1964, d'une « *compagnie tournante* » de cent cinquante à cent quatre-vingts hommes, qui seraient relevés tous les trimestres environ, indépendamment de quelques « *éléments fixes* » (essentiellement un petit état-major tactique d'une trentaine d'hommes). Déjà une mission de reconnaissance s'est rendue sur les lieux et, sauf contrordre de dernière minute, le premier contingent devrait arriver de France en novembre.

Cette conséquence inattendue, de l'accord d'Alger conclu en août entre Nouakchott et le Front Polisario, correspond, explique-t-on officieusement ici, à « *la politique de protection de l'intégrité territoriale des anciennes possessions françaises en Afrique noire dans le cadre des frontières issues de la colonisation, pratiquée par la France, ces dernières années, en particulier en faveur de la Mauritanie* ».

Ainsi, il y a deux ans, l'opération « Lamantin » avait permis aux Jaguar français — toujours basés depuis lors à Ouakam, près de Dakar — d'interdire l'approche des grands centres mauritaniens aux colonnes sahraouies.

Les mesures prises actuellement iraient à première vue à l'encontre des visées marocaines. En effet, l'armée chérifienne, contrairement aux promesses de Rabat, n'a toujours pas évacué la base de Bir-Moghreim, point stratégique important sur la route de Tiris-El-Gharbia, au nord de la Mauritanie, tandis que les forces armées mauritaniennes continuent d'occuper la petite localité de La Guerra, « ville » jumelle de Nouadhibou, dont elle défend l'accès, à l'extrême sud de l'ex-Sahara espagnol totalement passé sous la souveraineté marocaine.

PIERRE BIARNÈS.

(Lire la suite page 6.)

Le logement

La construction va se stabiliser après cinq ans de recul

La situation française du logement, marquée par un envol général des prix (des appartements, des loyers et des terrains), va cesser de se détériorer l'an prochain. Le patronat du bâtiment (F.N.B.) prévoit 1,2 % de mises en chantier supplémentaires en 1980 (après un recul de 4,7 % cette année) et 0,3 % d'activité en plus (succédant à une baisse de 1,5 % en 1979), mais cet optimisme relatif est tempéré par l'inquiétant effet que peuvent avoir sur la construction la hausse des taux d'intérêt, l'encadrement du crédit et les incertitudes internationales. L'offre de logements restera insuffisante par rapport à la demande. Pour les prêts conventionnés, la possibilité va être donnée aux sociétés de crédit immobilier (une des quatre familles H.L.M., très touchée par l'activité déployée par le Crédit agricole dans le secteur de l'accession à la propriété) de passer localement des accords avec les caisses d'épargne et les sociétés de crédit mutuel pour financer ces opérations.

Malgré le plan de soutien public du bâtiment, lancé en août par le gouvernement, les professionnels de la construction sont inquiets. Le projet de budget en discussion au Parlement est loin d'être un budget de relance.

Avec beaucoup de prudence, ils prévoient en 1980 une « *quasi-stabilité ou une très légère progression de la production* » (+ 0,3 % par rapport à 1979).

JOSÉE DOYÈRE.

(Lire la suite page 42.)

La grève des médecins

Le mouvement a été largement suivi à Paris et en province

La grève des soins, décidée pour la première fois en France par l'ensemble des syndicats médicaux, mardi 23 octobre, était, de source syndicale, largement suivie.

« *Votre santé en danger. Hier vous avez acquis le droit aux soins. Aujourd'hui, le gouvernement veut en réduire la qualité. Demain il en limitera l'accès. Votre médecin doit garder la liberté de prescrire les examens et traitements dont vous avez besoin.* » Ces déclarations qui figurent sur des affiches exposées depuis plusieurs jours dans des cabinets médicaux expliquent la grève nationale que les deux syndicats de praticiens — la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.) et la Fédération des médecins de France (F.M.F.) — organisent ce mardi 23 octobre. Des services d'urgence sont partout prévus et le plus souvent les médecins ont décidé, en pareil cas, d'assurer la gratuité des soins.

Dans les hôpitaux, les médecins ont également décidé d'observer une grève des consultations privées, sauf urgence, et la quasi-totalité des syndicats des professions de santé ont apporté leur soutien à ces actions. Dans la région parisienne mais aussi dans l'Isère et le Var, des dentistes aux pharmaciens, des consignes de fermeture ont aussi été données et semblent très largement suivies parfois à près de 100 %. Dans certaines régions, comme en Bretagne, les médecins devaient manifester dans la rue et se rendre dans les préfectures. A Paris, une délégation devait être reçue à la mairie et un rassemblement des grévistes était prévu, en fin de journée, devant le siège de la C.S.M.F.

Dans une série d'articles dont nous commençons la publication, le docteur Claude Béraud, professeur d'hépatologie et de gastro-entérologie au Centre hospitalier régional de Bordeaux, montre que des économies importantes pourraient être réalisées, pour le plus grand bénéfice des malades comme des médecins, grâce à une meilleure organisation d'un système de soins dont les finalités et les modalités doivent être définies.

LE COUT DE LA SANTÉ

I. — Les « bonnes » et les « mauvaises » raisons

par le professeur CLAUDE BERAUD

Des économistes demandent un contrôle des activités médicales. Les uns disent : « *La croissance des coûts de santé est insupportable* » ; les autres affirment : « *Dans le secteur des soins, l'offre crée la demande, cette situation est dangereuse et impose une régulation.* »

Les premiers ont en apparence raison. [illegible] des dépenses de santé est à nouveau vertigineuse. De là à dire : « *Notre édifice de protection sociale va s'effondrer* », le pas n'est-il pas cependant un peu vite franchi ? Les dépenses de santé par individu et leur part dans le produit intérieur brut sont plus élevées ou comparables aux nôtres aux Etats-Unis, aux Pays-Bas, en Suède, au Canada, en Allemagne ; en vérité, tout se passe comme si ce phénomène socio-culturel, observé dans l'ensemble des pays occidentaux, était « psychologiquement » insupportable pour ceux qui, dans le même temps, se réjouissent de la croissance des dépenses les ménages allouées aux transports, aux appareils électroménagers, aux loisirs.

(Lire la suite page 19.)

AU JOUR LE JOUR

FAUSSE NOTE

A Prague, au cours du procès de six militants des droits de l'homme, la femme du principal accusé a été expulsée par le président du tribunal pour avoir pris des notes.

Certes, les notes de Mme Anna Sabatova-Uhl auraient pu nous renseigner sur le fonctionnement de la justice tchécoslovaque, mais le président du tribunal a sans doute estimé qu'il était inutile de s'informer sur quelque chose qui n'existe pas.

BERNARD CHAPUIS.

L'OTAN et le plan Brejnev

Tandis que la commission des affaires étrangères du Sénat poursuit son travail de clarification et d'amendement du traité SALT 2, ouvrant la voie à un débat en séance plénière en novembre, le gouvernement prépare les programmes de défense : une délégation du Conseil national de sécurité, dirigée par M. Aaron, adjoint de M. Brzezinski, est en Europe pour convaincre les gouvernements alliés de la nécessité d'une modernisation des « forces nucléaires de théâtre », celles-là mêmes que Moscou tente d'éviter par la proposition de M. Brejnev à Berlin-Est. Le débat sur ce que l'on appelle *à Washington les « T.F.N. » est en tous cas* bien lancé.

par MICHEL TATU

L'enchaînement des étapes conduit à certains résultats paradoxaux. On est convaincu ici que certains pays européens, notamment les Pays-Bas, auront du mal à accepter l'installation sur leur sol de moyens nucléaires capables d'atteindre le territoire soviétique, mais que leur acceptation serait exclue si le Sénat refusait de ratifier SALT 2 pour la Haye comme pour Bonn en effet, la mise en place de nouveaux moyens nucléaires n'est concevable que si l'alliance occidentale présente en même temps à Moscou des propositions visant à limiter ce type d'armement. Mais comment pourrait-on songer à SALT 3 si SALT 2 est enterré par le Congrès ?

M. Carter n'a pas encore utilisé directement cet argument en public, mais il n'hésite pas à promettre aux sénateurs récalcitrants la fin de l'alliance atlantique et du leadership américain dans le monde occidental si SALT 2 est rejeté. « *Quelques pays européens pourraient même bien se tourner vers l'Union soviétique et jeter une ancre à l'est* », a-t-il dit. Dans l'immédiat, la Maison Blanche place les opposants du Sénat, presque tous des « *durs* » partisans d'une augmentation du budget militaire, devant ce choix : ou ils acceptent SALT et ses imperfections ou ils le rejettent et courent le risque de sacrifier un programme de défense jugé capital pour l'alliance occidentale. En outre le *temps presse, car si le traité n'est* pas ratifié en novembre, il ne sera pas possible d'obtenir une décision de l'OTAN à la réunion de Bruxelles en décembre, comme il était prévu.

L'argument est fort, mais on se demande dans certains milieux s'il ne pourrait pas donner de mauvaises idées au Kremlin. Ce dernier était considéré jusqu'à présent comme un allié dans la bataille pour le traité. Si SALT 2 doit être mis en balance avec le sabordage du plan de modernisa- sabotage du plan de modernisation occidental en Europe, Moscou pourrait y regarder à deux fois.

Les Soviétiques, pense-t-on ici, vont pousser leur contre-offensive diplomatique contre les T.N.F., avec d'autant plus d'énergie que la perspective d'être attaqués directement par des engins modernes à moyenne portée dérange sérieusement leurs plans, beaucoup plus, par exemple, que ne le faisait la bombe à neutrons l'an dernier.

(Lire la suite page 6.)

LA MORT DE NADIA BOULANGER

Nadia Boulanger, célèbre professeur d'analyse, d'harmonie, de contrepoint et d'histoire de la musique, est morte lundi 22 octobre à Paris. Elle était âgée de quatre-vingt-douze ans.

Une pédagogue par religion

Des traits encore nets, sous le masque de la vieillesse, le regard absent, presque aveugle, mais la parole haute, le geste coupant, la réplique incisive : telle était Nadia Boulanger lorsque les téléspectateurs firent sa connaissance, en 1973, au cours d'une série d'entretiens télévisés. Ils découvraient, tardivement, *l'une des figures les plus originales de la musique française : une pédagogue* par vocation, par conviction, par religion. 1973 : c'était l'époque où « Mademoiselle » *révélait* au milieu musical son meilleur élève : un *prodige* de douze ans. Elle en avait quatre-vingts passés. Mais après plus d'un demi-siècle consacré au *professorat*, elle gardait une confiance *intacte* dans le génie.

Persuadée que les dons musicaux prouvaient clairement l'existence de Dieu, elle s'acharnait encore à les déceler en germe chez des interprètes et des compositeurs de tous âges, venus des quatre coins du monde pour recueillir ses conseils. Chaque mercredi, elle n'avait pas cessé de recevoir ses élèves autour d'une partition, sur quatre rangs de chaises disposées autour du piano, derrière les rideaux brodés d'un *immeuble obscur de la rue Ballu*. Elle vivait là avec ses souvenirs, des photos de Gide, de Valéry, de Stravinsky, des manuscrits autographes de Fauré, des livres en quantité, soigneusement recouverts de papier kraft. C'est là qu'elle commentait indifféremment Bach et Stravinsky, Pérotin et Bartok, dans un langage imagé, tantôt technique, *tantôt mystique, ponctué de points d'interrogation : « La beauté, la perfection, qu'est-ce que c'est ? »*

Dans un entretien publié en avril 1979 *par le Monde de la musique*, elle disait : « *J'aime mes élèves, j'aime enseigner. Encore maintenant, où je suis ci malade, eh bien, j'ai un plaisir fou, immense, à enseigner. (...) Il faut comprendre et entendre, amener des êtres à s'exprimer.* »

Elle n'avait pas laissé son enseignement vieillir, pour avoir sans doute beaucoup aimé la vie, parcouru le monde, donné des séries de conférences et dirigé les plus grands orchestres américains. Au pupitre, elle avait émerveillé Valéry : « *On dirait qu'elle respire ce que l'on écoute* », disait-il.

ANNE REY.

(Lire page 23.)

CATHOLICISME

Le pape en question

par ALFRED GROSSER

LA contradiction est de plus en plus perceptible. D'un côté, l'adhésion enthousiaste — en Pologne, en Irlande, aux Etats-Unis et sans doute chez des millions de Français. De l'autre, des réticences sans cesse accentuées chez nombre de catholiques militants, prêtres ou laïcs — et jusque parmi les évêques. Surtout en France.

Paradoxe ? On peut au moins être surpris. Surtout quand on a soi-même été heurté par la réapparition retentissante de la notion *du chrétien « maître de vérité »*, sans pour autant être gêné dans l'admiration et le consentement. Et cela dès avant la belle formulation du discours à *l'ONU* sur les *«dimensions humaines, loyales et respectueuses»* à donner à la *« confrontation entre la conception religieuse du monde et la conception agnostique et même athée. »*

Il est vrai qu'il est facile d'admirer quand on n'est pas soi-même un prêtre qui voit des vocations contrariées par l'exigence du *célibat, quand on* n'est pas une femme dont l'égalité est de nouveau niée, quand on n'est pas un laïc se voyant refuser dans l'Eglise le rôle créateur auquel il aspire.

Incompréhension

On peut pourtant se demander si ces catholiques français n'adoptent pas un peu l'attitude qu'ils reprochent à juste titre à l'épiscopat allemand : juger l'ensemble d'une action d'après un critère très partiel. Que l'électeur allemand vote contre ceux qui *ont libéralisé l'avortement*, quelle qu'ait été par ailleurs leur action contre la misère et l'injustice ! Un pape qui condamne la contraception et contraint les religieuses à garder un habit désuet, qu'avons-nous à nous laisser entraîner par ses appels pour la justice ?

Or ce sont bien les appels les plus larges, les plus complets qu'on ait entendus depuis longtemps. Par réaction contre Pie XII, pour lequel comptait essentiellement la dimension est-ouest et la dénonciation du communisme athée, Jean XXIII, Paul VI et le concile ont mis l'accent *presque exclusivement sur* la dimension nord-sud, c'est-à-dire *sur* la « domination injuste » subie par « les peuples les moins favorisés », comme le disait *Pacem in terris*. Les voyages de Puebla et de Varsovie ont symbolisé, dès avant le discours à l'ONU, la volonté de dénoncer à la fois l'absence des libérations économiques et l'absence des libertés politiques, cela sur *tous les continents et* sous tous les régimes. Aucune autre autorité au *monde* n'a jusqu'ici tenu un langage aussi net, aussi équilibré, aussi propre à donner courage aux victimes des multiformes dénis de justice.

Pourquoi alors Jean-Paul II se trouve-t-il contesté par ceux-là mêmes qui considèrent comme essentielle la dimension politique de l'action militante ? Parce *qu'ils sentent chez ce pape une* incompréhension certaine pour *les problèmes d'un catholicisme* historiquement, sociologiquement, politiquement, culturellement, fort différent du catholicisme polonais. Mais n'y a-t-il pas une autre incompréhension? Celle qui refuse de prendre en compte les besoins spirituels de *foules qu'on* appellerait « les masses » dans *un autre contexte et qui sont en* tout cas le peuple au moins autant que les militants — clercs ou laïcs — *à la pensée en fin* de compte fort élitaire. Celle qui ne veut pas tenir compte du désir très humain d'être réconforté ni du besoin fort noble d'admirer.

Ce pape ne semble pas pleinement comprendre les manquements et les faiblesses passés et *présents de l'Eglise qu'il dirige*. Mais est-ce une raison pour ne pas comprendre que la robustesse et la fermeté sont des vertus et que le courage donné vaut bien le remords communiqué ?

Il n'est pas certain que la crise latente tourne à l'affrontement. Si cela devait être, il serait dommage que ce soit sur la base de sentiments inarticulés et de ressentiments et non à propos de questions essentielles clairement définies.

Répliques à... Hans Küng

Infaillibilité et autocritique

par JEAN LALOY (*)

AU nom de la Vérité, sous la protection de saint Thomas d'Aquin et de saint Grégoire le Grand, Hans Küng administre à Jean-Paul II une « correction fraternelle ».

Le ton surprend. Cela rappelle les sacristies de jadis. « M. Un Tel ? Oh ! un excellent paroissien !... mais... » Et aussitôt, clins d'œil sous-entendus, sourires apitoyés. On aurait cru que la théologie postconciliaire avait changé cela. Mais non ! Et en même temps une grande assurance : ce pape ne serait-il pas un drôle de pape ? Bien sûr, ce n'est qu'une interrogation. Mais !...

Ecoutons le théologien avançant ses remarques avec la légèreté d'un King-Küng. Le pape ? *Il ne manque pas d'habileté publicitaire. Une superstar !* Il a aussi de l'*assurance*, assurance *chrétienne*, il est vrai, mais assurance quand même. Il n'est, le malheureux, *pas au courant des développements nouveaux en théologie*. Ne serait-il pas (étant polonais) un peu antisémite ? Küng en tout cas n'est pas sûr qu'il ait *réellement pris au sérieux la parenté spirituelle entre juifs et chrétiens*. Le pape agit comme un *monarque*. Il est vrai qu'il sort d'une Eglise *groupée fermement — pour des raisons politiques bien compréhensibles — autour de l'autorité*. Est-il vraiment à l'abri du *culte de la personnalité* (allusion explicite à Pie XII, implicite à qui vous savez) ? Jean-Paul II a de l'autorité. Il l'emploie à prêcher l'Evangile. C'est bien, mais ça ne suffit pas.

Pour être bon pape, il faut être complaisant. Envers les femmes qu'il faut ordonner, introduire à la Curie, libérer par la pilule ; envers les évêques avec lesquels il faut *partager* le pouvoir ; envers les clercs qui doivent pouvoir dire *et faire ce qu'ils veulent, se marier* en restant *ministres*, quitter le *ministère*, après *mûre délibération* il est vrai ; envers les religieuses qui choisiront leur *manière de s'habiller* ; envers les époux appelés à une paternité *responsable* (est-ce très neuf ?) ; envers les théologiens, libres de rechercher et aussi de parler ; envers les autres religions, en donnant *une réponse honnête* (on devine laquelle) à des *questions troublantes comme l'infaillibilité ecclésiale*. Ces revendications dont on voit bien l'origine, concernent les rapports entre l'autorité et la liberté dans l'Eglise. Un tel problème se ramène-t-il à de telles données ?

Mais l'essentiel n'est pas là. Il est dans le paralogisme en vertu *duquel tout le monde doit avoir* tous les droits (il n'est pas question de devoirs), se guider selon sa conscience, clamer ses idées, claquer les portes, s'habiller en vert ou en rouge... sauf le pape ! Lui il n'a qu'un droit, celui de laisser faire. Entendons-nous bien ! Le théologien est libre de *souhaiter ceci ou cela*, de faire connaître ses idées, de tenter aussi de les justifier. Mais au nom de qui et de quoi devraient-elles s'imposer comme critère, comme règle ?

J'ignore en quel sens Küng entend son *engagement loyal au service de l'Eglise catholique*. J'aurais cru qu'il était fils de *cette Eglise, qui n'est pas un rassemblement* d'honnêtes gens mais incomparablement autre chose. Je ne crois pas qu'il faille admirer aveuglément Jean-Paul II ni personne, pas même Jean XXIII que Küng invoque à plusieurs reprises. Mais sur un tel sujet, ne doit-on pas, avant de publier dans de grands journaux, se poser sur ses propres convictions les mêmes *questions critiques qu'on pose sur* celles du pape ? Moins de superbe, plus de confiance, un peu d'esprit d'enfance, quelque sens du mystère !

Une théologie moins arrogante, plus proche de l'Evangile dont elle n'a pas le monopole. *Si la vérité provoque un scandale*, dit Küng, citant saint Grégoire le Grand, *il vaut mieux admettre le scandale qu'abandonner la vérité.*

Mais la vérité lui appartient-elle ? Si oui, qu'il médite saint Augustin : « *Non mea, sed veritas.* » *Non pas ma, mais la vérité !* Sinon, qu'il pense à Péguy, au printemps de 1914 : « *Rester à sa place, travailler, souffrir, se taire.* » Et je me tais.

JEAN LALOY.

(1) Cf. Hans Küng, « Jean-Paul II : une interrogation », *le Monde* du 17 octobre 1979.

(*) De l'Institut.

et à Gabriel Matzneff :

Confettis et rameaux

L'article de Gabriel Matzneff (le Monde du 5 octobre) sur le pape nous a valu entre autres réactions la suivante :

Ni papolâtres ni papophobes, les catholiques français deviennent de plus en plus orthodoxophiles. Ils admirent la liturgie byzantine et la solide fidélité de l'Eglise du silence. Il ne leur viendrait pas à l'esprit de donner des coups de griffe à ses patriarches. Ils souhaitent ardemment l'unité fraternelle des chrétiens. Elle progresse vite. On l'entrevoit.

Dans la culture et le confort parisiens on a belle figure à se moquer de la bergère de Lourdes. Qu'on se renseigne ! Malgré sa misère extrême, elle n'a rien de la fille à trémolos. Elle gifle son petit frère qui, une seule fois, ose accepter de l'argent d'un visiteur. Gaie, rude, peu conformiste, elle jette un objet dans le jardin de son couvent pour permettre à sa consœur d'aller manger des fraises. Comme Jeanne d'Arc, cette analphabète désarçonne, par la simplicité abrupte de ses réponses, évêque, magistrat, commissaire de police...

Les catholiques français suivent d'un œil plus vigilant que papolâtre les tournées du pape et cherchent à discerner les démarches ou les retombées imprévisibles de l'Esprit. Des crachats, le pape en reçoit, jusque dans *le Monde*. S'il en recevait sur une *croix, se déroberait-il ? En attendant*, il imite déjà le Christ, il *« séduit » les foules*. En gros, les mêmes foules qui, jadis, accueillaient le Christ en étendant des manteaux sur son chemin, qu'ils jonchaient des confettis de l'époque, les rameaux (Mt. 31, 8).

HENRI LOUCEL,
(Saint-Michel-sur-Orge),
maître-assistant d'arabe à l'Institut des langues orientales.

Les femmes exclues des droits de l'homme

par JEAN CARDONNEL (*)

« NOUS *sommes tous égaux*, disait l'humoriste, *mais certains sont plus égaux que d'autres.* » L'offense suprême, c'est l'infériorisation en raison de ce à quoi l'on ne peut rien : avoir la peau noire, jaune et non blanche, être femme dans un monde d'humanité tronquée *puisque y règne l'homme* au masculin.

Jean-Paul II, à la tribune des Nations unies, souligne qu'il n'existe pas de catégorie qui puisse s'arroger le monopole du fait humain. « *On peut... blesser l'homme dans son rapport intérieur à la vérité, dans sa conscience, dans ses convictions les plus personnelles, dans sa conception du monde, dans sa foi religieuse, de même que, dans le domaine de ce que l'on appelle les libertés civiles, où est attribuée une place capitale à l'égalité des droits, sans discrimination fondée sur l'origine, la race, le sexe, la nationalité, la confession religieuse, les convictions politiques et autres. L'égalité des droits veut dire l'exclusion des diverses formes de privilèges pour les uns et de discrimination pour les autres...* »

Une conception machiste du sacerdoce

Mais alors, je ne vois pas comment l'Eglise catholique pourrait se dispenser de s'appliquer à elle-même l'exigence dont le pape préconise la réalisation mondiale. Or l'institution ecclésiastique traite ses membres, ou disons plutôt son personnel, au mépris des droits qu'elle invite les *sociétés civiles* à respecter. Le nombre d'hommes prêtres, apôtres, est incalculable, qui ont été privés du plein emploi de leur énergie pour un trop grand courage prophétique. Seul l'acte d'investir sa force d'aimer, sa sexualité, dans le projet de salut des hommes et des peuples peut justifier l'amputation affective que représente tout renoncement à l'amour d'une femme. Mais quand l'immense horizon, le compagnonnage populaire, les liens fraternels font défaut, au moment où ardeur apostolique, besoin de transmettre, sont étouffés par sacerdoce, clergé, en tant que caste, tribu spécialisée dans un culte, limités à la zone du sacré, chasteté, célibat sont pure castration. L'Eglise ne le cède en rien aux formes d'existences profanes, de métiers, pour l'incroyable gaspillage d'*hommes*. *Récuser* la vie en couple est fruit du choix personnel, d'accueil de grâce d'une passion des re-naissances humaines, non obligation d'un état sacerdotal.

Mais surtout *le rejet solennel* par le pape de toute discrimina*tion fondée sur* l'origine... le sexe trouve son démenti dans le maintien du comportement ecclésial à l'égard des femmes. Les écarter de l'autel qui devrait être table commune d'humanité révèle non seulement une conception à base physiologique, machiste, du sacerdoce, mais un mépris et une peur de la féminité. L'inouï, c'est que Jean-Paul II mette au compte de *Dieu ce privilège « pour* les uns » et cette « discrimination pour les autres » : « *La décision traditionnelle de l'Eglise d'appeler les hommes à la prêtrise et non les femmes n'est pas une affirmation concernant les droits humains, ni l'exclusion des femmes de la sainteté ou d'une mission dans l'Eglise. Cette décision exprime plutôt la conviction de l'Eglise au sujet du don de la prêtrise par lequel Dieu a choisi de gouverner son troupeau* » (discours de Chicago). Ainsi l'Eglise ratifierait le choix de la manière dont Dieu entend diriger les siens. Cette affirmation consacre deux « préjugés » : d'abord, Dieu nouerait avec les hommes des relations de gouverneur à gouvernés, *de maître à sujets. Salut*, service, libération se grefferaient sur une réalité première, gouvernementale ; ensuite Dieu, même s'il n'exclut pas les femmes de la sainteté ou d'une mission dans l'Eglise, n'envisage qu'un pouvoir masculin. Mais, dans ce cas, il cautionnerait les habitudes séculaires. Que devient la nouveauté, le retournement, l'heureuse nouvelle, *c'est-à-dire l'Evangile ?* De fait, Jean-Paul II évoque ici Dieu, *non Jésus-Christ*, l'Homme-Dieu.

En rejetant la contraception assimilée à l'avortement, le pape méconnaît un droit de la femme : se libérer du déterminisme biologique. Maternité, paternité aussi, ont de quoi échapper à la capricieuse nature et peuvent s'humaniser. Mais il s'agit d'une série de techniques qui réclament *l'ascèse inséparable d'un amour* vrai. Le pape avait la possibilité d'insister sur cet aspect au lieu de condamner inefficacement. Hélas ! un schéma mental de type romain le bloque, part d'héritage non évangélique : l'idée s'avère coriace de l'ordre naturel dont Dieu serait l'Auteur. Or, la nature est démesurément prolifique et compétitive. *Il* faut endiguer son flot, non le subir. La naissance voulue, choisie, révèle des hommes et femmes responsables que ne submerge pas l'omnipotente nature. Après tout, se reproduire instinctivement n'a rien d'humain. C'est l'aptitude à mettre, à lier au monde qui suscite en nous l'humanité, image, ressemblance créatrice du créateur. *L'homme découvre* un peu de cette création qui maîtrise le chaos, la jungle, la nature despotique. Seule une lutte inspirée par l'amour contre la société fabricatrice d'avortons légitime et entraîne le rejet de l'avortement initial. Parce que toute vie humaine, dès son commencement, a pour mesure sa fin, ce à quoi elle est destinée.

« *L'homme ne doit pas séparer ce que Dieu unit* », dit le Christ. La portée de cette parole va infiniment au-delà de ce à quoi elle est réduite : l'indissolubilité des couples particuliers. Que l'homme ne *sépare* pas les deux composantes de l'humanité ! Qu'il ne perpétue pas le privilège et la discrimination là où hommes et femmes ont pour rôles d'être ensemble à l'image, ressemblance, émulation créatrice du créateur. J'ajouterai que, historiquement, il n'est d'humanité qu'à partir de l'instant où monte le génie féminin, sans l'apport duquel la vie publique de l'univers ne saurait être cordialisée. *Enfin, « que l'homme ne sépare* pas ce que Dieu unit » signifie : *ne dissocions jamais Dieu de* l'homme, l'homme de Dieu. Il n'y a pas un Dieu en soi. Il n'existe de Dieu qu'en vie commune avec les hommes, et dans l'homme se trouve tellement plus que l'homme. « *On me dit*, écrivait Lautréamont, *que je suis né de l'homme et de la femme. C'est curieux, je me croyais davantage.* »

(*) Dominicain.

Livre

Le Père Pierre Ganne (1904-1979)

DÉCÉDÉ *le 15 août 1979* dans la maison des jésuites, à Saint-Hugues, près de Grenoble, où il habitait, le Père *Ganne a eu* une influence aussi étonnante que profonde sur des milliers de personnes. Il n'a guère écrit : un seul petit livre, *Claudel, Humour, Joie et Liberté*, où il s'est révélé lui-même, et quelques cahiers ou articles qu'on lui a comme extorqués. *Il était* l'homme de la parole. Après son *enseignement* à la *faculté* catholique de Lyon, il a prêché de 1951 à 1979 — ou plutôt, le mot convient mal, — il a *parlé* des retraites à des petits groupes, ce qu'il vaudrait aussi mieux appeler des *causeries*.

Sur tous les plans, spirituel, théologique, philosophique, littéraire et esthétique, il entraînait ses auditeurs, qui devenaient immédiatement ses amis, jusqu'au cœur du sujet qu'il traitait. Il ne développait pas des connaissances, il ne présentait pas un système : il creusait en profondeur, il allait et venait sur la base qui supportait le reste, tout en *visant sans cesse, de bien des* manières, le noyau central. L'ensemble était simple, clair, vivant et conduisait loin. A ses auditeurs de méditer ce qu'il leur découvrait ou plutôt *ouvrait*. Il est resté l'homme de l'ouverture sans clôture. Aucune organisation générale, aucune introduction, aucune conclusion. Ou plutôt une « conclusion apéritive ». La recherche est ouverte, le développement est ouvert ; la vraie vie *surtout est ouverte. Aux auditeurs* d'approfondir — de *s'approfondir*.

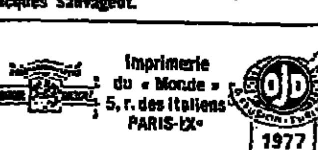
Ses causeries *duraient deux* heures, sans que personne s'en aperçoive. Ses éclats d'un humour particulier, qu'un de ses auditeurs a appelé un « *humour christique à la Chesterton* », consistaient au fond en un appel sympathique qui détournait des petites questions pour suivre les grandes. Sa foi soutenait tout, une foi de plénitude, une foi de l'homme total, cœur et esprit, une foi constitutive de la personne et des personnes. Dans la revue *Esprit*, en février 1941, il a montré que l'idée de Dieu était moins une notion abstraite qu'une idée-force. Installée dans la conscience, elle la travaille et la soulève, lui donne cette tension qui est la condition et le signe de la vraie vie. L'enseignement moral doit être au service de la conscience pour l'orienter, cette orientation exigeant une démarche et une réponse personnelles. C'était soutenir une vue de vérité, souvent reprise d'Augustin à Pascal. *La « vérité sans la charité n'est qu'une idole »*, disait ce dernier. Sans s'y référer, Ganne faisait *sentir* directement qu'elle doit être le principe suprême de la communion humaine. « *La vérité ne répond que si l'homme l'interroge non pas seulement avec sa raison mais avec tout son être.* » Augustin avait dit que le seul être vraiment humain est « *celui qui se fait vrai* ». Pour Ganne, il faut converser avec la vérité au plus profond de soi-même et des autres.

L'auditeur que j'ai cité parlait de cette foi « *lumineuse intellectuellement et spirituellement, à mille lieux de l'intégrisme comme du modernisme* ». Une telle foi était la véritable ouverture à la vie. Cette ouverture a été, pour tous ceux qui l'ont connue, c'est-à-dire entendue, l'éducation et le développement de la véritable liberté.

JEAN LACROIX.

(*) Le livre sur Claudel a été publié aux éditions de l'EPI. Les deux premiers cahiers, *l'Alliance* et *Appelés à la liberté*, aux éditions du Cerf et les autres, *Cette espérance qui est en nous, la Création, le Pauvre et le Prophète* aux Publications, 5, rue Sainte-Hélène, Lyon.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1977

Commission paritaire n° 57 437.

étranger

LIBAN

Des émissaires français et américains à Beyrouth

Une visite de M. Yasser Arafat à Paris serait liée à la stabilisation au sud du pays

Les initiatives diplomatiques se multiplient pour tenter de consolider la paix au Sud-Liban. Après M. Gabriel Robin, directeur des affaires politiques au Quai d'Orsay (et ancien conseiller de M. Giscard d'Estaing), qui, arrivé à Beyrouth vendredi devait quitter le Liban mardi 23 octobre, *M. Habib, conseiller du département d'Etat américain*, est attendu ce même jour dans la capitale libanaise. Les deux visites ne sont pas formellement liées ni *même, croit-on, coordonnées, mais* elles ont apparemment le même objet, et il est vraisemblable que les deux diplomaties se tiennent au courant.

M. Robin s'est entretenu lundi avec le président Sarkis. Il avait rencontré samedi M. Yasser Arafat, chef de l'O.L.P. La mission de M. Robin est à rapprocher du communiqué du dernier conseil des ministres, soulignant la volonté du gouvernement français d'*« aider le gouvernement libanais, en liaison avec la FINUL, à consolider les résultats déjà acquis »*, et des propos de M. François-Poncet indiquant que *« l'éventualité d'une visite »* de M. Arafat à Paris *« sera examinée »* si elle permet des *« progrès politiques dans le sens de la paix dans la région »* (*le Monde* du 14-15 octobre).

Le gouvernement n'envisage aucune initiative dans le conflit du Proche-Orient proprement dit. Il estime — sans se départir de son scepticisme — que le processus *engagé entre l'Egypte et* Israël doit se poursuivre jusqu'à ce que les délais qu'il implique soient écoulés. Il pense, en revanche, que les Palestiniens et les Syriens devraient sans plus attendre manifester leur bonne volonté au Liban et faciliter la tâche tant le l'armée libanaise que de la FINUL. Tel pourrait être *« le progrès politique (...) dans la région »* attendu de M. Arafat. Il va de soi que les conversations qu'auraient le chef de l'O.L.P. au cours d'une éventuelle visite à Paris ne se limiteraient pas au Liban.

M. Habib, écrit notre correspondant à Beyrouth se rendra après ses entretiens avec les dirigeants libanais en Syrie, en Jordanie, en Israël et s'arrêtera sans doute au *retour* à Rome (pour des entretiens au Vatican, où l'on suit de *près les affaires libanaises*) et à Paris. A Washington, avant le départ de M. Habib, le porte-parole du département d'Etat avait déclaré que les Etats-Unis n'entendaient pas entretenir des contacts avec l'O.L.P. mais qu'ils escomptaient que d'autres s'en chargeraient et que la participation de la « centrale » palestinienne a *tout accord était* indispensable.

Enfin, le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Klibi, est également atendu ce mardi à Beyrouth pour préparer le sommet arabe du 20 novembre à Tunis, qui doit être consacré en priorité au Sud-Liban.

● *Le secrétariat général de la Ligue arabe* a informé les représentants permanents des pays arabes *que le gouvernement tunisien* avait donné son accord pour la tenue du deuxième sommet arabe, les 20, 21 et 22 novembre à Tunis. — *(Corresp.)*

ISRAËL

La décision de la Cour suprême d'interdire l'implantation d'Eilon Moreh éclipse la démission de M. Dayan

La démission de M. Moshe Dayan *suscite en Israël des polémiques* d'un ton très vif. M. Burg, ministre de l'intérieur, que l'ancien chef de la diplomatie israélienne avait mis en cause pour sa façon de diriger les négociations sur l'autonomie palestinienne, a déclaré lundi 22 octobre : « M. Dayan nous a ignorés, boycottés, refusé toute aide. Il a interdit à ses collaborateurs de nous apporter la *moindre assistance technique. La seule* chose qu'il a faite a été de nous envoyer le conseiller juridique de son ministère, M. Meir Rosenne (l'actuel ambassadeur à Paris). »

Le retrait de M. Dayan du gouvernement a suscité de nombreuses réactions à l'étranger, notamment dans la presse américaine, généralement favorable à l'ancien ministre. Qualifiant la démission de M. Dayan d'« acte courageux », le chancelier autrichien Kreisky a déclaré : « Je ne pense pas que le gou*vernement Begin* se *maintienne* très longtemps au pouvoir. »

La décision de la Cour suprême de supprimer la colonie juive d'Eilon-Moreh, en Cisjordanie, qui crée une vive émotion en Israël et éclipse la démission de M. Dayan, a été accueillie avec satisfaction, en particulier au Caire, où le ministre d'Etat aux affaires étrangères, M. Boutros-Ghali, a estimé que cette « décision positive encouragera les Palestiniens à participer aux négociations de paix ». Il a ajouté : « Sans l'O.L.P., nous ne pourrons pas obtenir une participation des Palestiniens de Cisjordanie aux négociations. »

De notre correspondant

Jérusalem. — Au début de la *nuit du lundi 22 octobre il pleuvait* sur Eilon-Moreh ; au sommet d'une colline de Samarie, le drapeau bleu et blanc frappé de l'étoile de David pendait lamen*tablement sous l'orage. Dans les* baraquements installés à la hâte au mois de juin dernier, les militants du Goush Emounim, venus des principales implantations de *Cisjordanie, tenaient* un *conseil* de guerre. Ils ont décidé, une fois de plus, d'entrer en rébellion et de *« résister »*.

Les pionniers d'Eilon-Moreh avaient reçu l'ordre de plier bagages dans les trente jours. Dans un arrêt de trente-neuf pages, cinq juges de la cour suprême de l'Etat d'Israël ont rayé Eilon-Moreh de la carte des implantations. (*Le Monde* du 23 octobre.)

Cette décision n'a pas fini de provoquer des remous en Israël *et elle a même fait passer la* démission de M. Dayan au second plan de l'actualité. La nouvelle a été accueillie avec consternation par les membres du gouver*nement, et avec colère par les* partisans du *« Grand Israël »*.

Aussitôt après les élections de 1977, M. Begin était venu sur les lieux de cette future localité pour célébrer sa victoire. Invoquant *« les droits historiques du peuple juif sur Eretz Israël »* (la terre d'Israël), il avait déclaré : *« Il y aura des dizaines et des dizaines d'Eilon-Moreh... »* En juin dernier, provoquant de nombreuses manifestations en Israël et de multiples réactions hostiles à l'étranger, notamment chez ses partenaires égyptiens et américains qui venaient d'entamer les négociations sur l'autonomie, le premier ministre avait renouvelé cette promesse après avoir ordonné la construction de l'implantation.

Tous les Israéliens, dans la majorité comme dans l'opposition, se retrouvent d'accord sur ce point : l'arrêt de la cour suprême marque un nouvel échec retentissant pour M. Begin, après la démission de M. Dayan — qui avait voté contre le projet Eilon-Moreh.

En voulant se servir du droit pour justifier sa politique, le *gouvernement a commis une série* d'erreurs. Il a opposé l'argument de *« sécurité »* à la plainte des dix-sept propriétaires arabes d'El Roujeib, mais l'armée n'avait pas préalablement indiqué que les terrains en question avaient été utilisés du point de vue militaire. Le témoignage du chef d'état-*major donné à l'appui de la thèse* gouvernementale a été fait *a posteriori*, à la demande expresse de M. Begin. Il a été, de surcroît, contredit par l'opinion d'autres experts, qui ont souligné que la colline d'Eilon-Moreh ne présentait pas d'intérêt stratégique, et d'autant moins qu'une base militaire existe déjà à quelques centaines de mètres de l'implantation. Enfin, les militants du Goush Emounim, qui au cours des derniers mois ont provoqué de nombreux incidents et affrontements avec l'armée, pouvaient difficilement passer pour des *défenseurs de l'ordre*. Les juges ont apporté au gouvernement un désaveu cinglant et rétabli la vérité en déclarant que l'établissement d'Eilon-Moreh ne répondait qu'à des impératifs d'*« ordre politique »*.

A *l'ouverture de la session parlementaire*, certains députés de la coalition ont, lundi, réagi avec amertume en déclarant : *« Il faut changer la loi afin de pouvoir se référer par exemple à des motifs d'intérêt national. »* Cependant, appliquer une nouvelle loi israélienne en Cisjordanie signifierait l'annulation pure et simple du *statut* de ce *territoire*, défini par le droit international, en conséquence la fin du processus de paix ou au moins la rupture des négociations sur l'autonomie. Le gouvernement de Jérusalem n'est pas prêt à sauter le pas.

Le porte-parole du gouvernement a fait à ce sujet une mise au point en *déclarant que* le cabinet ferait respecter complètement la décision de la Cour suprême et qu'il n'était pas question pour l'instant de modification du droit. *Le gouvernement* proposerait aux colons d'Eilon-Moreh de les reloger sur des terres domaniales non loin de l'actuelle implantation.

Les partisans du Goush Emounim se sentent floués et se préparent à de nouvelles manifestations pour dénoncer la « trahison » du gouvernement. *« On est en train d'assassiner l'Etat d'Israël »*, a déclaré un militant.

FRANCIS CORNU.

ASIE

LE SORT DES RÉFUGIÉS INDOCHINOIS

Les «émigrants légaux» vietnamiens sont cent fois moins nombreux que les «boat people»

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — Trois mois après la conférence de Genève sur les réfugiés indochinois, qui avait vu M. Waldheim donner la caution des Nations unies au moratoire français prévoyant *« une suspension des départs (des « boat people ») pendant une période de six mois »*, on peut tenter de dresser un premier bilan. S'il n'est pas *entièrement* négatif, il n'en reste pas moins en deçà des espérances et de certains engagements pris à Genève.

Le gouvernement vietnamien, à qui le moratoire donnait un répit inespéré — au prix d'un abandon de sa politique d'encouragement des départs illégaux de la communauté sino-vietnamienne — s'était engagé *« à faire tout son possible pour mettre fin aux départs clandestins »*. La contrepartie de ce qui avait alors été *perçu par beaucoup comme une « opération combinée »*, mais réaliste, entre M. Waldheim, le Vietnam et la France devait être une accélération des départs légaux *du Vietnam au terme d'une procédure* normale d'immigration. Un accord sur ce point avait d'ailleurs été conclu fin mai à Hanoï entre les Vietnamiens et le haut commissaire adjoint des Nations unies pour les *réfugiés* (H.C.A.), M. Dale de Haan. Le Vietnam s'était engagé à faire connaître à ses citoyens cette possibilité nouvelle de départs légaux et ordonnés. *Des listes* de candidats, établies par les Vietnamiens et d'autres, composées par les pays *« demandeurs »* (notamment les Etats-Unis et la France), au titre de la réunion des familles, devaient être échangées et confrontées par l'entremise du H.C.R.

Certaines l'ont été, mais sans grands résultats jusqu'à présent. On envisageait à l'époque, au moins dans un premier temps, le départ accéléré de plusieurs mil*liers de personnes, considérées* comme des *« cas simples »*. Le succès de l'opération dépendait essentiellement : 1) de la capacité d'absorption des pays de*mandeurs* ; 2) *du rythme de délivrance* des visas par l'administration vietnamienne ; 3) de la volonté et des possibilités de coopération entre les parties intéressées : Vietnam, pays tiers et H.C.R.

Sur ces deux questions essentielles — limitation des départs clandestins et accélération des départs légaux, — le bilan ne répond pas au jugement optimiste de M. Waldheim le 21 juillet : *« Notre propos était de renverser le cours des événements. Je crois que nous y sommes presque arrivés. »*

Presque, mais pas tout à fait. En effet, s'il est indéniable que l'exode des « boat people » a été considérablement réduit au cours du dernier trimestre — les Vietnamiens, à la veille de la conférence, avaient facilité le départ clandestin de cinquante-cinq mille *personnes*, — il n'a pas pris fin pour autant.

Il égalait *toujours*, en septembre, la capacité d'absorption mensuelle des pays tiers, qui est d'en*viron dix mille par mois*. En juillet, août et septembre, il est arrivé sur les rivages de l'Asie du Sud-Est, respectivement seize *mille deux cents, six mille huit* cents et neuf mille sept cents « boat people ». En outre, ces mois correspondent à la mousson où les départs sont généralement en baisse.

La réduction est forte, car l'exode avait atteint des proportions considérables et le chiffre de dix mille arrivées par mois semble aujourd'hui acceptable. Il y a exactement un an, pour un afflux de même importance en Malaisie, on avait sonné l'alarme dans le monde entier, et il faut se souvenir, par souci de comparaison, que le total des arrivées pour l'ensemble de l'année 1977 avait été de quinze mille Vietnamiens dans la région.

La lame de fond cambodgienne

En ce qui concerne le second point, celui des départs légaux, quatre mois d'efforts déployés par le H.C.R. (à compter de l'accord de la fin mai) ont abouti à faire sortir quelque huit cents personnes. Il en est sorti illégalement pendant la même période quatre-vingt-sept mille, soit cent fois plus.

Les départs légaux continuent à traîner, en raison notamment de polémiques concernant les agents consulaires que les Américains — qui n'ont pas de relations *diplomatiques* avec Hanoï — voudraient envoyer sur place pour procéder aux vérifications et formalités indispensables. D'autre part, comme on pouvait *s'y attendre, il n'y a guère de* coïncidences entre les listes de personnes que les pays demandeurs souhaiteraient *« adopter »* et celles des citoyens que les *Vietnamiens ne tiennent pas à* garder.

On en est là et il convient de souligner que ces chiffres ne tiennent pas compte des dizaines de milliers de Cambodgiens et de Laotiens qui ont cherché asile en Thaïlande depuis juillet. On sait que Genève les avait quelque peu *« oubliés »*. Les « hasards » de la guerre ont voulu qu'ils soient aujourd'hui les plus nombreux, et de très loin.

Cela étant, le principal succès de Genève avait été l'augmentation spectaculaire du nombre des places d'accueil offertes aux réfugiés : elles étaient passées de cent vingt-cinq mille à deux cent soixante mille jusqu'à juin 1980. Le rythme moyen des départs (dix mille) garde plus ou moins étale la « marée » vietnamienne. Celle venue du Cambodge atteint, en revanche, les proportions d'une *lame de fond. Entre les uns et* les autres, et quel que soit leur statut officiel et leur avenir, on a largement dépassé le demi-million.

R.-P. PARINGAUX.

La tension à la frontière khméro-thaïlandaise

Bangkok rappelle son ambassadeur à Hanoï

La tension monte à nouveau *entre* la Thaïlande et le Vietnam, nous câble notre correspondant en Asie du Sud-Est, Roland-Pierre Paringaux. En effet, le gouvernement de Bangkok a rappelé lundi 22 octobre *« en consultation »* son ambassadeur à Hanoï et protesté auprès des Nations unies contre les *« provocations grossières »* perpétrées contre la Thaïlande par les forces armées vietnamiennes opérant au Cambodge.

Ce renouveau de tension intervient au lendemain des incidents frontaliers qui ont eu lieu au cours du week-end le long de la frontière khméro-thaïlandaise, et qui avaient fait quatre morts en Thaïlande. Le chef de la diplomatie de Hanoï, M. Nguyen Co Thach, se trouve à Bangkok où, après avoir échangé ces derniers jours des propos apaisants avec le premier ministre thaïlandais, il a rencontré le secrétaire d'Etat adjoint américain, M. Holbrooke.

Le premier ministre thaïlandais, ajoute notre correspondant, a quitté mardi Bangkok pour visiter successivement l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour.

L'ASEAN paraît soucieuse de faire contrepoids à ce qu'elle perçoit comme une menace vietnamo-soviétique. Le vice-président de l'Indonésie, M. Malik, a déclaré récemment que l'ASEAN *« entend resserrer ses liens avec la Chine, afin de préserver l'équilibre des forces et la stabilité régionale »*.

Le prince Sihanouk sera reçu à Paris «comme un ami de la France»

D'autre part, le porte-parole de l'Elysée a annoncé lundi que le prince Sihanouk *« sera accueilli comme un ami de la France au cours de son séjour dans notre pays »*. Il bénéficiera d'un visa diplomatique.

Enfin, une délégation cambodgienne est arrivée, à la fin de la semaine dernière, à Moscou, nous signale notre correspondant Daniel Vernet. Le futur ambassadeur du régime pro-vietnamien de Phnom-Penh, M. Keo Prasath, fait partie de cette délégation. Le Cambodge n'était plus représenté à Moscou depuis le départ discret, à l'été 1977, des derniers diplomates khmers rouges ; à cette époque, le Kremlin voulait encore ignorer la *« politique de génocide »* qu'il dénonce aujourd'hui et prenait même la défense de MM. Pol Pot et Ieng Sary contre les critiques de la presse occidentale.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● APPEL A L'ANCIEN ROI. — Des tribus rebelles auraient envoyé un messager auprès de l'ancien roi d'Afghanistan, Zaher Chah, pour lui demander de venir dans les « zones libérées » du pays, où, précisait-on, mardi 23 octobre, à Islamabad, de source rebelle, il *ne serait pas reconnu comme* roi par les tribus opposées au régime prosoviétique du président Amin, mais simplement comme un chef tribal musul*man. Renversé, en juillet 1973,* par son cousin, le prince Mohamed Daoud — ce dernier devait être renversé et tué en avril 1978, — Zaher Chah vit à *Rome* depuis son abdication. — *(A.F.P.)*

Chili

● LE PROFESSEUR HERNAN RAMIREZ NECOCHEA EST MORT à Paris le 21 octobre à l'âge de soixante-trois ans. *Doyen, sous l'Unité populaire,* de l'Institut de philosophie et des sciences de l'éducation du Chili, réfugié en France après le coup d'Etat du 11 septembre 1973, *il était professeur au* département d'histoire de l'université *de* Paris-VIII (Vincennes).

Chine

● LA CATHEDRALE DE CANTON a été rouverte et, pour la première fois depuis treize ans, pécise Chine nouvelle, une messe y a été célébrée dimanche 21 octobre, en présence d'une centaine de fidèles. — *(A.F.P.)*

Haïti

● AMNESTY INTERNATIONAL (section française) vient de lancer un appel au gouvernement haïtien pour qu'il mette fin à la répression. Le 29 août, un attentat a été perpétré par un agent de la police politique contre M. Sylvio Claude, fondateur et président du parti démocrate-chrétien. Blessé, *M. Sylvio Claude a été incar*céré à la prison des casernes Dessalines. Il avait déjà été arrêté en février pour s'être présenté aux élections contre *Mme Max Aldophe, contrôleur* général de la police. Les agissements de la milice gouvernementale (les anciens « tontons macoutes ») sont redevenus *préoccupants* après une période d'accalmie, et ses membres ont été mêlés à des incidnts violents partout dans le pays, *signale Amnesty International*. A plusieurs reprises ces trois derniers mois, le président Jean-Claude Duvalier a affirmé que la milice reste le principal levier de son pouvoir. Une nouvelle loi restreignant considérablement la liberté de la presse a été votée le 19 septembre par la Chambre des députés, rappelle encore l'organisation de défense des droits de l'homme.

R.D.A.

● LE TRIBUNAL DE FRANCFORT-SUR-ODER (R.D.A.) a condamné, lundi 22 octobre, à *onze ans de prison* le « passeur » ouest-berlinois Werner Stuwe. Selon l'agence officielle est-allemande d'information, M. Stuwe a été re*connu coupable* d'opérer pour le compte d'une organisation spécialisée. Cette condamnation est la trente-deuxième depuis le début de l'année contre des « passeurs » venus de la R.F.A. ou de Berlin-Ouest et accusés d'avoir organisé l'évasion de citoyens de la R.D.A. désirant gagner l'Ouest. — *(A.F.P.)*

EUROPE

Tchécoslovaquie

AU PROCÈS DE PRAGUE

Cinq inculpés plaident non coupable, le sixième refuse de répondre

Le procès de six des membres du Comité de défense des personnes injustement poursuivies (VONS) a repris ce mardi 23 octobre à 8 heures devant le tribunal municipal de Prague et devait se poursuivre jusqu'à 20 heures.

Durant la première journée, l'*ingénieur Petr Uhl, le philosophe* Vaclav Benda, le journaliste Jiri Dienstbier, le dramaturge Vaclav Havel et *la psychologue* Dana Nemcova, ont plaidé non coupable du chef de subversion. Ils ont certes *reconnu leur appartenance au* VONS, mais ont refusé d'admettre toute motivation politique et surtout une hostilité envers l'Etat. Ils ont également nié que le Comité vise à organiser une conspiration. Ils ont dit que le VONS n'est qu'une association fortuite de personnes.

Pour sa part, Mme Ota Bednarova, ancienne journaliste à la télévision, a dénié au tribunal le droit de la juger et a refusé de répondre, observant l'attitude qu'elle s'était fixée durant l'instruction. Pour expliquer les *motifs de son action, elle a commencé* à lire une déclaration. « *J'ai connu tant d'interrogatoires dans les années 50* », *a-t-elle eu le temps de* dire avant que le président ne l'interrompe, l'empêchant de poursuivre, mais acceptant de verser sa déclaration au dossier.

Le premier témoin de l'accusation, M. Albert Cerny, un ancien membre du VONS, avait été arrêté en février dernier à Brno. Il est détenu depuis. Il n'avait participé qu'à trois réunions du Comité. Il n'a pas chargé les inculpés et, au contraire, a répondu au cours d'un contre-interrogatoire qu'il n'avait pas *l'impression que le VONS était* dirigé contre l'Etat tchécoslovaque.

Un incident a marqué l'audience de la matinée : la femme de Petr Uhl, Mme Anna Sabatova, a été expulsée de force de la salle parce qu'elle prenait des notes. Elle fut entraînée dans une cour et, en fin de soirée, elle n'avait pas été relâchée. En revanche, une quarantaine de personnes, interpellées dans les *couloirs du tribunal* et dans la rue au cours de la journée, ont été libérées après avoir été emmenées *au commissariat central.*

A quelques diplomates occidentaux qui souhaitaient pénétrer dans la *salle d'audience*, il fut répondu, poliment, que la salle était trop petite et que les places libres *étaient destinées aux proches des* inculpés. Ainsi, l'avocat canadien Gordon Wright, M. Scanni, directeur des relations extérieures du parti socialiste italien, une personne venue de Vienne, mandatée par Amnesty International, des diplomates, des journalistes étrangers et autres membres du VONS et des porte-parole de la Charte 77, dont Mme Tominova et l'ancien ministre des affaires *étrangères, M. Jiri Hajek, sont restés* en dehors de la salle d'audience et se sont entretenus, au milieu *d'une cohorte d'* « *anges gardiens* » qui n'ont cessé de croître en nombre jusqu'aux interpellations.

Mme Tominova, se *félicitant de la* solidarité internationale qui s'est manifestée, a demandé à ces amis étrangers « *de ne pas se décourager s'ils voient que leurs actions de solidarité n'ont pas d'effet immédiat sur le verdict du procès puisque, ici tout est réglé d'avance* ».

A Strasbourg, l'Assemblée européenne, qui avait condamné en juillet dernier l'imminent procès contre les *dix membres du VONS, va faire une* nouvelle démarche. Sa présidente, Mme Veil, a déclaré, en réponse au député socialiste italien Jiri Pelikan, ancien directeur général de la télévision tchécoslovaque qui édite la revue *Listy* à Rome, qu'elle enverrait à nouveau la résolution du mois de juillet aux ministres des affaires étrangères des neuf pays membres, dans laquelle l'Assemblée de Strasbourg invitait le gouvernement de Prague, signataire de l'Acte final d'Helsinki, à relaxer les dix prévenus.

A Madrid, le P.C. espagnol, qui devait publier ce mardi un communi*qué sur le sujet, s'est déjà exprimé par le truchement d'un de ses* secrétaires, M. Santiago Alvarez, qui a exprimé l'espoir, « *à l'instar de millions de communistes dans le monde, que les accusés seront acquittés et libérés* ».

A Washington, le porte-parole du département d'Etat, M. Hodding Carter, a déploré ces poursuites contre des personnes qui « *ne faisaient qu'exercer leurs droits civiques et légitimes* ». Il a indiqué qu'à plusieurs reprises ces derniers mois les Etats-Unis avaient fait part de leur inquiétude au gouvernement tchécoslovaque et que l'ambassadeur *de Tchécoslovaquie à Washington* avait été encore convoqué la semaine dernière au département d'Etat à ce *sujet.*

Enfin, divers messages sont adressés aux autorités tchécoslovaques. A Paris, par le bureau national du syndicat des journalistes C.F.D.T., à Londres, par des parlementaires travaillistes, à Rome, par M. Pertini, président de la République italienne, etc. A *Moscou*, la *Pravda* publie l'article d'un journaliste tchécoslovaque qui, en 1968, approuva l'in*vasion de son pays et qui condamne* « *la guerre psychologique menée par la presse occidentale contre la Tchécoslovaquie.* » — *(A.F.P.)*



(Dessin de PLANTU.)

Suisse

La coalition gouvernementale sortante garde ses 169 sièges sur 200 au Conseil national

De notre correspondant

Berne. — *A quelques nuances* près, la nouvelle Assemblée fédérale helvétique, issue des élections *législatives du dimanche 21 octo*bre, ressemblera à s'y méprendre au Parlement sortant. Selon les résultats complets, connus lundi soir, la coalition gouvernementale (socialistes, radicaux, démocrates-chrétiens et démocrates du centre) a obtenu exactement le même nombre de sièges qu'il y a quatre ans au Conseil national (Chambre basse), soit 169 sur 200. Témoignage de cette stabilité apparemment à toute *épreuve : dans certains cantons,* comme Soleure et Lucerne, la répartition des mandats n'a pas *varié depuis plus de cinquante* ans.

Ce phénomène tient en grande partie au *système de la représen*tation proportionnelle, introduit il y a tout juste soixante ans, et qui ne favorise guère les bouleversements. Tout au plus assiste-t-on, d'un scrutin à l'autre, à quelques transferts de sièges, ce qu'un politologue a appelé « *le régime de l'alternance des gains* ». Ainsi, le pendule, qui avait légèrement oscillé vers la gauche en 1975, esquisse maintenant un timide glissement vers la droite. Avec un gain de quatre sièges, les radicaux comptent désormais cinquante et un députés, tout *comme les socialistes, qui, eux, ont* perdu quatre mandats. Les démocrates-chrétiens cèdent les deux sièges supplémentaires qu'ils avaient emportés la fois précédente, tandis que les démocrates du centre récupèrent les deux mandats qu'ils avaient perdus.

En constante perte de vitesse, les mouvements nationalistes d'inspiration xénophobe, qui avaient réussi à faire élire onze députés il y a huit ans, enregistrent un nouveau recul, passant de six à trois sièges. Une autre formation non gouvernementale, l'Alliance des indépendants, pro*che de la fédération des coopé*rative Migros, est, elle aussi, en régression, et perd trois de ses onze mandats. Les communistes n'auront plus que trois députés, contre quatre précédemment. Ce fléchissement est cependant compensé par l'entrée au Conseil national d'une organisation progressiste (POCH) qui remporte *deux sièges, l'un à Bâle et l'au*tre à Zurich. La gauche bénéficiera également de l'élection de deux autonomistes jurassiens de tendance socialiste.

A droite, les libéraux ont marqué des points en Suisse romande, où ils ont gagné deux mandats. Enfin, pour la première fois, les écologistes du canton de Vaud ont réussi à *envoyer un élu à* Berne. Parmi les deux cents députés, le nombre des femmes *passe de seize à vingt.*

Pour le Conseil des Etats (Chambre haute), trente-neuf des quarante-six sièges ont déjà été attribués. Les socialistes en ont enlevé un aux radicaux, dans le canton de Schaffhouse, mais en ont perdu un, dans le canton de Vaud, au profit des libéraux. A Zurich, l'Union démocratique du centre s'octroie le siège laissé vacant par l'Alliance des indépendants, qui ne sera plus représentée à la Chambre haute. Sept sièges sont en ballottage dans les cantons de Neuchâtel, de Fribourg, du Tessin et de Bâle-campagne. Dans l'ensemble, la physionomie du Conseil des Etats ne devrait *guère changer, sinon* qu'il comptera désormais trois femmes au lieu d'une seule.

Au lendemain de ce scrutin sans surprise, les quatre partis gouvernementaux vont très certainement reconduire la coalition sortante. Certes, ce savant dosage, qualifié de « *formule magique* », a assuré à la Suisse une remar*quable stabilité au cours des vingt* dernières années. Mais cette absence de tout affrontement réel *conduit à une manière de blocage* de la vie politique. C'est peut-être là que réside l'une des causes d'un abstentionnisme croissant.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

ELECTIONS du 21 octobre 1979	CONSEIL NATIONAL (Chambre basse)		CONSEIL DES ETATS (1) (Chambre haute)	
	Nombre de sièges	Gains ou pertes	Nombre de sièges	Gains ou pertes
Socialistes	51	— 4	6	—
Radicaux	51	+ 4	10	— 1
Démocrates-chrétiens	44	— 2	18	—
Union démocratique du centre	23	+ 2	5	+ 1
Alliance des indépendants	8	— 3	—	— 1
Libéraux	8	+ 2	2	+ 1
Evangélique	3	—	—	—
Parti du travail (communistes)	3	— 1	—	—
Extrême gauche	3 (2)	+ 2	—	—
Divers gauche	2	+ 2	—	—
Nationalistes	3	— 3	—	—
Ecologistes	1	+ 1	—	—

(1) Sept sièges en ballotage restent à pourvoir lors du deuxième tour.
(2) Soit un élu du parti socialiste autonome du Tessin et deux des organisations progressistes.

Belgique

LES FACÉTIES D'UN MINISTRE-AUTEUR

Tout Bruxelles joue au « Compagnon rouge »

De notre correspondant

Bruxelles. — Par qui le scandale arrive... M. Lucien Outers est chaque jour davantage l'enfant terrible du cabinet Martens. Après avoir critiqué vertement, il y a quelques semaines, l'action du gouvernement, le ministre du commerce extérieur publie, ces jours-ci, un roman chez Fayolle à Paris (1). *Dans le Compagnon rouge,* il part en guerre contre la société belge, ne *ménageant ni ses mots, ni ses* effets, ni les milieux d'affaires, ni la presse, ni le monde politique.

Sous prétexte de fiction, règle-t-il plusieurs comptes ? Le ministre s'en défend. « *Les romans de Balzac ou de Stendhal se situaient dans un cadre bien connu et on ne pouvait pas empêcher les personnes de l'époque et les critiques d'y voir des allusions à des situations existantes. On ne peut construire un roman dans un pays purement mythique. Il y a une toile de fond de société.* »

Le petit monde du *Compagnon rouge* est plutôt sordide. Le ministre des finances se prête au trafic d'armes avec le Biafra. Il fournit des fusils et des mitrailleuses aux insurgés, sachant qu'ils sont perdus, et ensuite il leur vend des secours sous forme de produits alimentaires, du lait en poudre inutilisable parce qu'il y a pénurie d'eau potable.

Toute la Belgique sait qu'on appelle familièrement le vicomte Davignon — le commissaire européen — « Steve », le promoteur immobilier De Pauw, « Charlie ». *Tout le monde* connaît le sénateur Guy Spitaels, vice-premier ministre, et le secrétaire général du syndicat socialiste, Georges Debunne.

Dans *le Compagnon rouge*, le ministre du commerce extérieur crée un personnage, administrateur de la Banque de Paris et des Pays-Bas, qui appelle un *baron de ses amis* « *Steve* », le promoteur immobilier Lamarche, « Charlie ». L'homme, écrit-il, « *manifestait un esprit social et progressiste et recevait à sa table le sénateur socialiste Guy Servaes et le syndicaliste Georges Labrune* ».

Toute cette brochette en quinze lignes... La clef paraît grosse. Cependant, elle n'ouvre peut-être pas vraiment les portes. A noter, par exemple, que le ministre de la coopération du *Compagnon rouge* est un personnage assez peu reluisant et que, dans le cabinet précédent, *M. Outers détenait précisément* le portefeuille de la coopération.

Tout Bruxelles joue au *Compagnon rouge. Qui est qui ? Le mi*nistre du commerce extérieur observe la partie qui se joue, non sans *une certaine appréhension, semble-t-il, car il* se demande si les éclats de sa bombe ne lui reviendront pas en boomerang. Le monde politique aura-t-il suffisamment d'humour pour digérer son roman ? Le « compagnon rouge », précisons-le, n'est pas un ami parlementaire de M. Outers. C'est une fleur des champs des environs de Liège...

PIERRE DE VOS.

(1) 9, rue du Château-d'Eau, *75010 Paris.*

Italie

Des officiers généraux protestent contre l'intervention du président Pertini dans le conflit des contrôleurs aériens

De notre correspondant

Rome. — La manière dont le président de la République italienne a résolu le conflit des aiguilleurs du ciel (*le Monde* daté 21-22 octobre) continue d'être discutée *mezzo voce* à Rome. M. Sandro Pertini pouvait-il se *prévaloir de son titre de chef* suprême des forces armées pour réunir les parties en présence et obtenir en quelques heures la démilitarisation des mille deux cents officiers et sous-officiers qui assurent le contrôle aérien ?

Les partis de gauche estiment que oui, en soulignant l'impuissance du gouvernement de M. Cossiga. Ce dernier ne veut pas admettre qu'il a été court-circuité par le chef de l'Etat : dans un bref communiqué, la présidence du conseil fait savoir que la démarche du Quirinal était concertée avec elle. Mais le *président* de la démocratie chrétienne, M. Piccoli, fervent partisan d'une réforme institutionnelle, s'est empressé de mettre les pieds dans le plat. Selon lui, cet événement démontre « *le manque de gouvernabilité* » du système politique actuel.

On a appris qu'un certain nombre *d'officiers* généraux, parmi lesquels le chef de l'état-major de l'aéronautique et le conseiller *militaire du chef de l'Etat, se* sont rendus dimanche 21 octobre au ministère de la défense « *pour demander des éclaircissements* ». La démission des aiguilleurs du ciel n'est-elle pas un acte de mutinerie ? Ne faut-il pas communiquer aux tribunaux militaires les noms des douze cents démissionnaires ? N'a-t-on pas *porté atteinte à une armée qui* ne jouit déjà pas d'un très grand prestige en Italie ? Le président du conseil est venu lui-même rassurer les officiers supérieurs.

Mais certains ministres de M. Cossiga ne cachent pas leurs préoccupations. Qu'adviendrait-il si les policiers, qui réclament eux aussi leur démilitarisation (1), se croisaient les bras et frappaient à la porte du Quirinal ? — R. S.

(1) La police ordinaire a été « militarisée » au lendemain de la guerre (ce dont portent témoignage les étoiles au col de la tunique) pour distinguer ses mérites dans la lutte contre l'occupant allemand, tout comme la police parisienne a reçu la *fourragère de la légion* d'honneur.

AMÉRIQUES

El Salvador

LE NOUVEAU GOUVERNEMENT COMPREND SIX MINISTRES DÉMOCRATES - CHRÉTIENS

San-Salvador *(A.F.P.).* — La junte révolutionnaire du Salvador a fait connaître, le lundi 22 octobre, la composition du nouveau gouvernement salvadorien. Six ministres sont d'affiliation démocrate-chrétienne, et l'un d'entre eux, celui du travail, M. Gabriel Gallegos, est considéré *comme appartenant à la gauche* de l'éventail politique salvadorien. Le nouveau responsable de l'agriculture n'a pas encore été désigné. Ce cabinet, dans lequel avaient été nommés précédemment M. Hector Dada, aux affaires étrangères, et le colonel Guillermo Garcia, à la défense, ne comprend donc qu'un militaire.

D'autre part, cinq manifestants du Front d'action populaire unifié (FAPU, groupe révolutionnaire) ont été tués le 22 octobre par l'armée salvadorienne, alors qu'ils participaient à une marche contre le nouveau régime militaire, dans les faubourgs de San-Salvador.

Une vingtaine de membres du Bloc populaire révolutionnaire *(B.P.R.)* occupaient toujours, lundi, la cathédrale de San-Salvador, dont ils s'étaient emparés la veille.

ESPAGNE — LE RÉFÉRENDUM DU 25 OCTOBRE AU PAYS BASQUE

Bien que se disant sûrs de l'emporter, les partisans du « oui » sont inquiets de l'avenir

Les Basques se prononceront le 25 octobre sur l'avenir de leur quatre provinces, Guipuzcoa, Biscaye, Alava et Navarre. Ils approuveront, selon toute vraisemblance, le « statut d'autonomie » négocié entre Madrid et le président du Conseil général basque, M. Garaicoetchea. Mais que fera l'ETA à partir du 26 octobre ?

De notre envoyé spécial

Bilbao. — « *Bai.* » On prononce *baille*, et le mot est presque brutal. Il veut dire « oui » en basque. Il s'étale sur les murs d'Euskadi, de Bilbao à Saint-Sébastien.

« *Oui* » pour « *reconstruire* » Euskadi, pour décider de son propre sort, « *pour mettre fin à un problème vieux de plusieurs siècles* ». Les appels à voter « *oui* » sont majoritaires, et modulés sur tous les tons. Ceux qui y sont hostiles, les séparatistes, les jusqu'au-boutistes de la guérilla, spéculent sur la méfiance, l'indifférence. Ils préconisent l'abstention pour additionner les voix des « pêcheurs à la ligne » et celles des opposants. Ils présentent le « statut » proposé comme une renonciation au but réel : l'indépendance, et jouent des ressorts profonds de l'âme basque en écrivant sur des banderoles : « *Euskadi ne se rend pas !* »

Euskadi marche, en tout cas, d'un pas plus vif que la Catalogne vers la journée du 25 octobre. Les Basques ne restent pas de glace. La floraison des affiches donne à leurs villes un air de fête.

Il y a quelques semaines, le pire semblait sûr. Or le pire ne s'est pas produit. L'ETA militaire n'a pas poursuivi l'« *offensive antiréférendum* » amorcée avec l'assassinat de trois chefs militaires. Ceux qui connaissent bien les stratagèmes de la guérilla expliquent cette accalmie — relative, car le terrorisme ordinaire continue — en disant que l'ETA s'est rendu compte que les actions spectaculaires risquaient de provoquer « *une inquiétude favorable aux tenants de l'ordre, c'est-à-dire aux partisans du statut d'autonomie* ».

L'ETA tient, apparemment, pour acquis le résultat du référendum et se prépare pour ce qui viendra après. « *C'est un épisode*, dit M. Miguel Castells, parlementaire de la coalition séparatiste Herri Batasuna (Unité populaire). *Nous savons que notre lutte durera de nombreuses années.* »

Un épisode ? Mais pourquoi tant d'acharnement à préconiser l'abstention ? Car les cadres de Herri Batasuna présentent le statut comme une « trahison », un pacte signé par la bourgeoisie locale, qu'incarnerait le parti nationaliste basque (P.N.V.), avec le gouvernement centraliste de Madrid, afin de réprimer les aspirations d'Euskadi.

Voilà ce que prêche, tous les soirs, M. Edorta Jimenez, vingt-cinq ans, l'un des dirigeants de Herri Batasuna. Aujourd'hui son auditoire est composé de quelques dizaines de personnes — en majorité des femmes — rassemblées dans un gymnase de Santurce. Il « éclaire » ceux qui l'écoutent sur les « pièges » du projet. Son parti a tout prévu : si la participation au référendum est faible, « *alors nous pourrons dire qu'il est contesté* » ; et si celui-ci passe haut la main, alors le vote aura été « truqué ».

C'est entre les corons et les hauts fourneaux, malgré la présence massive d'ouvriers nés ailleurs, que Herri Batasuna a glané aux dernières élections quelques-uns de ses meilleurs résultats. Les slogans révolutionnaires qu'elle écrit sur ses drapeaux noirs lui ont valu, autant que son hypernationalisme, le vote des plus pauvres. Aujourd'hui encore, c'est au nom du socialisme, pas seulement de l'indépendance, qu'elle condamne le statut d'autonomie.

A Orio, le meeting est unitaire. Orio est un vieux village de pêcheurs de la province de Guipuzcoa. Cinq hommes se plantent tour à tour devant le micro pour dire que le peuple basque, jusqu'à présent, a surtout essuyé des défaites et que le statut d'autonomie est une victoire. Certes, ce n'est pas le statut « espéré ». Mais il est « *meilleur que celui de 1936* ». Et il est le fruit d'un rapport de forces, le résultat d'un compromis. Le parti nationaliste basque, majoritaire dans la région, le P.S.O.E., Euskadiko Eskerra — Gauche basque, coalition indépendantiste, proche de l'ETA politico-militaire, — d'autres partis de moindre envergure, tous sont venus à Orio pour convaincre un public qui votera « *oui* » sans doute, mais sans passion.

Les partisans du « *oui* » affirment que l'électorat, au départ assez tiède, penche peu à peu en leur faveur. Pour battre l'ETA et disposer de l'autorité nécessaire au moment de concrétiser l'autonomie, il leur faut une majorité supérieure à la moitié des inscrits. Ils devraient l'obtenir. Le « *non* » ou le vote blanc ne sont préconisés que par l'extrême droite et une fraction de l'extrême gauche.

Les électeurs du mouvement séparatiste Herri Batasuna sont divisés : certains voteront l'autonomie. « *Herri Batasuna crie à la trahison par cohérence avec ses positions antérieures*, nous dit un journaliste proche de la coalition, *mais nombre de ses militants voleraient au secours du statut d'autonomie s'il était menacé. Ils se disent contre le statut, mais ils ont tout de même l'intention de s'en servir.* » Tout le monde s'attend en effet à voir Herri Batasuna présenter des candidats au Parlement « foral » qui sera élu au début de 1980 et formera le nouveau gouvernement basque. Certains séparatistes annoncent déjà que leur lutte se poursuivra au-dedans et au-dehors du « *nouveau cadre institutionnel* », ce qui signifie qu'ils accepteront le jeu autonomiste, tandis que l'ETA continuera la lutte armée. Battus au référendum, ils se donnent un an pour recueillir les fruits de leur opposition : « *Le temps pour les Basques de constater que l'autonomie ne leur a rien apporté. Madrid aura alors abattu sa dernière carte.* »

Le temps jouera en effet en faveur des indépendantistes et desservira ceux qui siégeront au futur Conseil général basque. Le P.N.V. prévoit un minimum de deux à trois ans pour que l'autonomie prenne corps. A l'Union du centre démocratique, parti au pouvoir à Madrid, on parle de six à sept ans. C'est beaucoup trop si aucune initiative n'est prise entre-temps pour pacifier la région.

Une des initiatives possibles serait la négociation avec l'ETA. Certains dirigeants du P.N.V. y pensent ; d'autres l'estiment impossible. Les guérilleros, disent-ils, ont démontré qu'ils entendaient poursuivre jusqu'au bout leur chimère : la construction d'un Etat socialiste et indépendant. Des observateurs font des calculs subtils et pensent que le Conseil général basque devra être assez fort pour pouvoir négocier avec la guérilla, mais pas trop pour que celle-ci ne soit pas tentée de se radicaliser. Comme en Catalogne, tout le monde se dit préoccupé non par le 25 octobre, mais par ce qui se passera à partir du 26. — Ch. V.

« Nous interpréterons de façon extensive le statut d'autonomie »

nous déclare le président du Conseil général de la région

M. Carlos Garaicoetchea est président du parti nationaliste basque (P.N.V.) et, depuis juin, du Conseil régional de la région. Il a négocié avec M. Suarez le statut d'autonomie. Il a toutes les chances de présider le futur gouvernement autonome. Avocat à Pampelune, âgé d'une quarantaine d'années, conciliateur né, acharné à débarrasser ses compatriotes de leur « *légende noire* », il est, après MM. Suarez et Felipe Gonzalez, l'une des révélations de l'Espagne post-franquiste.

« *Je ne fais pas un éloge sans nuances du statut d'autonomie*, dit M. Garaicoetchea. *Mais je constate que, contrairement à celui de 1936, celui-ci reconnaît l'existence de la nation basque et établit une procédure permettant aux quatre territoires traditionnels de constituer une communauté autonome.*

» *Jusqu'à ce qu'elles en soient spoliées, au siècle dernier, les provinces basques disposaient d'un ensemble de pouvoirs politiques, législatifs et judiciaires. Elles avaient passé un pacte d'union avec la Couronne. Elles formaient une confédération et avaient à leur tête un vice-roi. Nous devrions conclure un nouveau pacte pour procéder à une nouvelle répartition des pouvoirs entre nous et Madrid.*

— Mais n'est-ce pas l'objectif du statut ?

— *Avec le statut d'autonomie, c'est Madrid qui se dessaisit d'une partie de ses pouvoirs. Le système traditionnel implique un cheminement inverse : le peuple basque exerce sa souveraineté et en cède volontairement une partie à Madrid. La confédération est une union de peuples libres. Nous souhaitons revenir à cette formule en la modernisant. Nous avons en effet de la Constitution une conception dynamique et non statique. Nous pensons qu'avec notre action politique, nous pourrons obtenir une amélioration de notre part d'auto-gouvernement.*

— Et dans l'immédiat, qu'obtiendrez-vous ?

— *Pour ne citer que les principales acquisitions, nous obtenons un fiscalité autonome, domaine dans lequel nous étions spoliés jusqu'à présent. Nous pourrons contrôler notre enseignement, créer nos propres moyens de communication, ce qui nous permettra de récupérer notre identité culturelle qui était en train de se perdre. Nous pourrons administrer notre sécurité sociale, utiliser ses ressources afin d'améliorer la santé publique. Nous aurons une police autonome. Celle de l'Etat interviendra dans les situations d'urgence.*

— Pouvez-vous dire combien de policiers basques vous aurez, par exemple, l'an prochain ?

— *C'est impossible ! Nous avons beaucoup d'ingénieurs ici, mais pas d'ingénieurs de l'ordre public ! Des commissions mixtes doivent se mettre en place, qui décideront.*

— Etes-vous sûr que Madrid jouera le jeu dans ce domaine ?

— *Nous savons que Madrid voudra interpréter le statut d'autonomie d'une façon restrictive, mais nous, nous en ferons une interprétation extensive.*

— Les adversaires du statut affirment que celui-ci exclut la Navarre...

— *C'est faux. Le statut actuel est beaucoup plus satisfaisant, à cet égard, que celui de 1936 qui exigeait l'accord des deux tiers des Navarrais pour l'intégration de leur province à la communauté d'Euskadi. Le mécanisme menant à une telle intégration pourrait être enclenché dès maintenant. Mais à mon avis ce serait un suicide : il conduirait à diviser la population en deux. Il faut tenter d'abord une formule de conciliation, ne pas demander aux Navarrais de renoncer à leur identité pour être Basques. On pourrait songer à une solution de type fédératif qui respecterait le cadre institutionnel et l'originalité de la province.*

— Le futur gouvernement basque voudra-t-il négocier avec l'ETA ?

— *Il faut tenter de faire la paix dans ce pays. Je souhaite la réconciliation, à condition que les deux parties y soient disposées. Nous aurions pu faire ce qu'on appelle en français un « ménage à trois », avec le conseil général basque et l'ETA. J'en suis toujours partisan.* »

Propos recueillis par
CHARLES VANHECKE.

DIPLOMATIE

L'OTAN et le plan Brejnev

(Suite de la première page.)

Or, la campagne qu'ils ont menée contre cette arme a été largement couronnée de succès, et ils peuvent espérer qu'il en ira de même cette fois. Sans doute M. Brejnev n'a-t-il pas l'intention de renoncer à SALT pour autant, mais les militaires de son entourage pourraient avoir un autre avis. Tout cela confirme pour les officiels de la Maison Blanche que le temps travaille plutôt contre le traité, et qu'un vote du sénat en novembre, avant les grandes batailles électorales, est de plus en plus nécessaire.

Le débat sur les T.N.F. est l'occasion de clarifications et de précisions parfois inédites sur la situation militaire en Europe. Il ressort de chiffres communiqués par le Pentagone que les Soviétiques ont toujours eu une grande supériorité dans le domaine des forces nucléaires « de théâtre » à longue portée : six cents fusées S.S.-4 — de 1 200 kilomètres de portée — et S.S.-5 (4 100 kilomètres) avaient été mises en place dans les régions occidentales de l'U.R.S.S. du temps de Khroutchtchev. Elles s'ajoutaient aux bombardiers dits Badger et Blinder (Tupolev 16 et 22), pour un total de 1 200 vecteurs aujourd'hui (1 300 en 1962). Le facteur nouveau est le remplacement de ces engins par le missile *mobile* SS 20 à *trois* têtes (une centaine est opérationnelle) et le bombardier Backfire. Aujourd'hui au nombre de 90, ces vecteurs nouveaux vont porter le nombre de charges nucléaires « *Eurostratégiques* » dans l'arsenal soviétique à 3 200 en 1985, contre 1 800 en 1977.

Le monopole américain

Ce type de force n'est pas non plus une nouveauté pour l'Occident. Depuis les bombardiers B 47 stationnés en Espagne et en Grande-Bretagne après la guerre mondiale jusqu'aux fusées Thor et Jupiter basées en Turquie et en Italie, les Etats-Unis ont toujours *maintenu* en Europe des moyens d'attaque contre le territoire soviétique. Les principaux sont aujourd'hui *156* bombardiers supersoniques F 111, devenus opérationnels en 1969, pouvant transporter chacun deux bombes atomiques à une distance de 1 800 kilomètres. On y ajoute les 48 bombardiers britanniques Vulcan, mais, mis à part les engins des forces nationales française et britannique, les seuls missiles « atlantiques » pouvant tenir le mêm rôle *sont* ceux de trois sous-marins Poséidon de la force stratégique américaine affectés par *Washington au commandement* OTAN. Or, ces quelque 45 engins et leurs 400 têtes nucléaires *sont décomptés à l'intérieur* des limites fixées par les accords SALT. A l'heure de la parité nucléaire entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis, cette inégalité ne paraît plus acceptable ici.

Le programme de modernisation entrepris n'est pas arrêté dans ses détails. Le chiffre de 572 engins, répartis entre 100 fusées Pershing 2 et 472 missiles de croisière, n'est considéré que comme une hypothèse de travail, sujette à variation selon les besoins et le résultat des négociations entre alliés. Ces nouveaux vecteurs *seront* en *fait plus* modernes que leurs rivaux soviétiques : le missile de croisière, qui sera une version modifiée du Tomahawk, développé pour les forces américaines, sera deux à trois fois plus précis que le S.S.-20 le nouveau Pershing, dix à onze fois plus. Leur mise en place devrait s'échelonner entre 1982 — aussitôt après l'expiration du protocole des accords SALT 2 — et 1985.

Le contrôle exercé sur ces armes ressemblera de très près à celui des arme nucléaires tactiques américaines déjà entreposées en Europe. Ces systèmes tactiques, qu'il ne faut pas confondre avec les armes à longue portée qui font l'objet du présent débat (les seules probablement auxquelles s'intéressera SALT 3), sont des armes à courte portée tirées par l'artillerie, les chasseurs - bombardiers ou la fusée Lance. Leur nombre n'a pas beaucoup varié depuis que M. McNamara, en décembre 1966, l'avait estimé à *sept* mille. Elles sont réparties entre une centaine de dépôts dans divers pays européen, servant pour les deux tiers des armes détenues par les pays alliés, pour un tiers les forces américaines. Toutefois, *contrairement* à une opinion répandue, elles n'ont jamais été régies par *un système authentique de « double clef »* donnant au pays hôte un droit de veto sur leur emploi. *Il faut bien deux officiers pour* armer les charges, mais ces officiers sont américains.

Les « directives d'Athènes » adoptées par l'alliance en 1962 et modifiés en 1968 et en 1969 prévoient diverses formes de consultations entre alliés, selon l'urgence et le type de guerre, mais elles précisent que le président américain n'est tenu de consulter que « *si le temps et les circonstances le permettent* ». Une récente étude de la commission des affaires étrangères du Sénat réaffirme ce dernier point et ajoute : « *Là où les puissances nucléaires ont la responsabilité finale de l'utilisation des armes.* » Ce n'est d'ailleurs qu'en 1967, plus de dix ans après la conclusion des premiers accords de coopération dans ce domaine, que les Etats-Unis se sont engagés à communiquer chaque année au pays hôte une liste relativement *détaillée (quantités, type, puissance des charges et localisation)* des armes qu'il héberge sur son *territoire.*

L'information entre alliés sera sans doute plus poussée aujourd'hui à propos des engins *modernisés* de la prochaine génération, mais, le risque nucléaire ayant grandi, il serait encore *plus* illusoire que par le passé d'attendre que le président des Etats-Unis accepte de partager la décision de leur emploi avec qui que ce soit.

MICHEL TATU.

Dans un message à M. Giscard d'Estaing

M. BREJNEV INSISTE SUR L'IMPORTANCE DE SES RÉCENTES PROPOSITIONS

« *Nous avons parlé d'un message que le camarade Brejnev a adressé au président Giscard d'Estaing et qui exprime le vœu que la France et l'U.R.S.S. continuent d'agir ensemble pour consolider la détente et la paix* », a déclaré lundi 22 octobre M. Tchervonenko, ambassadeur d'U.R.S.S., après un entretien de près d'une heure avec le chef de l'Etat.

M. Brejnev a précédemment adressé des messages aux membres européens de l'alliance atlantique pour les inciter à prendre en considération ses propositions de limitation ou d'allégement des dispositifs militaires en Europe et à refuser sur leur sol de nouvelles armes nucléaires américaines. Le message remis à M. Giscard d'Estaing n'est pas différent quant au fond — apprend-on de bonne source — mais il tient compte de la « *spécificité de la position* » de la France qui n'est pas intégrée dans l'OTAN et qui n'a pas de forces américaines sur son sol.

Interrogé sur la santé de M. Brejnev, l'ambassadeur a déclaré : « *Ce n'est pas la première fois que les mass media font de telles spéculations. Cela ne peut que susciter l'étonnement, sans parler de la façon dont la presse et la télévision présentent ce genre d'information.* »

Comme on lui demandait *si* M. Brejnev se portait bien, M. Tchervonenko a ajouté : « *Comme vous voyez, le camarade Brejnev continue à travailler, à envoyer des messages et à accomplir à un rythme normal ses responsabilités de chef d'Etat soviétique.* »

M. CARAMANLIS REMERCIE M. GISCARD D'ESTAING

M. Caramanlis, premier ministre de Grèce, a été reçu à déjeuner lundi 22 octobre par M. Giscard d'Estaing. A la *sortie* de l'Elysée, son directeur de cabinet a indiqué que la conversation avait *permis* aux deux *hommes* d'Etat « *de s'informer mutuellement de la situation internationale, à la lumière de la récente visite à Paris du premier ministre chinois et de la visite que vient d'effectuer M. Caramanlis à Moscou, à Budapest et à Prague* ». M. Giscard d'Estaing et M. Caramanlis, *a-t-il ajouté, ont* souligné la nécessité d'arrangements à long terme entre producteurs de *pétrole* et *consommateurs* européens. Enfin, M. Caramanlis a remercié M. Giscard d'Estaing de la décision du gouvernement français « *d'accélérer la ratification de l'acte d'adhésion de la Grèce à la C.E.E.* ».

M. Caramanlis qui s'était rendu à Hambourg pour rencontrer le chancelier *Schmidt*, doit également rendre visite à Mme Thatcher.

● RECTIFICATIF. — M. M.A. Eissen, greffier de la Cour européenne des droits de l'homme, nous signale des erreurs dans la dépêche A.F.P. rendant compte de l'arrêt de la Cour dans l'affaire Airey (*le Monde* du 11 octobre) : La Cour n'a pas donné deux mois à l'Irlande pour modifier sa législation ; elle a invité la Commission des droits de l'homme à lui présenter ses observations. Mme Airey n'avait pas cherché à interdire à son mari l'accès à son domicile, de sorte que le gouvernement irlandais en a tiré argument pour soutenir qu'elle n'avait pas épuisé les voies de recours de son pays. *Enfin*, ce n'est pas la Cour européenne des droits de l'homme que Mme Airey a saisie, mais la *Commission*, qui a porté l'affaire devant la Cour.

Il convient en outre de préciser *que l'autorisation des recours* individuels contre les gouvernements ne résulte pas d'un protocole, *mais de l'article* 25 de la Convention européenne des droits de l'homme, et que, en dehors des pays que nous citions, quatre autres Etats n'avaient pas souscrit de déclaration permettant l'exercice de ce recours : Chypre, la Grèce, Malte et la Turquie.

La visite du ministre bulgare des affaires étrangères

M. MLADENOV SOUHAITE LA TENUE D'UNE CONFÉRENCE EN VUE D'« ACCROITRE LA CONFIANCE » EN EUROPE

M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères, a reçu, lundi 22 octobre, à dîner, son collègue bulgare, M. Mladenov, en visite officielle à Paris.

Après avoir évoqué les relations bilatérales et insisté sur la détente, « *maître-mot de notre dialogue* », M. François-Poncet a déclaré : « *La nécessité d'un désarmement véritable s'impose chaque jour davantage sur notre continent, où l'accumulation des moyens de destruction a atteint un niveau qui est sans rapport avec les besoins de la sécurité des Etats. Convaincue que tous les pays concernés doivent, ensemble, se saisir du problème, la France leur a proposé de réunir une conférence sur le désarmement en Europe, pour étudier les mesures propres à renforcer la confiance et à faire progresser effectivement le désarmement, dans le cadre géographique de l'Europe tout entière, et en tenant compte des besoins légitimes de leur sécurité. Les réactions que notre initiative a suscitées, de même que les autres propositions qui ont été faites à cet égard depuis lors, notamment à Budapest par les pays membres du pacte de Varsovie, attestent, nous semble-t-il, du réalisme de notre démarche et des espérances qu'elle suscite.* »

Dans sa réponse, M. Petar Mladenov a évoqué, comme son homologue *français*, le *centenaire de* l'établissement des relations diplomatiques entre la France et la Bulgarie et *insisté*, *lui aussi*, *sur* le désarmement.

« *La raison impose le désarmement, la limitation et la réduction des forces armées et des armements, la convocation, à un niveau politique, d'une conférence des Etats européens, des Etats-Unis d'Amérique et du Canada pour l'examen et l'adoption de mesures visant à accroître la confiance mutuelle, à affaiblir la confrontation militaire. Nous tenons pour particulièrement importantes les propositions lancées par Leonid Brejnev dans le discours qu'il a prononcé à Berlin, le 6 du mois dernier.* »

Les deux ministres se sont félicités de la visite en France, l'an prochain et pour la première fois en qualité de chef d'Etat, de M. Jivkov.

● *M. Pierre Bernard-Reymond*, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, est parti lundi matin 22 octobre pour l'Espagne pour une visite de travail. Il doit rencontrer M. Calvo Sotello, chargé des relations avec la Communauté européenne.

Lors de son séjour en Allemagne fédérale

M. Hua Guofeng approuve les « aspirations légitimes » du peuple allemand à la réunification

Le premier ministre chinois, M. Hua Guofeng, qui effectue depuis dimanche 21 octobre une visite officielle en Allemagne fédérale, a approuvé lundi les « *aspirations légitimes* » du peuple allemand à la réunification. Parlant au cours d'un banquet offert en son honneur par le chancelier Schmidt, M. Hua Guofeng a déclaré : « *Il est anormal que l'Allemagne ait été artificiellement divisée en deux. Le peuple chinois comprend bien ce que ressent le peuple allemand quand il souhaite la réunification de sa nation.* »

M. Hua Guofeng, qui n'a attaqué nommément aucun pays, s'en est à nouveau pris à l'« hégémonisme ». « *Nous n'entendons pas peindre la réalité en noir,* a-t-il ajouté ; *nous tentons seulement de décrire la réalité crue à laquelle nous sommes confrontés.* » Il s'est enfin félicité « *que des pays d'Europe occidentale progressent vers l'union et que les communautés européennes jouent dans le monde un rôle de plus en plus important* ».

La R.D.A. a immédiatement et vivement répondu aux propos du chef du gouvernement chinois qui, selon l'agence A.D.N., « *soutient les desseins revanchards de l'impérialisme allemand contre la R.D.A. Le représentant d'un pays qui affirme poursuivre la voie socialiste se déclare lui-même l'allié de ceux qui sont hostiles à la partie socialiste de l'Allemagne, la R.D.A. Cette attitude se passe de commentaires* ».

Pour leur part, les dirigeants de Bonn refusent de se laisser entraîner dans le conflit sino-soviétique. Le ministre fédéral des affaires étrangères, M. Genscher, *a déclaré* au cours d'une interview que Bonn ne s'aventurerait pas « *dans une situation qui l'amènerait à faire un choix entre la Chine et l'U.R.S.S.* » et que *le développement des relations avec* Pékin « *ne sera en aucune façon gêné par la politique de détente à long terme* ». Le chancelier Schmidt a affirmé que la coopération sino-allemande n'était dirigée contre « *aucun tiers* » ; la R.F.A., a-t-il ajouté, maintient sa politique de détente « *qui a apporté des résultats positifs* ». M. Schmidt s'est par ailleurs prononcé en faveur d'un règlement de la crise du Cambodge sur la base de l'autodétermination. — *(Reuter, A.F.P.)*

Le Conseil supérieur des Français de l'étranger met l'accent sur l'aide à la scolarisation

Le Conseil supérieur des Français de l'étranger a clos, samedi 20 octobre sa trente-troisième session, en renouvelant le mandat de M. Paul d'Ornano, sénateur des Français de l'étranger, comme premier vice-président (le ministre des affaires étrangères est président de droit du C.S.F.E.) et en adoptant une vingtaine de vœux, pour la plupart de caractère social.

En tête de leurs revendications, les Français de l'étranger ont inscrit une aide spécifique pour les expatriés du secteur privé victimes des événements du Tchad. Ce vœu a peu de chance d'être exaucé tel quel, le gouvernement ne voulant pas assumer une responsabilité qui est celle d'un Etat étranger. Il interviendra, en revanche, auprès du gouvernement tchadien pour qu'il dédommage les Français lésés.

Les autres vœux prioritaires concernent la scolarisation. Les Français de l'étranger souhaitent un accroissement des crédits allégeant les charges, très élevées dans certains pays (aux Etats-Unis, par exemple), supportées par les parents des élèves de quelque quatre cents établissements enseignant les programmes français. Ils souhaitent aussi l'accroissement du nombre des enseignants détachés par l'éducation nationale. M. d'Ornano souhaite une loi-programme pour l'enseignement français à l'étranger. *M. Giscard d'Estaing envisage* pour sa part la création d'une commission de concertation permettant d'élaborer un programme pluriannuel. La création au Quai d'Orsay d'une direction des Français à l'étranger permettra de mieux évaluer les besoins scolaires.

Les vœux concernant la protection sociale renouvellent surtout ceux des années précédentes, notamment sur l'extension aux non-salariés du bénéfice de la législation actuelle. De nouveaux textes sont en préparation. Il apparaît cependant que beaucoup de Français de l'étranger ignorent leurs droits. Si quelque vingt-huit mille d'entre eux ont souscrit aux assurances sanitaires, huit cents seulement ont souscrit à l'assurance-chômage.

Au cours de la session, des reproches ont été faits au C.N.P.F., concernant la réinsertion après le retour en France.

Le C.S.F.E. n'a pas renouvelé son vœu de l'an dernier de faire élire ses membres au suffrage universel. Il souhaite cependant que, dès que la situation locale le permet, ceux de ses membres qui sont désignés par le ministre soient élus par les associations

AFRIQUE

La conférence sur le Zimbabwe-Rhodésie

Les deux délégations africaines s'opposent au projet britannique sur l'organisation de la période transitoire

De notre correspondant

Londres. — Le « *second acte* » de la conférence constitutionnelle sur le Zimbabwe - Rhodésie concernant l'organisation de la période transitoire, a mal commencé. Les deux délégations africaines s'opposent en effet vivement aux propositions britanniques contenues dans un document officiel présenté lundi 22 octobre par lord Carrington.

Le plan britannique prévoit un « *retour à la légalité* », c'est-à-dire pratiquement l'installation à Salisbury d'un gouverneur britannique exerçant les pouvoirs exécutif et législatif pendant la période transitoire. Il serait chargé d'organiser et de superviser des élections libres et impartiales. Un commissaire « *électoral* » aurait la responsabilité pratique de la supervision, assisté d'un conseil électoral au sein duquel tous les partis seront représentés. Comme on l'avait prévu à Lusaka, des observateurs du Commonwealth seront présents pendant la campagne électorale.

Jusqu'à nouvel ordre, lord Carrington se heurte à un double veto. Ainsi, l'évêque Muzorewa a déjà fait savoir qu'il n'accepterait *pas d'abandonner le pouvoir* à un gouverneur britannique avant les élections. De son côté, *le Front patriotique* s'est déclaré contre la formule britannique d'une courte période de transition de deux mois. En fait, le document ne précise pas spécifiquement la durée de cette période., mais lord Carrington avait justifié, vendredi, le délai *de deux* mois en soulignant qu'il était peu réaliste d'espérer qu'un cessez-le-feu puisse se prolonger *au-delà de huit semaines.*

Le ministre britannique avait indiqué, d'autre part, que les autorités n'auraient pas le temps d'établir les registres électoraux et suggérait que le vote ait lieu au scrutin de liste. Mais le Front patriotique a rejeté la suggestion en insistant sur la nécessité d'un nouveau découpage et une révision des listes électorales. Pour les dirigeants du Front, seules les Nations unies pourraient assurer un rôle d'arbitre impartial.

L'opposition du Front patriotique se concentre surtout sur la partie du plan concernant les pouvoirs du gouverneur britannique qui aura la responsabilité du maintien de l'ordre. Le document est rédigé en termes assez vagues, mais il est clair que le gouvernement de Londres voudrait, pendant la période transitoire, *ne toucher* ni à l'administration *civile*, ni au système judiciaire, ni aux services de *police existants, et surtout* laisser en place le général Peter Walls, l'actuel commandant en chef des *forces de sécurité de Salisbury.*

En ce qui concerne l'organisation de l'éventuel cessez-le-feu, le *projet britannique* est *encore* plus vague, indiquant seulement qu'un accord devrait intervenir entre les deux camps sur le dégagement de leurs forces respectives. Bref, le problème reste entier, mais la formule semble exclure le recours à une force militaire extérieures, comme les Nations unies par exemple, pour organiser et superviser le cessez-le-feu.

Lundi, la séance plénière a été ajournée rapidement afin de per*mettre aux délégations africaines* d'étudier plus attentivement le projet britannique et de préparer *leur réponse officielle.*

HENRI PIERRE.

LE CONFLIT AU SAHARA OCCIDENTAL

Une unité militaire française va être installée à Nouadhibou

(Suite de la première page.)

Or les militaires au pouvoir à Nouakchott estiment que leurs alliés de la veille ne leur ont pas pardonné leur volte-face et n'attendent que l'occasion de prendre leur revanche, prétextant par exemple d'une action d'éclat des Sahraouis.

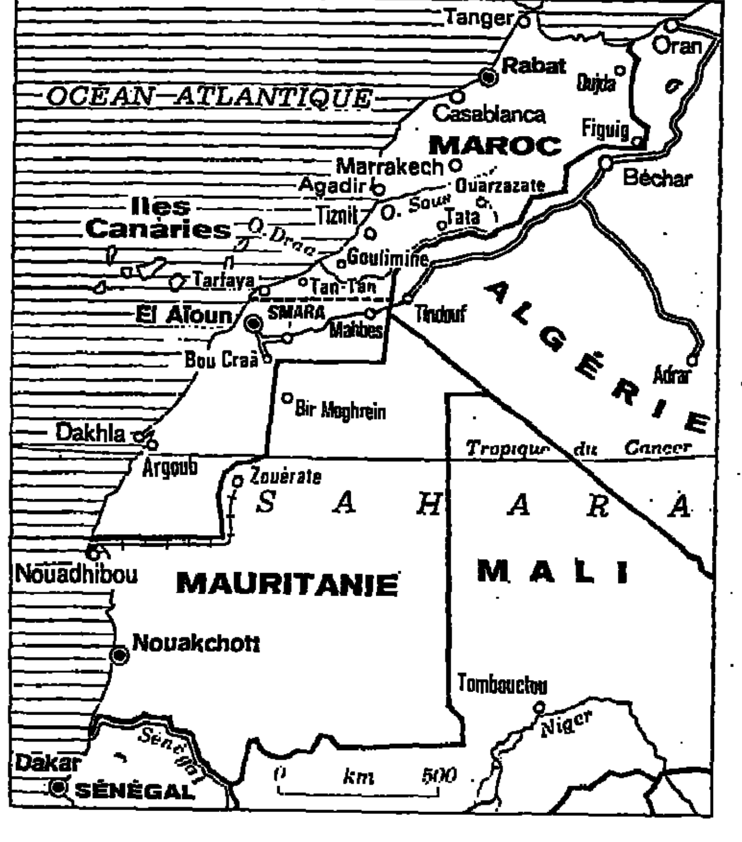
C'est pour les rassurer que la France avait réaffirmé au premier ministre mauritanien, en visite à Paris les 18 et 19 octobre, sa ferme détermination de continuer à défendre l'intégrité de la Mauritanie.

Il semble toutefois que, en agissant comme elle le fait, la France contribue surtout à renforcer un *statu quo* qui, dans ce secteur et pour le moment, paraît plus favorable aux Marocains qu'à leurs adversaires. Certains se demandent même si la présence de militaires mauritaniens à La Guerra et marocains à Bir-Moghreim n'est pas le résultat d'un accord tacite entre Rabat et Nouakchott.

En tout cas, Paris peut faire valoir que la capitale économique de la Mauritanie, le port de Nouadhibou, *où vivent* mille cinq cents Français et par lequel est évacué le minerai de fer de Zouérate, commande une région qui doit demeurer à l'abri du conflit saharien.

PIERRE BIARNÈS.

[Des unités élémentaires de combat, stationnées outre-mer, constituent des « unités tournantes » de l'armée de terre française fournies par les régiments de la 11e division parachutiste, de la 9e division d'infanterie de marine et de la légion étrangère. *Elles* sont actuellement stationnées à Libreville (deux compagnies), à Mayotte, à la Réunion, à Djibouti et en Nouvelle-Calédonie. L'état-major voit dans ce dispositif relayé tous les quatre à six mois l'occasion, pour des unités spécialisées dans l'intervention, de s'entraîner dans des pays éloignés.]



Centrafrique

● M. ABEL GOUMBA, président du Front patriotique oubanguien, a « *vivement protesté* » à Cotonou (Benin), dans un communiqué diffusé lundi 22 octobre, contre l'« *assignation à résidence surveillée* » de M. Ange Patasse, président du Mouvement pour la libération du peuple centrafricain. Cette mesure, confirmée officiellement dimanche 21 octobre, est également dénoncée par le parti socialiste français, lequel « *exige que toute liberté d'expression et d'action soit rendue* » à M. Patasse.

هكذا من الأصل

COLLOQUES

A DIVONNE

Quelle est l'efficacité du langage politique ?

Divonne. — La bonne ville de Divonne-les-Bains, dont le casino met à l'épreuve, aux portes de Genève, les nerfs que ses eaux thermales et son climat savent si bien apaiser, a, depuis le dernier week-end, ses Rencontres internationales. Leur première session s'est en effet déroulée samedi 20 et dimanche 21 octobre, à l'hôtel du Golf et au théâtre, délicieusement « art déco », tout proche, sur le thème : « Pour un nouveau langage du politique. »

Parmi les quelque soixante participants, la majorité — et, plus précisément, sa composante giscardienne — était nettement majoritaire et les parlementaires venus de Grande-Bretagne, de République fédérale d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne et du Portugal apporter les enseignements de leur propre expérience, se situaient tous dans la mouvance conservatrice. Ajoutons qu'ils parlaient pour la plupart un français parfait.

Une telle *composition* vouait l'assemblée à l'autocritique. Il faut lui rendre cette justice qu'elle ne s'en est guère privée, même si hommes politiques et représentants des médias avaient un peu tendance à se renvoyer la balle, tout le monde constatant, à la lumière d'un récent sondage (1), le croissant déphasage entre le discours politique et les aspirations populaires. Pour le premier rapporteur, M. Doufflagues, député U.D.F. du Loiret, les causes sont simples : surinformation de l'homme politique qui, de *« pédagogue »* et d'*« acteur »*, devient *« spectateur »* et *« amplificateur d'information »*, *ambivalence* » d'un langage qui vise tout à la fois à la justification et à la persuasion ; et de constater qu'il y a un monde entre le politicien qui a accès aux médias et l'autre. A son avis, la politique n'a pas encore fait sa *« mutation télévisuelle »*. Voire.

Autre rapporteur, un universitaire lyonnais, M. Payot, a estimé qu'il y avait dans l'opinion plus d'apathie

De notre envoyé spécial

que de rejet violent et s'est demandé si cette apathie n'était pas surtout apparente. Il a noté la nostalgie du discours politique à la Cicéron et à la de Gaulle et appelé de ses vœux un langage où le cœur ferait bon ménage avec la raison. M. Gérard Longuet, député U.D.F. de la Meuse, rapportant sur les partis politiques, a montré avec esprit les limites pratiques de la prédication de chacun.

En l'absence de M. Lecat, ministre de la culture et de la communication, souffrant, les conclusions du colloque ont été tirées par M. Joseph Fontanet, ancien ministre, qui a déploré, entre autres, la mauvaise communication existant entre les *experts*, *les décideurs et les médias*, et souhaité un *feed-back*, autrement dit une information « *aller et retour* », incorporant les réactions aux initiatives politiques à la formulation des décisions. Dans son allocution de clôture, M. Millon (U.D.F.), jeune député de l'Ain, a conclu, non sans raison, que la société a besoin avant tout de savoir où elle va.

Chaque fois que l'on parle d'améliorer la communication, certains intervenants, dont l'érudition et la bonne volonté ne sont au demeurant pas en cause, expriment leur pensée en des termes dont la sophistication jette un doute sur leur propre aptitude à communiquer. Le colloque de Divonne ne pouvait pas ne pas *sacrifier* à cette règle. Mais, enfin, il s'en est tenu au minimum inévitable. A défaut de dégager des solutions, il a mis en évidence la conscience, chez certains jeunes giscardiens, de l'existence d'un décalage entre le discours de la classe politique, et spécialement des partis, et l'attente d'une opinion de plus en plus blasée. Mais peut-être a-t-on posé le problème un peu à l'envers en s'interrogeant tellement sur le contenant, sur la forme du langage en question, et si peu sur son contenu. On ne nous enlèvera pas de l'idée que, si les dirigeants des grandes formations françaises avaient une vue claire de l'avenir et des moyens d'y faire face, ils n'auraient pas de peine à trouver un langage qui toucherait, dans les deux sens du terme, le peuple souverain.

ANDRÉ FONTAINE.

(1) Dans ce sondage, effectué pour *le Figaro* par Public S.A., il apparaît que 54 % des Français estiment que les hommes politiques s'expriment dans un langage non compréhensible. Ce chiffre atteint 61 % pour les ouvriers et personnels de service, 59 % pour les agriculteurs, 60 % pour les jeunes de dix-huit à vingt-quatre ans, 56 % pour les hommes en général contre 51 % pour les femmes. 62 % tiennent le langage des hommes politiques pour « *dépassé* », et 79 % estiment que le discours de ces mêmes hommes politiques ne tient pas suffisamment compte de leurs propres préoccupations. Le sondage a été effectué entre le 3 et le 6 octobre.

A BORDEAUX

De Gaulle, l'Afrique et les esquives de M. Foccart

Bordeaux. — Le colloque sur la politique africaine du général de Gaulle, qui s'est tenu à Bordeaux les 19 et 20 octobre, n'aura été l'occasion d'aucune révélation politique importante. Organisées par l'Institut Charles-de-Gaulle et le Centre d'études d'Afrique noire de Talence, ces assises, qui étaient placées sous la présidence d'honneur de M. Jacques Chaban-Delmas, se sont déroulées à la faculté de droit, et les diverses interventions ont surtout *été* l'occasion de conter une série d'anecdotes de caractère personnel, qui mettaient d'ailleurs moins en valeur l'ancien président de la Communauté que ceux qui rapportaient ses propos.

« Accords de coopération »

Aux côtés de M. Jacques Foccart, ancien secrétaire général pour la Communauté et les affaires africaines et malgaches, on notait pourtant la présence de MM. Jean Foyer, ancien ministre ; Raymond Janot, conseiller d'Etat ; Pierre Lefranc, ancien chef de cabinet à la présidence de la République ; Alain Plantey, conseiller d'Etat ; Gabriel Lisette, ancien député du Tchad ; Etienne Burin des Rosiers, conseiller d'Etat, ainsi que d'autres personnalités qui, à des titres divers, furent soit des acteurs, soit des témoins très directs de l'action du général de Gaulle en Afrique.

A maintes reprises interpellé,

De notre envoyé spécial

M. Foccart répondit par une longue série d'esquives. C'est ainsi qu'à propos des interventions militaires décidées par le général de Gaulle au Gabon et au Tchad, l'ancien secrétaire général pour la Communauté se retrancha derrière la « *stricte application des accords de coopération en matière de défense* ». En ce qui concerne le Biafra, il objecta catégoriquement : « *Cette question n'était pas de mon ressort* », assurant par ailleurs que l'attitude du général de Gaulle avait tenu seulement à « *des considérations strictement humanitaires, à l'exclusion de toute préoccupation d'ordre économique ou politique* ».

De ces deux journées de travaux, entre les hommages marqués par une admiration sans nuances, on retiendra surtout de nombreux rapports d'universitaires de grande qualité, notamment ceux de MM. Albert Mabileau (Bordeaux), « *l'Afrique noire dans la pensée politique du général de Gaulle* », insistant sur l'absence de « *doctrine africaine* », et Marcel Merle (Paris-I), discernant deux politiques successives, l'une de repli sur la seule Communauté, l'autre mondialiste. Ce rapport fut l'un de ceux qui suscitèrent les débats les plus animés, les membres de l'Institut Charles-de-Gaulle estimant pour leur part que la politique africaine du général était frappée au sceau de la continuité la plus absolue.

La Côte-d'Ivoire, qui avait envoyé à Bordeaux un ministre d'Etat, M. Mathieu Ekra, et le Sénégal furent les deux seuls Etats africains représentés à ce colloque, alors que de nombreux responsables politiques d'Afrique noire, dont certains n'exercent plus aujourd'hui de responsabilités gouvernementales, auraient sans aucun doute pu substantiellement enrichir les débats.

Un réseau dense de relations personnelles

L'exposé fait samedi après-midi par M. Jacques Foccart peu avant la clôture des travaux montra surtout comment l'ancien secrétaire général de la Communauté, « *disponible vingt-quatre heures sur vingt-quatre* », selon ses propres termes, parvint à tisser un réseau exceptionnellement dense de relations personnelles à travers toute l'Afrique noire anciennement française. A l'époque où il se trouvait à l'Elysée, le nombre annuel de passages de ministres africains à Paris était « *de l'ordre de deux mille cinq cents* » — soit plus de huit par jour. Enfin, M. Jean Mauriac, journaliste à l'Agence France Presse, étonna l'auditoire en rapportant un propos du général de Gaulle en 1958 : « *La Communauté, pensez-vous, c'est de la foutaise. Ces gens-là à peine entrés n'auront que l'idée d'en sortir. Mais que voulez-vous, il fallait la faire.* »

PHILIPPE DECRAENE.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE - D.O.M. - T.O.M.
155 F 290 F 385 F 500 F

TOUS PAYS ÉTRANGERS
PAR VOIE NORMALE
250 F 490 F 700 F 920 F

ÉTRANGER
(par messageries)

I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG
PAYS-BAS
183 F 325 F 465 F 610 F

II. — SUISSE - TUNISIE
230 F 420 F 612 F 800 F

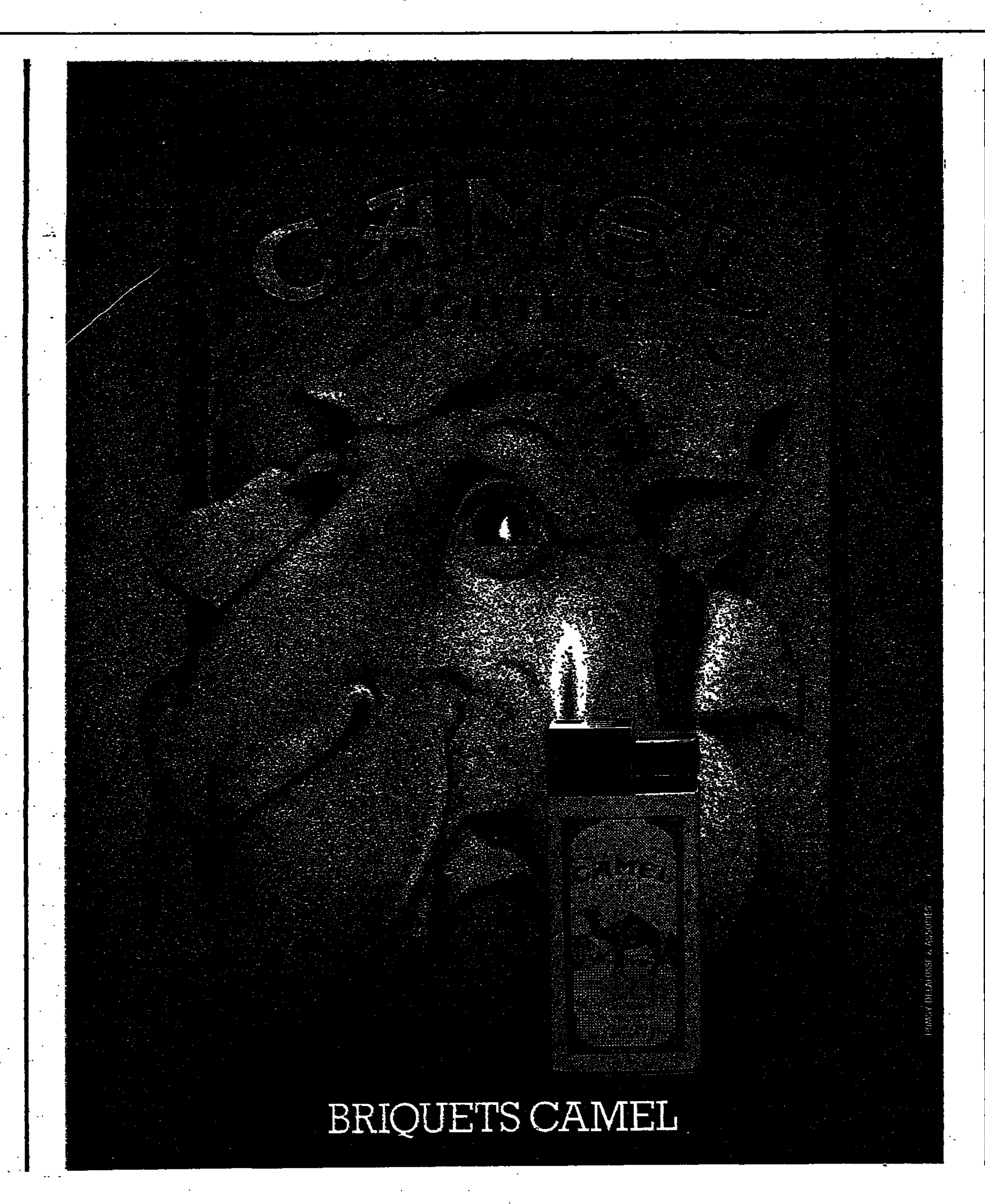
Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



LE DÉBAT BUDGÉTAIRE

L'abstention des députés du R.P.R. provoque le rejet de l'article établissant l'équilibre entre les recettes et les dépenses

Quelles que soient les dénégations et les mises au point faites par les présidents des groupes R.P.R. et U.D.F., MM. Labbé et Chinaud, l'impression demeure que, si la discussion de la première partie de la loi de finances pour 1980 est apparue comme une épreuve de force entre le gouvernement et une partie de sa majorité parlementaire, ce n'est pas uniquement à cause de mass media qui auraient malignement transformé une « négociation » en « guérilla ».

Pourtant, il n'en est pas moins significatif que le président du groupe gaulliste et celui de l'U.D.F. aient tenu à justifier, au cours d'une conférence de presse, la « confusion d'événements » qui n'était, selon M. Labbé, qu'« apparente ». Des explications étaient en effet nécessaires pour tenter de clarifier des positions que M. Fabius (P.S.) taxa de « byzantisme ». Quelle interprétation faut-il donner de l'attitude d'une majorité qui entendait exiger du gouvernement qu'il soumette au vote du Parlement le budget social de la nation et qui, se voyant opposer l'irrecevabilité à son amendement, se contente d'une disposition prévoyant, ainsi que l'expliqua M. Labbé, que les parlementaires « auront l'occasion de confronter leurs vues dans un large débat », « dans le cadre des dispositions constitutionnelles, organiques et législatives en vigueur » ?

Comment faut-il comprendre l'attitude du groupe U.D.F., qui, cosignataire avec le R.P.R. de l'amendement portant sur les économies de 2 milliards du « train de vie de l'Etat », estime, par la bouche de son président, qu'il y a économies et économies ? Partisan d'« économies véritables », hostiles aux « fausses économies », M. Chinaud expliqua, avec un redoutable sens de la nuance, que, s'il « avait bien compris », les mesures proposées par le R.P.R. n'étaient plus que des transferts de dépenses. Mais avait-il bien compris, puisque M. Foyer (R.P.R.) a rappelé que l'amendement prévoyant ces transferts avait été déclaré irrecevable peu avant ? M. Chinaud eut, aussi, le sentiment qu'on demandait au gouvernement de changer de politique ; en conséquence, l'U.D.F. décida de s'abstenir dans le vote de l'amendement relatif aux 2 milliards... d'économies. Les gaullistes, quant à eux, sont allés jusqu'au bout de leur logique, et, battus sur ce terrain, ils se sont abstenus dans le vote sur l'article 25, qui fut repoussé.

L'équilibre du budget ainsi « déséquilibré », il restait à savoir si les députés pouvaient poursuivre la discussion budgétaire. M. Chaban-Delmas décida de poursuivre. Juriste éminent, M. Foyer expliqua que le mot « vote » ne signifiait pas adoption, mais « scrutin et mise aux voix ». M. Cot (P.S.) assura de son côté qu'il était « politiquement incohérent et juridiquement incorrect » de voter des dépenses sans avoir voté des recettes. M. Fabius insista : « Ce que l'on n'admettrait pas un instant d'un foyer, au nom de quoi l'admettrait-on pour le Parlement ? »

Si l'orage est pour l'instant écarté — le gouvernement n'avant pas eu recours aux armes que lui donne la Constitution : le vote bloqué sur tout ou partie du texte en discussion et l'engagement de sa responsabilité, — il est fort probable qu'il menacera d'éclater le 17 novembre, au terme de la discussion de l'ensemble de la loi de finances. A ce moment-là, en effet, si les négociations qui vont reprendre n'aboutissent pas à un compromis entre le gouvernement et le R.P.R., les gaullistes devraient logiquement adopter la même attitude.

Il n'est pas exclu que d'autres problèmes constitutionnels viennent compliquer cette bataille procédurière déjà compliquée. Qui doit décider — et proposer — les économies à réaliser, qu'elles soient de 200 millions ou de 2 milliards ? MM. Papon et Labbé ne sont pas d'accord sur ce point. Les services du premier ministre et les experts du P.S. semblent considérer que l'article sur l'équilibre du budget, tel qu'il a été présenté et mis aux voix, n'était pas conforme à la Constitution. Il ne manquait plus que cela !

LAURENT ZECCHINI.

M. Papon, ministre du budget, déclare que l'amendement de la commission des finances stipulant que « *le gouvernement soumettra au vote du Parlement le budget social de la nation à compter de l'exercice 1981* » et qu'il saisira le Parlement « *dès le début de la session de printemps des conditions dans lesquelles celui-ci aura à se prononcer* », est irrecevable en vertu de l'article 127 du règlement de l'Assemblée nationale, car il impliquerait une modification de la loi organique.

M. LABBÉ, président du groupe R.P.R., présente alors un nouvel amendement formulé ainsi : « *Dans le cadre des dispositions constitutionnelles organiques et législatives en vigueur, le Parlement se prononce sur l'évolution des recettes et des dépenses constituant l'effort social de la nation pour l'année en cours.* »

M. Labbé indique : « *Il nous semble logique et normal que les dépenses sociales, supérieures en volume à celles du budget de l'Etat, fassent l'objet d'un examen et d'un vote du Parlement (...). Si l'Assemblée adopte cet amendement, les parlementaires auront l'occasion de confronter leurs vues dans un large débat, et il n'est donc pas nécessaire d'aller plus loin aujourd'hui.* »

M. COMBRISSON (P.C.) : une remise en cause de la Sécurité sociale

M. PAPON observe que le système de sécurité sociale « *procède de règles très nettes, posées par la Constitution et la loi organique* ». Il ajoute qu' « *en termes institutionnels il n'existe pas vraiment de budget social de la nation* ». « *Le champ de la loi organique relative aux lois de finances ne saurait donc être étendu sans précaution aux différents éléments qui composent le budget social de la nation* », précise-t-il. « *Enfin*, ajoute le ministre du budget, *un débat pourrait être organisé à la session de printemps sur cette question. Compte tenu des dispositions constitutionnelles, organiques et législatives en vigueur, auxquelles l'amendement fait référence, le gouvernement s'en remet à la sagesse de l'Assemblée.* »

M. COMBRISSON (P.C., Essonne) déclare : « *Faire approuver ledit budget par le Parlement équivaudrait sous couvert d'un apparent contrôle démocratique à remettre en cause la Sécurité sociale.* »

Pour M. FABIUS (P.S., Seine-Maritime), « *s'il s'agit de remettre en cause certains principes essentiels de notre système de sécurité sociale, alors ce compromis est dangereux pour la défense de la protection sociale des Français* ».

M. FOYER (R.P.R., Maine-et-Loire), président de la commission des lois, assure qu'actuellement les cotisations de sécurité sociale, comme les prestations vieillesse et les prestations familiales, sont fixées par voie réglementaire. Il ajoute : « *Quel inconvénient y aurait-il à ce que le Parlement ait désormais la prétention de vérifier le montant de ces cotisations et prestations ?* »

Par 286 voix contre 199 sur 488 votants, l'Assemblée adopte l'amendement conjoint de MM. Labbé et Chinaud.

Dans la discussion de l'article 25 du projet, qui concerne l'équilibre général du budget, M. COMBRISSON annonce que le groupe communiste ne votera pas cet article ainsi que la première partie de la loi de finances. Il ajoute : « *Ce n'est pas parce que les députés R.P.R. ont entamé cette discussion dans un esprit de fronde que la majorité parlementaire se disloquerait, comme le prétendent les mass media.* »

M. FABIUS indique : « *Comment pourrions-nous affronter la jaune d'éléments que nous désapprouvons ? Quand une politique est bonne, on la soutient ; quand elle est mauvaise, on la condamne ; quand on ne la condamne pas, c'est qu'on l'approuve. Voilà les idées simples qui nous guident* et devraient vous guider, messieurs de la majorité ! »

M. NEUWIRTH (R.P.R., Loire) explique : « *Nous ne pouvons pas dire à ceux qui nous font confiance que ce texte est bon, il ne l'est ni pour eux ni pour le pays. Nous ne pouvons le soutenir. Nous souhaitons pouvoir, en deuxième lecture, donner notre approbation à un texte différent qui correspondrait à l'idée que nous nous faisons de la France et de l'avenir des Français.* »

Prenant la parole à propos d'un amendement de la commission des finances, stipulant que le gouvernement réalisera 2 milliards d'économies sur les dépenses ordinaires du budget général de l'Etat ainsi que sur celles des budgets annexes, M. ICART (U.D.F.), rapporteur général de la commission des finances, indique notamment : « *Il est évident qu'en passant de 200 millions à 2 milliards l'on change d'ordre de grandeur et que cela ne peut aller sans difficultés considérables.* »

Le ministre du budget indique que nul plus que lui ne souhaite réellement des économies, mais, ajoute-t-il, « *il faut que la politique gouvernementale garde sa cohérence* ». Il explique ensuite : « *En 1980, le gouvernement pourra réaliser par voie réglementaire 200 millions d'économies, car cela ne sera pas de nature à modifier les orientations de sa politique ; mais, si l'on veut économiser 2 milliards sur les crédits d'intervention et de fonctionnement, il faudra qu'en concertation avec le gouvernement le Parlement amende les différents budgets au fur et à mesure qu'ils viendront en discussion.* »

M. MARETTE (R.P.R.) : pas de guérilla

M. ODRU (P.C., Seine-Saint-Denis) estime que le gouvernement veut, « *pour se dédouaner* », « *que la décision vienne du Parlement* ».

M. MARETTE (R.P.R., Paris) estime indispensable de mettre fin à « *l'augmentation incontrôlée des frais généraux de l'Etat, au moment où l'on demande à la nation de faire face à la guerre économique* ». Il ajoute : « *Nous n'avons nullement l'intention, comme on l'a dit ici ou là*, ajoute-t-il, *de faire la guérilla au gouvernement.* »

Le ministre du budget demande ensuite que l'amendement de la commission prévoyant que le gouvernement déposera au début de la session de printemps un projet de loi de finances rectificative portant répartition des économies de 2 milliards, en vue d'éventuelles affectations à des mesures nouvelles d'investissement, soit déclaré irrecevable en vertu de l'article 41 de la Constitution. Cet article stipule qu'un amendement qui n'est pas du domaine de la loi ou qui est contraire à la délégation accordée en vertu de l'article 38 de la Constitution est irrecevable. L'article 38 indique que « *le gouvernement peut, pour l'exécution de son programme, demander au Parlement l'autorisation de prendre par ordonnances, pendant un délai limité, des mesures qui sont normalement du domaine de la loi* ».

M. PAPON indique que le gouvernement accepte l'amendement de la commission aux termes duquel le gouvernement retracera chaque année dans la discussion budgétaire « *l'évolution des dépenses fiscales en faisant apparaître de manière distincte les évaluations initiales, les évaluations actualisées, ainsi que les résultats constatés* ».

M. CHINAUD déclare : « *Malgré de bonnes intentions initiales, l'amendement proposé ne présente que de fausses économies. C'est pourquoi le groupe U.D.F. s'abstiendra.* »

Répondant au président du groupe UDF, M. FABIUS observe : « *Vous et vos amis de l'U.D.F. êtes pour des économies, mais vous n'allez pas voter l'amendement de M. Marette qui vous propose d'en faire ! Etrange logique !* » S'adressant à M. Marette, il indique : « *Selon vous, à 535 milliards, le budget est détestable, mais à 533 milliards, vous pouvez le voter !* » Le porte-parole du parti socialiste déclare enfin : « *On nous a parlé de guérilla. J'avais des guérilleros une autre image que celle de M. Papon, de M. Marette et de M. Chinaud, d'autant que, peut-être pas ce soir, mais dans trois semaines, vous serez tous d'accord ! Alors, arrêtons là cette comédie. Les socialistes voteront contre l'amendement.* »

M. FOYER indique pour sa part : « *M. Chinaud semble ne pas avoir bien lu les amendements, car il n'est plus question de transferts de dépenses.* »

Par 199 voix contre 161 et 488 votants, le groupe U.D.F. s'abstenant, l'Assemblée repousse l'amendement fixant les 2 milliards d'économies.

Dans les explications de vote, avant le scrutin sur l'ensemble de l'article 25, M. CARO (U.D.F., Bas-Rhin) déclare : « *Face au harcèlement dont le gouvernement est l'objet, le groupe U.D.F. sera cohérent dans son vote. Nous entendons, avec le gouvernement — et non contre lui ou en l'abandonnant — faire preuve de vigilance et améliorer le budget au fur et à mesure de son examen. Nous voterons donc solidairement l'article 25.* »

M. LABBÉ précise que le groupe R.P.R., n'ayant pas eu satisfaction en ce qui concerne les 2 milliards d'économies, s'abstiendra.

Par 198 voix contre 128 sur 483 votants, l'article 25 est repoussé.

M. FABIUS assure que l'article 40 de la loi organique du 2 janvier 1959 précise que la seconde partie de la loi de finances ne peut venir en discussion avant le vote de la première partie. Or, indique-t-il, le rejet de l'article 25 équivaut au rejet de la première partie. « *Oui ou non, est-on d'accord sur les recettes ? Si ce n'est pas le cas, on ne peut aller plus loin.* » Il estime qu'il s'agit moins d'un point de vue juridique que politique. Il demande donc une suspension de séance pour que le bureau de l'Assemblée puisse statuer.

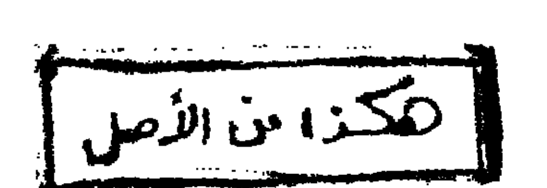
M. FOYER assure, en ce qui concerne l'interprétation du mot « vote », que celui-ci « *n'a jamais signifié adoption, mais scrutin et mise aux voix* ».

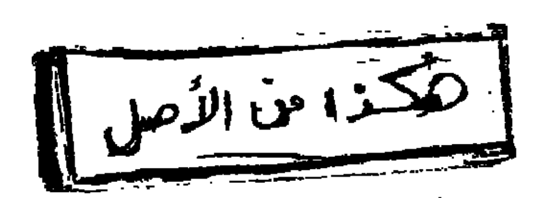
A la reprise de séance, M. BÊCHE (P.S.), qui préside les débats, déclare que M. Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, a estimé que l'article 40 impliquait qu'il fallait un vote sur tous les articles de la première partie du budget, quel qu'en soit le résultat. En conséquence, l'Assemblée peut donc examiner les différents fascicules budgétaires.

M. LAJOINIE (P.C., Allier) estime, pour sa part, que, le gouvernement ayant été « *battu* », il doit revenir devant l'Assemblée avec de nouvelles propositions.

M. COT (P.S., Savoie) explique qu'il est « *politiquement incohérent et juridiquement incorrect* » de passer à la discussion des différents budgets. Il demande une nouvelle suspension de séance.

Par 198 voix contre 14 sur 212 votants, la majorité ne prenant pas part au vote, l'Assemblée décide de suspendre ses travaux. M. FABIUS indique : « *Il y a une majorité dans cette Assemblée à estimer que le rejet de l'article 25 empêche d'examiner les dépenses.* »





A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Éducation : la fin d'une priorité

Rigueur, rigidité, attente, stagnation, régression... A des degrés divers, de la majorité à l'opposition, les députés n'ont pu que constater que l'éducation n'est plus une priorité pour le gouvernement.

La croissance du budget de l'éducation (9,73 %), a déclaré dès l'ouverture des travaux M. Jean Royer (non inscrit), rapporteur de la commission des finances, « est nettement inférieure à celle des autres budgets. (...) Aucun crédit n'existe pour orienter une nouvelle politique. » Alors que quelque 90 % des crédits sont consacrés aux dépenses de personnel, la part du budget de l'éducation diminue dans l'ensemble du budget de l'Etat. Cela ne s'était jamais vu « depuis Vichy », a souligné M. Louis Mexandeau (P.S.).

La commission des finances n'a d'ailleurs pas approuvé les crédits des constructions scolaires. « Quand on veut sauver ses meubles, il faut commencer par les entretenir », a expliqué M. Lucien Neuwirth (R.P.R.), rapporteur pour les constructions scolaires.

La situation de l'emploi (auxiliariat, faiblesse du recrutement), l'aide aux familles, les difficultés d'entretien et de chauffage des établissements ont surtout retenu l'attention des députés, peu sensibles, dans l'ensemble, à l'argument de la baisse démographique. « Il fallait en profiter pour entreprendre une vigoureuse politique qualitative », ont affirmé à la suite de M. Pinte (R.P.R.), rapporteur de la commission des affaires culturelles et sociales, plusieurs députés gaullistes. Du moins aurait-on pu attendre l'an prochain « pour entamer une décélération d'une telle ampleur », ajoutait, par exemple, M. Delalande.

Même si elle l'a fait en termes plus sévères, l'opposition n'a guère, dans l'ensemble, développé d'autres thèmes, évitant notamment de s'attacher trop à la différence de traitement entre l'enseignement public et l'enseignement privé, dont les crédits pourtant progressent de 17 %. Députés socialistes et communistes ont surtout insisté sur les conséquences pour les jeunes les plus défavorisés, de ce budget de « régression » : « exclusion prématurée du système scolaire », « échec » (M. Mexandeau). « Votre budget est un budget de classe », a expliqué M. Brunhes, à la suite de plusieurs autres députés communistes qui, telle Mme Gisèle Moreau, refusent de croire « à l'hérédité génétique de l'échec scolaire », chère à la nouvelle droite.

Les paroles de M. Beullac sur le « beau métier » d'enseignant, les valeurs morales, voire la baisse démographique avaient peu de chances de convaincre, comparées à la froide *réalité des chiffres, que ne traduit guère* le terme de « stabilisation » employé par le ministre puisque la croissance du budget de l'éducation est inférieure non seulement à celle du budget de l'Etat, mais aussi à la hausse des prix. Rien d'étonnant à ce que, comme il l'a lui-même regretté, on ne l'ait « pas interrogé sur l'éducation, qui pose pourtant des questions graves, qui conditionnent l'avenir de nos enfants ».

CATHERINE ARDITTI.

Lundi 22 octobre, l'Assemblée nationale examine le budget de l'éducation, dont les crédits de fonctionnement et d'équipement s'élèvent à 89 milliards 8 millions, ce qui se traduit, par rapport au budget de 1979, par une progression de 10 % contre 15,9 % l'année dernière (ce budget a été analysé dans *le Monde* du 18 septembre).

M. ROYER (non inscrit), rapporteur spécial de la commission des finances pour les dépenses ordinaires de ce budget, estime *« que cette faible augmentation n'ira pas sans une certaine stagnation de situations catégorielles, par ailleurs peu satisfaisantes surtout dans le second degré »*. Il indique que les crédits de l'éducation représentent 15,20 % du budget total de l'Etat et que l'enseignement privé bénéficie d'une augmentation de crédits de 17 %, ce qui marque un changement entre le public et le privé. Il ajoute que *« l'aide aux familles ne progresse guère et que la situation des effectifs se révèle tendue, particulièrement dans les maternelles, la surveillance et l'enseignement long »*. Le rapporteur demande, d'autre part, un plan de résorption, s'appuyant sur un concours interne, pour les auxiliaires dont 34 500 restent encore non titularisés dans le second degré. Il note enfin qu'il est inquiétant que 28 % des élèves quittent l'enseignement sans diplôme et 29 % sans formation professionnelle. La moitié des jeunes qui quittent la classe lorsqu'ils sont en troisième, précise-t-il, sont en chômage pendant dix mois.

M. NEUWIRTH (R.P.R.), rapporteur spécial pour les constructions scolaires, note que le budget d'équipement du ministère ne revêt qu'une importance *« résiduelle »* et ne représente que 3,17 % des dépenses d'investissements de l'Etat. Dans l'ensemble, indique-t-il, *« cette stagnation en longue période des crédits répond à une démographie globalement en baisse alors que les mouvements de population, la résorption des classes vétustes ou mobiles et l'exacte prise en compte des exigences pédagogiques nouvelles exigeraient un effort soutenu. »*

M. PINTE (R.P.R.), rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, estime que l'éducation *« ne constituera plus en 1980 une des priorités de l'Etat »* et déclare qu'il faut remonter à 1962 pour trouver une progression aussi faible du budget de l'éducation. Il relève cependant des aspects positifs, comme la titularisation des instituteurs remplaçants et le nombre de postes consacrés à l'enseignement spécialisé.

M. BEULLAC : la dimension morale

M. BEULLAC, ministre de l'éducation, déclare qu'en matière de choix et de formation des maîtres, *« il s'agit d'écarter désormais toute fragilité »*. *« J'ai dit et je répète que je préfère une classe de vingt-sept élèves avec un maître bien formé plutôt qu'une classe de vingt-quatre élèves mais avec un maître moins bien préparé. D'où la priorité que j'ai accordée et que je continuerai d'accorder à la formation initiale et continue des personnels enseignants »*. Cette priorité, ajoute-t-il, se traduit par la rénovation des écoles normales et la formation initiale des instituteurs en troisième année, ainsi que par le lancement de stages en entreprises destinés aux P.E.G.C. La deuxième orientation, indique-t-il, réside dans l'ouverture de l'école au monde : *« Au monde de l'économie d'abord. L'école et l'entreprise ne peuvent s'ignorer sans se nuire l'une à l'autre.* Mais, ajoute-t-il, *l'ouverture au monde c'est aussi le développement, jusqu'ici peu satisfaisant, de la culture artistique : d'où le gros effort entrepris en faveur de l'éducation musicale ; d'où la réactivation de l'ancien « 10 % pédagogique » sous la forme beaucoup plus ambitieuse parce que beaucoup moins marginalisée, de projets d'activité éducative et culturelle. Enfin*, poursuit le ministre de l'éducation, *un enseignement de qualité ne peut se concevoir sans sa dimension éducative. Or, celle-ci ne peut émerger qu'à la condition de s'appuyer sur la définition, l'acceptation et la mise en œuvre d'un certain nombre de valeurs : sens de l'effort, de la responsabilité, respect de l'autorité, goût de la compétition, tolérance vis-à-vis des hommes et des idées, générosité, dévouement à la collectivité et respect de soi-même et des autres. J'ose dire tout haut ce que chacun recommence enfin à penser tout bas : il n'y a pas d'éducation sans morale. »*

M. MEXANDEAU (P.S., Calvados) se demande s'il n'y a pas *« une motivation idéologique précise, en un mot une volonté politique cohérente de méconnaître ou de sacrifier l'avenir intellectuel d'une grande partie de la jeunesse française »*. Estimant qu'il s'agit d' *« un budget de reflux »*, il ajoute : *« Il faut remonter à la période de Vichy pour assister à une telle réduction du budget de l'éducation nationale. »* Rappelant *« le sort de plus en plus scandaleux fait à l'éducation physique et au sport scolaire »*, il déclare d'autre part : *« S'il s'agit, comme nous le pensons, de préparer la jeunesse aux emplois déqualifiés, au remplacement des travailleurs immigrés, à l'acceptation des bas salaires et de la domination patronale, il faut le dire. »*

M. FUCHS (U.D.F., Haut-Rhin) se félicite de la politique définie par le ministre de l'éducation, notamment en ce qui concerne la formation des instituteurs. Il estime cependant que les crédits restent insuffisants. *« Vous pourrez gérer*, indique-t-il, *mais non transformer. »* Il regrette que 2 200 postes de maîtres d'internat et de surveillants soient supprimés et que les bourses soient diminuées en francs constants.

Mme MOREAU (P.C., Paris) note des phénomènes de *« régression » : « J'en retiendrai pour preuve un exemple significatif. Ceux qui progressent le plus aujourd'hui ce sont les effectifs des classes parallèles, recueillant les enfants rejetés du trajet scolaire normal. Il y avait 6 533 élèves en section d'éducation spécialisée en 1968. Il y en a 105 000 aujourd'hui. »*

Un baccalauréat « option sport »

Selon M. DELALANDE (R.P.R., Val-d'Oise), il est urgent d'améliorer les conditions de la scolarisation, notamment dans la grande couronne parisienne. Les problèmes de l'auxiliariat, poursuit-il, ne sont pas résolus et les crédits d'équipement sont très insuffisants. En ce qui concerne les programmes, il déplore la faible place réservée à l'histoire et à la géographie de la France, *« ce qui amène la disparition de l'idée de nation comme l'a souligné Michel Debré »*.

M. BEAUMONT (N.I., Val-de-Marne) insiste sur la fonction de directeur d'école qui doit être reconnue et sur le pouvoir qu'il faut redonner aux personnes qui s'occupent des élèves. M. NUCCI (P.S., Isère) relève que *« seules des miettes »* sont accordées à l'enseignement public.

M. BIRRAUX (U.D.F., Haute-Savoie) demande qu'un effort soit effectué dans trois secteurs : la réparation des bâtiments scolaires, les affectations d'enseignants et l'enseignement alterné. M. BRUNHES (P.C., Hauts-de-Seine) dénonce la ségrégation de l'enseignement et l'absence de mesures de justice sociale.

M. CRESSARD (R.P.R., Ille-et-Vilaine) évoque *« le respect de la charte culturelle bretonne »* et demande que soient formés des professeurs de langues régionales. M. LAURAIN (P.S., Moselle) souligne l'insuffisance des lycées d'enseignement professionnel et la surcharge de certaines classes.

Pour M. GAUDIN (U.D.F., Bouches-du-Rhône), *« il n'y a pas lieu d'être pessimiste »*, car en dix ans l'effectif des enseignants a progressé de 50 % pendant que la population scolaire ne s'accroissait que de 14 %. Selon M. BOULAY (P.C., Sarthe), le nombre des jeunes écartés des collèges et de toute formation ne cesse d'augmenter. M. DURR (R.P.R., Bas-Rhin) insiste sur la nécessité d'assurer l'ouverture de l'école au monde.

M. BENOIT (U.D.F., Côtes-du-Nord) propose que soit créé un baccalauréat « option-sport » donnant accès aux carrières du sport, et M. KALINSKY (P.C., Val-de-Marne) estime que, par l'auxiliariat, le ministre de l'éducation veut *« avoir des maîtres plus corvéables »*.

M. GISSINGER (R.P.R., Haut-Rhin) évoque *« le déclin du sentiment national »*, qu'il explique notamment par la part trop réduite consacrée dans l'enseignement à l'histoire et à la géographie. M. SANTROT (P.S., Vienne) *dénonce le « scandale »* des services de la santé scolaire. M. PETIT (U.D.F., Val-d'Oise) rappelle les différents problèmes qu'à posés la rentrée scolaire dans les départements de la grande banlieue parisienne. Pour M. HAGE (P.C., Nord) les écoles normales sont sacrifiées et, pour M. BAPT (P.S., Haute-Garonne), le gouvernement mène une politique qui va contre l'égalité des chances.

M. PERRUT (U.D.F., Rhône) se déclare convaincu par les explications du ministre de l'éducation, Mme D'HARCOURT (N.I., Hauts-de-Seine), pour sa part, estime que l'instruction civique devrait faire l'objet d'une interrogation au baccalauréat. Mme GOEURIOT (P.C., Meurthe-et-Moselle) note que les sanctions individuelles se multiplient dans l'éducation nationale. M. FLOSSE (R.P.R., Polynésie française) indique que dans ce territoire d'outre-mer la situation scolaire est préoccupante, notamment dans le second degré. M. FAURE (P.S., Ariège) observe que l'enseignement technique reste *« le parent pauvre »*.

M. MICAUX (U.D.F., Aube) déplore l'état de vétusté de certains collèges et Mme CONSTANS (P.C., Haute-Vienne) dénonce les *« attaques »* menées contre l'enseignement de la deuxième langue vivante. M. MANCEL (R.P.R., Oise) indique que des retards subsistent en ce qui concerne l'enseignement préélémentaire, notamment dans son département. Pour M. FRANCESCHI (P.S., Val-de-Marne), il est indispensable de revaloriser la condition matérielle des instituteurs et, pour M. CARO (U.D.F., Bas-Rhin), l'éducation morale des jeunes est mal assurée à une époque *« matérialiste et trépidante »* où triomphe souvent *« une liberté débridée »*. M. PRINGALLE R.P.R., Nord) s'inquiète enfin du sort du personnel de service, de secrétariat et d'intendance.

Après la réponse de M. PELLETIER, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation, M. BEULLAC déclare notamment qu'il y a eu cette année cent trente fermetures d'écoles maternelles mais quatre cent soixante-quatre nouvelles maternelles créées. Il ajoute que les stages en entreprise prendront la forme d'une véritable *« séquence avec concertation entre les maîtres et les tuteurs qui seront dans les entreprises »*.

M. RALITE (P.C., Seine-Saint-Denis) présente ensuite un amendement visant, en réduisant les frais de déplacement de l'administration centrale, à faire bénéficier l'enseignement musical des économies ainsi réalisées. Cette ppropositon est repoussée par 284 voix contre 199. L'Assemblée repousse ensuite un amendement de M. Pringalle ayant pour objet d'améliorer la situation du personnel d'intendance par une affectation de crédits. Elle repousse également un amendement de M. Gissinger aux termes duquel les jours de grève du personnel de l'enseignement seraient décompter, les économies réalisées permettant de financer des investissements dans l'enseignement technique.

La séance est levée mardi 23 octobre à 4 h. 35. — L. Z.

POLITIQUE

LE CONTENTIEUX DE L'ÉLECTION EUROPÉENNE

A L'ASSEMBLÉE DE STRASBOURG

Satisfaction au groupe socialiste

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — *Les membres* du groupe socialiste de l'Assemblée des Communautés européennes, dont la session s'est ouverte lundi 22 octobre, ont exprimé leur satisfaction de *la décision du Conseil d'Etat restituant* aux socialistes français le siège qui leur avait été enlevé au profit de la liste que conduisait Mme Simone Veil. L'arrivée à Strasbourg du nouvel élu, *M. Edgard Pisani, dépend* de la *rapidité* des *démarches du ministère des affaires* étrangères pour notifier à la présidence de l'Assemblée les modifications intervenues dans la représentation de la France. La présence de M. Pisani, expert des questions européennes, est jugée de nature à *renforcer la position des socialistes* français au sein du groupe européen.

De leur côté, les élus et les anciens candidats de la liste DIFE présentée par le R.P.R. à l'élection européenne *ont réaffirmé l'hostilité de leur groupe* à toute intervention de la Communauté dans la politique d'armement des Etats membres.

Les problèmes posés par la « multiplicité des lieux de travail »

Les membres de la liste DIFE ont *souligné, d'autre part,* que la politique agricole commune est « *financièrement, politiquement et psychologiquement au centre de la construction européenne* ». Ils estiment, en *outre, que la question de la politique* agricole doit être examinée en tenant compte des besoins alimentaires du tiers-monde, que l'Europe, continent à vocation agricole, doit contribuer à satisfaire. M. Jean Méo, conseiller économique du R.P.R., a insisté sur *le fait que l'intérêt économique* de l'Europe lui commande de s'efforcer d'exporter ses excédents agricoles plutôt que de les supprimer.

Les représentants français ont reçu, lundi 22 octobre, une note du ministère des affaires étrangères dans laquelle celui-ci indique que, sans méconnaître « *les nombreux inconvénients pratiques qui résultent de la multiplicité actuelle des lieux de travail de l'Assemblée, de son secrétariat général et de ses commissions* », il estime néanmoins que « *cette situation est inhérente au caractère progressif et évolutif de la construction européenne et que l'Assemblée directement élue devrait revenir à la pratique antérieure, conforme aux textes et accords en vigueur* ». Ces textes prévoient que l'Assemblée siège à Strasbourg, et ce n'est que depuis 1971 qu'existe la pratique des sessions alternées à Strasbourg et à Luxembourg.

Le ministère des affaires étrangères ajoute : « *Il s'agit d'une affaire à laquelle les Français attachent de toute évidence une grande signification, d'autant que l'Assemblée est la seule institution européenne dont le siège soit en France, et le gouvernement n'entend pas revenir sur ses positions ni sur les engagements qu'il a pris à l'égard des Strasbourgeois* ».

La question du siège de l'Assemblée européenne doit être évoquée mercredi à Strasbourg à l'occasion *d'une question orale* de M. Roger-Gérard Schwartzenberg, élu sur la liste du parti socialiste et des radicaux de gauche. — P. J.

Le Conseil d'État restitue au P.S. le siège qui lui avait été enlevé

Compétente en vertu de l'article 25 de la loi du 7 juillet 1977 pour statuer sur les contestations relatives aux *opérations électorales qui ont* eu lieu le 10 juin 1979 en vue de la désignation des membres de l'Assemblée des Communautés européennes, l'assemblée du contentieux du Conseil d'Etat, par une série de décisions rendues lundi 22 octobre sur le rapport de MM. Gibert et Pauti et conformément aux conclu*sions* de Mme Hagelsteen et de M. Morisot (« le Monde » daté 21-22 octobre), a décidé que les résultats proclamés le 20 juin par la commission nationale de recensement général des votes devaient être modifiés, en ramenant de vingt-six à vingt-cinq le nombre des sièges attribués à la liste Union pour la France en Europe, *conduite par* Mme *Simone* Veil, et en portant de vingt et un à vingt-deux celui des sièges attribués à la liste socialiste avec la participation des radicaux de gauche.

LES CHIFFRES DU CONSEIL D'ÉTAT, DE LA COMMISSION ET DU MINISTÈRE

On trouvera, dans le tableau ci-dessous, les résultats du scrutin du 10 juin donnés par le Conseil d'Etat le lundi 22 octobre, ceux, officiels, diffusés par la commission nationale de recensement des votes, le mercredi 20 juin et ceux, définitifs, rendus publics par le ministère de l'intérieur le mercredi 13 juin.

Il s'agit, dans les trois cas, du total des votes émis en métropole, dans les départements et territoires d'outre-mer et par les Français de l'étranger.

	LE CONSEIL D'ETAT		LA COMMISSION DE RECENSEMENT		LE MINISTERE DE L'INTERIEUR	
	Inscrits : 35 180 531 Votants : 21 356 960 Abstent. : 18 823 571 (39,29 %) Bl. ou nuls : 1 114 613 (3,16 % ; 5,21 %) Suf. exp. : 20 242 347		Inscrits : 35 180 531 Votants : 21 356 960 Abstent. : 18 823 571 (39,29 %) Bl. ou nuls : 1 025 520 (2,91 % ; 4,80 %) Suf. exp. : 20 331 440		Inscrits : 35 172 576 Votants : 21 376 245 Abstent. : 13 796 331 (39,22 %) Bl. ou nuls : 1 133 829 (3,22 % ; 5,30 %) Suf. exp. : 20 242 416	
LISTES	Voix	%	Voix	%	Voix	%
Extrême gauche trotskiste (Mme Laguiller)	623 663	3,08	623 663	3,06	622 753	3,07
P.C.F. (M. Marchais)	4 153 710	20,52	4 153 710	20,42	4 154 512	20,52
P.S. et M.R.G. (M. Mitterrand)	4 763 026	23,53	4 763 026	23,42	4 764 341	23,53
R.P.R. (M. Chirac)	3 301 980	16,31	3 301 980	16,24	3 302 131	16,31
U.D.F. (Mme Veil)	5 588 851	27,61	5 666 984	27,87	5 588 026	27,60
Ecologistes (Mme Fernex)	888 134	4,39	891 683	4,38	887 863	4,38
Emploi - Egalité - Europe (M. Servan-Schreiber)	373 259	1,84	373 259	1,83	373 315	1,84
Défense interprofessionnelle (M. Malaud)	283 144	1,40	290 555	1,42	282 827	1,39
Eurodroite (M. Tixier-Vignancour)	265 911	1,31	265 911	1,30	265 728	1,31
Régions - Europe * (M. Hallier)	337	0	337	0	538	0
P.S.U. * (Mme Bouchardeau)	332	0	332	0	382	0

N.B. — Après le nombre des votes blancs ou nuls, nous indiquons le pourcentage par rapport aux inscrits, puis par rapport aux votants.

(*) N'avait pas déposé de bulletins de vote dans les bureaux.

On sait que la commission nationale de recensement avait *considéré comme valablement* exprimés les suffrages émis par les électeurs ayant utilisé des professions de foi comportant le titre de la liste et le nom de chacun des candidats dans l'ordre de présentation, mais avait écarté, en revanche, les professions de *foi qui ne comportaient pas ces* mentions. Or certains requérants soutenaient, devant le Conseil d'État, que l'ensemble des pro*fessions de foi auraient dû être* prises en compte dans le recensement des suffrages valablement exprimés ; d'autres estimaient, à l'inverse, qu'il convenait de regarder comme nuls l'ensemble des suffrages émis à l'aide des professions de foi, même si le titre *de la liste et le nom des candi*dats y étaient mentionnés, ce qui était le cas notamment de la liste Union pour la France en Europe.

Si chacune des trois solutions *envisageables pouvait se prévaloir* d'excellents arguments, c'est la dernières de ces interprétations des textes applicables qui a été consacrée par le Conseil d'Etat. Il a jugé en effet que les dispositions combinées de la loi du 7 juillet 1977 et des articles 7 et 12 du décret du 28 *février* 1979 pris pour son application « *ont pour effet de rendre nuls les suffrages exprimés à l'aide d'un document autre qu'un bulletin de vote* ». Il a ainsi déclaré nuls les suffrages émis à l'aide de documents qui, comportant non seulement le titre de la liste et le nom des candidats mais encore des déclarations ou professions de *foi, ne pouvaient pas être regar*dés comme des bulletins de vote.

L'application de ces principes a conduit le Conseil d'Etat à ramener de 5 666 984 à 5 588 851 le *nombre de suffrages obtenus par* la liste Union pour la France en Europe, de 891 683 à 888 134 le nombre de suffrages obtenus par la liste Europe Ecologie, et de 290 555 à 283 144 le nombre de suffrages obtenus par la liste Union de défense interprofessionnelle pour une France indépendante dans une Europe solidaire, les résultats obtenus par les autres listes *demeurant inchan*gés. Par voie de conséquence, le Conseil d'Etat a porté de 21 à 22 le nombre de sièges attribués à la liste socialiste et ramené de 26 à 25 le nombre de sièges attribués à *la liste* conduite par Mme Veil.

L'ensemble des autres griefs écarté

Le Conseil d'Etat avait auparavant écarté l'ensemble des autres *griefs formulés à l'encontre de* ces opérations électorales. Ainsi, certains requérants soutenaient *que les règles relatives à l'organi*sation de ces élections, telles que les avait définies le décret du 28 février 1979, auraient été prises en méconnaissance de certaines dispositions constitutionnelles et de l'article 138 du traité de Rome, en vertu duquel l'élection au suf*frage universel direct* des représentants à l'Assemblée devait avoir lieu selon une procédure uniforme dans tous les Etats membres. Pour écarter cette argumentation, le Conseil d'Etat a relevé que le décret du 28 février 1979 s'était borné à appliquer les *dispositions de la loi* du 7 juillet 1977 et qu'il n'appartenait pas au juge administratif d'apprécier la constitutionnalité de cette loi ni sa conformité au traité de Rome. Cet arrêt d'Assemblée *confirme* ainsi, sur ce point, une jurisprudence constante du Conseil d'Etat.

L'un des candidats, M. Jean-Edern Hallier, soutenait égale*ment que la commission* nationale aurait exercé une influence sur les résultats du scrutin en faisant précéder les émissions de radiodiffusion et de télévision enregistrées le 6 juin 1979 *par* la liste Europe - Régions, dans le cadre de la campagne électorale, d'un communiqué indiquant qu'elle ne s'était pas opposée à leur diffusion « *malgré les attaques personnelles et le caractère injurieux et outrancier des propos tenus* ». Le Conseil d'Etat a estimé que l'intervention de la commission, compte tenu des termes employés lors de ces émissions, qui « *dépassaient les limites de la polémique électorale* », n'avait pas été de nature à porter atteinte à la liberté de choix des électeurs et à altérer la sincérité du scrutin.

Certains requérants prétendaient enfin que la commission nationale de recensement général *des votes aurait excédé sa compé*tence en validant des bulletins déclarés nuls ou en annulant des bulletins admis comme valables par les commissions locales de recensement, alors qu'elle aurait dû se borner à rectifier les erreurs purement matérielles commises par ces commissions lors de la comptabilisation des résultats. Le Conseil d'Etat a jugé, au contraire, que la commission nationale de recensement, que la loi du 7 juillet 1977 avait chargée de proclamer les résultats des élections, avait ainsi reçu le pouvoir, et avait même le devoir, d'apprécier la validité des bulletins recensés par les commissions locales. C'est d'ailleurs parce qu'elle était dans l'obligation d'accomplir cette mission, rendue très difficile par les appréciations divergentes des commissions locales de recensement, que la commission nationale n'a été en *mesure de proclamer* les résultats que le 20 juin, et non le 14 juin ainsi que le prévoyait la loi. Comme l'a relevé le Conseil d'Etat, cette circonstance, postérieure aux opérations électorales, ne pouvait naturellement pas affecter la validité des résultats du scrutin.

LE P.S. : un camouflet cinglant pour les manœuvres du pouvoir.

Le secrétariat national du P.S. a rendu publique le lundi 22 octobre la déclaration suivante :

« *La décision du Conseil d'Etat de rendre aux socialistes le siège qui leur avait été volé rétablit le bon droit. Elle justifie pleinement les protestations qui avaient été à l'époque celles des socialistes.*

» *Le 10 juin dernier, les électeurs français désignaient à l'Assemblée de Strasbourg une majorité de parlementaires de gauche et à l'intérieur de la gauche une majorité de socialistes. Cette décision souveraine du suffrage universel fut jugée inacceptable par le pouvoir giscardien qui n'a pas hésité alors à user de toute son influence pour arracher une décision privant le parti socialiste d'un siège. Devant cette décision déshonorante faisant à la liste gouvernementale le cadeau d'un siège qu'elle n'avait pas gagné par le libre choix des électeurs, François Mitterrand décidait de démissionner de son mandat européen pour protester solennellement contre ce déni de justice.*

» *La décision du Conseil d'Etat qui rend aujourd'hui son siège au parti socialiste constitue un motif légitime de satisfaction pour tous les démocrates. Elle est un camouflet cinglant pour les manœuvres du pouvoir.* »

« LA LETTRE DE LA NATION » : trois gagnants pour une défaite.

La Lettre de la Nation, organe du R.P.R., évoque mardi 23 octobre la nomination de M. Debatisse comme secrétaire d'Etat en ces termes, sous le titre « Trois gagnants pour une défaite » :

« *Il faut savoir tirer son chapeau quand l'astuce triomphe de l'adversaire. Le Conseil d'Etat a annulé, comme on pouvait s'y attendre, la magouille qui avait permis à la liste Veil de s'attribuer aux dépens du parti socialiste un siège supplémentaire à l'Assemblée européenne. Michel Debatisse y gagne un demi-maroquin de secrétaire d'Etat aux industries agricoles et alimentaires. Bien qu'il y perde la sécurité de l'emploi, il trouve dans le prestige gouvernemental — encore que par les temps qui courent... — la récompense de son adhésion à la liste Veil. Le centriste Olivier d'Ormesson garde un siège dont il pouvait craindre qu'il ne se dérobe. Et Edgard Pisani se retrouve membre de l'Assemblée européenne alors que le suffrage universel ne l'y avait pas élu.*

» *Tout cela est très bien joué, mais est-ce très honorable ? Il reste qu'il y a eu tricherie — comme nous l'avons écrit à l'époque, — et cette façon de rembourser les mises ne fait que le confirmer.* »

● *M. Lionel Jospin*, membre national du secrétariat du P.S., a estimé, le 23 octobre, que la décision du Conseil d'Etat « *rétablit avec trop de retard la réalité politique : la gauche a gagné les élections européennes de juin dernier* ». Il a également noté qu'il est « singulier » que le gouvernement annonce maintenant la nomination de M. Michel Debatisse, élu sur la liste de Mme Veil, comme secrétaire d'Etat aux industries agro-alimentaires, permettant ainsi à M. Olivier d'Ormesson de continuer à siéger à Strasbourg.

● *M. Henri Caillavet*, sénateur (Gauche démocratique de Lot-et-Garonne) : « *Si la notion du bon droit est parfois incertaine dans le domaine du contentieux électoral, la décision du Conseil d'Etat concernant l'élection européenne recouvre l'équité. Elle s'oppose heureusement à une tentative de confiscation du suffrage universel. La démocratie y trouve son compte. Il existe donc toujours, en France, des juges qui refusent la courtisanerie, c'est-à-dire le péché contre la morale et la faute contre les institutions. En cela, la décision du Conseil d'Etat est salutaire.* »

● *M. Roger-Gérard Schwartzenberg*, vice-président du M.R.G., membre de l'Assemblée de Strasbourg : « *Cette décision constitue un désaveu pour ceux qui avaient cru pouvoir truquer et ruser avec le suffrage universel. Les mœurs de second Empire reçoivent la sanction qu'elles méritent. Cela n'améliorera pas à l'image d'un régime qui, actuellement, ne brille pas par la rigueur. L'arrêt du Conseil d'Etat n'a qu'un défaut, il intervient trop tard et n'empêche donc pas que l'Assemblée européenne soit privée d'une grande voix, celle de François Mitterrand, qui avait démissionné pour protester solennellement contre ces manipulations du suffrage universel.* »

هكذا من الأصل



هكذا من الأصل

POLITIQUE

DU 10 JUIN

M. Pisani arrive, M. d'Ormesson reste

Après la publication, le 20 juin, des résultats de la commission nationale de recensement des votes, la *« liste socialiste avec la participation des radicaux de gauche »* n'avait plus que *vingt et un élus au lieu de* vingt-deux comme l'indiquaient les chiffres du ministère de l'intérieur, diffusés le 13 juin. Pour éviter que Mme Yvette Fuillet, vingt-deuxième membre de cette liste, ne soit contrainte d'abandonner son siège à l'Assemblée de Strasbourg, M. François Mitterrand, tête de liste, avait renoncé à son mandat européen. *C'est* donc le vingt-troisième membre de la liste socialiste qui est appelé à siéger à Strasbourg, en l'occurrence M. Edgard Pisani, sénateur de la Haute-Marne.

Le siège supplémentaire qui avait été attribué par la commission nationale de recensement à la liste « Union pour la France en Europe », conduite par Mme Veil, était revenu à M. Olivier d'Ormesson, qui figurait en vingt-huitième position, compte tenu du maintien au gouvernement de MM. Jean-François Deniau et Pierre Méhaignerie, qui, figurant en quatrième et cinquième position sur la liste Veil, avaient laissé leur siège aux suivants de liste, à savoir M. Jean-François Pintat et Mme Simone Martin, respectivement vingt-sixième et vingt-septième.

En raison de la nomination de M. Michel Debatisse comme secrétaire d'Etat aux industries agro-alimentaires (qui occupait la dixième place sur la liste Veil), M. d'Ormesson, ancien député indépendant de Seine-et-Oise, peut continuer de siéger à Strasbourg.

Un farouche partisan de l'Europe

M. Pisani retourne à l'Assemblée européenne. En invalidant le vingt-sixième élu de la liste de Mme Veil, le Conseil d'Etat a rendu au P.S. un siège, celui du sénateur socialiste de la Haute-Marne qui avait été imprudemment placé au vingt-deuxième rang sur la liste du P.S.

La présence de l'ancien ministre de De Gaulle aurait manqué dans la nouvelle Assemblée où, s'il n'y avait eu cet incident de parcours du comptage des voix, il aurait brigué une présidence importante : affaires économiques ou agriculture.

Carrière préfectorale, directeur de cabinet à deux reprises à l'intérieur et à la défense nationale, il deviendra surtout le ministre de l'agriculture de De Gaulle (1961 à 1966). Dans les campagnes se lève l'espoir de l'Europe et de ses marchés et, quand on demande à un paysan le nom du ministre qui lui a laissé le plus de souvenir, la réponse tombe : Pisani.

M. Pisani a pris une part active à la construction de la politique agricole commune. Saura-t-il donner aux débats qui s'enlisent le supplément d'âme qui leur fait défaut ?

Après sa rupture avec le général — il était alors ministre de l'équipement et du logement, — il ne cesse d'écrire : rapports et livres se succèdent.

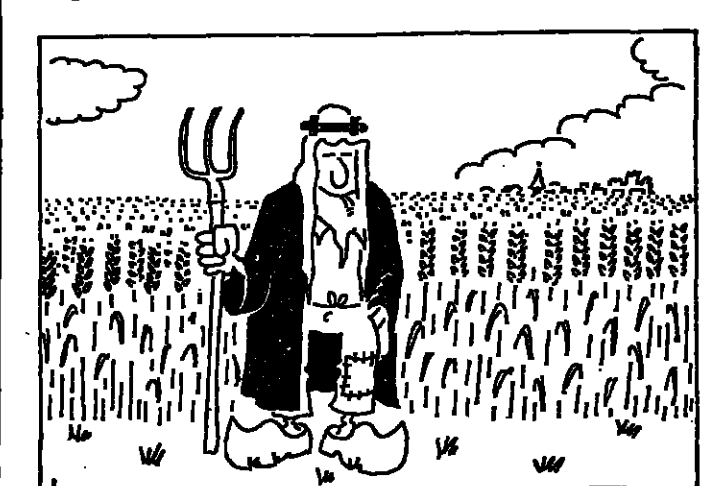
Après une incursion à l'Assemblée comme député du Maine-et-Loire en 1967, M. Pisani retrouve en 1974 le siège de sénateur de la Haute-Marne, qu'il avait déjà occupé de 1954 à 1961. Mais il a sauté le pas : la rupture avec la majorité est consommée, il devient socialiste et se joint au courant de M. Rocard.

Il présentera au Sénat un « rapport d'information sur les enjeux et les conditions des équilibres extérieurs de la France », somme sur la santé économique du pays, ensuite publiée sous le titre la France dans le conflit économique mondial.

Il renoue avec l'Europe avec un autre livre. Dans Défi du monde, campagne d'Europe, *M. Pisani se déclare farouche partisan de celle-ci,* « l'horizon de ma terre »... *Entre-temps, il aura travaillé sur le rôle des collectivités locales, pour le P.S., et sur le problème foncier avec un autre livre,* l'Utopie foncière. *Dans l'ancien Parlement européen, dont il présidait la commission économique, M. Pisani occupait une place de premier plan dans le groupe socialiste. Il devrait la retrouver rapidement.* — J. G.

NOUVEAU SECRÉTAIRE D'ÉTAT

M. Debatisse désire « vendre les produits de notre sol le plus cher possible »



(Dessin de KONK.)

M. Michel Debatisse a été *nommé*, lundi après-midi, secrétaire d'Etat aux industries agro-alimentaires auprès du premier ministre. La nouvelle, attendue, a été rendue publique à l'issue de l'entretien que le président de la République a eu lundi avec l'ancien président de la F.N.S.E.A.

Selon Matignon, le nouveau secrétariat d'Etat comprendra une centaine de personnes. Il regroupera en effet la direction des industries agricoles et alimentaires du ministère de l'agriculture, les services concernés par les huileries et les amylacées de la direction des industries chimiques, textiles et diverses du ministère de l'industrie, les services concernés par la transformation des produits de la pêche de la direction des pêches maritimes du ministère des transports, ainsi que l'état-major de M. Jean Wahl, ancien délégué aux industries agricoles et alimentaires. Le secrétariat d'Etat aura des locaux autonomes, qui n'ont toutefois pas été définitivement choisis.

Après son audience, M. Debatisse a déclaré : *« Le président de la République avait lancé, il y a quelques années, l'idée que l'agriculture française devait être le pétrole vert. Or, le pétrole aujourd'hui se vend cher. Il faut donc organiser la production agricole française pour que nous vendions les produits de notre sol le plus cher possible. »*

M. Debatisse a également exprimé son regret que la France *« ne possède pas une industrie agro-alimentaire ni un commerce à la hauteur du problème ».*

Enfin, M. François Guillaume, le successeur de M. Debatisse à la tête de la F.N.S.E.A., s'est déclaré satisfait de cette nomination, notamment parce qu'il est bon qu' *« un certain nombre de personnes appelées à prendre des responsabilités gouvernementales aient acquis leur savoir non pas seulement dans les livres, mais aussi dans l'expérience quotidienne de la gestion des affaires. »*

L'ÉTAT DE SANTÉ DE M. BARRE CONTINUE DE S'AMÉLIORER

Le général Thomas, médecin-chef de l'hôpital du Val-de-Grâce, où M. Raymond Barre est soigné depuis le 18 octobre, a publié, le lundi soir 22 octobre, un quatrième bulletin de santé faisant état d'une amélioration continue : *« La normalisation des critères cliniques, paracliniques et biologiques a été obtenue,* a-t-il indiqué. *Les moyens de surveillance médicale ont pu être allégés. »* Le général Thomas a ajouté : *« Dans ces conditions, il est permis d'envisager raisonnablement la sortie de M. Raymond Barre d'ici la fin de cette semaine et il n'est donc plus nécessaire de poursuivre la publication des bulletins de santé. »*

Les médecins qui soignent le premier ministre ont déclaré, d'autre part, qu'ils ne souhaitaient pas que M. Barre s'absente de l'hôpital avant sa sortie définitive.

POLITIQUE

DANS LA PRESSE

Les hebdomadaires ne font pas de cadeaux

Si le président de la République ressentait le besoin de se trouver des avocats, ce n'est certes pas parmi les commentateurs de la presse périodique qu'il lui faudrait chercher. Le ton général est celui de procureurs qui posent des questions précises : Diamants ? Combien ? Comment ? Pourquoi ?

Sous le titre : « Pouvoir : un certain affolement », Georges Mamy, dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, estime que « *l'Elysée compte sur l'oubli pour dissiper les rumeurs* ». Il ajoute : « *Il est vrai, le personnel politique, celui de la majorité en tout cas, s'illustre par cette couardise qui fait les bons complices. Dans les propos privés on alimente volontiers tous les potins et on rapporte les pires histoires. Mais on attend de la presse qu'elle fasse la besogne à la place des élus de la nation, ceux-ci s'apprêtant, si les choses s'enlisent, à jouer à peu de frais les vertueux et les fidèles. C'est une tradition solide et, visiblement, le président de la République compte sur elle. Mais peut-être est-il, cette fois, trop tard.* »

André Chambraud, dans *LE POINT*, avance une explication au délai que le chef de l'État s'accorde avant de répondre aux accusations dont il est l'objet : « [Il] *se donne*, dit-il, *le double avantage de pouvoir évaluer la force de l'adversaire et, éventuellement, de l'identifier* ». Et il poursuit : « *En même temps,* [M. Giscard d'Estaing] *semble signifier aux Français :* « Puisque je vous prouverai bientôt que je suis innocent, c'est donc que je le suis. » *Cette stratégie, habile, se heurte néanmoins à trois obstacles :*

» *D'abord et tout simplement, celui des faits. LE CANARD accuse Giscard d'avoir reçu des diamants pour environ un million de francs. Or, officieusement, l'Elysée ne nie pas ce cadeau. Il affirme seulement que sa valeur était beaucoup plus modeste (...). Si le temps peut profiter à Giscard, il peut aussi être utilisé par ses adversaires. La plainte déposée par les cousins du président va nécessiter une instruction qui durera de longs mois. Même si la majorité de l'Assemblée refuse la constitution d'une commission d'enquête, l'« affaire Bokassa » sera évoquée pendant toute la campagne pour l'élection présidentielle. Or, nul ne nie que cet « Empire » centrafricain soit depuis des années celui du délire et de la corruption. Enfin, comment ne pas voir que ce qui est mis en cause, par-delà l'affaire des diamants, c'est une certaine pratique et une certaine politique africaine de la France ?* »

Après avoir relevé que « *l'affaire Bokassa souligne à quel point, sous le régime giscardien, les intérêts privés sont étroitement mêlés à l'action publique de la France en Afrique* », Claude Estier, dans *L'UNITE*, hebdomadaire du parti socialiste, écrit : « *Qu'on n'invoque pas ici les grands principes de la dignité de la fonction présidentielle. S'il avait été en mesure de démentir, l'Elysée n'aurait certainement pas hésité. Il ne pouvait pas le faire, et même les serviteurs les plus zélés du pouvoir, dans la presse et ailleurs, n'étaient pas susceptibles, en l'occurrence, de se substituer à lui. Mais du même coup, toutes les questions restent posées. Au nom de quels intérêts a-t-on couvert pendant des années les crimes de Bokassa ? Qui bénéficiait des largesses de celui-ci ? Dans quelles conditions a-t-on décidé de l'écarter du pouvoir ? En échange de quoi a-t-on obtenu qu'il s'exile en Côte-d'Ivoire ? Que sont devenues les nombreuses propriétés qu'il possède en France ? Où se trouvent aujourd'hui les archives qu'il entassait dans son palais ? Que font à Bangui les parachutistes français et les agents des services secrets qui y pullulent ? Qui s'efforce à Paris d'organiser dans la presse française une conspiration du silence ?*

« Jusqu'à ce qu'on y réponde »

» *Quelques questions parmi beaucoup d'autres. Nous les poserons jusqu'à ce qu'on y réponde.* »

Ce sont encore des interrogations qu'Ivan Levaï soulève dans *LE JOURNAL DU DIMANCHE* : « *Si je suis curieux de connaître le nom des bénéficiaires des largesses impériales, je suis plus avide encore des réponses politiques qu'il faudra bien donner à ces trois questions. Que sont devenues les archives de l'ex-empereur ? Pour quelles raisons la France l'a-t-elle soutenu aussi longtemps ? Et combien le sacre, la cour et les fonctionnaires du pitre pillard de Bangui ont-ils en treize ans coûté aux contribuables de ce pays ?* »

Pour Jean-Christian Harvet, dans *LES NOUVELLES LITTERAIRES*, « *il (...) importe peu (...) de savoir si le clown sanglant de Bangui a effectivement fait des « petits cadeaux » et à qui...* ». Il s'explique : « *Le plus grave étant moins les pierres précieuses qu'il a données que l'argent qu'il a reçu... Car, si scandale il y a, il tient surtout au fait que l'on a pendant des années subventionné ce spectacle infâme et dilapidé de la sorte des crédits qu'eussent mérités de moins ragoûtantes prestations.* Les maisons de la culture savent désormais qu'on touche moins en montant du Molière ou du Ionesco qu'en se faisant couronner empereur pour rigoler. » *Les Nouvelles littéraires* publient également une chronique de Dominique Jamet que son journal *(l'Aurore)* avait refusée. Dominique Jamet y écrivait :

« *Les « chéquards », c'est ainsi que l'on appelait, au temps de Panama ou de Stavisky, les ministres et les députés qui avaient touché et contre lesquels se déchaînait la colère des manifestants. Après la « République des voleurs », vivons-nous celle des croqueurs de diamants ?* »

M. Jamet ajoute : « *Qu'il n'y ait dans tout cela rien que de très anodin ou que l'on soit à la veille d'une affaire énorme, l'abcès doit être vidé. C'est très beau le coup du mépris de fer et l'aristocratique talon rouge qui repousse du pied la « calomnie » et le mensonge. Mais le silence n'est pas toujours d'or, moins encore de diamant. Il faut parler, parler pour dissiper le malaise et cette odeur de pourriture tropicale qu'on s'étonnerait moins de trouver dans quelque république bananière ou quelque royaume africain que sur les bords de la Seine. L'Etat est en cause, par l'intermédiaire de celui qui l'incarne. Il ne saurait se réfugier dans le mutisme et dans l'obscurité.* « Mehr Licht », *disait Goethe. Plus de lumière. Et un peu d'air, s'il vous plaît.* »

« Le mélange des genres »

Ce que déplore l'éditorialiste de *RIVAROL*, c'est « *le mélange des genres, la confusion entre le public et le privé, la coexistence du service de l'Etat à l'échelon le plus élevé et du souci — exigeant, sinon abusif — d'accroître son patrimoine.* » Il ajoute : « *Ainsi nous permettrons-nous de regretter que, devenu président de la République, M. Giscard ait continué de jouer à la Bourse. Nous sommes convaincus que toutes les opérations qu'il effectue sont parfaitement régulières, et qu'il ne fait rien que ne soit en droit de faire n'importe quel Français, à la seule condition d'en avoir les moyens... et de disposer des « tuyaux » nécessaires. Mais, justement, Valéry Giscard — qui, par-dessus le marché, se veut « d'Estaing » — n'est pas n'importe quel Français — quoi qu'en puissent prétendre les démagogues assermentés et les défenseurs hypocrites d'une mauvaise cause. Pas plus que M. Barre n'est un citoyen comme les autres.* »

Dans *L'EXPRESS*, qui publie quelques titres éloquents sur l'importance que la presse étrangère a accordée à « l'affaire », Albert du Roy constate : « *L'Elysée aura donc mis sept jours à définir sa stratégie face à la « machination », au « complot », à l'« opération de basse politique ». Sept jours d'un incroyable cafouillage au bout desquels la riposte présidentielle s'amorce par l'annonce... d'un silence d'un mois. Embarras ou habileté ?* »

Quant au déménagement des archives du palais de Berengo vers l'ambassade de France à Bangui, Albert du Roy rapporte la réponse *(« Je ne suis pas où elles sont »)* d'une « *haute personnalité française qui,* précise-t-il, *par sa fonction devrait être informée* ». Il pose alors la question : « *Faut-il, dès lors, s'aventurer dans l'approximation, voire dans le mensonge, au risque de diminuer encore la crédibilité des précisions officielles ?* »

Albert du Roy estime ensuite : « *Si la politique africaine de la France étair seule en cause, il appartiendrait à l'Elysée, responsable de son orientation, de l'expliquer, de la justifier. Mais l'affaire des diamants ne révèle pas seulement la maladresse de cette politique : elle met en cause la personne du président lui-même. Pas question donc, pour lui, de se risquer dans l'imbroglio des affirmations et des démentis.* » Situant « l'affaire » dans le cadre de la prochaine élection présidentielle, il conclut : « *Attaqué comme il l'est aujourd'hui, un candidat réagirait vivement. Président, il estime ne pas pouvoir le faire sans nuire à la fonction qu'il exerce. Condamné à jouer l'indifférence, au risque d'être accusé de mépris, il ne peut négliger le handicap que l'affaire lui impose dans la compétition présidentielle.* »

Pour *INFORMATIONS OUVRIERES*, tribune libre de la lutte des classes, le « *fait politique* », c'est l'atteinte portée à « *la personne du chef de la Vᵉ République, et à travers la personne, l'institution, c'est-à-dire la clef de voûte du régime* ». L'hebdomadaire poursuit :

« *Le coup a porté si haut, si fort, que d'innombrables efforts ont été déployés depuis l'édition du* Canard Enchaîné *pour le dévier, pour diluer la responsabilité personnelle de Giscard, pour ravaler l'affaire au niveau des « mœurs politiques » en général. Blocage de l'information là où les hommes de Giscard ont la haute main sur sa diffusion, l'A.F.P., à TF1 et à Antenne 2 ; balbutiements et contorsions du côté de la presse Hersant ; enfin, mise en place d'un dispositif systématique de défense de la personne et de la fonction du président dans les colonnes de* l'Humanité. *Avec cet objectif commun à tous : il est impossible, dans l'actuelle situation politique (qui peut voir l'explosion surgir du moindre incident de parcours), de laisser mettre en cause la personne du président de la Vᵉ République.* »

« *Pourquoi les directions du mouvement ouvrier, P.C. et P.S., n'ont-elles rien fait ?* », se demande A. Artous dans *ROUGE*, hebdomadaire de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste). Il affirme : « *Une campagne d'agitation et de mobilisation contre le soutien du gouvernement à l'empereur assassin, pour le retrait des troupes françaises, était possible. (...) Mais les directions du mouvement ouvrier ne veulent pas aller dans ce sens. L'enjeu est trop gros. Le P.C. et le P.S. ne veulent pas remettre réellement en cause la politique néo-coloniale de la France. (...) Tout cela finira peut-être par le vote unanime d'une loi interdisant aux fonctionnaires et membres du gouvernement de faire un usage personnel des cadeaux reçus... Comme aux U.S.A. !*

» *Dérisoire ? Pas seulement. Jamais, peut-être, il n'est apparu aussi fort que la seule stabilité du régime en place était celle que lui donnait la veulerie des directions réformistes.* »

Dans *TRIBUNE SOCIALISTE HEBDO*, hebdomadaire du P.S.U., Bernard Ravenel souligne : « *Ce qui frappe dans la situation actuelle, destinée à des développemenst très importants, c'est la profondeur de l'engagement personnel et familial du président de la République. Sa fortune, bien assise, pourrait lui permettre d'éviter quelques trophées encombrants... De Gaulle avait, en son temps, su éviter ce genre de bricoles doublement coûteuses. De Gaulle c'était les beaux restes d'un Etat impérial encore intact, mais en voie de démolition. Giscard d'Estaing, c'est l'envers du décor, peu ragoûtant, d'un impérialisme qui n'a pas voulu se refuser les facilités et les tristes plaisirs de la décadence. Tant pis pour lui. Nous ne lui ferons pas de cadeau...* »

Un sondage

La politique africaine de la France ne trouve pas non plus grâce aux yeux de Paul Maisonblanche qui, dans le bimensuel *ROYALISTE*, organe de la Nouvelle Action royaliste, relève : « *Le renversement de l'Ubu-Roi centrafricain, tueur d'enfants et anthropophage, ne posait bien entendu aucun problème moral même s'il soulevait celui, juridique, de la souveraineté théorique des « Etats » africains. Toutefois, on s'interroge sur la complicité de l'Etat français avec des dirigeants corrompus que l'on flatte et soutient pour les avantages suspects que l'on reçoit en retour. Nous sommes en grande partie complices de l'impéritie et de la concussion africaines. Dans la pratique, le chef de l'Etat pouvait difficilement être plus maladroit en faisant voyager dans les soutes du Transall transportant le commando français le président de remplacement · David Dacko. Une vieille connaissance des Centrafricains que ce Dacko..., renversé en décembre 1965 après quelques années de gouvernement marquées par l'incapacité et les malversations. Et un homme incapable de jouer le rôle que lui souffle l'ambassade de France, ce qui l'a amené à multiplier les déclarations contradictoires comme un vulgaire J.-J. S.-S.*

» *A la décharge de l'Elysée, il faut bien reconnaître que les cartes de rechange possibles ne valaient guère mieux. Pantin, Dacko, mais pantin aussi Sylvestre Bangui, dont le seul souci après le coup d'Etat a été de télégraphier à Dacko pour obtenir une place au gouvernement. Pantin également, Ange Patasse, corrompu notoire, dont les découverts dans diverses banques avoisinent 700 millions d'anciens francs. Pantin enfin, Abel N'Goumba, réfugié à Brazzaville et homme lige du régime prosoviétique qui dirige le Congo.* »

Dans l'éditorial du bimensuel *AFRIQUE-ASIE*, on peut lire sous la plume de Simon Malley : « *Faire ou défaire les gouvernements africains, comploter ou téléguider certaines éliminations politiques ou certains coups d'Etat contre les régimes populaires, tel fut le passe-temps favori de l'ancienne éminence grise de l'Elysée, Jacques Foccart, pendant plus d'un quart de siècle. Les hommes ont aujourd'hui changé, les scénarios aussi. Les objectifs, eux, demeurent. Ce qui vient de se passer en Afrique est un précédent grave, très grave. Qui donc, demain, pourra empêcher les parachutistes français d'intervenir dans tel ou tel pays simplement parce que Paris aura décidé que, ses intérêts économiques ou politiques étant menacés, le peuple de ce pays « en a assez de son régime » ? Trouver des Dacko n'a rien de bien difficile : la relève néo-coloniale peut être assurée et l'Elysée a suffisamment de relais sur le continent pour que la plupart des dirigeants africains se taisent ; pour que le secrétaire de l'O.U.A., lui-même, se réfugie dans un mutisme complice ; pour que soient entretenues les illusions quant aux véritables intentions françaises.* »

Tirant les enseignements d'un sondage réalisé par J.-A.-Louis Harris début octobre auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes, Jean-Louis Buchet, dans *JEUNE AFRIQUE*, écrit : « *Si elle est prête à admettre ses explications dans l'affaire centrafricaine, l'opinion française désavoue Giscard sur l'ensemble de sa politique africaine. Les Français condamnent ses aventures militaires et se montrent, de plus, moins cartiéristes que leur gouvernement veut bien le faire croire.* »

C'est ainsi que 50 % des personnes interrogées pensent que la France aurait dû livrer Bokassa à la justice centrafricaine pour être jugé, tandis que 27 % considèrent que la France a bien fait de laisser Bokassa se réfugier en Côte-d'Ivoire, et que 23 % n'ont pas d'opinion. A la question de savoir quel sort il convient de réserver aux biens que l'ex-empereur possède en France, 42 % souhaitent les voir saisis au profit des familles des victimes de Bokassa, 23 % au profit de l'Etat centrafricain pour l'aider à redresser son économie, 22 % au profit de l'Etat français pour rembourser ce que Bokassa a coûté à la France, et... 2 % conseillent d'en laisser la propriété à l'empereur déchu. Presque la moitié (49 %) des personnes interrogées (78 % pour les communistes, 60 % pour les socialistes, 36 % pour les sympathisants U.D.F., et 38 % pour ceux du R.P.R.) souhaitent que la France ne continue pas dans l'avenir à intervenir en Afrique comme elle le fait depuis deux ans politiquement et militairement au Tchad, en Mauritanie, au Zaïre et en Centrafrique. 29 % sont, en revanche, d'accord avec ces interventions et 22 % sont sans opinion. — A. CH.

NOMINATIONS DE SOUS-PRÉFETS

M. Henri Hugues, secrétaire général d'Indre-et-Loire, est nommé sous-préfet de Dieppe.

M. Yves Guyader, sous-préfet de Vienne (Isère), est nommé secrétaire général de la Vienne, en remplacement de *M. Christian de Follin*, nommé sous-préfet de Montbrison, où il remplace *M. Jacque Maillocheau*, nommé sous-préfet de Vienne.

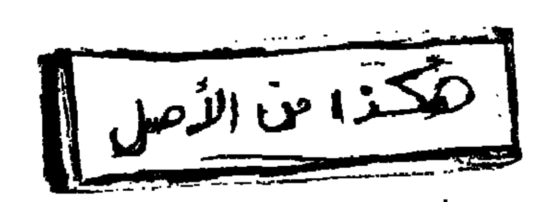
M. Jean-Claude Tressens est nommé sous-préfet chargé de mission auprès du préfet de Meurthe-et-Moselle.

M. Jean Poullard, sous-préfet de Rethel, est nommé sous-préfet de Pamiers, en remplacement de *M. Bernard Danel*, nommé sous-préfet de Mamers, où il succède à *M. Pierre Lespinet*, nommé sous-préfet de Rethel.

M. Jean-François Kraft, directeur du cabinet du préfet de l'Allier, est nommé sous-préfet de Figeac, en remplacement de *M. Vincent Grima*, nommé sous-préfet de Lodève.

M. Michel Lavensau, directeur du cabinet du préfet du Cher, est nommé sous-préfet de Gex.

هكذا في الأصل



POLITIQUE

L'échec de la gauche à Aix-en-Provence alimente la querelle entre le P.S. et le P.C.

L'échec de la liste de gauche au premier tour de l'élection municipale d'Aix-en-Provence (« le Monde » du 23 octobre) alimente la querele entre socialistes et communistes, qui se rejettent mutuellement la responsabilité du recul enregistré.

Un telle situation ne peut que satisfaire la majorité, qui voit dans le succès de la liste de M. Joissains (U.D.F.-Rad.), sur laquelle figuraient d'anciens socialistes et d'anciens radicaux de gauche, un encouragement aux efforts qu'elle déploie pour s'attirer une frange plus à gauche *que son électorat* traditionnel.

● M. MICHEL PINTON, délégué général de l'U.D.F. : « *La victoire de la liste conduite par M. Alain Joissains confirme de façon éclatante la stratégie de l'U.D.F. : depuis l'origine, elle a consisté, d'une part, à l'entente avec nos partenaires de la majorité, et, d'autre part, à tendre la main à tous ceux qui, attirés un moment par certains aspects généreux du programme commun, cherchent leur voie depuis la rupture entre socialistes et communistes. Le scrutin de dimanche montre que l'attrait de l'U.D.F. dans l'opinion se renforce à mesure que s'efface celui d'un parti socialiste enfoncé dans une voie sans issue.* »

● M. JOSEPH COMITI, député R.P.R. des Bouches-du-Rhône : « *L'union de la majorité est la meilleure des réponses face à l'adversaire commun socialiste-communiste.* »

● M. DIDIER BARIANI, président du parti radical socialiste, député de Paris : « *Le parti radical socialiste se réjouit pleinement mais sans étonnement de la victoire d'Alain Joissains, maire radical socialiste d'Aix-en-Provence: Sans méconnaître la situation spécifique locale, ce succès prouve qu'éloigné des grands courants conservateurs qui traversent la majorité et de l'illusion et des faux-semblants chaque jour plus évidents de l'opposition socialiste et communiste, il y a vraiment place pour l'autre gauche qu'il faut construire et développer sans attendre.* »

● M. HINTERMANN, secrétaire général du parti socialiste démocrate : « *Il est grand temps que le socialisme français fasse sa révolution sociale-démocrate et qu'il abandonne la perspective de gouverner avec le parti communiste, qui ne jouera, pas plus demain qu'hier, le jeu de l'union. Le P.S.D. propose d'organiser dans tout le pays des colloques socialistes, regroupant l'ensemble des socialistes, ceux du P.S. qui ont accepté le programme commun, ceux du P.S.D. qui l'ont refusé dès l'origine et les électeurs de gauche, intéressés pour reconstruire le socialisme démocratique sur une base réformiste et ouvrir enfin une espérance à la gauche démocratique.* »

● LE MOUVEMENT DES RADICAUX DE GAUCHE : « *Le net échec de la gauche* [à Aix] *est celui d'une union étriquée et artificielle.* (...) *Dans les conditions de polémique et d'accusation auxquelles se livrent depuis plusieurs mois socialistes et communistes, l'union à la base ou au sommet n'a aucune crédibilité auprès des électeurs.* »

● LE SECRETARIAT NATIONAL DU P.S. estime que, outre « *la règle de la prime aux invalidés* » et les circonstances peu faciles pour la liste d'union « *dans une ville dont la sociologie n'est pas naturellement favorable à la gauche* », « *la raison principale du recul de la gauche est sans mystère : le peuple de gauche recueille les fruits amers de la politique de division des dirigeants communistes.* » Il ajoute : « *On ne peut à la fois traiter le P.S. comme l'adversaire principal et rechercher son alliance au niveau municipal. A Aix particulièrement, alors que la presse communiste s'était montrée très discrète sur la campagne elle-même, le quotidien communiste régional* la Marseillaise *a encore consacré son éditorial, à la veille du scrutin, à une attaque exclusive contre le P.S. Les socialistes tireront de* l'événement la leçon qu'ils doivent *intensifier encore leur effort pour que le parti socialiste soit la grande force de rassemblement contre la politique du pouvoir. Ils y sont encouragés notamment par le fait que, en dépit des commentaires inspirés, le bilan des autres élections partielles, qui se sont déroulées depuis la rentrée, est globalement favorable aux candidats socialistes.* »

● M. RENE ANDRIEU, dans *l'Humanité* datée du 23 octobre, écrit : « *Depuis plus de vingt ans nos efforts patients pour réaliser l'union se sont heurtés au refus catégorique du parti socialiste, qui préférait s'unir avec la droite. Ce fut le cas à Aix.* (...) *Si des électeurs socialistes n'ont pas suivi, peut-on s'en étonner alors qu'ils avaient été conviés pendant des dizaines d'années par les dirigeants socialistes à l'anticommunisme et au refus de l'union ? Dimanche dernier, ils ont continué sur cette lancée : ils ont voté contre l'union. Ce n'est pas du jour au lendemain que l'on se débarrasse des mauvais plis.* (...) *En vérité, l'élection d'Aix est un signe parmi beaucoup d'autres que la politique du parti socialiste fait le jeu de la droite et casse l'union. Faut-il pour autant abandonner tout espoir de s'entendre un jour avec lui ? Non.* »

● *M. Aimé Pastre*, directeur régional adjoint des services pénitentiaires à Paris, président de l'union syndicale des personnels pénitentiaires C.G.T., a donné sa démission du M.R.G. Dans une lettre adressée à M. Michel Crépeau, président du M.R.G., M. Pastre explique qu'il ne se reconnaît plus « *dans la politique poursuivie à la direction du M.R.G. dont les tendances autoritaires et discriminatoires font apparaître pleinement l'absence totale de démocratie* ». Il ajoute : « *La conduite inconséquente du mouvement, incapable de définir une ligne politique cohérente, fait autant douter de sa crédibilité que de ses initiatives systématiquement contredites dans les faits.* »

AUVERGNE

LA HAUTE-LOIRE VEUT « APPRIVOISER » SES ARTISANS

Les zones industrielles aménagées à grands frais, dans l'attente d'une hypothétique entreprise qui ne vient jamais — on en connait qui servent de terrain d'aviation, — ne se comptent plus. La Haute-Loire a mis au point une formule inverse : la zone artisanale à la demande et sur mesure. Implanté dans des secteurs en voie de désertification, ce type d'équipement appuie la relance de l'artisanat local — cinq cents emplois nouveaux en prévision.

Le désert menace la Haute-Loire ! Pourtant, en apparence, la population est stable. A peine enregistre-t-on une légère diminution : 207 000 habitants en 1968 contre 204 000 en 1975. Il s'agit là de chiffres globaux. La réalité est tout autre. Les agglomérations urbaines, celles du Puy, le nord-est du département, qui s'accroche à *Saint-Etienne, la région du* bassin minier, elles, sont en nette augmentation. Mais le reste ? C'est-à-dire 90 % du territoire départemental ? La *moitié des communes* (130 sur 260) ont moins de 20 habitants au kilomètre carré. Non seulement elles continuent à se vider, mais le vieillissement s'accélère.

Qu'il faille agir d'urgence et dans *tous les secteurs de la vie rurale,* c'est l'évidence. Pour M. Robert Marty, directeur départemental de l'agriculture, avant même de parler de relance, ce qui importe, c'est de *maintenir l'existant. Il faut éviter à* tout prix que les bourgs-centres, généralement chefs-lieux de cantons ruraux, souvent encore solides, se dévitalisent. Sur l'ensemble de ces secteurs en perte de vitesse, ils constituent les seuls points d'ancrage d'une vie micro-régionale encore possible. Centre de services et d'animation, qu'ils cessent de remplir correctement leurs fonctions, et la totalité du canton sombre avec eux.

L'expérience des zones artisanales s'inscrit dans cette optique de revitalisation des bourgs-centres. Aider *un artisan,* c'est d'abord conserver une famille, c'est aussi préserver un service indispensable à l'équilibre de la vie rurale, c'est enfin encourager peut-être un créateur d'emplois. Mais il ne faut pas faire n'importe quoi. « *Il faut éviter de refaire des zones industrielles qui restent désespérément vides et coûtent cher — les exemples ne manquent pas ; donc ne rien projeter d'avance, recenser d'abord les besoins des artisans pour y adapter le programme.* » Tel est le sens de la *réflexion* que vont *mener conjointement* le directeur départemental de l'agriculture, M. Marty, et le chef des services économiques de la chambre des métiers, M. James.

Le commissaire du Massif Central accepte d'apporter l'aide de la rénovation rurale et de financer à 40 % les futures zones d'activités (achat du terrain, viabilité, équipements collectifs, locaux communs et, plus récemment, intervention de l'architecte, obligatoire pour les bâtiments de *plus de 250 mètres carrés). Ultérieurement,* l'établissement public régional d'Auvergne en *reprendra* une partie à sa charge, en couvrant 25 % des travaux d'équipement.

Comme il était hors de question, faute de moyens suffisants, d'intervenir *systématiquement* partout, on a décidé de commencer par les *communes où des demandes* s'étaient manifestées spontanément. Généralement, c'est le mécanicien auto, le carrossier, autrefois forgeron, à qui 20 mètres carrés suffisaient pour ferrer un cheval, et dont aujourd'hui les voitures envahissent les rues du village. Ce peut être aussi le maçon, le plombier ou le serrurier qui, faute de place, entreposent leurs matériaux sur le trottoir ou les dispersent dans *différents bâtiments distants parfois* de plusieurs kilomètres. L'afflux des résidents secondaires augmente à la fois leur potentiel de travail, mais accapare les terrains à bâtir. Pour que les artisans puissent s'installer et travailler dans des conditions normales, *il faut les aider, sinon ils partent à la ville. Ces premières* demandes sont l'occasion pour la chambre des métiers et la direction de l'agriculture de provoquer des *réunions générales d'informations* où tous les autres artisans locaux sont invités nominalement. De la somme *des besoins naît le programme précis* de la zone, remplie ainsi avant même d'être commencée. C'est à ce moment, et à ce moment seulement, que se met en branle la procédure officielle : achat du terrain, travaux, etc., chaque étape étant *accompagnée de la consultation* des artisans concernés pour être bien sûr de coller aux besoins réels, qui peuvent *évoluer* avec le temps.

Le rôle de l'architecte

A Saint-Julien-Chapteuil, chef-lieu de canton de 1 700 habitants, neuf entreprises artisanales sont ainsi en train de s'installer sur la nouvelle zone d'activités : un tailleur de pierre, un mécanicien a u t o, deux *plâtriers-peintres, un entrepreneur* de maçonnerie, deux menuisiers, une unité de séchage de bois, un transporteur. Au total 52 emplois dont 22 seront des créations. Les travaux *de la deuxième tranche démarrent* déjà. Une troisième est en projet. A Craponne, autre chef-lieu cantonal de 3 000 habitants, ils sont huit artisans. Aux côtés de leurs bâtiments *p r o f e s s i o n n e l s,* ils font tous construire leur habitation familiale. Ensemble, ils ont décidé de faire appel au même architecte qui, par le jeu du plan-masse, l'homogénéité des matériaux et une palette d'enduits de façade, veut réussir un quartier vivant et harmonieux là où, d'habitude, on parvient plutôt à produire un compromis entre le dépotoir et le terrain vague.

Au total, depuis le lancement de l'expérience, en 1976, quinze zones ont été réalisées ou sont en voie d'achèvement, huit sont en cours d'études *techniques, vingt-deux en projet,* au stade de l'élaboration des programmes avec les artisans. Cent vingt-trois entreprises sont concernées, totalisant un millier d'emplois, dont *près de la moitié sont des créations* effectives ou en prévision sur trois à cinq ans.

La réussite de l'opération repose sur la participation des artisans. Seul un long travail *d'information* et *d'animation* sur le terrain permet de l'obtenir. « *Les artisans ruraux sont isolés, mal informés, ne reçoivent aucune préparation à la gestion, ignorent jusqu'à la notion même d'entreprise* », expliquent Luc Bonnefont et André Gibert, les deux seuls assistants techniques des métiers, installés sur le terrain, l'un sur *le Mézenc-Meygal,* l'autre sur la Margeride-Val-d'Allier. « *Ils ne gèrent pas leurs stocks, n'organisent pas le travail, ne planifient rien. Résultat, ils ne savent jamais où ils en sont. Du travail, il y en a. Ils sont souvent débordés. Ils pourraient parfaitement se développer, engager du personnel, mais cela n'apparaît que progressivement, en faisant systématiquement le point avec eux, en étudiant à fond leurs problèmes.* »

« *Les petits artisans ruraux ne se déplacent j a m a i s au chef-lieu,* confirme Jean Allègre, maire de Landos. *C'est sur place qu'il faut quelqu'un pour les apprivoiser d'abord, puis progressivement les aider à comprendre et à résoudre leurs problèmes. Depuis un an, je réclame la présence d'un assistant technique, indispensable si l'on veut faire avancer les choses. Mais il n'y a pas de crédits.* » En fait, il faudrait dans l'immédiat quatre assistants techniques supplémentaires pour couvrir l'ensemble du département. Sinon, on ne touchera qu'une frange d'artisans dynamiques, ceux qui, à *la* limite, pourraient se débrouiller seuls. Mais, sur quels crédits les payer ?

Côté direction départementale de *l'agriculture, même pauvreté* : un ingénieur, un technicien et trois dessinateurs pour élaborer, monter et suivre l'ensemble des zones artisanales, tout en continuant à assurer les autres tâches de ce service chargé, tout à la fois, de l'aménagement des villages, des équipements touristiques et d'accueil et d'une manière plus générale de tout ce qui touche à l'amélioration du cadre de vie. Cette insuffisance manifeste est liée, explique-t-on, à la rigidité de l'organigramme parisien, traditionaliste, qui n'a jamais pris en compte les véritables domaines d'intervention d'une *politique* d'aménagement rural, outre les tuyaux d'eau et les fils électriques. Il suffit de préciser que le budget départemental de ce secteur se monte à *190 000 F par an pour mesurer ce* qui est noté ici comme un « *désintérêt* » du ministère de l'agriculture pour le cadre de vie des ruraux. Si le *plan* Massif Central n'était pas là pour se substituer à cette carence, aucune action d'aménagement rural ne pourrait voir le jour en Haute-Loire et, en l'occurrence, pas les zones artisanales.

CLAIRE MOSSOLIN.

VOYAGE STUDIEUX

Des Auvergnats en Italie

Les Italiens vivent leur ré*gion. Ils ont à leur disposition* un creuset privilégié d'initiatives. Ils peuvent intervenir dans des séances *régionales* ouvertes : trois mille signatures d'électeurs suffisent pour proposer une loi. « *Si en France le combat ressemble à celui de David contre Goliath, l'idée régionale se forge en Italie à armes égales contre l'Etat. Sans doute avons-nous des voies moyennes à trouver mais ce genre de voyage nous permet d'étendre notre réflexion.* »

Ainsi, Maurice Pourchon, président du conseil régional d'Auvergne, tirait-il les conclusions d'une mission d'étude effectuée récemment par les conseillers régionaux auvergnats dans la région d'Ombrie (capitale Pérouse, cent trente mille habitants) en Italie.

Les Auvergnats ont vite perçu que l'expérience du pouvoir r é g i o n a l en Italie bénéficie d'une longue histoire. Assujettis à un *centralisme jacobin* dont ils regrettent parfois la pesanteur, les conseillers de l'Auvergne ont ouvert grands les yeux lorsque M. Marri, président *de la junte régionale d'Ombrie,* leur a fait part de l'organisation administrative d e l a région. « *C'est avant tout,* leur a-t-il dit, *un organe de programmation qui cherche à déléguer aux collectivités locales (communes ou groupements de communes) les tâches de gestion...* »

Et ils ont comparé deux chiffres : 80 milliards de lires (400 millions de francs) représentant le montant annuel du budget correspondant aux actions propres de la région d'Ombrie, contre 90 millions de francs, qui constituent le budget de la région Auvergne en 1979.

Mais la médaille d'un authentique pouvoir régional a son revers : « *L'absence d'un plan national qui coordonnerait l'ensemble des plans régionaux constitue un frein à la programmation régionale* », leur a dit aussi le président de la junte d'Ombrie.

Bilan du voyage ? Tel socialiste a été séduit par le champ de compétences accordées au « consiglio » régional ; tel communiste a constaté l'immense *volonté démocratique de l'institution régionale* italienne ; tel conseiller de la majorité a retenu le bel avantage de choisir ses secteurs prioritaires, et l'aspect *bénéfique d'une affectation* souple des crédits... La décentralisation est allée à la rencontre de la régionalisation. — J. R.

UN PLAN POUR REMETTRE LE THERMALISME A FLOT

De notre correspondant

Clermont-Ferrand. — Avec dix stations dans trois de ses quatre départements, l'Auvergne reste la première région thermale de France (1). Néanmoins, sa part *dans le thermalisme national* est en constante régression depuis vingt ans (22 % en 1975 contre 35 % en 1958). De plus, au cours de ces vingt dernières années, la fréquentation des stations auvergnates a légèrement diminué : 113 000 curistes en 1978 contre 116 000 en 1958. Bien que l'écart soit relativement faible, ces chiffres doivent être pris en considération lorsque l'on sait que, dans le même temps, le nombre des curistes à l'échelon national a progressé de 60 %, passant de 327 000 à 520 000.

Si l'Auvergne, *dans ce domaine,* voulait rester dans le peloton de tête, un plan de relance s'imposait. « *Il nous fallait réagir très vite si nous voulions que notre région garde intacte cette image thermale traditionnelle* », déclare aujourd'hui M. Maurice Pourchon, président du conseil régional, en évoquant le plan thermal pluriannuel adopté par l'établissement public régional.

L'urgence de ce plan trouve sa raison majeure dans le poids économique du thermalisme auvergnat, dont le chiffre d'affaires annuel représente près de 500 millions de francs et qui fait vivre 10 000 personnes.

L'originalité de ce plan, élaboré par la mission régionale et adopté lors du vote du budget primitif de 1979 par le conseil régional d'Auvergne, réside dans le fait qu'il s'agit d'une action concertée Etat-région. Si en 1975 l'Etat avait prévu des mesures en faveur du thermalisme, dans le cadre du plan pluriannuel de développement du Massif Central, rien n'avait été fait à l'échelon *de la région. Certes, des dispositions* avaient été prises par des départements, des collectivités locales, voire même la Compagnie fermière de Vichy, mais aucune *mesure d'application* g l o b a l e n'avait été mise en place.

Dès 1977, la nouvelle majorité de gauche du conseil régional affirmait que le thermalisme constituait une étape majeure pour l'économie de l'Auvergne, souhaitant que cette région puisse se doter d'un équipement thermal moderne. C'était également le souci de M. Maurice Pourchon qui, depuis le début de l'année 1979, a rencontré personnellement M. André Chadeau, délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, et M. Patrice Becquet, commissaire à l'aménagement du Massif Central.

Le 24 juillet 1979, M Chadeau était en mesure d'informer l'éta*blissement public régional* qu'il proposerait au comité interministériel de l'aménagement du territoire un programme thermal Massif Central dont le contenu financier, en ce qui concerne l'Auvergne, est de 4,5 millions de francs pour 1979 (2), 7,18 millions de francs pour 1980, 6,3 millions de francs pour 1981 et 3 millions pour 1982 soit au total plus de 20 millions de francs.

En outre, M. Chadeau a obtenu l'accord du ministère de l'environnement et du cadre de vie *pour financer,* sur le fonds d'aménagement urbain, un certain nombre de projets présentés par les stations thermales en matière d'environnement (espaces urbains, espaces verts, etc.). Ces projets concernent essentiellement Vichy, Néris-les-Bains, Royat, Le Mont-Dore et La Bourboule Ces aides complémentaires du fonds d'aménagement urbain représentent un total de 6 millions de francs en fin d'échéancier.

Au total, l'ensemble du plan thermal régional, *dont la réalisation* s'étend sur quatre ans, représente une *masse de subventions* de plus de 40 millions de francs, le financement étant assuré paritairement par l'Etat et la région. Cette dernière a accepté, *lors de la dernière session* du conseil régional, de participer à un niveau égal à celui de l'Etat. Déjà un crédit de 2 500 000 francs est inscrit à son budget et servira en 1979 pour financer une première tranche de travaux.

JEAN-PIERRE ROUGIER.

(1) Vichy, Néris-les-Bains, Bourbon-l'Archambault (Allier) ; Chaudes-Aigues (Cantal) ; La Bourboule, Chateauneuf-les-Bains, Châtelguyon, Le Mont-Dore, Saint-Nectaire, Royat-Chamalières (Puy-de-Dôme).

(2) Pour 1979, la mise en place du plan thermal permettra une modernisation et une extension des établissements thermaux de Royat (Puy-de-Dôme), Néris-les-Bains (Allier), la rénovation des cabines de l'établissement thermal de Chaudes-Aigues (Cantal) et l'équipement de l'hôpital thermal Lardy, à Vichy (Allier).

1815-1974 : VIE POLITIQUE D'UN DÉPARTEMENT DU « BOUT DU MONDE »

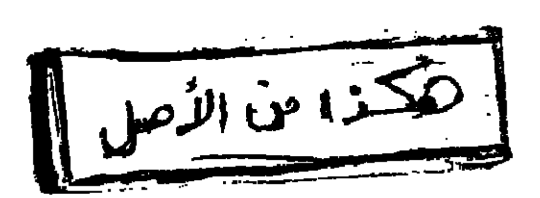
Aux analystes de la vie politique manquant de tomber dans des idées trop générales, des monographies c o m m e celle que vient de publier M. Auguste Rivet, maître-assistant à l'université de Saint-Etienne, pour sa thèse de doctorat d'Etat ne peuvent être que très profitables.

L'examen et la description minutieuse qu'il fait de la vie politique de la Haute-Loire, entre 1815 et 1974, peuvent être lus comme une de ces rétrospectives attendries si fort à la mode, pleines de personnages pittoresques et de situations cocasses. On trouvera aussi, dans l'histoire de ces soixante ans d'avatars politiques d'un département du « bout du monde », la confirmation et l'illustration de quelques grandes tendances nationales, la précision et les nuances — c'est important — en plus.

Au terme de sa recherche minutieuse, M. Rivet esquisse cette conclusion utilisable : « *Depuis 1945, le pouvoir, quel que soit le numéro de la République, n'est plus considéré avec les sentiments unis de sympathie ou d'antipathie ; on éprouve pour lui à la fois respect et mépris, on le traite avec un mélange de considération obséquieuse et de méfiance s o u v e n t critique... l'image idéale de la République demeure, mais elle se reflète dans un miroir fêlé.* »

(*) 640 pages, Editions des Cahiers de la Haute-Loire — Archives départementales — B.P. 113, 43012 Le Puy-en-Velay.



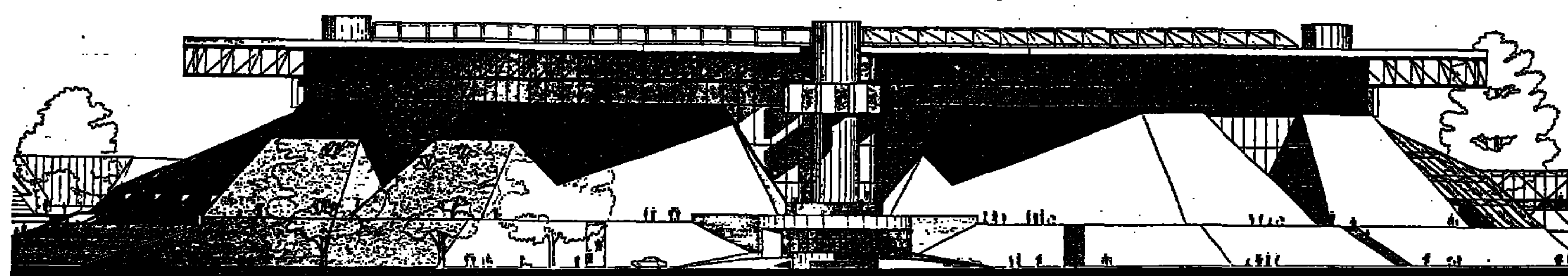


Les conseillers de Paris approuvent plusieurs projets d'aménagement

Les élus giscardiens manifestent leur mauvaise humeur à l'égard de M. Chirac

Le Conseil de Paris, réuni lundi 22 octobre, a pris connaissance du choix du maire pour l'aménagement du futur Vél' d'Hiv' de Bercy et approuvé une nouvelle concession d'exploitation de la tour Eiffel ainsi que le nouveau plan d'aménagement de la ZAC Champerret. Ces deux derniers dossiers ont permis à plusieurs élus giscardiens de manifester leur mauvaise humeur à l'égard d'un mode de gouvernement municipal qui rappelle fâcheusement, à leurs yeux, « le temps des préfets-gouverneurs ». M. Raymond Long (P.R.), président du groupe Paris-Renouveau, a vivement critiqué le fonctionnement des commissions d'arrondissement, qu'il a qualifiées de « commissions-alibis ».

Le Conseil de Paris fonctionne en effet comme une sorte de chambre d'écho des querelles nationales. Lorsque le R.P.R. et le gouvernement vivaient à l'heure de la « trêve », la majorité municipale était parfaitement soudée. Dès lors qu'au Parlement les amis de M. Chirac contestent « la gestion de la société », selon l'expression du président du R.P.R., les élus giscardiens n'hésitent plus à contester les méthodes de gouvernement du maire de Paris.



A l'ouverture de la séance, MM. Claude-André Debrion (R.P.R.), Daniel Vaillant (P.S.) et Mme Françoise Durand (P.C.) interrogent le maire sur la mort accidentelle d'un élève survenue récemment à l'école Vigée-Lebrun (XVe arrondissement). Ils lui font part de l'émotion de la population. M. Jacques Chirac indique qu'une enquête a été confiée à l'inspection générale de l'Hôtel de ville et précise que les conclusions des experts de la préfecture de police, mises à la disposition de la municipalité à cette occasion, ont permis la réouverture de l'école.

Cette affaire est à nouveau examinée lundi après-midi à l'occasion de la séance consacrée aux questions. Les questions des groupes Union pour Paris (R.P.R.) et communiste ont trait à la recherche des responsabilités et au renforcement des mesures de sécurité, celle du groupe socialiste pose le problème de l'insécurité dans les écoles et demande un rapport précis sur ce sujet ; celle de l'intergroupe U.D.F. demande que des sanctions soient prises et qu'un plan de trois ans soit mis sur pied pour réaliser les travaux qui s'imposent dans les écoles.

M. François Collet (R.P.R.), adjoint chargé de l'enseignement insiste sur le caractère exceptionnel d'un tel accident et précise : « *L'inventaire des travaux de sécurité a été fait, et les établissements systématiquement visités depuis 1973. Ces visites ont fait l'objet de procès-verbaux, et les établissements sont classés en trois catégories selon l'importance plus ou moins grande des travaux. Même les travaux de peu d'importance ont été pris en considération. (...) Les frais engagés ont été considérables. Ce qui reste encore à faire est encore important, mais moins urgent. L'établissement d'un plan de trois ans est possible et souhaité par la municipalité. Il permettra d'éliminer toute cause de risque.* »

Lundi matin, le maire de Paris a informé le Conseil de Paris du choix du projet de MM. Andrault, Parat et Guvan pour la réalisation d'un centre sportif à Bercy (*le Monde* du 23 octobre). Un débat aura lieu prochainement sur ce sujet devant l'assemblée municipale.

Au temps des « préfets-gouverneurs »

Après une intervention de Mme Madeleine Kagan (P.C.) consacrée aux menaces qui pèsent sur la santé des Parisiens et dénonçant « *la désagrégation du système médical français organisée par le gouvernement* », les conseillers de la capitale ont adopté une nouvelle concession de gestion de la tour Eiffel. Le projet adopté confie pour deux ans à la SAGI (Société anonyme de gestion immobilière) la mission, d'une part, d'assurer la gestion et l'exploitation ; d'autre part, d'établir, en liaison avec la municipalité, un programme des réparations et de renouvellement des installations en vue de l'élaboration d'un cahier des charges à partir duquel sera défini le régime d'exploitation du monument à partir de 1982. L'objectif poursuivi par M. Chirac est de créer une animation nouvelle dans le monument et alentour.

La nouvelle concession a été approuvée par les élus de la majorité et du P.C. Au sein de la majorité, les quatre élus du septième arrondissement se sont abstenus. M. Philippe Mithouard (U.D.F.-C.D.S.) a exprimé « *la stupéfaction et l'indignation* » des élus de cet arrondissement « *devant le processus d'élaboration de cette décision* ». M. Mithouard a précisé : « *Jamais, au temps des préfets-gouverneurs, les élus n'auraient été traités avec autant de désinvolture.* » M. Edouard Frédéric-Dupont (ap. R.P.R.) s'est associé aux protestations de M. Mithouard. Enfin, les socialistes ont voté contre ce projet, expliquant, par la voix de M. Daniel Benassaya, qu'ils désapprouvent la manière dont cette affaire a été traitée ; ils se sont prononcés pour l'exploitation en régie directe.

Les conseillers de Paris ont ensuite approuvé le nouveau plan d'aménagement du quartier Champerret, dans le dix-septième arrondissement (*le Monde* daté 21-22 octobre). Les élus communistes et socialistes, ainsi que MM. Georges Mesmin (C.D.S.) et Raymond Long (P.R.), ont voté contre. Les orateurs du P.C. et du P.S. ont reproché au projet de ne prévoir qu'une couverture partielle du boulevard périphérique, de sacrifier les logements sociaux et les activités industrielles et artisanales. Les deux orateurs giscardiens ont estimé que le plan ne respecte pas les dispositions des textes, qui limitent à 20 % l'emprise des constructions dans la « zone verte » de Paris. Enfin, M. Long a critiqué le fonctionnement des commissions d'arrondissement en ces termes : « *Pourquoi, alors qu'elles existent et qu'elles ont été consultées, n'est-il fait mention de l'existence et des travaux de ces commissions que lorsque leurs conclusions vont dans le sens souhaité, remplissant alors tout à fait leur rôle de « commissions-alibis » ?* »

J.-M. C.

LE PROJET DE MM. ANDRAULT ET PARAT

Le futur Vél' d'Hiv' coûtera 128 millions de francs

« *Une architecture qui sera monumentale par ses dimensions, mais dans la sobriété. Pas d'esbrouffe.* » Le projet retenu par le maire de Paris pour le Centre international des sports de Bercy est défini ainsi par l'un de ses auteurs, M. Pierre Parat. Parmi les seize équipes qui avaient été consultées (*le Monde* des 22 septembre et 23 octobre), M. Chirac a choisi celle de MM. Michel Andrault, Pierre Parat et Aydin Guvan. Ceux-ci ont proposé une immense halle de verre et de métal de 34 mètres de haut, en partie enchâssée dans des buttes de terre, qui sera posée de biais à l'angle du boulevard et de la rue de Bercy, à l'ouest des entrepôts.

Trois séries d'emmarchements (8 mètres de haut au total) conduiront les spectateurs à l'entrée principale du centre, à l'un des coins du carré. L'ensemble est en effet inscrit dans un carré de 80 mètres de côté délimité par quatre piliers qui soutiennent une toiture plate. Celle-ci pourra accueillir des capteurs solaires, et sa charpente métallique tridimensionnelle pourra abriter les différents dispositifs techniques. Les façades sont très vitrées côté parc et masquées à mi-hauteur côté ville par des talus gazonnés de 15 mètres de haut en moyenne. Les quatre façades sont abritées par d'importantes « marquises » (16 mètres de large) qui prolongeront la tribune principale.

Les aménagements intérieurs (31 000 mètres carrés utiles) sont prévus pour vingt-deux disciplines sportives, et la salle est conçue pour accueillir, suivant les manifestations (sport ou spectacle) de trois mille cinq cents à dix-sept mille personnes.

Les architectes se sont engagés sur un devis de 128 millions de francs (le budget de la Ville était de 200 millions) pour réaliser ce projet qui demandera encore trois mois d'études. Rappelons que la réglementation des marchés publics d'ingénierie prévoit des pénalités en cas de dépassement des prévisions, au-delà d'un certain pourcentage (20 % environ).

Six autres équipes ont été mentionnées à l'issue de cette consultation : MM. Berdje Agopyan, Henry Bernard, Pierre Dufau, Roger Taillibert et Bernard Zehrfuss.

[L'agence Andrault-Parat (50 personnes environ actuellement) est connue pour avoir réalisé de nombreux logements sociaux, et notamment les ensembles de « maisons » superposées en gradins et terrasses, ainsi que le premier quartier de logements de la ville nouvelle d'Evry.

Elle a aussi construit, avec une architecture caractéristique de brique et de verre et l'utilisation fréquente des formes cylindriques et des angles arrondis, de nombreux sièges sociaux d'entreprises. A Paris, on lui doit le centre universitaire Tolbiac, la dernière tour du Front de Seine (le Totem) et, à Neuilly, le siège de l'agence Havas.

L'équipe Andrault-Parat a été récemment consultée pour l'aménagement des Halles, du quartier de la Tête Défense ; elle a également participé au concours restreint du palais des congrès de Cannes.]

INFORMATIONS «SERVICES»

LA MODE

Montres à cœur ouvert

Une montre, dont le fascinant mécanisme « tout en ligne » est le seul ornement, voilà un des « chefs-d'œuvre » de l'exposition Montres et Bijoux de Genève qui est organisée, jusqu'au 31 octobre, dans les salons de *l'hôtel George-V. Cette pièce* de Corum, avec quelque cent cinquante autres, signées des grandes griffes genevoises, donne au public parisien un brillant aperçu de la mode des années 80. Les formes et les cadrans se diversifient pour satisfaire une clientèle très étendue, amoureuse de ces mécaniques de rêve.

Comme en réponse aux prouesses *de l'électronique*, les artisans jurassiens multiplient les montres « squelette », notamment Ebel, Audemars Piquet, Patek Philippe. Eterna réussit même un modèle de collectionneur, à quart « szquelette », dont le module est entièrement ciselé à la main, le tout ne dépassant *pas 1,48 millimètre en « épaisseur »*. La dernière Rolex se pare d'un cadran en or noisette, orné de brillants. Vacheron Cons*tantin, pour* sa part, crée des pendentifs aux boîtiers arrondis, ou à pans coupés, à côté de somptueuses parures de cabochons de rubis et de diamants.

Les montres-bijoux à quartz changent de formes avec la miniaturisation des modules, permettant ainsi à Guebelin de les *présenter en bracelets à cadrans* en agate et lunette sertie de brillants. Chopard contraste les bracelets satin d'or jaune avec les diamants et les saphirs carrés. Universal Genève offre une série de bracelets à mouvements extra-plats.

Une autre tendance ressort dans les boîtiers géométriques, plus ou moins précieux, comme cet hexagone de Girard-Perregaux, à cadran clair et nu, entouré de brillants en pavage, d'onyx et d'ivoire.

Mais les parures genevoises *sont aussi destinées aux hommes* et se présentent sous tous les styles. Longines assortit les boutons de manchettes aux « tour de bras » en or jaune ou gris.

Enfin, les montres gousset retrouvent leur place pour le soir, en boîtiers « savonnette », arrondis sur les deux faces, décorés en émail chez Patek Philippe et à quartz chez Universal Genève, à cadran acajou.

NATHALIE MONT-SERVAN.

★ *Montres et Bijoux de Genève*, hôtel George-V, du 23 au *31 octobre*, *ouvert au public* de 10 heures à 20 heures.

(Croquis de MARCQ.)

GIRARD-PERREGAUX : montre Arts-Déco, hexagonale à quartz, au boîtier étanche en or 18 carats, décoré de brillants, de segments d'onyx et d'ivoire, avec un bracelet de crocodile noir.

CORUM : mouvement mécanique « tout en ligne », dont tous les éléments en or jaune sont visibles sur le cadran noir dont ils constituent le décor.

PORTE-BOUCLES. — Plus de boucles d'oreilles dépareillées, en vrac dans les tiroirs : ce basset en céramique (68 F) et ce lap'n rose (56 F) sont percés d'une *trentaine de petits trous* pour accrocher les strass et les pendentifs que les juniors se mettent aux oreilles.

★ Sélections artisanales d'hier et d'aujourd'hui, 26, rue Molière, 75001 Paris.

FAÇONNABLE PAS VENDU. — C'est *un accord de distribution que la* firme niçoise Façonnable vient de conclure avec la société Adidas, spécialiste des chaussures et *équipements de sports. En effet*, les modèles de loisirs et d'après-sport continuent d'être signés par Albert Goldbarg, créateur de Façonnable.

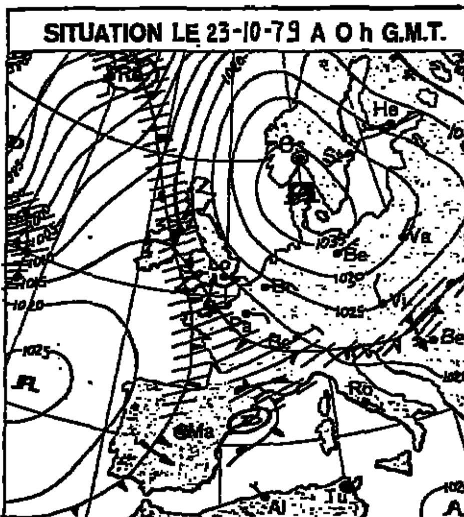
Nous avions indiqué par erreur, dans « le Monde Dimanche » du 23 septembre, qu'Adidas venait de racheter Façonnable.

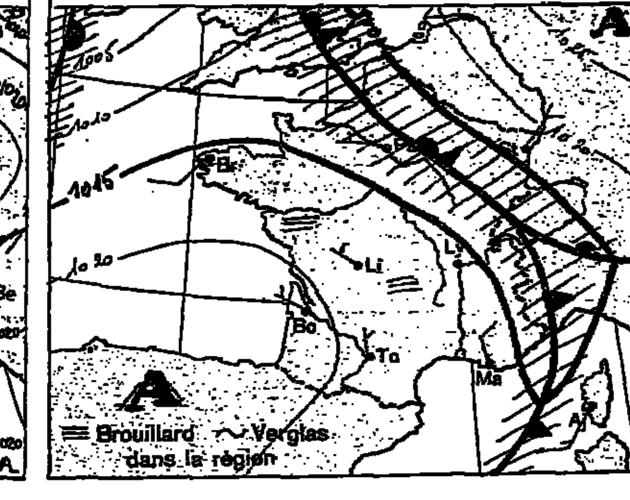
CLINIQUE POUR STYLOS. — Sophie F'chini, qui est imbattable sur les vieux stylos, de l'ancêtre à pointe en verre à l'Edacoto marbré en passant par les Waterman noirs et qui en vend dans sa boutique de papeterie, se charge aussi de réparer les stylos malades. Elle a déniché un vieux spécialiste qui remet à neuf tous les accessoires : pompes, capuchons, *plumes en* verre (5 F), plumes en métal (10 F à 20 F), plumes en or rentrantes (50 F à 110 F).

★ Sophie Fichini, 1, rue Real-de-la-Sarte, 75018 Paris, téléphone : 258-94-19.

MÉTÉOROLOGIE







Evolution probable du temps en France entre le mardi 23 octobre à 0 heure et le mercredi 24 octobre à 24 heures :

L'air relativement froid qui s'étendait encore mardi matin sur le nord et l'est de la France se retirera très lentement vers la Belgique et l'Allemagne en faisant place aux masses d'air maritime plus chaud venant de l'ouest et du sud.

Mercredi 24 octobre, le temps sera couvert et pluvieux de la Seine à la frontière belge, dans le Nord-Est et l'Est, ainsi que des Alpes à la Corse, où les pluies seront localement accompagnées d'orages.

Sur le reste de la France, la matinée sera très nuageuse, souvent brumeuse dans le Centre et dans l'Ouest. Au cours de la journée, quelques éclaircies se développeront ; elles seront belles dans la vallée du Rhône et sur le Languedoc. Par contre, de nouvelles pluies débuteront en Bretagne dans la soirée.

Les températures seront en hausse dans le Nord et le Nord-Est, mais il fera encore assez froid en fin de nuit de la Flandre aux Ardennes et au nord de l'Alsace.

Sur le reste de la France, les températures varieront peu par rapport à celles de la veille. Les vents seront généralement faibles ; ils deviendront modérés, de secteur sud-ouest, le soir en Bretagne et en Vendée.

Le mardi 23 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 016,4 millibars, soit 762,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 22 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 22 au 23) : Ajaccio, 21 et 12 degrés ; Biarritz, 22 et 14 ; Bordeaux, 21 et 15 ; Brest, 14 et 11 ; Caen, 11 et 8 ; Cherbourg, 11 et 9 ; Clermont-Ferrand, *18 et 13* ; Dijon, 12 et 8 ; Grenoble, 18 et 11 ; Lille, 11 et 2 ; Lyon, 19 et 12 ; Marseille, 23 et 16 ; Nancy, 11 et 2 ; Nantes, 15 et 12 ; Nice, 20 et 15 ; Paris - Le Bourget, 12 et 5 ; Pau, 21 et 14 ; Perpignan, 22 et 16 ; Rennes, 13 et 11 ; Strasbourg, 11 et 3 ; Tours, 12 et 12 ; Toulouse, 19 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 et 17 degrés ; Amsterdam, 11 et 4 ; Athènes, 17 et 12 ; Berlin, 11 et 2 ; Bonn, 13 et 3 ; Bruxelles, 11 et 3 ; Le Caire, 23 et 18 ; Iles Canaries, 24 et 20 ; Copenhague, 8 et 0 ; Genève, 13 et 8 ; Lisbonne, 21 et 13 ; Londres, 14 et 6 ; Madrid, 19 et *13* ; *Moscou, 6 et* — 2 ; Nairobi, 25 (max.) ; New-York, 28 et 19 ; Palma-de-Majorque, 23 et 13 ; Rome, 21 et 14 ; Stockholm, 6 et — 2 ; Téhéran, 28 et 22.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des 22 et 23 octobre 1979 :

DES DECRETS

● Fixant, en application de l'article 3 de la loi n° 77-730 du 7 juillet 1977, les modalités de classement des cadres accédant à un emploi des collectivités locales ;

● Portant mise à jour du code de la construction et de l'habitation ;

● Modifiant le décret du *13 juin 1961 modifié pour l'application* de l'article 52-1 du code rural relatif à l'interdiction et à la réglementation de certains boisements ;

● Modifiant *le décret* du 13 juin 1961 modifié réprimant les infractions en matière de boisements interdits ou réglementés par l'application de l'article 52-1 du code rural ;

● Modifiant le code de la construction et de l'habitation et relatif à la limitation de la température de chauffage.

DES ARRETES

● Relatif à l'affiliation au régime complémentaire de l'IRCANTEC des internes en mé*decine et en pharmacie* des hôpitaux, et des étudiants désignés pour occuper provisoirement un poste d'interne ;

● Modifiant un précédent arrêté relatif *au concours d'admission* à l'Ecole polytechnique.

D'autre part, le *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses* du 23 octobre, publie *des arrêtés* portant attribution de la médaille et du diplôme d'honneur des conseillers prud'hommes, de la médaille de la jeunesse et des sports, du diplôme d'honneur des porte-drapeau des associations d'anciens combattants et victimes de guerre ; *un décret* portant promotions et nominations dans l'ordre des Palmes académiques ; *des citations* à l'ordre de l'armée.

SERVICE NATIONAL

APPEL SOUS LES DRAPEAUX DES JEUNES FRANÇAIS NÉS ENTRE LE 3 JUIN ET LE 30 JUIN 1960

Le ministère de la défense communique :

La fraction de contingent 79-12 comprendra, s'ils ont été reconnus aptes au service :

1° Les jeunes gens :

Dont le sursis ou la prolongation de sursis arrivera à échéance avant le 1er décembre 1979 ;

Dont le report d'incorporation arrivera à échéance avant le 1er décembre 1979 ;

Dont l'appel avec une fraction de contingent antérieure a été, pour des motifs divers, *annulé* et fixé à l'échéance du 1er décembre 1979 ;

Volontaires pour être appelés le 1er décembre 1979 et qui, à cet effet, ont, avant le 1er octobre 1979, déposé une demande d'appel avancé ou fait parvenir leur résiliation de sursis ou de report

2° *Les jeunes gens non titulaires* d'un sursis ou report d'incorporation administrés par les bureaux du service national de métropole :

Nés entre le 3 juin 1960 et le 30 juin 1960, ces dates incluses, et recensés avec la deuxième tranche trimestrielle de la classe 1980 :

Omis et naturalisés, recensés avec la troisième tranche trimestrielle de la classe 1980.

Les jeunes gens destinés à l'armée de terre, à la marine ou à l'armée de l'air seront appelés à partir du 4 décembre 1979. Leurs services prendront effet à compter du 1er décembre 1979.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 24 OCTOBRE

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Meyniel.

« Notre-Dame », 15 h., façade, portail central, Mme Zujovic.

« La demeure du comte de Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou (Mme Barbier), entrées limitées.

« Vestiges et souterrain de la montagne Sainte-Geneviève », 15 h., métro Cardinal-Lemoine (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de Camondo », 15 h., 63, rue de Monceau (Mme Ferrand).

« *Le Marais* », 14 h. 45, 50, rue Vieille-du-Temple (M. de La Roche).

« *La Sainte-Chapelle* », 15 heures, 2, boulevard du Palais (Tourisme culturel).

« Le village de Saint-Germain-des-Prés », 15 h., métro Mabillon (Le Vieux-Paris).

CONFÉRENCES

12 h. 15, paroisse Saint-Augustin, 7, rue de la Bienfaisance, Père Carré : « Une double énigme : la souffrance et le bonheur ».

14 h. 30, 107, rue de Rivoli : « L'Islam ».

19 h. 30, amphithéâtre Bachelard, Sorbonne, M. Michel Tavernier : « Changer, s'adapter ou s'effondrer » (Université populaire de Paris).

15 h. et 17 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Claude Thibaut : « Le Printemps », de Botticelli, au Musée des offices ».

18 h. 30, 9 bis, avenue d'Iéna : « Une grande randonnée au Sahara » (Autour du monde), projections.

19 h., 62, rue Madame : « La société dans l'ancienne Egypte » (Arcus).

19 h., 5, rue Las-Cases, docteur Alain Sarda : « L'attitude actuelle face au malade alcoolique » (Société française de graphologie).

19 h., Radio-France, auditorium 105, 116, avenue du Président-Kennedy, MM. Pierre Sansot, André Bruston : « *Espaces du deuxième type* ».

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 522

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II		■							
III						■			
IV		■							■
V				■				■	
VI				■				■	
VII		■				■			
VIII						■			
IX					■				
X								■	
XI				■			■		

HORIZONTALEMENT

I. Nom qu'on donne à une sorte de cabot. — II. Partie importante d'une saucisse. — III. Mettait en service ; Fit preuve d'attachement. — IV. Partit très loin à la recherche de lui-même. — V. On *lui doit le respect* ; N'est pas de la famille quand il est petit. — VI. Qui a peut-être été dévorée ; Mot qui peut faire croire qu'on parle à un chien. — VII. Bonne *façon de parler* ; *Au quatrième*, il n'y a généralement plus de poussières. — VIII. Très fleuri ; D'un auxiliaire. — IX. Portait autrefois des paniers ; Est malade quand il y a des *calculs*. — X. Bien joués. — XI. Abréviation pour la patronne ; Mal reçu (épelé) ; Utile quand on a peur des piqûres.

VERTICALEMENT

1. Ne chantent que s'il y a du feu. — 2. Adverbe ; Vénus a le *sien*. — 3. *Dont on ne peut pas* se débarrasser. — 4. Pas morne ; Fut victime d'une fausse nouvelle. — 5. Prouve que l'exposition a été trop longue ; Compris. — 6. Particule ; Exemple de fermeté ; Crie comme un pauvre hère. — 7. Qu'il n'y a pas lieu de ménager. — 8. Nommes ; C'est souvent une bonne réponse. — 9. Ne doit pas avoir la gorge fragile ; Peut mettre dans la gêne quand elle est folle.

Solution du problème n° 2 521

Horizontalement

I. Grimpeurs. — II. Eolienne. — III. Nullité. — IV. Et ; Ino ; Al. — V. Ré ; Téléga. — VI. Erra ; *Aden*. — VII. *Linge*. — VIII. SA ; Riens. — IX. Eples ; Toc. — X. Sil ; Ubéda. — XI. Secs ; Sas.

Verticalement

1. Généreuses. — 2. Router ; Apis. — 3. Ill ; RL ; Ile. — 4. Militaire. — 5. Peine ; Nisus. — 6. Entôlage. — 7. Une ; Edentés. — 8. Ré ; Age ; Soda. — 9. Piano ; Cas.

GUY BROUTY.

CORRESPONDANCE

Grande vitesse

Nous avons reçu la lettre suivante :

J'ai reçu le 23 octobre une invitation postée le 17 ! A 1,30 F.

J'ai reçu le 23 octobre une lettre postée à Cannes le 18 ! A 2,30 F.

J'avais déjà reçu, le 10, une invitation pour le 9 octobre (!), lettre postée le 2 ! A 1,30 F.

Je n'ai reçu que le 22 octobre *le Monde* daté samedi, et posté le 19 à Paris !

C'était avant la grève des postes !

BREF

ÉNERGIE

CONSEILS POUR LE CHAUFFAGE. — L'Agence pour les économies d'énergie donne les conseils suivants : dans l'est de la France, la Bourgogne, la Champagne, les Ardennes, le Nord - Pas-de-Calais, la Picardie, la Normandie, l'Ile-de-France et les Pyrénées, le chauffage peut être *maintenu* ou mis en service ; partout ailleurs, les températures demeurent assez douces pour la saison et le chauffage n'a *pas à être allumé*.

CONGRÈS

ASSISES DE L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE. — Les premières assises nationales de l'immobilier d'entreprise auront lieu les 7 et 8 novembre au Palais des Congrès à Paris. Participeront aux *tables rondes des hauts fonctionnaires*, des spécialistes de l'aménagement du territoire, des élus, des architectes, des représentants d'organismes financiers, des promoteurs, des chefs d'entreprise.

L'immobilier d'entreprise est une activité qui consiste à étudier, à définir et à concevoir l'outil *immobilier le mieux adapté aux* besoins de chaque fonction de l'entreprise : des usines pour la fabrication, des entrepôts pour la distribution et le stockage, des bureaux pour l'administration, des laboratoires pour la recherche.

★ Promo 2000, 33, avenue Mac-Mahon, 75017 Paris. Tél. 755-71-40.

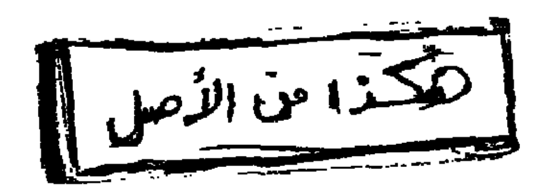
STAGES

TIERS-MONDE. — *Le quarantième* stage de perfectionnement du Centre de hautes études sur l'Afrique et l'Asie modernes com*mencera le 7 novembre 1979* et durera jusqu'au 11 juin 1980. Les conférences sous formes de tables rondes consacrées aux *problèmes actuels d'ordre social*, politique, administratif et économique des pays du tiers-monde auront lieu un jour par semaine, le *mercredi*.

Ce stage est destiné aux fonctionnaires et agents de l'Etat présentés par leurs administrations et aux cadres du secteur privé présentés par leurs établissements. Les futurs auditeurs pourront se renseigner auprès du secrétariat du C.H.E.A.M., 13, rue du Four, 75006 Paris. T. 326-96-90.

TRANSPORTS

PAS DE BICYCLETTES DANS LES TRAINS DE BANLIEUE. — M. Michel Giraud, sénateur R.P.R. du Val-de-Marne et président du conseil régional d'Ile-de-France, proteste contre la récente déci*sion de la S.N.C.F. de ne plus* assurer le transport des bicyclettes dans les trains de banlieue. Dans une question écrite *au ministre des transports*, M. Giraud s'interroge « sur l'utilité de la construction de pistes cyclables en grande couronne, construction *réalisée à grands frais par la collectivité* et devenant de ce fait inutile ». « D'une manière générale, ajoute-t-il, ces mesures s'inscrivent dans le cadre d'une politique particulièrement inquiétante, qui tend à faire perdre à la S.N.C.F. son caractère de service public, comme en témoignent d'autres mesures récentes en matière de tarification. »





Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

Préoccupés par la parapsychologie, férus de sagesse orientale, enclins à la métaphysique : où vont les physiciens ?

NOUVELLES FRONTIÈRES ET VIEUX DÉBATS A CORDOUE

Le récent colloque de Cordoue « Science et conscience » (« le Monde » daté 7-8 octobre) a cristallisé, plus qu'il ne les a révélées, des préoccupations devenues chères à une partie de la communauté des physiciens, alors qu'ils les auraient, il y a quelques années, ostensiblement rejetées comme anti-scientifiques ou, au mieux, futiles et dépourvues d'intérêt. D'une part les phénomènes dits « parapsychologiques » (la vision à distance, la télépathie, la psychokinèse) sont devenus pour un certain nombre de physiciens objet d'étude et d'expérience.

D'autre part, les mystiques orientales sont souvent invoquées soit comme analogiquement comparables aux fondements théoriques de la physique la plus avancée, soit comme source de compréhension et d'exercice meilleurs de l'activité quotidienne de chercheurs. On sait aussi que la pratique de la méditation transcendantale est assez répandue dans le milieu scientifique.

Ces deux approches ne sont pas sans lien. Parfois, l'on voit les mêmes physiciens explorer les deux voies. Plus profondément, l'on constate que cette apparente migration vers de nouvelles frontières renvoie, même quand elle affirme l'avoir dépassé, au vieux débat entre matérialisme et idéalisme qui agite et divise à intervalles réguliers, sous des formes diverses, la communauté scientifique.

La même question est implicitement posée quand des physiciens, tel David Bohm, couronnent leurs recherches par une tentative d'explication globale du monde, en dehors des deux approches moins traditionnelles de certains de ses pairs.

Ce n'est pas le lieu de s'interroger sur les explications sociologiques ou l'évolution historique du débat. Il faudrait pouvoir le faire en confrontant beaucoup plus d'opinions et de théories, en rassemblant beaucoup plus de données sur la structure et l'évolution du « champ » de la physique, sur les groupements et institutions qui la produisent et la « gèrent », sur les publications qui la font connaître au monde savant ou au grand public, sur la place enfin de ce champ dans le corpus du savoir et dans le corps social, que nous ne pouvons le faire ici. La question du rôle politique de ces démarches et de ces débats, bien que vigoureusement déniée par nombre de physiciens, aurait aussi sa place dans cet examen.

Enfin, on fera observer qu'il n'est pas étonnant de voir la mécanique quantique, toujours « en quête de sa référence » et même « en pleine confusion », comme le dit Mario Bunge dans son livre « Philosophie de la physique », mise en jeu par ces discussions et par ces avancées en apparence si insolites. Einstein avait déjà perçu les conséquences possibles de cette tempête, qu'il avait contribué à soulever. Il s'est toujours raccroché à l'idée d'une recherche scientifique qui « éveille la pensée de la causalité et de la synthèse » et, comme telle, « peut faire régresser la superstition ». Il a toujours rejeté les incursions dans la parapsychologie auxquelles semblait inviter l'interprétation de certaines de ses thèses.

Il faut garder présentes à l'esprit ces considérations pour ne pas adhérer aveuglément à l'analogie séduisante entre le tao et la mécanique quantique sans pour autant rejeter d'un sourire dans le domaine de la science-fiction (que la science tout court a si souvent rétréci) la perspective de bouleversements de la causalité et de l'ordre temporel qui nous feraient intervenir dans le passé ou l'avenir.

Les thèses, les propositions, les interrogations en présence sont ici « photographiées » par autant de déclarations ou de réponses, recueillies à Cordoue, à des questions posées à six physiciens de renom international. Chacun les voyant se porter aux limites de la logique du sens commun ou du vraisemblable de coloration positiviste, en tirera pour soi les réponses aux problèmes posés à tous par l'interrogation de quelques-uns.

MICHEL KAJMAN.

FRITJOF CAPRA : théorie quantique = Tao

D'origine autrichienne. Après des études de physique théorique, il effectue des recherches dans le domaine de la physique des particules à Orsay, puis aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. Il enseigne à l'université de Berkeley (Californie). Caractérise ainsi ses préoccupations : « J'ai toujours été intéressé par les aspects philosophiques de la physique moderne. J'ai publié, outre mes papiers « techniques », de nombreux articles sur le parallélisme entre les concepts de la physique moderne et ceux du mysticisme oriental. Ce point de vue est exposé dans mon livre *le Tao de la physique* » *(paru à Londres en 1975 et traduit en français en 1979).*

« Pourquoi ce parallèle entre la physique moderne et le mysticisme oriental ?

— *L'exploration du monde atomique et subatomique au vingtième siècle a conduit à une profonde révision de beaucoup de nos concepts fondamentaux concernant la réalité. Les concepts de matière, d'objet, d'espace, de temps, d'effet et de cause, etc., sont en physique subatomique radicalement différents des idées classiques correspondantes. Cette transformation radicale des concepts fondamentaux a commencé à changer toute notre vision du monde. De ce changement émerge une nouvelle vision, qui se trouve être très semblable aux conceptions des mystiques de toutes les époques et de toutes les traditions, et tout particulièrement à celles des mystiques orientales.*

» *Le monde n'est plus considéré comme une machine constituée d'une multitude d'objets séparés ainsi qu'il l'a été dans la physique newtonienne. Il doit être compris comme un tout unifié dont les parties sont fondamentalement reliées entre elles et ne peuvent être comprises que comme les modèles d'un processus cosmique.*

— Quelle est l'utilité d'une telle analogie ?

— *Je crois que la philosophie orientale constitue un terrain philosophique idéal pour les théories de la physique moderne. Cette philosophie peut donner confiance aux physiciens en leur montrant que des idées qui peuvent paraître très étranges à un cerveau occidental sont cultivées depuis des milliers d'années dans d'autres cultures. Heisenberg m'a dit que cette prise de conscience l'avait aidé dans ses recherches.*

— Quel intérêt ont rencontré vos théories aux Etats-Unis ?

— *Mon livre,* le Tao de la physique, *a trouvé un accueil extraordinaire dans le public américain. Par centaines, les gens m'ont dit qu'il leur avait ouvert de nouveaux horizons dans la compréhension des concepts complexes de la physique moderne. Tel a été l'un des principaux résultats. Le livre, qui est maintenant largement diffusé, développe surtout ce parallèle avec le mysticisme oriental. Il fournit les points de repère nécessaires au profane pour l'intelligence de la physique moderne. La communauté scientifique a été très circonspecte mais elle accepte maintenant progressivement mes idées. Plusieurs de mes confrères importants s'en sont même faits les défenseurs.*

— Avez-vous eu l'occasion de soumettre vos idées à des spécialistes reconnus de la culture orientale ?

— *Dès le départ, des spécialistes de philosophie orientale ont bien accueilli et soutenu mes idées. Je citerai : Joseph Needham, Joseph Campbell, Phiroz Mehta, Lama Govinda, John Blofeld et d'autres...*

— Quel avenir a, selon vous, cette mise en parallèle ?

— *Je crois que, dans l'avenir, elle fera partie de la connaissance courante et deviendra une partie essentielle de l'histoire et de la philosophie de la science occidentale.* »

DAVID BOHM : unicité de l'« ordre enveloppé »

Né le 20 décembre 1917 aux Etats-Unis, où il a fait ses études. A enseigné successivement à l'université de Princeton, puis au Brésil, en Israël et en Grande-Bretagne. Actuellement professeur de physique à l'université de Londres (Birkbeck College). Ses travaux ont porté principalement sur la théorie quantique et celle de la relativité et sur la philosophie de la science. Il s'est toujours intéressé à la compréhension des théories, au-delà de leur utilisation.

« *Des physiciens de plus en plus nombreux se montrent aujourd'hui curieux de comparer leur champ avec les sagesses orientales ou d'explorer les phénomènes parapsychologiques. Dans une voie plus classique, vous vous efforcez d'esquisser une conception globale de l'univers. Quelle est-elle ? Que doit-elle exactement à votre activité de physicien ?*

— Je m'intéresse essentiellement à une conception globale de la totalité de notre existence, physique et mentale. Cette préoccupation m'a accompagné pendant tous mes travaux, et j'en suis maintenant arrivé à *la conception de* l'« ordre enveloppé ». L'approche traditionnelle en science est fondée sur un ordre mécanique dans lequel les éléments de base (par exemple les atomes) sont extérieurs les uns aux autres et existent séparément.

» Mes recherches en physique ont rendu manifeste à mes yeux qu'un tel ordre n'est pas compatible avec la théorie quantique et celle de la relativité, qui constituent nos notions les plus fondamentales en physique. En réfléchissant sur l'holographie (1) et d'autres procédés connexes je suis parvenu à la notion d'un ordre enveloppé, c'est-à-dire d'un ordre dans lequel les éléments de base se mélangent et s'interpénètrent de façon à permettre un déploiement. Par exemple, l'univers est, en un certain sens, enveloppé dans les ondes lumineuses *dans chaque région de l'espace* (et du temps) et peut être déployé en une image par l'œil à la manière d'une caméra. Une telle image étale l'ordre impliqué (ou enveloppé) mais, selon moi, elle n'est qu'une manifestation de l'ordre du mélange et de l'interpénétration qui en dernier lieu est adéquat pour comprendre la nature fondamentale de l'univers réel.

» Ainsi, selon ma conception, l'électron ne se meut pas d'une façon mécanique d'un endroit à un autre. Il se déploie d'abord dans un endroit, pour se re-ployer dans l'espace, puis se déploie dans un autre endroit, etc. Il y a donc un nouveau concept du mouvement. J'applique un concept semblable aux mouvements de la pensée, du sentiment, *du désir, de la volonté* aussi bien qu'à la relation de l'esprit et de la matière. Ou encore on peut dire, de façon imagée, que ce qui advient, dans tous ces domaines, *ce n'est pas une évolution,* mais plutôt une efflorescence dans laquelle les formes étalées se déploient et meurent continuellement pour être remplacées par de *nouvelles formes différentes mais assez* semblables pour donner l'impression d'une entité en perpétuel changement. Dans ce processus la totalité émerge d'un fonds commun, de telle *sorte qu'en fin de compte même les* éléments séparés les uns des autres sont liés par une profonde relation fondamentale. Cette approche *contient une promesse d'explication* de la théorie quantique et de celle de la relativité. Elle ouvre aussi une nouvelle voie pour appréhender la relation qu'entretiennent l'esprit *et la matière.*

— *Vous avez bien connu Einstein. A la lumière de vos souvenirs, puis-je vous demander : qu'aurait-il pensé de l'attitude d'une partie des physiciens qui parlent désormais de science et de conscience sans tenir compte du sens éthique de ce dernier mot ?*

— J'ai eu *nombre de* sérieuses discussions avec Einstein et nous avons ensuite entretenu une abondante correspondance. L'approche d'Einstein n'était pas éclectique. Il a toujours recherché une vue unifiée de la réalité fondée sur des principes universels. Il sentait bien que sa recherche avait en soi une certaine signification esthétique et éthique. Pour lui, la vision de l'univers comme totalité était une valeur suprême de la vie dont le sens dépassait de beaucoup tout avantage ou commodité personnelle ou collective. Naturellement il pensait aussi que le travail scientifique en général n'a de signification que dans le contexte moral de sa valeur en faveur de l'humanité, que cette valeur soit matérielle, spirituelle ou les deux. »

(1) L'holographie est un procédé qui enregistre l'état de la lumière venant d'un objet. En éclairant convenablement cet enregistrement (l'hologramme) on reconstitue le flux lumineux qu'envoyait cet objet, ce qui permet de le voir comme s'il était présent. — N.D.L.R.

HAROLD PUTHOFF : la vision à distance à l'épreuve de l'expérience

Harold Puthoff décrit ainsi l'origine, le développement et les résultats de ses expériences :

Né à Chicago le 20 juin 1936. Après ses études à l'université de Stanford (Californie), se consacre d'abord à la recherche en physique quantique et dans le domaine des lasers. Se tourne ensuite vers l'étude empirique des phénomènes parapsychologiques, afin d'en déterminer les mécanismes sous-jacents. Les résultats de ses recherches ont été publiés dans trois articles importants parus dans des journaux scientifiques à partir de 1974 et dans deux livres. L'un d'eux a été traduit en français sous le titre : Aux confins de l'esprit. *Harold Puthoff travaille au Stanford Research Institute.*

Les phénomènes qu'on appelle parapsychologiques commencèrent à attirer l'attention du public à la fin des années 60 et au début des années 70. Mes collègues et moi étions sceptiques. Nous avons néanmoins émis l'hypothèse de possibles mécanismes d'explication d'un point de vue de physiciens. Les discussions se poursuivant, je suggérai la mise en place d'un petit programme pour examiner les prétentions de la parapsychologie directement. Ainsi nous pourrions tester certaines de nos idées. Quand nous fûmes tombés d'accord sur le fait que les phénomènes parapsychologiques, s'ils étaient réels, seraient importants pour la physique, nous décidâmes d'aller de l'avant. Ce fut le début de notre programme de recherche de 1972 au Stanford Research Institute International, centre de recherche à but non lucratif qui s'intéresse à de nombreux domaines (médecine, économie, électronique, etc.) pour le compte du gouvernement et des industriels. Le chiffre d'affaires annuel du S.R.I. oscille entre 100 millions et 120 millions de dollars.

L'un des phénomènes parapsychologiques le plus fréquemment rapporté est la soudaine visualisation d'un événement qui a lieu à distance et qui implique généralement une personne aimée. Puisqu'un tel phénomène de « vision à distance » pouvait être aisément soumis au contrôle en laboratoire, il fut choisi aux fins d'étude.

Les expériences se déroulèrent ainsi. Un groupe de chercheurs prépara une liste d'« objectifs » : des lieux — édifices, places, docks, églises, fontaines, etc. — situés dans la zone de la baie de San-Francisco (approximativement 500 kilomètres carrés). Un second groupe de chercheurs effectua l'expérience proprement dite qui consistait à enfermer un sujet avec un expérimentateur et à obtenir du sujet, à une heure prédéterminée, une description (enregistrée au magnétophone) du site-objectif. Sur ce site se trouvait une équipe qui avait reçu son ordre de route suivant un choix fait au hasard sur la liste des objectifs possibles.

Après une série d'expériences de cette sorte, un troisième groupe de chercheurs évaluait les données en essayant de coupler les descriptions (faites pendant les expériences) aux sites-objectifs (visités pendant les expériences) à l'aveuglette, c'est-à-dire sans connaître à l'avance quelle description avait été engendrée en réponse à tel ou tel objectif.

Une série de neuf expérimentations furent menées à bien avec le premier sujet, qui prétendait avoir eu des expériences spontanées de ce type. Fait tout à fait inattendu, les résultats furent bons. Le sujet reconnut une tour et la nomma correctement ; il décrivit une marina en un récit cohérent qui commençait par ces mots : « *Ce que je suis en train de regarder est un petit débarcadère ou un dock situé le long de la baie...* » Le sujet décrivit correctement une zone ayant l'apparence d'un parc où se trouvaient deux piscines, l'une rectangulaire et l'autre circulaire, dont il donna les dimensions à 10 % près (bien qu'il se soit trompé sur leur rôle, nommant piscines de natation ce qui était des bassins d'épuration) et ainsi de suite. Enfin, les juges couplèrent à l'aveuglette dans sept des neuf cas, résultat significatif, puisqu'il n'y avait qu'une chance sur dix mille qu'il soit le fait du hasard. Le sens de ces résultats était que si une personne avait été « kidnappée » neuf jours de suite, et si une autre avait été en possession d'une liste des neuf sites possibles où cette personne aurait pu être détenue, pendant sept des neuf jours, le prisonnier aurait pu être localisé d'un seul coup à partir de la description fournie par le sujet de l'expérience.

Pour rendre compte brièvement d'une longue histoire, j'ajouterai que cette série d'expériences a été répétée dans les conditions les plus diverses pendant plus de sept ans avec une douzaine de sujets. Nos données de base consistent maintenant en plus de cent expériences de vision à distance d'objectifs allant d'objets enfermés dans des conteneurs métalliques proches du sujet à des sites éloignés de plusieurs milliers de kilomètres. Les visions ont eu lieu à partir des endroits les plus divers : cages de Faraday « blindées », sous-marins en immersion, etc. Nous avons établi que l'aptitude à la vision à distance était *suffisamment développée* chez certains sujets pour leur permettre de décrire — dans dix cas avec des détails extrêmement précis — des lieux, des matériels, des édifices, des formations naturelles, des appareillages situés dans des laboratoires, ainsi que des objectifs dissimulés en temps réel par les personnes qui se trouvaient sur le site-objectif.

(Lire la suite page 18.)

Nouvelles frontières et vieux débats à Cordoue

JEAN-PIERRE VIGIER : rien n'est venu remettre en cause la causalité

« Vous vous montrez opposé à certaines théories soutenues par des physiciens, notamment celle d'Olivier Costa de Beauregard à propos de la causalité. Quel est selon vous le sens et l'enjeu du débat ?

— Il y a eu deux débats au cours du colloque de Cordoue. L'un, technique, entre physiciens, qui porte sur les conséquences théoriques qui résultent d'expériences faites ou en cours aux Etats-Unis (Clauser et Freedman) ou en France (Alain Aspect) sur le paradoxe d'Einstein, Podolsky et Rosen. Ces expériences suggèrent l'existence d'interactions plus rapides que la lumière entre appareils de mesure quantiques. De telles interactions sont d'ailleurs prédites par la mécanique quantique dans l'interprétation de Copenhague. L'autre débat porte sur l'existence de phénomènes parapsychologiques irréductibles à l'analyse scientifique. La possibilité théorique de ces phénomènes résulte de l'interprétation donnée par Olivier Costa de Beauregard de faits du premier débat.

» L'enjeu du premier débat est clair : s'il existe des interactions superluminales non locales comme les faits tendent à l'indiquer (la preuve décisive ne pourra résulter que des résultats de l'expérience Aspect), alors l'existence même de

Né le 16 janvier 1920. Il a été le collaborateur de Frédéric Joliot-Curie, pour qui il avait dessiné les plans de la première pile atomique française, Zoé. Il a travaillé aussi avec Louis de Broglie. Travaille au laboratoire de gravitation et de cosmologie relativiste de l'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris VI).

la causalité d'Einstein (une cause précède toujours son effet) est en jeu, car on peut changer l'ordre des phénomènes observés en changeant de système de référence. Deux interprétations se sont affrontées pour rendre compte de cette situation expérimentale.

» L'une, a-causale, due à Costa de Beauregard et Stapp, affirme que ces interactions nouvelles résultent de la possibilité de télégraphier dans le passé (ou l'avenir) pour modifier le présent. *« On télégraphie indirectement dans l'ailleurs en prenant un relais dans le passé »*, affirme Costa de Beauregard. Ainsi se trouve supprimée la distinction entre passé, présent et futur et justifiées la précognition, la télépathie et la psychokinèse. Cette situation entraîne des effets du style « patrouille de temps » (en principe rien n'empêche dès lors d'intervenir dans son propre passé : par exemple j'assassine mon grand-père qui est déjà mort depuis longtemps parce que je constate que ce forfait pourra avoir pour moi des conséquences avantageuses sur le plan matériel).

» L'autre interprétation, causale, dont je suis l'un des défenseurs, développe des idées anciennes d'Einstein et de Broglie en interprétant les faits comme résultant d'interactions non locales qui se propagent comme des ordres de pression dans un milieu chaotique subquantique (l'« éther » de Dirac). Ces mouvements corrèlent les mouvements de particules sans changer pour chacune d'elles l'ordre des causes et des effets, car tous les mouvements restent dans le cône de lumière. Dans ce schéma, tout phénomène matériel est un mouvement organisé du « vide » matériel. L'expérience n'ayant pas encore tranché entre ces deux interprétations, il est impossible de dire à l'heure actuelle si oui ou non il faut abandonner la causalité en science. Personnellement, je considère qu'aucune preuve scientifique (statistiquement significative) de l'existence des faits « parapsychologiques » n'a été apportée dans le débat. »

OLIVIER COSTA DE BEAUREGARD : si les vieux principes sont caducs tout est possible en parapsychologie

« Quelle a été la trajectoire de vos recherches ? Où en êtes-vous aujourd'hui ? Comment vous situez-vous, exactement, dans l'important débat sur la causalité et dans la polémique relative à l'explication des phénomènes parapsychologiques ?

— Au début des années 40, les théories de la relativité et des quanta semblaient difficiles à accorder, et Louis de Broglie les pensait essentiellement inconciliables. J'étais d'un avis opposé pour deux raisons : 1) la nature « qui se rit de nos difficultés analytiques » (et conceptuelles) est relativiste et quantique ; 2) ces deux théories sont l'une et l'autre filles de la physique des ondes. Comme recettes de réconciliation, je proposais : 1) la substitution systématique d'intégrales triples du genre espace aux intégrales à temps constant de la mécanique quantique ; 2) l'interprétation des fréquences négatives (présentes dans les transformations de Fourier) comme des états d'antiparticules. Le fait est que ces deux idées ont reparu, chez Schwinger et chez Feynman respectivement, avec le succès que l'on sait, mais

Né le 6 novembre 1911, d'abord ingénieur de recherche à la SNCASE. Entre au C.N.R.S., section de physique théorique, à sa démobilisation, en 1940. Fait partie de l'équipe de Louis de Broglie. Il a consacré toutes ses recherches à différents aspects des théories de la relativité et des quanta, principalement dans leurs mutuels rapports. Sa thèse de doctorat de 1943 porte sur la théorie de l'électron de Dirac.

qu'auparavant je ne réussissais guère à me faire entendre. Un point d'application typique de cette problématique est le « paradoxe d'Einstein » (1927) ou d' « Einstein-Podolsky-Rosen » (1935), qui donne, aujourd'hui encore, la migraine aux meilleures têtes pensantes. Je rappelle que tous les dictionnaires donnent du mot paradoxe la définition n° 1 que voici : « *Un énoncé surprenant, mais peut-être vrai.* » Exemple : l'héliocentrisme de Copernic. Le paradoxe d'Einstein est aujourd'hui fort bien vérifié expérimentalement. Il consiste en la « non-séparabilité » des polarisations de deux photons « corrélés » issus d'une cascade atomique.

» Devant une situation aussi « pernicieuse », Eberhard, de Berkeley, ne voit que quatre issues : 1) on calcule, puisque cela marche si bien, *mais on ne réfléchit pas*, parce qu'on attraperait la migraine. C'est la politique de l'autruche ; 2) peut-être en fin de compte la mécanique quantique *sera-t-elle prise en défaut* et la « séparabilité » du bon sens sera-t-elle rétablie. Cela semble peu plausible, pour des raisons, les unes expérimentales et les autres théoriques ; 3) peut-être alors est-ce la relativité qui se trompe, et le « collapse du psi » (1) est-il un phénomène « instantané », et de ce fait non covariant relativiste. Cela semble peu plausible, pour des raisons principalement théoriques, et notamment l'existence d'un formalisme quantique et relativiste parfaitement opérationnel ; 4) si l'on veut garder les yeux ouverts et ne renoncer ni à la mécanique quantique ni à la relativité, la seule issue restante est de *changer la conception de la causalité* que nous avons héritée de l'expérience macroscopique. Avec Stapp, de Berkeley, et — dans une autre perspective — Mattuck, de Copenhague, c'est la solution que j'adopte. Ses éléments sont : 1) Covariance relativiste et symétrie passé-futur explicites ; 2) Addition des amplitudes selon Born. En fait, ma proposition est une exégèse bilatérale du formalisme de la « matrice S » selon Feynman (et aussi de mon formalisme covariant de la « première quantification »). J'utilise un concept temporellement symétrique de la causalité, dont l'application à la paradoxale corrélation d'Einstein est celle-ci : une « corrélation *du genre espace* » établie au moyen de deux « connexions du genre temps », l'une vers le passé, l'autre vers le futur. Personnellement, je ne vois aucune autre explication possible de la corrélation d'Einstein, surtout si l'expérience en cours de montage d'Aspect, à Orsay (où les analyseurs seront tournés pendant le vol des photons) donne le résultat quantique.

» Devant des propriétés aussi surprenantes du « télégraphe spatio-temporel » à l'échelle fine (propriétés, je le rappelle, essentiellement relativistes et quantiques), un rapprochement avec les phénomènes de la parapsychologie (précognition, psychokinèse, télépathie) se propose assez spontanément. Pas mal d'autres physiciens ont fait ce rapprochement, dont quelques-uns sont ici présents à Cordoue. En ce qui me concerne, c'est la cogitation sur la cohérence interne de la mécanique quantique relativiste qui m'a convaincu que les phénomènes fondamentaux de la parapsychologie sont logiquement impliqués par le formalisme. »

(1) Altération brutale d'une fonction d'onde au moment d'une mesure. — N.D.L.R.

HAROLD PUTHOFF

(Suite de la page 17.)

Les résultats de l'expérience indiquent que :

1) Bien que le canal d'information soit imparfait, les données livrées par le processus de vision à distance dépassent le seuil raisonnable de probabilités ;

2) L'allongement de la distance séparant le sujet du site-objectif jusqu'à des distances transcontinentales ne semble pas affecter de façon significative l'acuité de la perfection ;

3) Le blindage électrique des sujets ou des objectifs ne provoque pas de dégradation des résultats.

Il faut souligner que la série d'expériences décrites ci-dessus a été menée sous les contrôles les plus stricts avec des procédures à l'aveuglette constituées avec l'aide de psychologues, de statisticiens et de magiciens pour éliminer la possibilité volontaire ou non de réponses soufflées, d'artefacts statistiques ou de fraudes. De plus, depuis la publication de nos résultats, les expériences ont été répétées dans nombre de laboratoires avec succès. Ainsi a été établie l'extension du phénomène.

LE PARADOXE E.P.R.

Les objections qu'Einstein faisait à la mécanique quantique sont résumées dans un célèbre « paradoxe » qu'il publia en 1935 avec Podolsky et Rosen dans la Physical Review, *sous le titre* Can quantum-mechanical description of physical reality be considered complete ? *(La mécanique quantique donne-t-elle une description complète de la réalité physique ?) Il donnait à cette question une réponse négative ; il espérait qu'une description plus complète existait, tout en reconnaissant qu'on ignorait si cela était possible.*

La phrase clef de l'article, soulignée par les auteurs, est l'assertion suivante : « Si, sans perturber aucunement un système, on peut prédire avec certitude la valeur d'une quantité physique, alors il existe un élément de réalité physique qui *correspond à cette quantité.* »

Einstein prenait l'exemple de deux systèmes qui ont interagi à une certaine époque, puis se sont séparés et n'ont plus d'action l'un sur l'autre. Ce pourraient être deux particules créées lors de la désintégration d'une particule mère. Les lois de la physique indiquent que, à partir de connaissances sur la particule mère et de mesures faites sur une particule fille, on peut connaître « avec certitude » certaines quantités attachées à l'autre particule fille.

Ainsi la mesure de la vitesse d'une particule peut permettre de prédire la vitesse de l'autre. Comme cette autre particule est très éloignée lors de la mesure faite sur la première, la seconde n'est en rien perturbée par cette mesure. Einstein, Podolsky et Rosen en déduisent qu'il y a un élément de réalité attaché à cette prédiction de vitesse. En d'autres termes, la seconde particule a la vitesse prédite, et l'aurait même si l'on n'avait pas fait de mesure sur la première particule.

Au lieu d'une mesure de vitesse, on aurait pu faire une mesure de position et, par une démarche analogue, obtenir la position de la seconde particule ; là encore on ne perturbe en rien la seconde particule, qui aurait donc atteint cette position même si on n'avait pas fait la mesure.

La seconde particule a donc une position et une vitesse bien définies. Comme on ne peut pas mesurer à la fois la vitesse et la position de la première particule — si on mesure la position, on modifie de façon incontrôlée la vitesse, et vice versa, — on ne peut pas non plus connaître à la fois la position et la vitesse de la seconde particule. C'est bien ce qu'affirme la mécanique quantique. Mais pour Einstein, le raisonnement qui précède prouve que cette position et cette vitesse existent ; simplement nous ne pouvons les connaître toutes les deux ; la mécanique quantique rend compte de cette limitation de notre connaissance, mais ne donne donc pas une description complète de la réalité (1).

Cinq mois plus tard, un autre article paraissait sous exactement le même titre, mais signé de Niels Bohr, et qui donnait une réponse opposée. La réponse de Bohr est subtile, et difficile à résumer. Il conteste qu'il n'y ait aucune influence d'un système sur l'autre, en précisant qu'il ne s'agit pas d'une influence mécanique, mais d'une « influence sur les conditions qui définissent quelles prédictions sont possibles sur le devenir du système ». *Pour Bohr, les quantités physiques, position ou vitesse, sont en quelque sorte partagées entre la particule et, respectivement, l'appareil qui mesure la position ou l'appareil qui mesure la vitesse. La loi qui permet de déduire la vitesse d'une particule de la mesure de la vitesse de l'autre n'est applicable que dans un contexte où on mesure les vitesses. Elle ne l'est pas si on mesure les positions. Sur une expérience imaginaire, Bohr montre comment les interactions entre appareil de mesure et objet à mesurer interdisent toute prédiction portant sur les vitesses quand on mesure les positions, et vice versa. Il en déduit qu'il n'est jamais possible de parler de la position et de la vitesse d'une particule. La réalité physique, qui se réduit pour Bohr à ce qui est mesurable, est donc complètement décrite par la mécanique quantique.*

En 1964, le physicien américain J.S. Bell a introduit dans cette controverse un élément nouveau, en montrant que l'espoir d'Einstein était vain ; toute théorie qui voudrait décrire la « réalité physique » plus complètement que ne le fait la mécanique quantique est nécessairement en contradiction avec cette dernière sur des prédictions vérifiables. Or les indications expérimentales sont nettement en faveur de la mécanique quantique, qui, en plus de cinquante ans, n'a jamais été mise en défaut.

MAURICE ARVONNY.

(1) Le physicien Bernard d'Espagnat vient de publier, chez Gauthier Villars, un ouvrage, accessible à un large public, sur ce problème du « réel ». *Le Monde* en rendra compte dans un prochain numéro.

En toute logique

CINQ CONTRE UN
PROBLEME N° 156

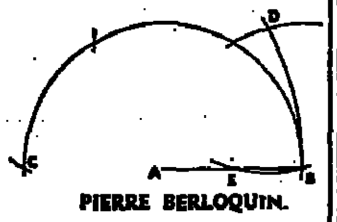
Ce rectangle composé de cinq carrés élémentaires peut être découpé en quatre morceaux pouvant être rassemblés en un seul carré. Comment ?

Cette nouvelle dissection est due à J.-C. Baillif, qui apparaît ces jours-ci dans le monde des *récréations mathématiques*, par un recueil de problèmes : *les Casse-Tête logiques de Baillif* (Dunod). On y rencontre un plaisant mélange de retours aux thèmes classiques sous des points de vue nouveaux et d'explorations de domaines inédits.

(Solution dans le prochain « Monde des sciences et des techniques ».)

SOLUTION DU PROBLEME N° 155

Appelons AB le segment dont le milieu est recherché. Ouvrons le compas à la longueur du segment pour tracer le cercle de centre A. En gardant l'ouverture, déterminons trois arcs successifs à partir de B, jusqu'à C, opposé de B. Le cercle de centre C passant par B, coupe le premier des trois arcs précédents en D. Isocèles par construction, les triangles CDB et DEB sont semblables à cause d'un angle de base commun. Comme DE est moitié de CB, EB est moitié de DB et donc de AB.



PIERRE BERLOQUIN.

FRANCO SELLERI : une réaction irrationnelle après d'autres

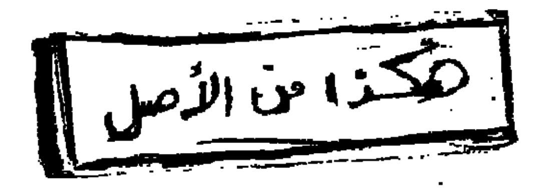
Ce congrès a été très intéressant par la richesse des contributions et des idées qui y ont été avancées. Nous y avons toutefois entendu exprimer des positions animistes et spiritualistes qu'on justifiait par la physique moderne. Ce n'est pas la première fois, et on peut même dire que la naissance de la physique moderne (que l'on peut dater de 1927) a été marquée par des affirmations de type idéaliste et irrationnel très lourdes. Des phycisiens célèbres, tels Bohr, Heisenberg, Jordan, Pauli affirmèrent souvent que le matérialisme avait été battu, que la causalité n'était plus valable, que la raison humaine avait découvert ses limites. Ces idées furent ensuite diffusées par Bakink, Eddington et d'autres. C'est Eddington qui a écrit, par exemple, que la religion redevenait possible pour un homme de science à partir de 1927. C'est aussi pour ces raisons que des physiciens aussi célèbres que Einstein, Schrödinger, de Broglie, Planck refusèrent d'accepter comme définitive la mécanique quantique qui leur semblait contenir des éléments de régression idéaliste malgré ses formidables succès.

En effet, *dans l'ensemble*, c'est-à-dire en ne tenant pas compte des régressions momentanées, le progrès de la science a été un éloignement progressif des positions animistes et mystiques. Il suffit de penser à ce qu'a représenté le système copernicien et à la résistance que lui

Né à Bologne le 9 octobre 1936. Après des séjours de recherche et d'enseignement à Genève (CERN), Saclay, aux Etats-Unis, en U.R.S.S., au Brésil et en Suède, enseigne actuellement la physique théorique à l'université de Bari. Ses recherches ont porté sur la physique des particules élémentaires, sur les fondements de la mécanique quantique. Auteur d'autre part de la découverte d'inégalités infinies dérivant du principe de localité d'Einstein. Franco Selleri achève un ouvrage consacré à l'histoire conceptuelle de la mécanique quantique. En matérialiste, il replace ici les débats en cours entre physiciens dans l'histoire sociale de la discipline.

a opposée l'Eglise catholique. De penser aussi à la bataille culturelle qui fut menée de 1600 à 1800 pour imposer une vision scientifique de l'évolution de la Terre et dépasser le préjugé biblique qui faisait dater la création de la Terre de 6 000 ans auparavant. De penser aux résistances à l'évolutionnisme *darwinien qui faisait de l'homme* rien de plus que le produit le plus élevé de l'évolution biologique sur cette planète. Enfin, il suffit de se rappeler les longues résistances opposées à l'atomisme, né dans la Grèce antique, exposé dans l'Italie de la Renaissance, soutenu au cours des siècles suivants par de nombreux chercheurs célèbres, mais qui ne fut affirmé qu'en notre siècle grâce aux travaux d'Einstein, Perrin et Rutherford.

A propos de certaines tendandances spiritualistes de la physique contemporaine, il est intéressant de noter qu'après la victoire de Bohr et Heisenberg sur Einstein et de Broglie — victoire au sens où la très grande majorité des physiciens se rallièrent en substance aux positions des premiers — il y eut une longue période de trêve, *grosso modo* de 1940 à 1970, même si certains continuèrent toujours à prendre position. Ce n'est que dans cette décennie que réapparaissent de nombreuses tendances matérialistes dans les fondements de la mécanique quantique et que se manifeste, comme dans ce congrès, une réaction idéaliste. La situation actuelle est ambiguë parce qu'on recommence à disserter de la signification philosophique de la science moderne, des liens des différentes disciplines entre elles et du rapport fondamental entre science et société. Cette situation ne va toutefois pas sans risques, parce qu'une issue progressiste à ce débat n'est pas du tout garantie étant donnée la crise sociale et économique qui s'annonce pour les années 80. Il faudra un engagement ferme et constant, et pas seulement de la part des spécialistes, pour empêcher que des régressions de type irrationnel prennent le dessus et pour faire avancer une analyse toujours plus profonde de ce merveilleux monde matériel auquel nous appartenons.



Le coût de la santé

(Suite de la première page.)

Pourquoi ce courroux ! Est-ce parce que les dépenses de santé socialisées seraient inflationnistes ? Ne serait-ce pas davantage parce que leur motivation échappe à la rationalité économique ? Les coûts des autres fonctions collectives — par exemple l'enseignement ou l'armement — ne suscitent pas d'aussi violentes critiques. Pourquoi refuser à l'industrie de la santé un rôle dans la production, dans l'emploi ? Pourquoi négliger les retombées économiques de son développement ?

La régulation de l'offre et de la demande

Tout se passait, ces dernières années, comme si la demande des usagers suivait l'offre de soins. La conjonction de plusieurs facteurs (croissance du nombre des médecins, développement technique, médicalisation croissante des états de vieillissement et de mal-être) aurait pu aggraver cette tendance et accroître le coût des soins. En réalité, dès aujourd'hui, apparait une limite à l'élasticité de la demande, encore réelle pour les soins hospitaliers et spécialisés, mais réduite pour les soins du généraliste. La limitation de la demande, alors que croît le nombre des médecins, explique d'ailleurs en partie les difficultés matérielles des plus jeunes nouvellement installés.

Les difficultés économiques, temporairement résolues par des mesures financières, ne sont pas les causes mais les conséquences de la crise du système de soins. Ces difficultés ne peuvent pour le corps médical justifier une évaluation des soins. Les « bonnes » raisons qui permettraient que soit acceptée cette nécessaire contrainte sont médicales et politiques.

Deux arguments médicaux sont proposés. Le premier est un constat : nous ignorons souvent l'utilité des décisions médicales qui pourtant mettent en jeu des procédures diagnostiques ou thérapeutiques de plus en plus coûteuses pour la collectivité, ou dangereuses pour les malades. Le second est une critique : le fonctionnement du système de soins n'est, probablement, pas cohérent avec ses objectifs : accroître la durée de vie et améliorer le *confort des malades.*

Quelle est l'utilité des régimes et des médicaments, des examens complémentaires, des interventions, des hospitalisations ? A ces questions, nous pouvons difficilement répondre, mais, fréquemment sans doute, la guérison attribuée à un médicament ou à une intervention était spontanée ; les risques pris étaient supérieurs aux bénéfices espérés ; l'hospitalisation était inadaptée aux besoins du malade. Avec l'aide de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) et de la Caisse nationale d'assurance-maladie, nous avons évalué, pour des malades hospitalisés ou examinés en consultation, l'utilité des examens biologiques : *trois fois sur quatre, cette utilité était inapparente.*

L'efficacité des actes chirurgicaux

Les prescriptions tiennent-elles compte des indications et de la valeur pharmacologique des médicaments ? L'emploi d'une drogue efficace implique des risques qui ne peuvent être pris que lorsque sa prescription est utile. En est-il toujours ainsi pour les antibiotique, les anticoagulants, les anti-inflammatoires ? Dix à vingt pour cent des malades atteints d'hépatite virale sont traités par les corticoïdes, alors que, depuis dix ans, les risques et l'inefficacité de ce traitement sont connus. A la rubrique « Hépatologie » du dictionnaire *des médicaments* (1), *cent quatre-vingt onze spécialités sont répertoriées, trois* ont *fait la preuve de leur efficacité.* A ma connaissance, aucune expérimentation scientifique n'a montré l'utilité des autres dans les maladies du foie.

Quelle est l'efficacité des actes chirurgicaux ? En Angleterre et aux Etats-Unis, les interventions les plus fréquentes ont été évaluées et sont l'appendicectomie et la cholécystectomie (ablation de la vésicule). En France, le nombre des appendicectomies est estimé annuellement à deux cent cinquante mille. La fréquence des appendicites aiguës survenant chaque année serait de soixante-cinq mille si l'incidence de cette affection était comparable à celle qui est observée aux Etats-Unis. *Les trois quarts des appendicectomies n'auraient donc pas d'utilité immédiate !* Effectivement, les trois quarts sont motivés par une « appendicite chronique », dont l'existence est improbable, ainsi qu'en témoigne la persistance des symptômes dans presque tous les cas après *l'intervention.* Compte tenu d'une mortalité de 0,65 pour mille et d'un coût de 4 000 francs, cent vingt malades décéderaient, chaque année, des suites de ces interventions, dont le coût financier serait de 740 millions. Cinquante mille cholécystectomies seraient effectuées chaque année en France. Dans notre expérience, *plus de la moitié* sans bénéfice immédiat pour le malade, car l'utilité de cette intervention n'est pas prouvée lorsqu'elle est conseillée pour une lithiase biliaire découverte en raison de troubles digestifs ou de migraines sans rapport avec cette maladie.

Dans quel pourcentage, enfin, une solution moins coûteuse et plus confortable qu'une hospitalisation pourrait-elle être trouvée ? La réponse varie d'une spécialité et d'un hôpital à l'autre. Dans le service que je dirige, *40 % des hospitalisations seraient évitées* si le fonctionnement du système de soins était adapté aux besoins des malades.

(1) Dictionnaire Vidal.

L'incohérence du système

Comment apprécier, sans évaluation, la cohérence des « sous-systèmes » de soins : primaire (généralistes), secondaire (spécialistes privés et hospitaliers), tertiaire (hospitalisations). Leur incoordination liée à une définition insuffisante de leurs rôles ne pourrait-elle pas expliquer, en partie, certains retards diagnostiques et thérapeutiques, la multiplication des examens complémentaires, la fréquence des interventions chirurgicales et des hospitalisations, la sous-utilisation des matériels, l'insuffisance des personnels ici, leur excès ailleurs ?

Les causes de cette incoordination devraient être recherchées. N'existe-t-il pas, entre ces sous-systèmes, des relations déterminées par des motivations sans rapport avec un souci d'utilité ? Les circuits médicaux où progressent les malades à la demande des médecins, ont-ils le maximum d'efficacité ? Toutes les ressources disponibles en hommes, en matériel, sont-elles correctement employées ? Des motivations extra-médicales, financières ou mêmes idéologiques (tel médecin du secteur public ne sollicitera pas l'avis d'un praticien compétent mais exerçant dans le secteur privé et inversement), n'expliquent-elles pas des comportements médicaux qui ne permettent pas toujours aux malades de bénéficier des conseils les plus adaptés à leurs besoins ? L'insuffisance de la concertation entre médecins ne conduit-elle pas à une extension dangereuse de nos activités, alors que le domaine où nous sommes aptes à prendre une décision est de plus en plus restreint ?

Une nation qui veut promouvoir une politique de santé ne peut accepter que la plus grande part des ressources affectées à cette politique soit accaparée par un système de soins dont l'efficacité collective et l'utilité pour chaque citoyen sont inconnues. Des études épidémiologiques n'ont-elles pas montré que la qualité de la santé, dans les pays occidentaux, n'était pas liée au développement de ce système !

Dans un pays éprouvé par le chômage et l'inflation, ni la majorité gouvernementale ni l'opposition ne peuvent accepter que les médecins (cent mille personnes) aient un accès totalement libre et incontrôlé aux ressources (150 milliards de francs) dégagées par le labeur de tous.

Comment entreprendre un vaste programme de prévention collective à l'égard de l'alcoolisation excessive, du tabagisme, des erreurs alimentaires, des accidents du travail, de la sédentarité ? Comment aider les personnes âgées et les handicapés ? Comment améliorer la qualité des soins donnés aux malades hospitalisés ? Comment recruter les personnels nécessaires si, dans le même temps, les ressources disponibles sont employées sans que leur utilité réelle pour les individus et la collectivité soit vérifiée ?

Naguère, tout nous paraissait possible. Les temps ont changé. L'heure est venue de porter sur nos activités médicales un regard critique.

Les progrès scientifiques et le développement de la sécurité sociale ont considérablement accru nos pouvoirs thérapeutiques et financiers. Nous avons, désormais, des devoirs d'efficacité vis-à-vis des malades et des responsabilités économiques majeures envers la société. L'ensemble de la population est concernée par nos activités, ne serait-il pas juste, utile et souhaitable que nous lui en rendions compte ?

Pr CLAUDE BÉRAUD.

BIBLIOGRAPHIE

Plusieurs références en langue française sont actuellement disponibles sur l'évaluation des soins. Notamment un remarquable *numéro du 8 mai 1978 de la revue les Cahiers médicaux :* SIMEP Editeur, B.P. 1214, Villeurbanne Cedex (69611), avec des articles de J. Fabry, *J.-M. Simon* et *J.-F. Lacronique.*

Dans le numéro 188 des *Cahiers français :* « Santé et Economie », des articles de *D. Jolly, J.-C. Soumia, J.-M. Simon.* La documentation française Paris 1978.

Dans la revue *Hospitalisation privée,* numéro 184, juin-juillet 1978, un article du professeur J.-C. Soumia « Contrôle de la qualité des soins, mythe ou réalité ».

Les lecteurs intéressés par ce sujet, liront avec intérêt : *Introduction à l'évaluation dans le domaine de la santé publique,* 40 pages, M. Goldberg. G.E.R.S.S. Hôpital Pitié-Salpêtrière, Paris (mai 1978), et l'article de J. Chaperon et R. Chardevoine « Evaluation de la qualité des soins des services hospitaliers ». DOMI, ministère de la santé Paris, avril 1979 (20 pages).

Prochain article :

LES OBJECTIFS ET LES MOYENS

Le Monde

société

JUSTICE

Les cambrioleurs de la Société générale de Nice devant les assises des Alpes-Maritimes

Un procès étriqué

Bien qu'il soit en fuite depuis plus de deux ans et demi, Albert Spaggiari, le « cerveau » du cambriolage commis à la Société générale de Nice en juillet 1976, sera jugé dans le cadre du procès consacré à l'affaire, qui s'est ouvert le lundi 22 octobre devant la cour d'assises des Alpes-Maritimes, à Nice (« le Monde » du 23 *octobre*). *Le président de session de cette juridiction,* M. Jacques Chabrol, qui avait délivré le jour *même une ordonnance de disjonction des poursuites concernant l'accusé vedette du « casse du siècle »*, a en effet indiqué que le cas de celui-ci serait examiné *à la fin du* procès suivant la procédure de contumace. Cette information met un terme aux interprétations qui avaient pu être faites sur l'intention des autorités judiciaires d'ajouter à l'absence physique des débats d'Albert Spaggiari un silence juridique entier.

La première journée du procès a été *essentiellement consacrée* à la désignation du jury — parmi lequel deux femmes — et à la lecture, longue de deux *heures* vingt, de l'acte d'accusation, ainsi qu'au début de l'interrogatoire des accusés qui se *termine ce mardi avant* que ne commencent à défiler les quarante-cinq témoins cités à la requête du *ministère* public et de la défense.

De notre correspondant régional

Nice. — Une instruction de trente-deux mois, un dossier contenant plus d'un millier de cotes, un acte d'accusation de quatre-vingt-treize pages. Cet immense travail, en rapport avec le caractère hors série du « casse » de la Société générale de Nice, déboche sur un procès étriqué : six accusés, dont aucun n'a directement participé au « commando des égoutiers » au *cours du week-end du* 17 au 19 juillet 1976 ; des réquisitions *ternes ; beaucoup de questions sans réponse :* une pénible *impression de justice déjouée...*

Le scénario du « casse du siècle », dont tous les éléments sont aujourd'hui connus du public, ne manquait pourtant pas d'envergure, et, si l'on ose dire, de brio. Dans le domaine de la criminalité, les réalités sont presque toujours très éloignées de la fiction littéraire ou cinématographique qui lui en est donnée. Dans le cas du cambriolage de la Société générale, les *faits* tels qu'ils ont pu approximativement *être établis se passent aisément* du fard de l'imagination. C'est d'abord la hardiesse de la conception qui surprend. Albert Spaggiari, qui a revendiqué la paternité de ce cambriolage, a expliqué que l'idée lui en était venue après qu'il fût devenu titulaire d'un coffre à la principale agence niçoise de la banque, 8, avenue Jean-Médecin, et constaté que l'établissement se prêtait topographiquement à un vol par *effraction en utilisant* les égouts de la ville. Ses convictions politiques *lui tiennent lieu de mobile* (la part du butin lui revenant aurait servi *à alimenter* les caisses d'une organisation activiste d'extrême droite).

Dès le mois de mars 1976, il rassemble l'équipe de malfaiteurs *dont il a besoin*, et qui aurait été constituée d'une vingtaine d'individus *parmi lesquels six ou sept* « politiques ». La préparation matérielle *de l'opération lui prend* plus de deux mois. Le 10 juin, elle *commence* et *comporte* quelques phases spectaculaires : percement d'un tunnel dans le sous-sol de la rue Deloy en bordure de la banque ; branchement d'une ligne électrique pour l'alimentation en courant des perforatrices ; traversée d'un mur en parpaing de 1,20 m d'épaisseur ceinturant le bâtiment ; le transport du matériel destiné à l'effraction des coffres...

L'aménagement du tunnel, d'après l'expert commis par le juge d'instruction, a nécessité une technique professionnelle éprouvée. Creusé dans l'argile et long de plus de 6 mètres, *entièrement* boisé, tapissé et ventilé, il relie l'égout passant sous la rue *Deloye* à la troisième chambre des coffres de la banque. Après une quinzaine de jours de travaux — effectués sans éveiller l'*attention* de quiconque — à l'aide d'un matériel perfectionné, la phase finale du cambriolage a lieu pendant le week-end du *17 au 19 juillet*. Les malfaiteurs ont dû surmonter un dernier obstacle : une armoire blindée de 5 tonnes, sur laquelle le tunnel avait buté, et qu'ils font basculer en utilisant un vérin hydraulique.

Lorsque, le 19 juillet au matin, les employés de *la banque* découvrent le « casse », la stupéfaction *les cloue sur place*. Les « égoutiers » ont fracturé trois cent *trente-sept coffres particuliers* — sur quatre mille cent quatre-*vingt-trois — et ouvert* au chalumeau une dizaine d'armoires blindées. *Ils ont également* fracturé les deux coffres contenant les liquidités de la banque, ainsi que l'armoire dite du « trésor de *nuit* » *contenant* les recettes déposées par les clients après la *fermeture des guichets* au moyen d'une trappe extérieure. Butin : *plus de 46 millions* de francs en numéraires, en devises étrangères, *en bijoux de valeur et* en lingots d'or (ils ont négligé les titres, les chèques, les *bons au porteur, etc.*). Le cambriolage est signé de la *main de* Spaggiari : « *Ni armes, ni violences et sans haine* ».

Des armes de guerre

On s'est beaucoup interrogé sur les conditions dans lesquelles s'est effectuée l'enquête et sur la négligence que certains imputent à la police judiciaire de Nice dans l'exploitation des renseignements fournis par la gendarmerie qui, la première, trouva fortuitement une piste... Des imprudences ont pourtant été commises par certains malfaiteurs, notamment pour négocier les lingots d'or constituant leur part de butin. De plus Albert Spaggiari a commis une erreur en s'emparant des liquidités de la banque : il s'agissait de billets neufs dont les numéros avaient été relevés et dont les enquêteurs ont pu suivre la trace. Mais le coup de filet que lance la police les 26 et 27 octobre 1976, après avoir acquis un certain nombre d'informations, est en grande partie raté. Sur la trentaine d'interpellations auxquelles il est procédé, à Paris et dans le Midi, six seulement donneront lieu à des inculpations définitives. Les principaux individus recherchés — apparemment au courant de l'opération — ont précipitamment disparu de leur domicile la veille ou dans la nuit même.

« Donné » par un indicateur et accusé ensuite par deux comparses, Albert Spaggiari sera néanmoins arrêté à Nice. Il reconnaîtra *être* l'organisateur du « casse » après quarante-huit heures d'interrogatoire. Ses aveux ont-ils fait l'objet d'une négociation afin d'étouffer, ou tout au moins de réduire à de modestes proportions, la découverte à son domicile d'un impressionnant stock d'armes de guerre et de *munitions* ? *Cette assertion*, maintes fois publiée, n'a jamais été, en tout cas, démentie.

Des six prévenus qui occupent aujourd'hui le box des accusés dans la salle d'audience de la *cour d'assises des Alpes-Maritimes*, et qui sont poursuivis, selon les cas, pour *vol qualifié*, complicité ou recel, un seul est réellement *un malfaiteur d'importance* : Dominique Poggi, cin*quante-trois ans*, *repris de justice* marseillais connu dans les milieux proxénètes, membre à part entière du « milieu » national. *Autour de lui, deux de ses co*-inculpés Gérard Vigier, trente-six ans, et *Daniel Michelucci*, trente-sept ans, ont un casier *judiciaire déjà chargé. Deux des* accusés, Francis Pellegrin, quarante *et un ans*, et *Marie-Françoise* Astolfi — qui n'est, elle, *accusée que de recel* — *n'ont* encore encouru aucune condam*nation. Le dernier, Alain* Bournat, trente-huit ans, s'est vu *infliger une peine de quatre ans* de prison par défaut pour trafic *de fausse monnaie*.

Les interrogatoires qui ont *commencé lundi après-midi ont* fait apparaître Michelucci, Bournat et *Pellegrin comme* des individus entraînés dans la délinquance *autant par leur appartenance* à un milieu familial défa*vorisé que par leur nature propre*. Tous sont jugés intellectuelle*ment « normaux »*, *mais leurs* vies, à moins de quarante ans, *sont déjà en lambeaux : oisiveté*, mauvaises fréquentations, prostituées, *petits trafics, goût de l'argent* facile, vols, prison. Le casse du *siècle ? Ils s'en expliqueront.* Mais on sait déjà qu'ils n'en ont *été que des acteurs de second* rang.

GUY PORTE.

LA RÉFORME DU STATUT DE LA MAGISTRATURE

M. Peyrefitte accuse l'U.S.M. d'avoir « gravement mis en cause » le gouvernement

M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, a publié, lundi 22 octobre, un communiqué répondant aux conclusions de l'Union syndicale des magistrats (U.S.M.), qui réunissait son conseil syndical samedi 20 octobre à Marseille. M. Peyrefitte estime que « *le gouvernement vient d'être gravement mis en cause* » par l'U.S.M. à propos de la réforme du statut de la magistrature. « *La justice est une chose trop sérieuse*, dit le ministre, *pour que des magistrats puissent se croire les seuls concernés par elle* ».

L'U.S.M. l'ayant soupçonné de « *complicité préméditée* » avec M. Foyer, rapporteur de la commission des lois, le garde des sceaux estime « *paradoxal qu'on impute au gouvernement les débats qui ont eu lieu à l'Assemblée nationale... Le garde des sceaux a défendu un texte élaboré en concertation avec les organisations professionnelles (commission permanente d'études de juin, juillet et septembre 1979), et approuvé par elles dans ses grandes options* ».

C'est « en dépit des efforts du garde des sceaux », ajoute le communiqué de la chancellerie, que « *l'Assemblée nationale souveraine a rejeté les dispositions dudit projet concernant la commission d'avancement* ». « *Le Sénat*, précise-t-il, *doit à présent se prononcer, et le gouvernement compte bien se battre pour rétablir les dispositions qu'il n'a pu faire voter en première lecture par l'Assemblée nationale.* »

Selon le garde des sceaux, « *ce regrettable procès d'intention ne peut que reposer sur un malentendu* ». Il indique qu'il « *a dû s'opposer à un amendement déposé par deux anciens gardes des sceaux, membres de la majorité* (1), *à laquelle il appartient de courir le risque de voir les seuls députés de l'opposition rendre hommage à son action et l'appuyer de leurs votes* ».

« *Dans ces conditions*, conclut le communiqué, *le garde des sceaux déplore les termes de la lettre de l'U.S.M. et les commentaires oraux, malveillants qui l'ont accompagnée. Les organisations syndicales ont mieux à faire que de confirmer, par leurs outrances, les accusations de corporatisme que la majorité des députés leur a faites avec vigueur. (...) Face aux problèmes de mutation, deux attitudes sont possibles : on peut tabler sur la concertation pour affronter ensemble les problèmes. On peut au contraire pratiquer la stérile politique de la chaise vide et de la contestation au risque de se couper de la loi* ». « *J'espère*, dit le ministre, *que les organisations professionnelles seront assez responsables pour ne pas choisir la mauvaise voie sous l'effet d'inquiétudes injustifiées et de passions excessives* ».

M. Peyrefitte, nous rapporte notre correspondant, a également évoqué cette question au cours d'une visite à la cour d'appel d'Orléans, lundi 22 octobre, qualifiant de « *petite querelle* » le conflit qui l'oppose à l'Union syndicale des magistrats. « *Il est faux de dire que les admissions sur concours exceptionnel de recrutement envisagées pour résoudre les problèmes actuels seront à la discrétion du ministre*, a-t-il précisé. *Ces concours comporteront des épreuves anonymes. (...) Voici deux ans que je m'efforce de montrer à certaines organisations professionnelles qu'elles dénoncent un « mal judiciaire » là où il n'est pas et ne le dénoncent pas là où il est. Elles se trompent d'objectif en prétendant que les juges ne sont pas indépendants. (...) Les principes de notre organisation judiciaire sont bons. Ce sont les moyens qui manquent dans ce ministère traditionnellement pauvre et qui s'est laissé surprendre depuis le début des années 70 par l'accroissement rapide du nombre des procédures civiles ou pénales, sans avoir prévu et demandé à temps les moyens d'y faire face (...).* »

(1) M. Jean Foyer (R.P.R.), président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, a été garde des sceaux d'avril 1962 à avril 1967. M. Olivier Guichard (R.P.R.), membre de cette commission, a été ministre de la justice d'août 1976 à mars 1977.

Faits et jugements

Détenu pour une erreur de la préfecture.

Une somme de 7 000 francs a été *allouée*, sur décision de la Cour de cassation, à M. Lahcen Ben *Mohamed Ouagoulla, ferrailleur* de nationalité marocaine, âgé de trente-deux ans, demeurant à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), qui avait été détenu à la maison d'arrêt de Bayonne pendant trente et un jours, du 23 novembre au 23 décembre 1976, alors qu'il protestait de son innocence. Celle-ci a été reconnue par la cour d'appel de Pau le 19 avril 1977.

Statuant sur le rapport de M. Henry Pailhé, conseiller à la Cour de cassation, et les conclusions de M. Henri Maynier, avocat général, la commission d'indemnisation, présidée par M. Robert Devismes, conseiller à la Cour de cassation, a estimé en effet que M. Ouagoulla avait subi, du fait de cette détention, un « *préjudice manifestement anormal et d'une particulière gravité* » qui méritait réparation.

M. Ouagoulla avait été interpellé le 21 novembre 1976 sur l'autoroute Saint-Jean-de-Luz-Bilbao. Son permis de conduire, délivré par la préfecture de l'Ain, n'avait pas paru régulier aux policiers.

La préfecture, consultée, avait répondu qu'aucun permis n'avait été délivré à la date et sous le numéro figurant sur la pièce présentée. M. Ouagoulla avait donc été condamné par le tribunal correctionnel de Bayonne, le 16 décembre 1976, à deux mois d'emprisonnement, dont un avec sursis pour recel et usage de faux document administratif. Il avait été libéré à l'expiration de sa peine, le 23 décembre 1976.

M. Ouagoulla a été relaxé en appel à *Pau le 19 avril 1977*, parce que entre temps la préfecture de l'Ain avait reconnu que le permis de conduire était parfaitement régulier et que les premières indications fournies ayant motivé la détention et la condamnation en première instance étaient *le « fruit d'une erreur de numéro »*.

● *Condamnations pour renvoi de livrets militaires* — La cour d'appel de Besançon a confirmé, le *18 octobre, le jugement du* 17 février du tribunal de grande instance de Belfort *condamnant* à 500 F d'amende pour avoir renvoyé leur livret militaire au ministre des armées, M. Joseph Bertin-Denys, prêtre à Belfort (Territoire de Belfort), M. Georges Gueutal, ingénieur à Fesches-le-Chatel (Doubs) et M. Pierre Croissant, technicien à Valentigney (Doubs). — *(Corresp.)*

● *Une manifestation contre l'« Europe des polices et contre les extraditions »* aura lieu à Paris, mercredi 24 octobre, à partir de 18 h. 30, au carrefour Sèvres-Babylone. Cette démonstration, organisée par la gauche et l'extrême gauche, à l'exception du parti communiste français, entend protester contre les extraditions « *hier de Piperno, demain de Pace* » et demande la « *libération immédiate* » de M. Jean Fabre, secrétaire général du parti radical italien, et de tous « *les militants emprisonnés* ».

A Marseille

« J'AI DÉCIDÉ DE CHASSER L'ARABE »

(De notre correspondant.)

Marseille. — « Il faut en finir avec l'invasion. Ils sont ici comme chez eux. Alors, j'ai décidé de chasser l'Arabe en tirant sur les foyers où ils sont logés aux frais des contribuables français. J'espère que cette action de salubrité publique aura un grand retentissement dans la presse. »

L'homme qui a tenu ces propos aux policiers de la 5e brigade territoriale de la Sûreté marseillaise qui venaient de l'arrêter en flagrant délit, dans la nuit du samedi 20 au dimanche 21 octobre, devant un foyer de la Sonacotra, était armé d'une carabine 22 long rifle et n'en était pas à son coup d'essai. Les policiers le guettaient depuis cinq semaines.

A la nuit tombée, *Jacques Olivès*, vingt-deux ans, puisait *dans l'arsenal qu'il entreposait* à son domicile (un 9 mm para*bellum, deux revolvers 357 magnum*, un 22 magnum, un brown*ing 6,35 et 1 000 cartouches*) et partait « en chasse », prenant *pour cible les fenêtres des foyers*, ouvrant le feu à plusieurs reprises avant de *disparaître*.

Un locataire d'un foyer de la rue Félix-Pyat a été blessé la semaine dernière. M. Olivès *avait également ouvert le feu récemment* sur un local de la C.F.D.T. Il semble avoir agi seul. Aux policiers, il a précisé : « J'ai failli être des vôtres. J'ai fait un stage de huit mois dans la police. » Il s'est déclaré convaincu de « faire au grand jour ce que les autres n'osent pas faire ». — J. C.

● *Corse : occupation de la mission régionale.* — Les locaux de la mission régionale de la Corse, dans le centre d'Ajaccio, ont été occupés pendant quatre heures et demie, le lundi 22 octobre, par une trentaine de personnes se réclamant du « *collectif nationaliste* » de la région de Bastelica. Les occupants ont obtenu de rencontrer le chef de la mission régionale et de discuter avec lui de l'organisation d'un stage sur la culture des châtaignes dans la montagne corse. Il a finalement été convenu que le nombre des participants à ce stage, qui primitivement avait été limité à dix-neuf, serait réexaminé avant la fin du mois.

● *Douze ans de réclusion pour un violeur.* — Renaud Begel, vingt et un ans, apprenti boucher à Nancy, qui s'était rendu coupable d'un viol en novembre 1977, a été condamné, lundi 22 octobre, à douze ans de réclusion criminelle par la cour d'assises de la Meurthe-et-Moselle.

POLICE

La réorganisation de la préfecture reflète une orientation vers des missions de sécurité publique

déclare M. Pierre Somveille au Conseil de Paris

Au cours de la séance ordinaire du Conseil de Paris, réuni lundi 22 octobre, M. Bertrand Delanoë (P.S.) a interrogé le préfet de police sur la réorganisation de la préfecture de police (*le Monde* du 3 octobre). M. Delanoë a indiqué : « *Des commentaires ont fait état de liens existant entre ces mutations et divers incidents survenus récemment. Dans ce cadre ont été évoqués par exemple, les violences intervenues à la fin de certaines manifestations, des affaires de racket à l'égard de commerçants dans lesquelles ont été compromis des policiers, enfin ce qu'il est coutumier d'appeler des « bavures »* ».

Le groupe socialiste se demande si un lien existe entre cette réorganisation et ces affaires.

« *D'autre part*, écrit M. Delanoë, *d'autres informations, parues elles aussi dans des organes de presse, établissent qu'un syndicat de policiers nommé Fédération indépendante et professionnelle de la police nationale, logé, comme la loi l'y autorise, dans les locaux de la préfecture de police, fait figurer dans sa revue* Police et Sécurité *des circulaires et des documents émanant de l'association Légitime défense. Chacun sait que celle-ci poursuit des objectifs contradictoires avec l'ordre public, notamment en appelant les citoyens à se faire justice eux-mêmes.* ».

M. Pierre Somveille, préfet de police, a répondu que la réorganisation des services qu'il dirige correspond aux modifications intervenues dans le statut de certains personnels et reflète « *l'effort d'orientation de la police vers des missions consacrées à la sécurité publique* ». Il a précisé que, dans le cadre de cette réorganisation, la direction de la police économique sera supprimée et remplacée par une sous-direction de la police judiciaire, chargée des affaires économiques et financières.

En ce qui concerne les liens éventuels de l'association Légitime défense et de la Fédération indépendante et professionnelle de la police nationale, M. Somveille a indiqué : « *Je mesure pleinement les dangers auxquels peut conduire l'apologie sans nuance de la légitime défense. (...) Je n'ai pas attendu la question de M. Delanoë pour me préoccuper de cette question. Je ne peux pas tolérer qu'un syndicat, quel qu'il soit, se livre à de telles pratiques. S'il y a récidive, je retirerai ses locaux à ce syndicat.* »

« SPÉCIAL DERNIÈRE » POURSUIVI POUR AVOIR REPRODUIT UN TEXTE ANTISÉMITE

Un procès-méprise

C'est un procès-méprise qui a eu lieu, le lundi 22 octobre, devant la 17e chambre correctionnelle du tribunal de Paris, présidée par *M. Jean Serre*. L'un après l'autre, MM. Jean Pierre-Bloch, président de la Ligue internationale contre l'antisémitisme (*LICA*), et Albert Lévy, président du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), que l'on ne peut soupçonner d'être animés de sentiments antisémites, sont venus *dire leur incompréhension* et leur étonnement au tribunal. On *jugeait Mme Jacqueline* Ducrez, directrice de publication de *l'hebdomadaire Spécial Dernière*, et M. Henri Allainmat, journaliste, *sur plainte du* ministère public, pour provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence raciale, alors qu'ils *avaient dénoncé cette discrimination*, cette haine, ou cette violence-là.

Dans un numéro d'octobre 1978, *Spécial Dernière s'était en effet*, sur une pleine page, indigné de la *parution clandestine d'un* bulletin antisémite, véritable torchon, *doit-on le préciser*, intitulé *l'Anti-youtre*. Pour son malheur, *Spécial Dernière*, journal populaire, crut bon de « *mettre sous les yeux des lecteurs la réalité* » et de publier le fac-similé de la « une » du bulletin. Dire que l'ensemble est, en dernière analyse, tout à fait dépourvu d'ambiguïté serait aller trop loin. On ne joue pas impunément avec l'image. Pourtant, le texte était clair, sans équivoque, et l'enquête riche d'information. *Spécial Dernière* se payait même le luxe d'un titre *irritant* pour les autorités : « Mais qu'attend donc la police pour agir ? » *Le ministère public* n'apprécia pas.

D'abord, pour M. Marc Domingo, substitut, la police n'est pas inactive : le quatrième cabinet des délégations judiciaires, compétent en la matière, est un service hautement spécialisé. S'il enregistre peu de *succès, sans doute* faut-il l'attribuer à ses vocations multiples : sur commissions rogatoires, enquêtes sur la presse, la protection de la santé publique, l'exercice illégal de la médecine et de la pharmacie, le port illégal de décorations et d'uniformes, les offices de police privée, les manifestations interdites, etc.

Ensuite, M. Domingo n'a pas apprécié la « *duplication assez scandaleuse* » de *l'Anti-youtre*. Selon lui, « *une émotion malsaine* » fut ainsi diffusée. Au reste, M. Domingo soupçonne ce *duplicata d'être un faux « forgé pour les besoins de la cause »*... *Il a prié le tribunal d'« entrer en voie de condamnation »*.

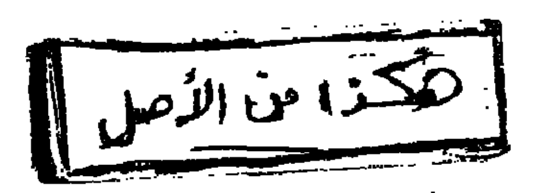
Inévitablement, Me Henri Choukroun, défenseur de M. Allainmat, a évoqué le principe de l'opportunité des poursuites. *Était-il opportun de poursuivre Spécial Dernière ?* Ne le serait-il pas plus *concernant* certains *Bulletin de l'Occident chrétien, Alarme* et autres *Contre-Révolution ?* Bref, le parquet ne se *serait-il pas mépris ?*

Jugement le 19 novembre.

LAURENT GREILSAMER.

● *Deux pylônes* supportant une ligne à haute tension, près de Verfeil (Haute-Garonne) ont été endommagés par une *explosion*, dans la nuit du 21 au 22 octobre. Des charges d'explosifs, placées aux pieds de deux autres pylônes, près de Lanta (Haute-Garonne) et de Salsigne (Aude), ont également endommagé la ligne à haute tension. Ces attentats n'ont pas été revendiqués. Cette ligne, depuis sa mise en place en 1978, suscite l'hostilité de nombreux habitants de la région. En février, l'E.D.F. avait fait appel aux forces de l'ordre pour permettre aux bûcherons de défricher un bois où devait être installé un pylône.

Un autre pylône a été endommagé, *lundi 22 octobre*, au moyen d'explosifs, près de *Saint-Gély-du-Fesc*, dans la banlieue de Montpellier (Hérault).



UN LIVRE SUR LA FEMME TUNISIENNE

Sujet ou citoyenne ?

On a beaucoup parlé, ces temps derniers, de la situation de la femme en terre d'islam et les récents événement d'Iran ont sans doute contribué à *confirmer encore*, en Europe, l'impression que la femme musulmane connaît, à cause du Coran, un bien triste sort.

Largement répandue dans l'Occident chrétien et laïque, cette idée est soutenue parfois par des *intellectuelles du monde arabe* : dénonçant, à juste titre, certaines injustices scandaleuses, luttant courageusement pour y mettre fin, elles prétendent quelquefois — trop hâtivement — que l'islam est, sans nul doute, la cause de tous ces maux.

Simone de Beauvoir, il est vrai, et après elle beaucoup de féministes occidentales ont accusé et accusent encore, elles aussi, le *christianisme* et l'Eglise d'avoir *confiné la femme occidentale* dans une déplorable sujétion.

Il est étonnant — et dommage — qu'au trop fréquent triomphalisme des *religions* répondent parfois des affirmations trop simples, qu'un minimum de sens historique permettrait de nuancer quelque peu. Car s'il est vrai que le christianisme et l'islam *ont été trop souvent utilisés* pour écraser la femme il faut bien reconnaître qu'ils ont contribué aussi à améliorer son sort, lui *assurant* une situation d'autant moins injuste que l'esprit du Coran et celui de l'Evangile n'étaient pas étouffés par les *coutumes locales* ou trahis par l'égoïsme masculin.

Ceux qui, en Europe et ailleurs, *se penchent avec pitié sur le sort* de la femme musulmane savent-ils *assez que celle-ci* est sans doute moins à plaindre qu'à admirer ? Car si, sous bien des cieux, les conditions de sa vie demeurent injustes et éprouvantes, elle sait les affronter avec une lucidité et un courage que pourraient lui envier bien des Occidentales... et bien des hommes. Je pense ici à des familles de tout niveau culturel, de tous milieux sociaux que je connais au Maghreb. Là-bas, *des épouses, des mères et des filles*, qu'elles soient analphabètes, institutrices, infirmières, ou cadres supérieurs, parviennent en bien des cas à mener de front leur activité professionnelle et leurs responsabilités familiales d'une manière d'autant plus remarquable que, tout en sachant accueillir les valeurs du vingtième siècle, elles ne renient pas, *pour autant, le patrimoine humain et spirituel de leur milieu d'origine*.

Telles sont les réflexions auxquelles mène la lecture de Souad Chater : *la Femme tunisienne, citoyenne ou sujet ?* L'auteur n'est *ni romancière ni journaliste*. Elle ne vit pas en Europe et ne milite pas dans un mouvement féministe. Mais, depuis vingt ans, elle participe à ce qui se fait dans son pays en *matière de promotion sociale*.

C'est en accomplissant quotidiennement son travail professionnel qu'elle a écrit ces pages, qui constituent l'essentiel d'une thèse de doctorat, dirigée par M. Henri Bartoli et consacrée à *« la participation de la femme tunisienne à la vie économique »*.

Etude *historique* et *juridique*, enquête sociale, réflexion théologique, le livre de Souad Chater est tout cela à la fois. Mais il est surtout le témoignage d'une Maghrébine qui, comme son compatriote, le grand Tahar Haddad, pense que l'islam bien *compris n'est pas, pour la femme*, un facteur d'oppression, mais de promotion.

MICHEL LELONG,
Père blanc.

★ La Femme tunisienne, citoyenne ou sujet ?, Maison tunisienne de l'édition, Tunis, 1978, 266 pages.

CORRESPONDANCE

Une lettre de Si Hamza Boubakeur à propos du Coran

Si Hamza Boubakeur, recteur de la mosquée de Paris, nous adresse la lettre suivante à la suite de l'article que Tahar Ben Jelloun a consacré dans le Monde *du 3 septembre à la traduction commentée du Coran en langue française, parue chez Fayard.*

Trois points de son pensum appellent de ma part quelques objections. Le « fabricant » de la maison Fayard, se conformant à un usage général en France et partout, ayant fait précéder, sur le dos du livre de mon nom, en tant qu'auteur, le mot Coran, objet de ma traduction, M. Tahar Ben Jelloun a crié à l'hérésie, sans expliquer d'ailleurs pourquoi. Sans doute parce que l'enfer serait pavé de pieuses intentions. Le jugement me paraît hâtif et excessif, car l'effort essentiellement humain d'un traducteur, c'est-à-dire son propre travail, ne se confond dans l'esprit de personne avec l'œuvre originale qu'il traduit, et il n'y a rien, dans un tel conformisme de forme, qui puisse faire vibrer les sphères célestes. Au surplus, il suffit de se reporter à la « page de garde » pour se rendre compte que tout est en ordre. M. Tahar Ben Jelloun souhaite un « collectif multidisciplinaire » pour une traduction poétique de la Vulgate de l'islam, dont le style inimitable rend inopérant tout effort pour lui restituer son souffle poétique et son style rimé. Le Coran fait pourtant (S. II, 23) de cette inimitabilité, comme le dit justement M. Tahar Ben Jelloun, un défi. Défi qu'il n'était absolument pas dans mes intentions de relever, en français comme en arabe. En outre, le souhait de M. Tahar Ben Jelloun a déjà été exaucé... depuis plus de cinquante ans, car un « collectif multidisciplinaire » s'est constitué au Caire, au début de ce siècle, autour du cheikh Jawhari-Tantawi, pour réaliser un commentaire exhaustif du Message. Commentaire en langue arabe remarquable par son caractère encyclopédique, mais son style est inégal, diffus, farci de redondances et dépourvu de tout souffle poétique, ce que personne n'a cru devoir lui reprocher. Mention en a été faite dans ma traduction (t. 1, 25).

En tout état de cause, je crois que pour tout traducteur arabe ou patagonais, musulman ou athée, la forme a son importance sur le plan de la correction, de la clarté, de la simplicité, de la fidélité, mais pas autant que le fond, lequel est essentiel. Je dois, *en outre, souligner que le critère* poétique, dans une transposition coranique, pourrait se heurter, doctrinalement parlant, à la position plutôt hostile du Coran à l'égard des poètes, car il est dit à la sourate XXVI, versets 221 et suivants : « *Vous apprendrai-je sur qui descendent les démons ? Ils descendent sur tout imposteur chargé de péchés ! Quant aux poètes, ce sont les dévoyés qui les suivent ! Ne vois-tu pas qu'ils errent dans chaque vallée et qu'ils racontent ce qu'ils ne font pas.* » Libre à chacun de se joindre à leur cohorte, s'il le désire, *mais, de grâce, qu'on veuille bien* ne point exiger des « prosaïques » traducteurs dont je suis d'être des rimailleurs.

Enfin, M. Tahar Ben Jelloun affirme que le miracle est étranger à l'Islam ? « *L'Islam, contrairement à la religion chrétienne*, écrit-il, *n'a pas eu recours aux miracles et aux gestes spectaculaires pour s'imposer ! Il ne reconnaît pas le miracle...* »

Je n'ai pas à défendre le christianisme, mais la Vérité. Or, en tout état de cause, sur ce point particulier l'erreur est absolue. S'agissant d'un problème épineux, souvent exploité contre tous les dogmes révélés, il eût été souhaitable de donner d'abord une définition au terme miracle, car M. Tahar Ben Jelloun sait bien qu'en matière d'exégèse et de théologie les vocables ne couvrent pas toujours, en passant d'une langue à une autre, les mêmes réalités, en raison même de leur étymologie respective et de leur évolution sémantique. Ce qui rend, à mon sens, la tâche de tout traducteur ingrate, c'est que tout mot est un symbole vivant, avec son histoire et son identité. Il doit tenir compte de son volume sociologique et de sa signification philologique, en passant d'une doctrine religieuse à une autre.

L'Islam interdit assurément toute divinisation de son prophète, à qui il ne reconnaît aucun pouvoir de faire des miracles (S. XIV ; S. XVIII, 110). Mais il intègre la possibilité du miracle dans son dogme et admet la plupart des miracles inclus dans la Thora et les Evangiles officialisés ou apocryphes.

Ce que le Coran récuse en ces deux Ecritures sacrées, c'est leur authenticité — non les miracles qu'elles mentionnent. La naissance surnaturelle de Jésus (S. XIX, 30), les miracles attribués à Moïse (S. II, 92 ; S. VII, 117 ; S. XVI, 11), il les confirme clairement et explicitement. Au regard de l'islam bien compris, la révélation judéo-christiano-islamique forme un tout. Malgré leurs divergences, le judaïsme, le christianisme et l'islam sont de même inspiration, et leurs trois messages constituent un même message. Sur ce point, le Coran est formel, s'agissant d'un même Dieu, d'une même humanité qui, malgré ses changements de détails, demeure égale à elle-même du même enseignement, de la même conception de la destinée humaine. L'islam ne se définit-il pas comme *la doctrine spirituelle* (milla) d'Abraham (sourate XXII, 78) ? Rejette-t-il l'interlocution de Moïse avec Dieu (S. IV, 104), et *ne fait-il pas de Jésus une insufflation partielle* de l'Esprit de Dieu (S. XXI, 91) ? Ne sommes-nous pas tenus, nous musulmans, de croire authentiques et tels qu'ils ont été restitués par le Coran (S. II, 4 ; S. IV, 26) ; à la signification ésotérique et exotérique des miracles dont ils font état ?

Récuser l'une quelconque des données fondamentales de ces deux Ecritures, leur authenticité étant rétablie, c'est récuser toute révélation, car le Coran dit : « *Ce livre sur lequel il n'y a point de doute est une bonne direction pour ceux qui craignent Dieu, ajoutent foi à l'inconnaissable, s'acquittent de la prière, pratiquent la charité ainsi que pour ceux qui tiennent pour vraies la révélation qui t'a été transmise d'en haut, les révélations faites avant toi, et qui sont convaincues de la future.* » (S. II, 2-4). Et plus loin, il ajoute : « *Ceux qui ont cru en Dieu, ceux qui ont pratiqué le judaïsme, les chrétiens, les sabéens, quiconque croit en Dieu et au jugement dernier, accomplit une œuvre méritoire, tous ceux-là trouveront leur récompense auprès de leur Seigneur, et ils seront inaccessibles à la peur et à la tristesse.* » (S. II, 62).

On pourrait peut-être reprocher aux théologiens, chrétiens et juifs, d'avoir pour des raisons subtiles et au fond négligeables aggravé les zizanies qui opposent les trois religions monothéistes. Mais les différences qui les séparent sont essentiellement interprétatives, c'est-à-dire humaines, et donc plus superficielles et apparentes que réelles et profondes, *car à mesure qu'on scrute leur* source qui est la même, leur théodicée bien comprise, la vérité qu'elles proclament et la grâce que toutes les trois apportent au monde, on s'aperçoit que leur similitude s'accentuent, et à l'analyse leur identité s'avère profonde. A leur intention, il est dit dans le Coran (S. II, 42) : « *N'affublez pas la vérité de l'accoutrement du mensonge et ne cachez pas la vérité, alors que vous la connaissez ! D'où vient que vous prêchiez le bien aux autres et que vous oubliiez de le pratiquer vous-mêmes ? Vous avez pourtant reçu l'Ecriture ! Ne réfléchirez donc vous point ? Aidez-vous par la prière...* »



RADIO-TÉLÉVISION

VU

La tasse de Boldoflorine

Aurait-on décidé de changer la formule de Question de temps, sans nous en parler, derrière note dos ? Rien de grave, notez. Simplement un retour aux bonnes, aux saines traditions de la télévision française : réserver ses reportages et ses interviews les plus incisives aux sujets ou lointains (la Chine) ou badins (Polanski), et charger le ministre de service de venir nous rassurer lui-même sur nos problèmes à nous.

Ainsi, M. Barrot a-t-il promis l'autre jour de combler le trou de la Sécurité sociale, sans ajouter à la grande misère des médecins de campagne, tout juste capables de joindre les deux bouts en ne se nourrissant, comme leurs lointains ancêtres, que de racines (carottes râpées). Ironiques et amers, nos lecteurs ont réagi avec une vigueur inégalée. Leurs lettres débordaient de fureur rentrée contre ces docteurs, dignes, à leurs yeux, de Knock et de Sganarelle.

Lundi soir, même tabac. Il s'agissait cette fois d'une affaire sérieuse. L'affaire du C.E.S. de Liverdun, six pages dans Paris-Match, intitulée Des joints dans les cartable. On en a parlé ailleurs, on en a parlé partout. A l'écran, on a écrasé. Mme Pelletier était là pour ça. Elle a commencé par nous assurer, c'était couru d'avance, que, comparée à ses voisins, la France était encore, au chapitre de la drogue, un pays privilégié, un petit paradis. Affirmation classique qu'aucune statistique ne vient jamais étayer. Et qui, en l'occurrence, contrastait un peu beaucoup avec l'affaire von Opel et tout ce qu'on sait du trafic organisé sur une grande échelle dans le Midi.

Pas de quoi s'affoler donc : deux ou trois élèves ici ou là, des jeunes mal dans leur peau, qui, il faut bien le dire, sont tentés de suivre le mauvais exemple de leurs aînés. Là, les journalistes chargés de lui envoyer la réplique ont dressé le nez, étonnés et ravis. A quoi faisait-elle allusion ? A l'alcoolisme, enfin, sujet tabou s'il en est ? L'alcoolisme ! Pensez-vous ! Non, elle voulait apparemment parler de l'armoire à pharmacie familiale et du demi-comprimé d'Immenoctal ou de la tasse de Boldoflorine avalée avant de se coucher par une maman énervée par sa double ou sa triple journée. Voilà d'où vient le mal. Après Molière, La Fontaine. Polis, ses hôtes n'ont pas insisé. Ils l'ont gentiment invitée ensuite à réciter son compliment sur la loi Veil. On les a laissé s'amuser ensemble. Si charmants qu'ils soient, ces jeux-là ne sont plus de notre âge.

CLAUDE SARRAUTE.

Mardi 23 octobre

CHAINE I : TF 1

18 h 30 L'île aux enfants.

18 h 55 C'est arrivé un jour.
La conscience.

19 h 10 Une minute pour les femmes.
Les enfants qui oublient d'être propres.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Les inconnus de 19 h. 45.

20 h Journal.

20 h 35 Histoire de la marine. — 1) A la découverte de la mer.
Réalisation : D. Costelle, J.-M. Leblon.
Après les avions et les trains, une nouvelle grande mise en scène du passé, un nouvel épisode, selon D. Costelle, de « la conquête » de la Terre par l'homme ».

21 h 30 Indications.
Magazine d'I. Barrère et E. Lalou : La nouvelle toxicologie

22 h 30 Les musiciens du soir.
Ensemble instrumental de Tournon et Chorale le Madrigal de Valence, direction Gérard Lacombe.

CHAINE II : A 2

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Top club.

20 h Journal.



20 h 35 Les dossiers de l'écran : « le Message ».
Film anglo-arabe de M. Akkad (1976), avec A. Quinn, I. Papas, M. Ansara, J. Sekka, M. Forest, D. Thomas, G. Hagon.
Au septième siècle à La Mecque, ville dominée par une famille d'aristocrates et où l'on pratique le culte de nombreuses idoles, un berger prêche une nouvelle religion monothéiste. Banni avec sa famille et ses fidèles, il va lutter pour imposer sa croyance.
La naissance de l'islam dans un film à grand spectacle (divisé en deux parties aux « Dossiers de l'écran » de tradition hollywoodienne. Pour information historique.
Vers 22 h., débat : Histoire de l'islam.
Avec, parmi les invités, le cheikh Si Hamza Boubakeur, MM. André Miquel, professeur au Collège de France, Jamal Bencheikh, directeur du département des études arabes à Paris-VIII, Mme Mafida Diop, de la Ligue mondiale islamique ; M. Mohammed Arkoun, professeur à la Sorbonne, Mme Raguâ El Dine, professeur à Paris-IV.

23 h 30 Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.

18 h 55 Tribune libre : quinzaine du désarmement.
Le « Pugwash ».

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 55 Dessin animé.
Les aventures de Tintin : l'Etoile mystérieuse.

20 h Les jeux.

20 h 30 Cinéma pour tous : Les jeunes années d'une reine.
Film autrichien d'E. Marischka (1954), avec R. Schneider, A. Hoven, C. L. Dielh, M. Schneider, P. Horbiger, C. Mardayn.
La jeune reine d'Angleterre Victoria, que son entourage veut marier, fuit la cour pour un voyage incognito. Dans une auberge de Douvres, elle rencontre le prince Albert de Saxe-Cobourg, un des prétendants qu'elle ne connait pas, et qui se fait passer pour un étudiant.
Version rose, sucrée, sentimentale, des fiançailles de la Reine Victoria. Tourné avant Sissi, *cette comédie historique en annonce déjà la mythologie qui allait rendre célèbre Romy Schneider.*

22 h 15 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « A chacun sa Chine ».
19 h. 30, Sciences : Les « quincailleries » de la communication.
20 h., Dialogues avec Jacques Derrida et René Major : Fronts et frontières de la psychanalyse.
21 h. 15, Musiques de notre temps.
22 h. 30, Nuits magnétiques : La Goutte-d'Or.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : (18 h. 2 à 18 h. 30, Jazz-time).
20 h., Le royaume de la musique : Olivier Gardon, pianiste.
20 h. 30, Festival d'Aix-en-Provence 1979, en la cathédrale Saint-Sauveur — Academy of Saint-Martin-in-the-Fields, dir. N. Marriner chorale Brasseur, avec Y. Kenny, P. Langridge, J. Bastin : « la Création », oratorio *en trois parties, de Haydn.*
23 h., Ouvert la nuit : La radio d'hier, par Myriam Soumagnac.
1 h., Jazz-Forum : Keith Jarrett.

Mercredi 24 octobre

CHAINE I : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.

12 h 30 Midi première.

13 h Journal.

13 h 45 Les visiteurs du mercredi, de C. Izard.
13 h. 50, Les Poï Poï ; 14 h. 10, La bataille des planètes (dessin animé) ; 14 h. 35, Interdit aux plus de dix ans ; 15 h., Feuilleton : La compagnie de la mouette bleue ; 15 h. 25, Spécial dix-quinze ans : S.O.S. au Shetland ; 16 h. 15, Parade des dessins animés ; 17 h., Feuilleton : Le vol du Pélican ; 17 h. 25, Studio 3.

17 h 55 Sur deux roues.

18 h 10 TF 4.

18 h 35 L'île aux enfants.

18 h 55 C'est arrivé un jour.
Le petit prof porte-bonheur.

19 h 10 Une minute pour les femmes.
Eclairs au chocolat, attention, danger !

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Les inconnus de 19 h. 45.

19 h 55 Tirage du Loto.

20 h Journal.

20 h 35 : Téléfilm : la Chaine.
De Cl. Santelli, avec B. Fresson, G. Marchal, O. Demazis.
Un petit bourgeois mal marié va vivre un amour fou. Une histoire solidement construite et bien jouée, et un événement : la signature de Santelli.

22 h 25 Livres en fête.
De J. d'Ormesson et J. Paugam, avec la participation de D. Gélin.

23 h 40 Journal.

CHAINE II : A 2

12 h Au jour le jour.

12 h 10 Passez donc me voir.

12 h 30 Feuilleton : le Mariage de Chiffon.

12 h 45 Journal.

13 h 35 Emissions régionales.

14 h *Les mercredis d'aujourd'hui madame.*

15 h 15 Série : le Magicien.
L'or noir.

16 h 10 Récré A 2.
Discobus ; Atelier Balai Samsoug ; film de la semaine ; Maraboud'ficelle ; la Panthère rose ; Zelton ; Candy ; Sido et Rémi.

18 h On we go.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Top club.

20 h Journal.

20 h 35 Variétés : TV music-hall.
Roger Pradines nous présente un cascadeur sur monocycle, des danseurs de claquettes, des chanteurs disco, des jongleurs, etc.

21 h 40 Document de création : Festival de Nancy.
Le Festival de Nancy reprend dans une formule renouvelée : du 12 au 24 décembre s'y retrouveront les Noëls du monde. En 1977, comme un phare, il attirait une multitude de troupes offrant un panorama chaotique de toutes les recherches, de toutes les découvertes : Pina Bausch, avec l'Opéra de Wuppertal montrait pour la première fois en France l'agressivité de ses ballets-théâtre (Brecht-Stravinski), Les Vénézuéliens déployaient leur cérémonial ironique dans El Senor Presidente *d'Asturias, et il fallait se battre pour pouvoir assister à la* Classe morte *du terrible Polonais Kantor. Trois spectacles parmi d'autres. Des extraits en ont été filmés et composent, ainsi qu'une déclaration de Jack Lang (fondateur du Festival) et des interviews, l'émission de Daniel Tomasi.*

22 h 30 Sports : Spécial buts.

22 h 50 Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h Travail manuel : le boulanger.

18 h 30 Pour les jeunes.
Eurêka.

18 h 55 Tribune libre : quinzaine du désarmement.
Avec le cercle d'études de détente, sécurité et désarmement.

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 55 Dessin animé.
Les aventures de Tintin : l'Etoile mystérieuse.

20 h. Les jeux.

20 h 30 Cinéma (Un film, au auteur) : Mes chers amis.
Film italien de M. Monicelli (1975), avec P. Noiret, U. Tognazzi, G. Moschin, B. Blier, A. Celi.
A Florence, cinq hommes, entre quarante et cinquante ans, trompent leur ennui, leur difficulté de vivre en se lançant dans des équipées fantaisistes et en se livrant à des farces énormes
Comédie de mœurs à l'italienne où l'humour et l'émotion sont mêlés avec une virtuosité et une finesse assez rares. L'interprétation est remarquable.

22 h 20 Journal.

FRANCE-CULTURE

10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie.
11 h. 2, Libre parcours récital au Festival estival de Paris Ensemble Amphion. Œuvres de Dowland, Haendel, Bach, Vivaldi.
12 h. 5, Agora.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Soliste : M. Drewnowski, piano (Beethoven).
14 h., Un livre, des voix : « Pré-papa ou roman de fées », de A. Gomez-Arcos.
14 h. 42, L'Ecole des parents et des éducateurs.
14 h. 57, Point d'interrogation : Civilisations (la Chine).
16 h. 15, Les travaux et les jours : Un bottier.
16 h. 50, Actualité de Béziers.
17 h. 32, Libre parcours récital au Festival estival de Paris : *L. Nicholson*, piano Œuvres de Haydn, Schubert, Beethoven.
18 h. 30, Feuilleton : « A chacun sa Chine ».
19 h. 30, La science en marche : La nuit du *19 au 20 octobre 1879*, ou naissance de l'éclairage électrique.
20 h., La musique et les hommes : La musique de l'histoire, par Georges Leon.
22 h. 30, Nuits magnétiques : La Goutte-d'Or.

FRANCE-MUSIQUE

12 h., Musique de table : « Musique de charme » — « Humoresque », de Schumann, avec Cl. Arrau ; 12 h. 35, Jazz classique : « la Saga de *Jelly Roll* » ; *13 h.*,
14 h., Musiques : Musique en plume, œuvres de Roger et Boutry ; 14 h. 30, Le jour J de la musique... à Chambéry : Requiem, de Gilles, dir. : *Fr. Bonnal ; 15 h., Musique-France-*Plus : Sinfonies de fanfares, de Mouret, avec P. Cochereau, M. André, dir. : A. Birbaum ; Concerto pour violoncelle et instr. à vent, d'Ibert, avec A. Navarra ; Suite, de Gautier de Marseille (Quadro Hotteterre) ; Sérénade, de Roussel, par le Quintette M.-C. Jamet ; Concerto pour deux pianos et percussions, de Milhaud, avec G. Joy, J. Robin-Bonneau, J.-C. Casadesus, J.-C. Drouet, D. Masson, J.-Ch. François ; Musique pour horloge à flûte, de Haydn, avec H. Schoonbroodt ; « Parade », de Satie, dir. : M. Rosenthal ; Musique pour accordéon, de Abbott, avec A. Abbott, accordéon Orchestre de chambre, dir. : A. Girard ; 17 h., Musique religieuse.
18 h. 2, Six-Huit (de 18 h. 2 à 1[illegible] h. 30, Jazz Time).
20 h., Les Chants de la terre : musiques traditionnelles japonaises.
20 h. 30, « Perspectives du vingtième siècle » : *soirée Akira Tamba - Nouvel Orchestre philharmonique*, dir. : B. de Vinogradov, avec le concours de M. Hirayawa, soprano, et du groupe Yonin-No-Kai-Banes, de Tamba, Fû-Mon pour orchestre et bande magnétique, de Shimoyama ; Chréode pour cordes, percussions (commande Radio-France, création), de Tamba ; Musique traditionnelle du Japon, de Tamba.
22 h. 30, Ouvert la nuit : La musique se livre : « Bibliographie de la musique japonaise » ; 23 h., La radio d'hier ; 1 h., Douces musiques : Michel Levinas.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 24 OCTOBRE

— La Tribune libre est ouverte au Cercle d'études de détente, sécurité et désarmement, sur FR 3, à 18 h. 55.

— *M. Michel Poniatowski*, ancien ministre, membre du conseil national de l'U.D.F., participe, en direct de Strasbourg, à l'émission « Face au public », sur France Inter, à 19 h. 10.

DANS SON RAPPORT BUDGÉTAIRE

M. Le Tac (R.P.R.) se dit pessimiste sur l'avenir de la S.F.P.

Le budget de la radiotélévision sera débattu le vendredi 26 octobre à l'Assemblée nationale, après celui de la culture. Dans son rapport, M. Joël Le Tac, député R.P.R. de Paris, analyse tour à tour les ressources de la radiotélévision française, la production télévisée, l'avenir de l'audiovisuel.

Sur le premier point, après avoir indiqué que les recettes globales s'élèveront en 1980 à 5 543 millions de francs *(+ 16,2 %) dont 3 264,8 millions* venant de la redevance (portée à 221 francs pour les postes « noir et blanc », au nombre de 7 550 000, et à 331 francs pour les postes « couleur », au nombre de 7 millions 366 000), M. Le Tac souligne notamment qu'au titre des dotations « préciputaires » (c'est-à-dire sur la part de la redevance prélevée avant l'application des règles de répartition) *TF 1* et Antenne 2 recevront chacune quatorze millions de francs pour la coproduction cinématographique. Quant à la répartition proprement dite, elle résulte de la qualité et de l'audience. Les notes *de qualité font* apparaître, selon la commission de la qualité, une progression de TF 1 (+ 4 %), une chute d'Antenne 2 (— 7,14 %), une stagnation de Radio-France et FR 3 (0 %) et, selon les sondages du centre d'études d'opinion, une progression de FR 3 (+ 0,23 %) accompagnée d'un recul des trois autres chaînes (Radio-France — 2,58 %, TF 1 — 1,72 %, A 2 — 2,14 %). Les notes d'audience sont favorables à FR 3 (+ 11,30 %) et défavorables à Radio-France (— 9,62 %), TF 1 (— 10,58 %), Antenne 2 (— 3,24 %). Elles révèlent une diminution globale de l'audience de la télévision.

Au chapitre de la production télévisée, le rapporteur note que *la part des commandes* à la Société française de production reste faible et que la production interne de chaque chaîne joue un rôle croissant, assurant près de 60 % des programmes. La situation de la S.F.P. conduit M. Le Tac à « des conclusions pessimistes ». Le plan de redressement a entraîné 461 départs dont 143 *licenciements* (auxquels s'ajouteront une centaine de départs en 1980 et 1981). Les indemnités de départ et les rémunérations de préretraite ont coûté 30,7 millions de francs, alors que les économies résultant de la diminution du personnel n'ont atteint que 10,8 millions de francs. L'exécution de l'exercice 1979 devrait faire apparaître un déficit d'exploitation de *127,4* millions de francs, légèrement supérieur par conséquent à celui de 1978.

« Au cours des prochaines années, ajoute M. Le Tac, *la S.F.P. va équilibrer ses comptes grâce aux 200 millions de francs que lui verseront les pouvoirs publics. Une telle solution peut être justifiée si elle permet à la S.F.P. de repartir sur des bases nouvelles et d'atteindre un équilibre durable. Si au contraire le dispositif proposé n'a comme seul résultat que d'aider la société à tenir jusqu'en 1981, il faudra songer, après cette date, à une nouvelle réorganisation de la télévision française. »*

Or, selon M. Le Tac, les commandes des chaînes — élément essentiel de la réussite du plan de redressement — restent à un niveau insuffisant. En *1979, elles* sont à peine supérieures à celles de 1977 et très inférieures à celles de 1976. « On ne distingue pas de modifications fondamentales du comportement des sociétés de télévision, qui nourrissent le plus *en plus leurs programmes* avec leur production interne et, dans une moindre mesure, leurs achats à l'extérieur », écrit le rapporteur.

Examinant, dans la troisième partie de son rapport, l'avenir de l'audio-visuel, M. Le Tac se prononce pour la création de radios locales contrôlées par des sociétés régionales de radiodiffusion (associant Radio-France, FR 3 et T.D.F.) et soumises à des cahiers des charges précis. Il suggère que le troisième canal du futur satellite français de diffusion directe soit confié à la presse écrite, comme l'Allemagne fédérale l'envisage pour sa part. Il s'inquiète de l'« absorption », par la direction générale des télécommunications, de T.D.F. (qui, en vertu d'une décision de juillet 1978, restée secrète, serait d'ores et déjà placée, selon M. Le Tac, sous la tutelle du secrétariat d'Etat aux P.T.T.).

En conclusion, le rapporteur constate dans les sociétés de télévision « une sorte de maladie de langueur » et s'en prend plus particulièrement à Antenne 2, notamment à son président, *M. Maurice Ulrich*, « grand diplomate », que son « détachement, propre au quai d'Orsay, éloigne, par la force des choses, des réalités pas toujours joyeuses de sa chaîne » et au responsable des séries et feuilletons, *M. Claude Barma, qui, profitant* de sa « double casquette », « n'hésite pas à s'imposer comme producteur délégué ou à imposer certains de ses amis à des auteurs ». Il regrette aussi « la propension de certains présentateurs et journalistes directement liés à une société de programme à profiter de la notoriété que leur confère leur participation au service public télévisuel pour collaborer d'une façon régulière, avec tous les avantages matériels que *leur apporte cette notoriété* acquise à l'antenne, avec des sociétés privées de radiodiffusion ».

PRESSE

La crise entre « le Progrès » et « le Dauphiné libéré »

L'INTERSYNDICALE DU GROUPE AIGLES LANCE UN ORDRE DE GRÈVE POUR LE 25 OCTOBRE.

(De notre correspondant)

Lyon. — La rupture des accords *Progrès de Lyon - Dauphiné libéré* semble inéluctable. Dans les esprits, *cette rupture est acquise*. Un éditorial très virulent de M. Henri Amouroux dans *le Journal Rhône - Alpes* du lundi 22 octobre, dirigé contre M. Jean-Charles Ligne, dissipait les derniers doutes à cet égard. Dans les faits, les imbrications financières, et notamment au niveau des patrimoines communs, interdisent un divorce complet à court terme. Sur le plan du droit, la procédure souhaitée par les deux anciens alliés sera longue. Le « tribunal arbitral » qui interviendra aura fort à faire pour démêler l'écheveau complexe des accords et désaccords (*le Monde des 20 21 et 22 octobre*), *d'autant* plus que d'importants litiges financiers s'y mêlent, chaque partie réclamant des dommages et intérêts ou des indemnités.

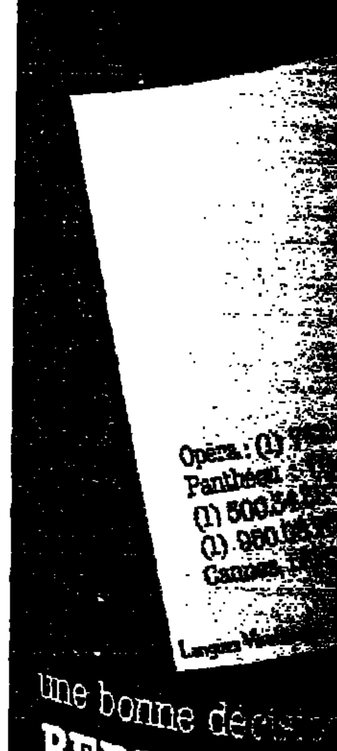
L'intersyndicale du groupe *Progrès-Dauphiné* — une structure de création récente, née en juin 1979 — a pris les devants : à l'issue d'un eréunion tenue lundi 22 octobre, elle appelle les *trois mille salariés du groupe* à participer à une grève générale de vingt-quatre heures mercredi 25. Le mouvement pourrait entraîner la non-parution de tous les titres du groupe le jeudi 25 octobre. L'intersyndicale tenait, *mardi matin*, une conférence de presse pour expliquer la position des syndicats.

SPORTS

● *Jeux olympiques*. — Le Conseil supérieur du sport en Afrique (C.S.S.A.) a annoncé, le 22 octobre, qu'il a entamé « *une campagne auprès des autres pays asiatiques, des Caraïbes et des nations socialistes, sollicitant leur soutien pour exclure la Grande-Bretagne des Jeux olympiques si elle persiste dans l'intensification de ses liens sportifs avec l'Afrique du Sud de l' apartheid* ».

Le C.S.S.A. accuse le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, de n'avoir pas eu « *le courage moral* » de prendre toutes les mesures pratiques nécessaires pour empêcher la tournée de l'équipe de rugby des Barbarians, d'Afrique du Sud.

BOXE. — *L'arbitre international de boxe (Mexique), Ernesto Magana, a été radié le 22 octobre de la Fédération des arbitres de son pays pour* « s'être rendu en Afrique du Sud » *à l'occasion du championnat du monde des poids lourds entre le Noir américain John Tate et le Blancs sud-africain Gerrie Coetzee. — (A.F.P.)*



Le Monde

culture

LE JOUR DE LA PHOTO

Quelques livres

— Voyages en ville, *d'Atget, aux Editions du Chêne : un livre somptueux, fabriqué au Japon, avec des tirages splendides réalisés par Pierre Gassmann d'après les négatifs originaux et un texte de présentation de Roméo Martinez. Le premier album, donc, consacré en France à Atget, après que les Etats-Unis l'eurent « découvert ». A travers ces images de devantures de boutiques, de façades, de ruelles du Vieux-Paris disparu, c'est toute une conduite photographique moderne, documentaire, qui s'impose et qui va faire école.*

— Journal des années 70, *de Johny Pigozzi, aux Editions Doubleday-Dolphin : un album très amusant, qui dépasse largement le snobisme des soirées de* Vogue *ou d'*Interview*, parce que Pigozzi a plein d'idées impertinentes qu'il exploite bien (les autoportraits imposés, joue contre joue, avec des stars ; les gens au téléphone ; les assiettes de fins de repas), parce que ses portraits, aussi, ne sont pas indignes d'Avedon et que ses gros plans de petits chiens pris au flash électronique sont tout à fait étonnants. Sorti en mai dernier, cet album a connu un grand succès aux Etats-Unis. Il paraîtra en janvier en édition française, avec des stars nettement plus parisiennes.*

— I'm a cliché, *par le groupe Belle journée en perspective, aux Editions Baudoin : la faune punk des nuits du Palace et des Bains-Douches, des visages blêmes et des cernes bien marqués, des moues boudeuses ou ricanantes, des fausses cicatrices et des seins gonflés au silicone, saisies dans le halo tremblotant des flashes. Une photo pas si mal que ça, un peu « dégueulando » et épousant le « trip » punk jusque dans la technique.*

— Cent photographies du sexe d'une femme, *d'Henri Maccheroni, aux Editions Images obliques : un petit cours d'anatomie descriptive, en gros plans très organiques. Il faut aimer.*

— La Race d'Ep ou Un siècle d'images de l'homosexualité, *de Guy Hocquenghem et Lionel Soukaz, aux Editions libres-Hallier : le titre est assez explicite, c'est-à-dire que cette iconographie groupe, outre des documents d'archives et des caricatures, les photographies de von Gloeden et de Thomas Eakins. On a oublié F. Holland Day.*

— Zola, photographe, *de François Emile-Zola et Massin : la photographie n'était pas pour Zola un violon d'Ingres si inconséquent. Il se révèle un photographe tatillon, méticuleux, documentaire à la façon d'Atget (ses photos de Paris et de l'Exposition universelle de 1900, de Londres et de Rome), et surtout amoureux. Portraits de la femme aimée, Jeanne Rozerot, et de leurs enfants. Scènes de la douceur de vivre bourgeoise, comme chez Heinrich Kühn. Zola photographe n'est ni Kühn, justement, ni Lewis Carroll, ni Nadar. Le charme du temps retrouvé passe de toute façon.*

AU TRENTE-TROISIÈME SALON

Les lieux communs des institutions

Tous les deux ans, le Salon de la photo, qui est évidemment une foire commerciale, car la photo se vend comme les piscines, le prêt-à-porter ou les sports d'hiver, groupe et monte un certain nombre d'expositions, comme un pendant, un faire-valoir, une vitrine un peu plus belle et plus noble que les autres. On le sait, pas d'art sans argent, ou plutôt l'art reste invisible sans l'argent, que ce soit celui de l'Etat ou les bénéfices du secteur privé. Nouveauté cette année : ces expositions sont groupées dans un bâtiment préfabriqué, peint en rouge vif, un peu à l'écart de la foire, l'entrée est gratuite, et c'est déjà un pas en avant que de pouvoir regarder les photos dans le calme, et non dans la rumeur à peine assourdie des piétinements et des transactions. Premier paradoxe : les salles d'exposition étaient pratiquement désertes les premiers matins, alors que le Salon, qui montre pourtant de vraies horreurs — à perdre la tête, à désespérer même du goût photographique usuel — pour vendre son matériel, marchait bien.

Il faut d'abord comprendre l'organisation, l'imbrication des *huit expositions, qui* n'est pas évidente, et manque de cette sobriété, de cette rigueur qu'on a pu trouver à Venise cet été pour le Festival de la photo. Malgré la couleur beige des panneaux placés en quinconce, la moquette lie-de-vin qui feutre les pas, on a une impression assez discordante, et presque criarde, renforcée par les travaux en couleurs groupés sous le titre « Les objets virtuels », matières vibrantes, micro ou macroscopiques avec superpositions et virages de couleurs, d'une laideur éclatante, tout juste bons à égayer des halls d'aéroport ou des bureaux de technocrates. Même l'exposition « Les Parisiens », organisée en collaboration avec la mairie de Paris, et qui est le noyau — elle tient en superficie presque la moitié de cette « section culturelle » — est décevante. Et c'est d'autant plus triste de le dire quand on connaît la bonne volonté, la fougue, la sincérité formidable de Pierre Gassmann qui l'organise depuis dix ans.

Pour illustrer cette histoire *photographique de* Paris, on a assemblé des vieilles photos d'archives, en minorité, des photos déjà connues de Cartier-Bresson, Doisneau, Boubat ou Izis et, en majorité, le travail récent de trois photographes des agences Magnum et Viva, Martine Franck, Guy Le Querrec et Claude Raimond-Dityvon, qui ont reçu une bourse de l'Association culturelle de la Ville de Paris pour réaliser ce reportage. Ces photographes sont « reconnus » : ils présentent une vision stable, facile, pas trafiquée, informative, profondément vivante, déjà classique. Il y a eu une volonté, dans l'accrochage, de casser la démarche de chaque photographe, en mêlant les photos d'archives aux photos récentes, le noir et blanc à la couleur, en gommant même le nom du photographe en ne mettant sous chaque photo que ses initiales, et en distribuant les deux cent quarante photos choisies, comme dans des cases, en rubriques ainsi libellées : « manifs, bistros et restos, concierges, marchés... ». La Foire du Trône jouxte la rubrique « *immigrés* ».

Mais comment travaille le photographe ? Il fait d'abord le tour des institutions : le Tour de France, le 14 juillet, le 1er mai, l'Opéra de Paris, Beaubourg, les marchés, les cafés, tous les « lieux communs ». Il se trouve généralement qu'à partir de son plan initial le photographe, Martine Franck par exemple, se laisse dévier et capter par des rencontres, par des lieux, par des personnages qu'elle n'avait pas prévus, et qui s'imposent parce qu'ils sont essentiels ; ils échappent aux stéréotypes. Ainsi Claude Raimond-Dityvon pour un incendie, admirablement photographié, et Guy Le Querrec pour les coulisses du concert Mayol (bien qu'il n'en ait gardé que l'anecdote, les contrastes humiliants, le sordide, au détriment d'une dimension supérieure, la « poésie » qu'elle peut pourtant englober...) : mais, au lieu de les laisser s'étendre, s'oublier dans ce lieu ou cette situation, cette excitation, cet état qui est finalement l'inspiration, on a dispersé ce travail, l'essentiel donc, dans un parcours besogneux. L'intérêt était de montrer les points de rupture dans le reportage traditionnel, et dans le circuit policé de la ville.

Même si soudain quelque chose, dans une photo, surprend ou fait sourire, la tendresse de Boubat, la jovialité de Doisneau, l'apparence mystérieuse donnée par Dityvon et Le Querec à la réalité, même si ces photos parfois mettent à plat l'isolement et l'écrasement de l'individu dans l'environnement, comme celles de Martine Franck, à aucun moment cette vision globale ne dérange, ne remet en cause une idée établie, ce qu'on attend, ce que la mairie de Paris, même, pourrait-on dire, attendait d'un reportage sur Paris. Par rapport à ce travail des photographes « reconnus », on pourrait trouver un côté « immature » aux photos des élèves des arts décoratifs qu'on présente dans l'entrée. C'est une photo aventureuse, littéralement floue, déstabilisée, énervante. On pourrait facilement dire : « Ce n'est rien du tout. » Et pourtant, il y a là une dimension fantasmatique, des idées, une remise en question, qui manquent un peu trop aux autres photos.

HERVÉ GUIBERT.

★ Salon des expositions de la porte de Versailles. Jusqu'au 29 octobre.

THÉÂTRE

« WINGS », d'Arthur Kopit

Madeleine Renaud à la perfection

Après *Vol au-dessus d'un nid de coucous* et *Equus*, la pièce d'Arthur Kopit, *Wings* est un troisième spécimen de théâtre psychomédical anglo-saxon.

Emily Stilson, ancienne aviatrice (elle faisait des acrobaties aériennes à bord d'un Curtiss Jenny au lendemain de la guerre 1914-1918), est victime d'une attaque, soixante ans plus tard : l'hémisphère gauche de son cerveau est accidenté. Elle perd l'usage de la parole, mais pas tout à fait, parce que, comme le précise l'auteur, Arthur Kopit, diplômé de Harvard, elle est gauchère, or, chez les vrais gauchers, « l'hémisphère droit relaie partiellement le gauche dans ses activités ».

Pour écrire cette pièce qui lui a été commandée par une chaîne radiophonique, Arthur Kopit a vécu quelque temps, en 1976, au centre de rééducation Burke, à White Plains, New-York (le propre père de Kopit avait, sept mois plus tôt, perdu la parole à la suite d'une attaque), où il s'est informé des phénomènes de l'aphasie surtout auprès d'une remarquable infirmière, Jacqueline Doolittle, elle-même ancienne aphasique à la suite d'un accident de voiture. Sur l'acrobatie aérienne au lendemain de la guerre 1914-1918, Arthur Kopit a trouvé assez de documentation dans la bibliothèque de l'université de Yale, où il est professeur.

Le premier tableau de la pièce montre Emily Stilson lisant un livre et qui est soudain victime de l'attaque. Nous entendons des bruits assourdissants d'avions, de sirène. Emily Stilson est visiblement la proie de quelque chose. Arthur Kopit nous précise : « *Si son cerveau était une machine à vous, il marquerait « tilt ». Elle finit heureusement par s'évanouir.* »

La seconde partie, bien plus longue, nous permet d'assister aux efforts d'Emily Stilson pour retrouver la parole, avec l'aide des médecins. Dans les premiers temps, elle prononce des mots comme « placa », « vouladan », « chemichac », « pwooosh ». A la fin, elle dira : « Bien arrivée dans le Nebraska, c'était merveilleux. » Son dernier mot est « merci » (merci aux médecins, à l'auteur, au public) : elle est guérie.

La pièce est très bien traduite par Matthieu Galey, critique dramatique et littéraire, excellent traducteur de pièces américaines et anglaises. Le rôle d'Emily Stilson est tenu par Madeleine Renaud, qui continue de jouer tout, même cette pièce, à la perfection, d'une voix naturelle.

La mise en scène de Claude Régy utilise les ombres chinoises, le contre-jour, une sono survoltée, pour exprimer à la fois l'univers un peu froid de l'hôpital et les efforts pénibles de l'aphasique gauchère. C'est d'un effet sûr.

Cette œuvre particulière exige du public un effort d'attention, que mérite son sujet, attachant et grave.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre d'Orsay, 20 h. 30.

■ La séance de 22 heures du film « le Juste Droit » sera suivie d'un débat avec le mouvement Mineurs en lutte, le mercredi 24 octobre, au cinéma la Clef, 34, rue Daubenton, à Paris-5e.

DANSE

La rentrée du Ballet-Théâtre français de Nancy

Trois nouveaux titres viennent s'ajouter au répertoire du Ballet-Théâtre français de Nancy. En choisissant des œuvres de John Cranko et Léonid Massine, son directeur, Jean-Albert Cartier, accentue une politique axée sur la reconstitution de ballets des cinquante dernières années.

De telles reprises sont pratiquement des recréations et supposent donc une compagnie homogène, entraînée, capable d'assimiler des styles divers. Hélène Traïline, directrice de la danse, se préoccupe beaucoup de cette formation à long terme. Le Centre chorégraphique de la rue Sainte-Catherine ne fonctionnant que depuis un an, il serait prématuré d'espérer des danseurs — pour la plupart très jeunes — l'expérience et le métier d'une troupe de longue tradition. Dès lors, programmer Cranko est osé. L'ancien directeur de ballet de Stuttgart est sans doute le chorégraphe le plus difficile à interpréter après Balanchine. Son ballet « Estro Armonico », visualisation de trois concertos de Vivaldi, *renchérit sur les fioritures de la* musique et accumule les déhanchements de jambes, les distorsions. Les danseurs, sans cesse en rupture d'équilibre, soumis à un rythme accéléré, sont appliqués, très disciplinés. Seule Noriko Kubota, technicienne accomplie, semble danser pour son plaisir et respirer avec la musique. Avec « Holberg pas de deux » (Grieg), se révèle Catherine Zerara, un espoir de la compagnie : vingt ans, de longues jambes déliées, une sensibilité à fleur de nerfs. Elle ne tient pas encore la distance sur le parcours athlétique imaginé par Cranko, mais elle promet pour l'avenir.

Jean-Albert Cartier a choisi également de remonter une pièce de musée, « la Boutique fantasque », créée par Diaghilev à Londres en 1919, dans une chorégraphie de Massine, sur une musique pimpante de Rossini arrangée par Respighi. Il a fait venir de Londres les décors de Derain et mobilisé, en plus de la compagnie, les danseurs de l'opéra de Nancy et les élèves du conservatoire ; ils sont plus de quarante sur le plateau.

« La Boutique fantasque » se situe en 1865. Dans cette histoire, une révolte de jouets, un paysage naïf, avec un bateau à roues, sert de toile de fond à la boutique où un marchand présente ses dernières nouveautés à des clients russes et américains. On voit se succéder les danseurs de tarentelle, les rois et reines de cartes à jouer, les chiens savants, les Cosaques, le snob, les danseurs de caf' conc'..., autant d'entrées de caractères. Emergent Yannick Blanchard (le snob) et Lorca Massine (un danseur de cancan), même s'il n'a pas le magnétisme de son père, qui le magnétisme de son père qui créa ce rôle.

Qui dit histoire dit jeu théâtral. Or, la troupe nancéienne n'est pas encore experte dans ce domaine ; elle mime gentiment l'action, à la manière d'un divertissement d'école. C'est charmant, un peu languissant, un peu inutile. Cependant, la compagnie a d'autres préoccupations, d'autres angoisses ; déjà elle prépare une chorégraphie de Viola Farber qu'elle viendra présenter à Beaubourg en décembre..

MARCELLE MICHEL.

★ Prochaines représentations les 24 et 25 octobre à Nancy ; le 28 à Longwy.

EXPOSITIONS

AU MUSÉE CONDÉ DE CHANTILLY

« LA MADONE AU VOILE » de Raphaël

Il existe à Londres et à Lille des études d'enfant où Raphaël a été particulièrement inspiré. On a toujours mis ces dessins en rapport avec une Madone peinte pour Jules II vers 1509 et destinée à l'église Sainte-Marie-du-peuple, comme le portrait du pontife. Ce portrait se trouve à la Galerie nationale de Londres. De la Madone, qu'une version du sanctuaire de Lorette venue en France en 1801 et tout simplement perdue après 1820 a fait connaître sous ce nom, on ne pouvait citer que de nombreuses et anciennes copies, plus ou moins semblables, comme d'habitude, dont une, un peu oubliée, à Chantilly.

L'entrée triomphale dans la Fondation Paul Getty à Malibu (Californie) d'un tableau de cette série, donné pour l'original, a invité à regarder les choses de plus près. Tant et si bien qu'après inspection, radiographie, nettoyage et restauration, la Madone au voile *de Chantilly est maintenant promue, avec de bonnes raisons, au rang de l'original de Raphaël (peint vers 1509 et soumis peut-être assez vite à une modification notable). On a eu l'heureuse idée d'en tirer, pour le public, un « dossier des peintures » organisé dans la résidence princière de Chantilly, avec la contribution de Cecil Gould, de Sylvie Béguin, les documents du laboratoire studio et d'excellentes notices de restaurateurs.*

C'est une opération « cartes sur table » ; elle devrait intéresser un large public, souvent enclin à trouver déconcertantes les discussions d'attribution et insupportables les changements d'étiquette ; l'enjeu, cette fois, n'est pas mince. Comment un tableau considéré comme une copie due à un peintre secondaire, peut-il changer soudain de statut ? Raisons externes : la provenance ; un chiffre inscrit en bas à gauche renvoie à un inventaire Borghese ; remontant la filière, on s'aperçoit que le tableau — ou plutôt les deux tableaux de Raphaël, le portrait de Jules II suivant le même sort — a été enlevé à Sainte-Marie-du-peuple par une sorte de coup de force et négocié un peu plus tard.

Evidence interne : la radiographie révèle une modification capitale de la composition ; le saint Joseph un peu pâle de droite n'existait pas dans le premier état du panneau, qui comportait, comme tant de Madones à l'Enfant, une baie ouverte sur le ciel. Raphaël est coutumier de ces rajouts, qui compliquent souvent la situation, des copies étant toujours prises par les élèves de l'état numéro un autant que du numéro deux. (Mais quand et par qui a été introduit le saint Joseph ?) Il y a, de plus, des variantes, des pentimenti, certains détails en particulier du fameux bambino *ayant été modifiés à l'exécution, ce que ne ferait pas un copiste.*

Evidence de style enfin : la couche de peinture est fine, les bleus, comme d'habitude, ont durci, mais les deux modelés essentiels : le visage de la Madone et le corps de l'Enfant offrent toute la délicatesse qu'on attend du maître qui a dû sa célébrité foudroyante à ses « dear madonnas » (J. Pope Hennessy) Une copie appartenant au Louvre rend éclatante, par comparaison, la qualité de l'ouvrage maintenant remis en honneur. Tout reposait sur la transparence du voile — qui n'est pas un lange, — le geste un peu étrange de la mère qui donne son sens à la composition. Raphaël devait à Léonard cette association du familier et du symbolique qui ajoute au charme une sorte de dignité grave.

ANDRÉ CHASTEL.

MUSIQUE

La mort de Nadia Boulanger

Nadia Boulanger, célèbre professeur de composition, est morte à Paris, lundi 22 octobre, à l'âge de quatre-vingt-douze ans, au terme d'une longue maladie.

Née à Paris le 16 septembre 1887, Nadia Boulanger devait à sa mère, la princesse Mischetsky, une force de caractère peu commune, alliée à un charme timide, typiquement slave. Elle avait étudié la composition avec Gabriel Fauré et l'orgue avec Louis Vierne, avant d'obtenir, en 1908, le second Grand Prix de Rome. S'étant cependant jugée compositeur sans avenir, elle renonça très tôt à la brillante carrière qui semblait s'offrir à elle.

Elle choisit de lier son sort à celui du pianiste Raoul Pugno et donna à ses côtés une brève série de concerts, interrompue par la mort brutale du concertiste. Le couple avait auparavant signé en collaboration un cycle de mélodies (les Heures claires) *et une musique pour* la Ville morte, *de Gabriel D'Annunzio.*

C'est alors, en 1923, que la jeune sœur de Nadia, Lili Boulanger, obtint le premier Grand Prix de Rome, récompense qu'aucune femme n'avait auparavant obtenue. L'aînée s'occupa alors avec fougue de compléter l'éducation musicale de sa sœur, qui devait laisser un petit nombre de partitions remarquables avant de mourir à vingt-quatre ans.

Nadia se décide cette fois définitivement pour une carrière d'enseignante. Elle succède à Paul Dukas dans la classe d'histoire de la musique de l'Ecole normale et devient, à la suite de Robert Casadesus, la directrice du Conservatoire américain de Fontainebleau, ce qui lui permet d'exercer une influence profonde sur la jeune école américaine. Elle reçoit à ses « mercredis » Ray Harris, Aaron Copland, Walter Piston, aux côtés d'Igor Markévitch, de Jean Françaix et de Dinu Lipatti.

En 1977, l'Académie des beaux-arts lui décernait sa grande médaille d'or.

Très marquée par la pensée de Gide, de Valéry et du Stravinsky d'avant guerre, elle était de ceux pour qui « un artiste se juge à la qualité de ses refus ». *D'où, peut-être, ses indulgences pour un style d'écriture néo-classique et certaines raideurs envers la jeune génération. Mais « Mademoiselle » Boulanger eut le mérite de réhabiliter les grands contrapunctistes de la Renaissance et de les comparer à Stravinsky, à une époque où la musique débutait encore à Bach et se terminait à Debussy.* — A. R.

CALENDRIER DES ORGANISATEURS DE CONCERTS

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 20 h. : Don Giovanni.
Salle Favart (742-59-69), 19 h. 30 : la Fille du régiment.
Comédie - Française (296 - 10 - 20), 20 h. 30 : Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée ; les Fausses Confidences.
Chaillot (727-81-15), salle Gémier, 20 h. 30 : les Larmes amères de Petra von Kant.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : Edith Détresses.
T. E. P. (797-96-06), 20 h. 30 : A toi pour toujours ta Marie-Lou.
Petit T. E. P., 20 h. 30 : la Pièce perdue.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Sol.
Centre culturel du Marais (278-66-65), 20 h. 30 : Quand ?

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 18 h. 30 : Une heure avec *F. G. Lorca* ; 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Croix de sang.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : le Pont japonais.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 45 : A nous de jouer.
Athénée (742-67-27), 21 h. : la Fraîcheur de l'aube.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : l'Os ; la Conférence des oiseaux.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : le Charlatan.
Cartoucherie, Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : Déménagement. — Chapiteau (365-91-40), 20 h. 30 : Darling, Darling. — Théâtre du Soleil (374-88-50), 20 h. : Méphisto.
Centre culturel belge (271-26-16), 20 h. 45 : Des trous dans les nuages.
Cité Internationale (589-38-69), Galerie, 20 h. 30 : l'Epopée de Gilgamesh. — La Resserre, 20 h. 30 : la Tournesol.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : le *Piège*.
Eglise Saint-Merri, 21 h. : la Passion de Jeanne d'Arc.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Audience ; Vernissage.
Fontaine (874-82-34), 20 h. 30 : Troïlus et Cressida.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 45 : No man's land.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322-28-92), 21 h. : l'Epouse prudente.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), I, 18 h. 30 : Marie de l'Incarnation ; 20 h. 30 : Stratégie pour deux jambons ; 22 h. 30 : la Poube. — II, 18 h. 30 : *les Epiphanies* ; 20 h. 30 : Série blême ; 22 h. 30 : Jeff.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 30 : Tovaritch.
Mathurins (265-90-00), 20 h. 30 : les Frères ennemis.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Coup de chapeau.
Montparnasse (320-89-90, 322-77-74), 21 h. : les Parapluies de Cherbourg.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Oblique (355-02-94), 18 h. 30 : Timepiece ; 22 h. 30 : l'Ennemi public nº 1.
Orsay (548-38-53), 20 h. 30 : Zadig.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 45 : le Tout pour le tout.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : Un méconnu nommé Tennessee.
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : le Jeu de l'amour et du hasard.
Renaissance (208-18-50), 20 h. 45 : la Belle de Cadix.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : la Maison d'os.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 21 h. : Bruno Garcin.
Théâtre du Marais (278-03-53), 22 h. 15 : Arlequin Superstar.
Théâtre 347 (874-98-34), 21 h. : Journal d'une femme en prison.
Théâtre de l'Union de Paris (770-90-94), 20 h. 45 : Ubu.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Comédie pour un meurtre.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Mardi 23 octobre

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 21 h. : Marie Bizet ; 22 h. 15 : le Futur aux herbes ; 23 h. 30 : Ces vilains bonshommes.
Blancs-Manteaux (887-97-58), 20 h. 15 : P. Triboulet ; 21 h. 15 : Joue-moi un air de tapioca ; 22 h. 30 : Pit et Rick Vankergueluff.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 18 h. 30 : Talila ; 20 h. 30 : Coupe-moi le souffle ; 22 h. : Deux Suisses. — II, 18 h. 45 : les Babouches ; 22 h. 30 : Popeck.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : Qui a mangé Fantomoule ; 22 h. 30 : le Bastringue.
Coupe-Chou (272-11-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 23 h. 15 : Les hommes... j'aime ça.
Cour des Miracles (548-83-60), 20 h. 30 : M. Buhler ; 21 h. 30 : R. Magdane ; 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : Théophile ; 22 h. : Cl. Leroux.
Le Fanal, 19 h. 45 : Florence Brunold ; 21 h. 15 : le Président.
Petit Casino (278-36-50), I, 20 h. 45 : Florence Blot ; 22 h. 15 : Douby ; 23 h. 30 : R. Marino. — II, 20 h. 30 : l'Espion suisse ; 21 h. 30 : Abadie donc... ; 22 h. 30 : J' t'en prie, pas devant le carreau.
Petits-Pavés (607-30-15), 21 h. 30 : M. Vivier, R. Tabra.
Sélénite (033-53-14), I, 20 h. 30 : Strasbourg purée ; 22 h. : l'Affreuse Jojote. — II, 21 h. : Des chômeurs pleins d'ambition ; 22 h. 30 : Mélodrambulant.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente.
Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 19 h. 30 : La baleine blanche rit jaune ; 20 h. 30 : Venez nombreux ; 21 h. 30 : On vous écrira ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma télé est malade.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Raymond... ou Comment s'en dé... Babarrasser.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Ane.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Charles Dumont.
Casino de Paris (874-26-22), 20 h. 30 : Parisline.
Cotton-Club (742-10-15), 22 h. 30 : Manhattan Satin.
Comédie des Champs-Elysées (359-37-03), 20 h. 45 : les Frères Jacques.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 30 : Una Ramos ; 22 h. : Marianne Sergent.
Lucernaire (544-57-34), 20 h. : A. Mirapeu ; 22 h. 30 : Béatrice Arnac.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Thierry Le Luron.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Nana Mouskouri.
Palais des sports (828-40-90), 21 h. : le Cirque de Moscou sur glace.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : Marcel Magnat.

Jazz, pop', folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Gérard Badini Swing Machine.
Caveau de la Montagne, 22 h. : P. Petit, D. Lemerle.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : Sugar Blue ; 23 h. : Azuquita y su Melao.
Campagne-Première (322-75-93), *20 h. 30 : Oriental Wind ; 22 h. 30 :* Cheik Tidiane Fall.
Gibus (700-78-88), 22 h. : Oth.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Archie Shepp Big Band.
Pavillon de Paris (205-44-12), 20 h. : Abba.
Slow-Club (233-84-30), 21 h. 30 : Claude Luter.
Riverbop (255-12-27), 22 h. : Yosper Van T'Hoff, D. Lockwood, A. Romano.
Théâtre Noir (797-85-14), 22 h. 30 : Josy Mass.
Le 28-Rue-Dunois (584-72-00), 18 h. 30 : J. Moltie Solo.

La danse

Théâtre Oblique (355-02-94), 20 h. 30 : Troupe Pointepienu.
Petit Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : C. Heggen, Y. Marc (Théâtre du Mouvement).

Les concerts

Salle Gaveau, 21 h. : Ensemble instrumental de Paris, dir. J.-P. Wallez, sol. J. Norman (Haendel, Purcell, Haydn, Sciortino).
Salle Cortot (371-64-99), 20 h. 30 : M. Watanabe, B. Bahurel (Francœur, Beethoven, Schubert...).
Cité internationale, 21 h. : A. Dumond, guitare et luth (Tarrega, Dumond, Brouwer).
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : Studio de musique électronique de Stockholm.
Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 20 h. 45 : T. Allain, M. Guyard, bombarde, cornemuse *et orgue*.
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Quatuor Via Nova, sol. W. Doeykens (Brahms).

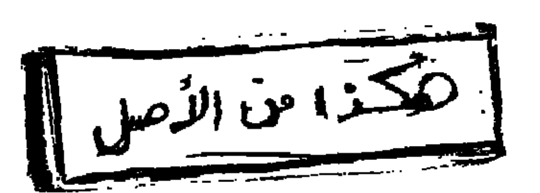
Festival d'automne

(296-12-27)

EXPOSITIONS
Musée d'art moderne, de 10 h. à 17 h. 45 : Tendance de l'art en France 1968 - 1978-79 ; Jackson *Pollock*.
Chapelle de la Sorbonne, de 12 h. à 18 h. : Ecritures musicales.

THEATRE
Chaillot, salle Gémier, 20 h. 30 : les Larmes amères de Petra von Kant.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : le Misanthrope.
Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe, 20 h. 30 : les Fausses Confidences.

PERFORMANCES MUSIQUE, ART, DANSE
Chapelle de la Sorbonne, 20 h. 30 : I. Marshall.



SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), Quatre-vingts ans de cinéma danois, 16 h. : les Joies de l'été, de S. Methling ; 18 h. : Merci d'être venu, Nick, de S. Methling.
Beaubourg (278-35-57), relâche.

Les exclusivités

ADOLF ET MARLENE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
ALIEN (A., *, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Berlitz, 2e (742-60-33), Athéna, 12e (343-07-48), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
APOCALYPSE NOW (A., *, v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.o.-v.f. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) : v.o. : Mayfair 16e (525-27-06), Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Français, 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'ASSOCIE (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
AU REVOIR A LUNDI (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23), Caméo, 9e (246-66-44), Miramar, 14e (320-89-52), Ternes, 17e (380-10-41).
BETE, MAIS DISCIPLINE (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).
BOB DYLAN, RENALDO ET CLARA (A., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).
CEDDO (Sén., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86)
LE CHAMPION (A., v.o.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
CHARLES ET LUCIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Marignan, 8e (359-92-82)
CHER PAPA (It., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Pagode, 7e (705-12-15), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Parnassien, 14e (329-83-11) ; v. f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70).
CHROMOSOME 3 (Ang., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
CLAIR DE FEMME (Fr.) Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
CORPS A CŒUR (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
LA DROLESSE (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
DES SUISSES DANS LA GUERRE CIVILE D'ESPAGNE (Suis.) : le Seine, 5e (325-95-99).
LE DIVORCEMENT (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11).
L'ECOLE EST FINIE (Fr.), Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
EN ROUTE VERS LE SUD (A., v.o) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
ET LA TENDRESSE, BORDEL (Fr.), U G.C Marbeuf, 8e (225-18-45).
L'EXECUTION DU TRAITRE A LA PATRIE ERNST S. (Suis.) : le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
FEMME ENTRE CHIEN ET LOUP (Fr.-Belg.) : Calypso, 17e (380-30-11).
FLIC OU VOYOU (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
FOLIE-FOLIE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
HAIR (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
HEROES (A., v.o.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
HEXAGONAL'S ROCKERS (Fr.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
IL Y A LONGTEMPS QUE JE T'AIME (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).
JANE SERA TOUJOURS JANE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LA LETTRE ECARLATE (All., v.o.) : *14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).*
LA LUNA (It., v.o.) (**) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828 - 42 - 27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MICKEY-JUBILE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
MOONRAKER (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (354-48-29) ; U.G C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount - Bastille, 12e (343 - 79 - 17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount - Montmartre, *18e (606-34-25) ; Magic-Convention,* 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
LE MORS AUX DENTS (Fr) : Bretagne, 6e (222-57-97) : Biarritz, 8e (723-69-23) : Caméo, 9e 246-66-44).
LE MOUTON NOIR (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) : Mercury, 8e (225-75-90) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)
NIGHT HAWKS (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
NOM DE CODE : JAGUAR (Esp.-A., v.f.) (*) : Maxéville, 9e (770 - 72 - 86) : U.G.C. - Gare de Lyon, 12e (343-01-59) : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94)
NORMA RAE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37)
ON EST VENU LA POUR S'ECLATER (Fr.) : U.G.C. - Opéra, 2e (261-50-52) : Normandie, 8e (359-41-18).
OU ES-TU ALLE EN VACANCES ? (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount - City, 8e (225-45-76) : (v.f.) Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
PASSE TON BAC D'ABORD (Fr) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
LES PETITES FUGUES (Suisse) : La Clef, 5e (337-90-90) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Athéna, 12e (343-07-48) : Parnassien, 14e (329-83-11) : Olympic, 14e (542-67-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79)
PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
ROCKERS (A., v o) : Luxembourg, 6e (633-97-77) : Balzac, 8e (561-10-60) : Olympic, 14e (542-67-42)
LE RABBIN AU FAR-WEST (A. v o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62) : Paramount-City, 8e (325-45-76) : v.f : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90)
LE SYNDROME CHINOIS (A v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) : Paramount-City, 8e (225-45-76) : *v.f. : Paramount-Opéra, 9e* (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE TAMBOUR (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) : George-V, 8e (225-41-46) (70 mm); Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm) : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544 - 25 - 02) ; v f : Capri, 2e (508-11-69) ; U.G C. Opéra, 2e (261-50-32) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) : U.G C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Paramount-Galaxie, 13e (580 - 18 - 03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25)
TAPAGE NOCTURNE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Cambronne, 15e (734-42-96) : Marignan, 8e (359-92-82) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70)
THE BIG FIX (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) : Elysées Point Show, 8e (225 - 67 - 29) : 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11)
THE KIDS ARE ALRIGHT (A., v.o) :Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00)
UN NEVEU SILENCIEUX (Fr.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
UTOPIA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99)
LE VAMPIRE DE CES DAMES (A., v o.) : U G C Danton, 6e (329-42-62) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24) ; Mistral, 14e (539-52-43)
LA VIE PRIVEE D'UN SENATEUR (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; U.G.C Marbeuf, 8e (225-18-45).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (**) : Napoléon, 17e (380-41-46)
WEST INDIES (Fr.-Maur.) : Palais des Arts, 3e (278-62-98).
ZOO ZERO (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

Les films nouveaux

IRACEMA, film brésilien de Jorge Bodanzky — V.o : La Clef, 5e (337-90-90); Olympic, 14e (542-67-42).

LE JUSTE DROIT, film français de M Poljinsky. — Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; la Clef, 5e (337-90-90).

LA DEROBADE, film français de Daniel Duval. — U.G C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Odéon U.G.C., 6e (325-71-08) ; Elysées - Cinéma, 8e (225-37-90) : Publicis-Champs - Elysées, 8e (720-76-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; U G C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Trois Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-*34-25) ; Paramount Maillot, 17e* (758-24-24) : Secrétan, 19e (206-71-33).

SANS ANESTHESIE, film polonais d'Andrzej Wajda. — V.o. : Saint-André-des-Arts, 5e (326-48-18) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Forum des Halles, 1er (297-53-74) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43)

LE POINT DOULOUREUX, film français de Marc Bourgeois — *Le Seine*, 5e (325-95-99).

LES VISITEURS D'UN AUTRE MONDE, film américain de John Hough — V o. : U G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f : Rex, 2e (236-83-93) ; la Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43); Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

LE PIEGE A CONS, film français de J.-P Mocky. — Richelieu, 2e (233-56-70) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Colisée, 8e (359-26-46) ; Cinémonde Opéra, 9e (770-01-90) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Sud, 14e (331 - 51-16) ; Quintette, 5e (354-35-40)

LES LARMES DE SANG, film algérien de Ali Akika (parlé français). — La Clef, 5e (337-90-90).

COURAGE, FUYONS, film français de Yves Robert. — Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; A.B.C., 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain - Studio, 5e (354-42-72) ; U.G C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-72) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387 - 50-70); Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LES MOTOS DE LA MORT, film américain de Donald Hilette. — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742 - 56 - 31) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (550-13-03); Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10)

Les grandes reprises

A BOUT PORTANT (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
L'ANGE BLEU (All., v.o.) : Studio Git le Cœur, 6e (326-80-25)
AMARCORD (It., v o) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
LE BAL DES VAURIENS (A., v o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
BEN HUR (A., v.f.) : Cambronne, 15e (734-42-96) : Haussmann, 9e (770-47-55) : U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LA BLONDE ET MOI (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr) : Studio Raspail, 14e (320-83-98).
LES CONTES DE CANTERBURY (It., v o.) : Champollion, 5e (354-51-60)
LE CRIME DE L'ORIENT EXPRESS (A., v.o) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
DELIVRANCE (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).
FANTASIA (A., v.f.) : Gaumont rive gauche, 6e (548-26-36) : Lumière, 9e (770-84-64) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
LA FLUTE ENCHANTEE (Suéd., v.o) : Panthéon, 5e (354-15-04)
LES FRERES KARAMAZOV (Sov., v. o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
LA GRANDE BOUFFE (It.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
LE JOURNAL D'ANNE FRANK (A., v.f.) : Broadway, 16e (527-41-16).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55) (sf mar.).
LE MATAMORE (It., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
MONTY PYTHON SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v o.) : Actua-Champo, 5e (354-51-60).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE PARRAIN (A., v o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) j. impairs.
LE PARRAIN No 2 (A.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) j. pairs
REPULSION (A., v.o) (**) : Cluny Palace, 5e (033-07-76).
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
UNE FEMME LIBRE (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04)
LES VALSEUSES (Fr) (**) : Miramar, 14e (320-89-52)
VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v o.) : Broadway, 16e (527-41-16) H sp
20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

Les festivals

KUROSAWA (v o), Action Christine, 6e (325-85-78) : Rashomon. — Action Républiue, 11e (805-51-33) : le Château de l'araignée.
LES MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : les Marx au grand magasin.
CINEMA ANGLAIS, Olympic, 14e (542-67-02), v. o. : Léo the last.
HUSTON MOVIE'S, Olympic, 14e (542-67-42), v. o. : L'homme qui voulait être roi.
FILMS ALLEMANDS, Racine, 6e (633-43-71), v. o. : la Femme gauchère.
ALBERT LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04) En alternance : Crin blanc, Voyage en ballon, le Ballon rouge.
L'AUTRE GUERRE, v.o., Action La Fayette, 9e (878-80-50) : la Grande Illusion.
HISTOIRES D'AMOUR, v.o., Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Gatsby le Magnifique.
GODARD, TRU[illegible]T, RESNAIS, Ranelagh, 16e (28[illegible] 64-44). — En alternance : Hiroshima, mon amour ; L'homme qui aimait les femmes ; Vivre sa vie.
HUMPHREY BOGART (v. o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : les Anges aux figures sales.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) : I love you je t'aime.







ÉDUCATION

LA RÉUNION DES PRÉSIDENTS DÉPARTEMENTAUX DE LA FÉDÉRATION CORNEC

Un «bilan féroce» de la rentrée

A la veille de l'examen par les députés du budget de l'éducation, la Fédération des conseils de parents d'élèves de l'enseignement public (F.C.P.E.), présidée par M. Jean Cornec, a réuni, samedi 20 octobre à Paris, ses présidents départementaux pour faire le point sur la rentrée scolaire. L'inventaire des difficultés consignées dans chaque Livre blanc est sévère. Pas un des quatre-vingts départements représentés n'a été épargné par les conséquences du « redéploiement ». *Nulle part, les normes d'effectifs des classes ne sont intégralement respectées.*

Les responsables de la F.C.P.E. ont décidé, pour obtenir « une amélioration de la qualité de l'école », de rejeter désormais « les actions centralisées et de revenir sur le terrain ».

A entendre chaque président départemenal exposer le résumé de son Livre blanc, on lisait déjà dans les faits ce que le projet de budget de l'éducation pour 1980 confirme (*le Monde* du 18 septembre) : l'éducation n'est pas ou n'est plus une priorité du gouvernement. Un toit et un banc ne suffisent plus, aujourd'hui, *pour que les parents croient leur* enfant placé en situation d'apprendre. Une classe surchargée, c'est la sélection renforcée : comment un élève de seconde en difficulté peut-il ne pas être submergé quand son professeur doit s'occuper de plus de trente-cinq élèves ? C'est le cas, par exemple, des six classes de seconde C du lycée Renan à Saint-Brieuc. A Reims, la moyenne des secondes C des trois lycées dépasse trente-huit élèves ; celle des terminales D : plus de trente-neuf. Dans le Rhône, certaines quatrièmes — classes où la réforme Haby fixe à vingt-cinq le seuil souhaitable et à trente le maximum — ont encore trente-cinq élèves et les dédoublements autorisés avant la réforme ont été supprimés.

Le premier degré n'est pas mieux loti, tant s'en faut. Dans le Rhône encore, cent-soixante cours préparatoires ont plus de vingt-cinq élèves (seuil maximum depuis 1968). On en compte cinquante dans les Hauts-de-Seine. Un cas exemplaire : la municipalité de La Chaux-du-Dombief (Jura) a évalué à trente le nombre d'enfants qui fréquenteraient l'école maternelle avec accueil à partir de trois ans ; elle a consacré 270 000 F à aménager une salle. Mais l'inspection académique sollicitée depuis mai 1978 refuse de nommer un instituteur.

Le manque de postes d'enseignants est particulièrement aigu dans certaines matières : soixante collèges des Bouches-du-Rhône n'ont pas de professeur de musique, cent vingt pas de documentaliste.

Dans le Bas-Rhin, huit cents élèves n'ont pas été admis dans l'enseignement technique. Sur les quatre cents C.A.P. existants, moins de quarante sont enseignés dans les Pyrénées-Atlantiques, dont dix seulement pour les filles. Sans parler des carences dans le domaine de la santé : onze groupes d'aide psycho-pédagogiques (GAPP) au lieu de soixante-quinze dans les Alpes-Maritimes.

Gratuité, effectifs et vie scolaire

« *Bilan féroce* », a conclu M. Emile Gracia, secrétaire général de la F.C.P.E., en fixant trois thèmes aux prochaines revendications : la gratuité (en insistant sur la prise en charge par l'Etat des incidences financières de l'obligation scolaire) ; les effectifs (pour obtenir vingt-cinq élèves maximum dans toutes les classes relevant de l'obligation scolaire, du cours préparatoire à la troisième ; et trente dans les maternelles et le second cycle) ; la vie scolaire (une journée sur la participation aura lieu le 12 janvier). La fédération s'oriente vers des actions décentralisées « *non par écœurement ou démobilisation* », a précisé M. Cornec, mais « *par efficacité, pour œuvrer en profondeur, sur le terarin, et gagner* ». Dans l'immédiat, des démarches auront lieu pour reporter l'examen du budget de l'éducation à l'assemblée et pour une amélioration de ce budget.

UNE DEUXIÈME SESSION DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA PHILOSOPHIE A NANTES EN 1980

(De notre correspondant.)

Nantes. — Près de deux cents personnes ont participé, samedi 20 octobre, à Nantes, à la « Journée de la philosophie » organisée par le collectif des professeurs de philosophie de l'académie, sur le thème : « Philosophie et liberté ». Au cours du débat, M. Roland Brunet, secrétaire du comité permanent des Etats généraux de la philosophie, a annoncé qu'une seconde session de cette assemblée aurait lieu à Nantes.

« *Répression syndicale, atteintes au droit de grève, philosophes indésirables dans la structure éducative que le pouvoir veut édifier à sa mesure...* », tels étaient les thèmes de ce débat. Depuis la rentrée scolaire, un conflit se prolonge entre les enseignants de philosophie et le recteur de l'académie de Nantes, M. Yves Saudray, après les sanctions prises par ce dernier à l'encontre de sept maîtres auxiliaires de philosophie qui s'étaient associés au mois de juin à un blocage des jurys du baccalauréat, dans le cadre d'une action syndicale de protestation contre la suppression de postes de professeurs de philosophie et de la psychopédagogie dans les écoles normales.

A la suite de deux jours de grève dans l'académie et d'une manifestation, quatre de ces maîtres auxiliaires ont été réemployés, mais seulement sur des demi-postes.

La C.G.T. va-t-elle créer des syndicats d'enseignants ?

Une lettre du secrétaire général de la FEN

Une phrase de l'article « La C.G.T. va-t-elle créer des syndicats d'enseignants ? » paru dans le Monde du 20 octobre a suscité une réaction de M. André Henry, secrétaire général de la FEN :

Le Monde du 20 octobre publie un article intitulé « *La C.G.T. va-t-elle créer des syndicats d'enseignants ?* », dans lequel la rédaction d'un passage pourrait laisser croire que la FEN a réellement signé des accords avec M. Beullac... et avec le C.N.P.F.

L'auteur fait en la circonstance état d'accusations portées contre la FEN, mais dont il sait qu'elles sont sans fondement.

Après huit mois de négociations avec M. Beullac sur la formation professionnelle des jeunes, la FEN a, le 13 février 1979, jugé positif le relevé de conclusions auxquelles elles ont abouti. Il n'y a eu aucune signature d'accord avec M. Beullac.

Vis-à-vis du C.N.P.F., la FEN n'a mené aucune discussion, aucune négociation, et, par voie de conséquence, n'a bien entendu signé avec lui aucun accord.

Il est ainsi aisé de juger avec quels « arguments » les adversaires de l'unité syndicale, empêtrés, dans leur obstination anti-FEN, feraient le jeu de la droite en traçant la voie de la « division ».

[Les guillemets entourant, sur le manuscrit, les expressions « *accords FEN-Beullac* » et « *FEN-C.N.P.F.* » et indiquant qu'il s'agissait de citations et non de faits, se sont égarés. Dont acte. Il n'en reste pas moins que, pour ce qui concerne la première des deux expressions, la FEN a approuvé « *le relevé de conclusions dressé par le ministre de l'éducation* » sur l'éducation concertée (*le Monde* du 17 février) et l'a qualifié d' *avancée positive* ».

C. V.]

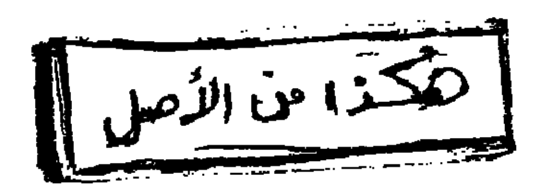
● PRECISION. — Cité dans un article intitulé « *Un proviseur de lycée molesté à Toulouse* » (*le Monde* du 16 octobre), M. Bruno Lanllier nous a adressé une lettre où il explique qu'il n'était « *ni manifestant ni agresseur* » lors des faits survenus le 12 octobre devant le lycée d'enseignement professionnel Gallieni, à Toulouse. M. Lanllier affirme avoir assisté « *par hasard* » à la bousculade survenue dans la rue entre les lycéens et le proviseur, puis avoir été retenu de force par des employés du lycée après avoir suivi les manifestants dans la cour. M. Lanllier affirme avoir pu se dégager « *sans frapper qui que ce soit* ».

GRÈVE DES PARENTS D'ÉLÈVES D'UN LYCÉE DE SALON-DE-PROVENCE

Grève des parents d'élèves d'un lycée de Salon-de-Provence. — Les parents d'élèves du lycée technique Adam-de-Craponne à Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône) refusent depuis le jeudi 18 octobre d'envoyer leurs enfants aux cours. Moins de cent élèves, sur les mille sept cents que compte l'établissement, sont présents.

Les parents protestent, à l'appel de la fédération Cornec, contre la surcharge des effectifs (une terminale B rassemble trente-huit élèves, une terminale G 2 de techniques commerciales trente-cinq élèves, et dix redoublants n'ont pas été repris), et contre les conditions de sécurité précaires créées par cette surcharge. Pour les mêmes raisons, des enseignants de l'établissement avaient observé une semaine de grève, du 11 au 17 octobre.

هكذا من الأصل



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

The Computer Department of our European Engineering and Construction Services is looking for

a systems analyst or a programmer/analyst

The applicants must have a proven ability in their field.

We work with a computer IBM 370/138, which will be replaced by IBM 4331, system DOS/VSE - POWER VSE, with CICS, DL/1 and the languages PL/1, Fortran and Assembler. Computer Services is responsible for administrative and technical applications. A large part of our applications is in the area of interactive computer graphics.

For young dynamic people, Dow offers a very pleasant working environment in a small team and really excellent benefits.

Applications for these functions should be made to the Employee Relations Department, Dow Chemical Nederland B.V., Aart van Nesstraat 45, 3000 BH Rotterdam. Telephone 010-14 30 11, ext. 140.

Dow Chemical (Nederland) B.V.

Dow's European Engineering Bureau, together with the European Purchasing and Dutch Sales offices located in Rotterdam (5 min. from CS; with parking garage in the same building), are part of Dow Chemical (Nederland) B.V., a subsidiary of The Dow Chemical Company, one of the most important chemical concerns in the world.

The Terneuzen location, with 20 plants and 2600 employees, is the largest outside the USA. Dow's largest European storage terminal is situated in the Botlek.

DOW — **DOW CHEMICAL (NEDERLAND) BV**

SOCIETE TRANSPORTS INTERNATIONAUX
Leader sur les lignes du Proche-Orient
recherche

EN IRAK
LE DIRECTEUR D'AGENCE (Réf. 1416)
et son ADJOINT (Réf. 1417)

Ce sont des professionnels du TRANSPORT ROUTIER ayant assuré des responsabilités similaires en Afrique ou au Moyen-Orient.

A ANVERS
1 DIRECTEUR D'AGENCE (Réf. 1418)

C'est un spécialiste de L'AFFRETEMENT MARITIME avec une solide pratique de l'exploitation et de l'administration.

Ces 3 postes s'adressent à des Cadres de toutes nationalités de 35 ans environ bi ou trilingues.

A MARSEILLE
1 JEUNE DIRECTEUR ADMINISTRATIF (Réf. 1419)

de formation universitaire complétée par une pratique (5 ans minimum) des problèmes maritimes complexes.
Il se verra confier outre les fonctions classiques de gestion et de Personnel, les études prévisionnelles de rentabilité de toutes les opérations (anglais nécessaire).

Les dossiers de candidatures (en rappelant la référence) seront traités rapidement et confidentiellement par Mme Nelly POITEVIN.

CREED 13, rue FAIDHERBE 59800 LILLE

Publicités Réunies

Recrutons
TRADUCTEURS

ayant expérience en TRADUCTION TECHNIQUE ARABE - FRANÇAIS et FRANÇAIS - ARABE.
Lieu de travail : DOHA - QATAR.

Adresser demandes à l'ambassade du QATAR, 57, quai d'Orsay, 75007 PARIS.
Tél. : 551-90-71, postes 61 ou 62.

Fabricant de produits de décoration bâtiment recherche son

RESPONSABLE DES VENTES EXPORT

Minimum 30 ans, trilingue allemand-anglais. Il pourra prouver une réussite commerciale en R.F.A. pour des produits HAUT DE GAMME.
C'est un VENDEUR capable de développer le réseau existant, en travaillant sur objectifs sous l'autorité du directeur commercial. Il est sensible aux problèmes de décoration et « art de vivre ».
Ce poste, basé à Paris, comporte 60 % de déplacements, en Europe principalement. La rémunération est de l'ordre de 130 000 F.

Envoyer C.V. détaillé et photo, à MS-SOFREDEX, 10, avenue d'Iéna - 75016 PARIS.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES TRAVAUX PUBLICS DE COTE D'IVOIRE DE YAMOUSSOUKRO

recherche, de toute urgence, pour sa prochaine rentrée en Novembre :

Pour les classes préparatoires
- 1 PROFESSEUR DE SCIENCES PHYSIQUES
- 1 PROFESSEUR DE CHIMIE

Agrégés ou Docteurs d'Etat

Pour l'Ecole d'Ingénieurs (BAC + 5 années) et l'Ecole d'Ingénieurs des Techniques (BAC + 4 années)
- 1 PROFESSEUR DE ROUTE

Pour l'Ecole des Techniciens
- 2 PROFESSEURS MATHEMATIQUES
- 2 PROFESSEURS DE PHYSIQUE - CHIMIE
- 2 PROFESSEURS DE DESSIN CONSTRUCTION
- 2 PROFESSEURS DE BETON ARME

Pour le Centre de Formation Continue
- 2 INGENIEURS ANIMATEURS

Pour son Laboratoire de Résistance des matériaux
- 1 INGENIEUR SPECIALISE DANS LES APPAREILS DE MESURES DE CONTRAINTE - DEFORMATION.

Contrats du Ministère français de la Coopération. Possibilités de détachements pour les fonctionnaires.

Ecrire en joignant C.V. détaillé à C.E.B.T.P. 12, rue Brancion - 75737 PARIS CEDEX 15.

Le Project Manager d'un important Groupe International recherche *pour un très gros chantier au*

MOYEN-ORIENT (IRAK)
SECRETAIRE DE DIRECTION

Parfaitement bilingue
Arabe - Anglais
ou trilingue Français-Arabe-Anglais

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et prétentions, sous référence 3985 à : ORGANISATION et PUBLICITE, 2, rue Marengo. — 75001 PARIS, qui transmettra.

SALES SUPERVISOR

A major International Company is seeking a Sales Supervisor for its operations in North Africa. RESPONSIBILITIES will include sales and promotion of Agrichemical and Animal Health products, supervision and sales force training. The selected candidate will be located in Tunis.
CANDIDATE should be:
- Age 25/35.
- *Experienced in Agrichemical and Animal Health products.*
- University graduate in Agricultural or equivalent Veterinary science.
- Willing and able to travel.
- *Fully fluent in French, English and Arabic.*

The position offers a very competitive salary and benefits program as well as opportunities for continuous training and career development.
Candidates should apply in writing with a detailed curriculum vitæ and a recent photo to:
ELANCO Personnel Manager
Eli Lilly Italia S.p.A.
Via A. de Viti de Marco, 46.
00191 ROME, ITALY

ELI LILLY — ELANCO

HAVAS CONTACT

Contrôleur de gestion
275.000 F +

Une entreprise industrielle recherche le contrôleur de gestion de certaines de ses Sociétés installées en particulier en Côte d'Ivoire. La fonction consiste à élaborer, contrôler les budgets, analyser les écarts, veiller aux délais de sorties des états financiers, diriger un service.

Agé de 35 ans minimum, le titulaire de ce poste, de formation supérieure, apportera une expérience analogue acquise dans une Société appliquant des méthodes modernes de gestion (si possible anglo-saxonnes). A terme *une promotion est envisagée.*

Résidence ABIDJAN. Avantages liés au statut expatriés.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions s/ réf. 2570 M à Ph. VINCHON 65, Avenue Kléber 75116 PARIS.

CORT — MEMBRE DE SYNTEC

Brüel et Kjaer

Instruments de mesure du bruit et des vibrations, traitement du signal, recherche pour un emploi au

Danemark

UN JEUNE INGENIEUR
DIPLOMÉ GRANDE ÉCOLE

Attaché au service information et documentation technique de l'usine, située à proximité de Copenhague, il sera chargé, en collaboration avec les *ingénieurs responsables des études, de la conception*, de la rédaction ou de la traduction des documents techniques relatifs au fonctionnement et aux applications des appareils BRUEL & KJAER.

Qualités requises :
- haut niveau technique,
- aisance de la rédaction en français,
- excellente pratique de l'anglais parlé et écrit.

Adresser candidature et curr. vitae détaillé à : BRUEL & KJAER - Bureau du Personnel Skodsborgvej 307 - 2850 NAERUM Tél. (02) 80-05-00 Danemark.

---

directeur marketing médical France et international 250.000 F +

Nous sommes l'un des premiers groupes pharmaceutiques français, en fort développement international.

Pour orienter sa réflexion et son action, notre direction générale souhaite créer un poste de directeur du marketing médical France et International.
Ce directeur a pour mission de participer :
- à l'orientation des programmes de recherche, et à la sélection des molécules, en établissant des priorités qui tiennent compte de la réalité du marché national et international,
- à l'élaboration d'une stratégie de promotion des produits commercialisés, *en tenant compte des nouveaux travaux médicaux et des* orientations thérapeutiques prévisibles à moyen terme.

C'est un médecin ou un pharmacien de 35 ans minimum. L'idéal serait qu'il ait trois expériences, généralement distinctes : **pratique de la médecine en cabinet, recherche clinique, étude du marché médical.**
Son intérêt pour l'international et sa connaissance de l'anglais sont *indispensables.*
Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à notre conseil, sous la réf. 132 LM ou de téléphoner au 766.70.93 (à partir de 17 h 30) à

jacques tixier s.a.
7 rue de logelbach 75017 paris

Emplois et Carrières

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

NOTRE SOCIÉTÉ A DU CARACTÈRE
SES HOMMES ONT DU TEMPÉRAMENT

Sa réussite industrielle et commerciale, en Europe comme sur le continent Américain, ressemble à peu d'autres. Cette réussite *s'explique par l'avance qu'elle a su acquérir dans un domaine technologique de pointe, sa capacité* à innover et réaliser, sa volonté affirmée de demeurer un leader mondial dans sa spécialité.
Elle s'explique surtout par la qualité des hommes qui la composent ; et par cette habitude qui est la sienne, de leur faire confiance, de les faire évoluer dans des fonctions à leur mesure, de les laisser librement s'exprimer, décider, entreprendre.
L'ampleur et la diversité des tâches dues à son expansion, imposent que nous recherchions des

INGÉNIEURS

souhaitant orienter ou poursuivre leur carrière dans des activités liées à la production
FABRICATION - ENTRETIEN - CONTROLE DE FABRICATION - MÉTHODES
QUALITÉ - ÉTUDE DE PROCÉDÉS ET DE MOYENS.
Nous préférons qu'ils aient quelques années d'expérience et une formation d'ingénieur généraliste *(Centrale, Mines, AM, ENSI...) ou d'ingénieur chimiste.*
Les responsabilités qui leur seront confiées après le temps de formation nécessaire, imposent de savoir gagner l'adhésion des hommes ; elles nécessitent de posséder le sens du concret et l'aptitude à résoudre des problèmes techniques souvent complexes.
Les possibilités d'évolution ultérieure qu'ils trouveront dans plus de 50 usines, en France ou à l'étranger, sont très vastes.
Ecrire en joignant CV et photo, à INTERMEDIA N° 397 A
69, rue La Fayette - 75009 PARIS, qui transmettra. Discrétion assurée.

---

responsable études, recherche développement

La Division MATERIEL-FERROVIAIRE de CREUSOT-LOIRE, *qui construit une partie importante du TRAIN* A GRANDE VITESSE Paris - Sud Est, souhaite valoriser cette expérience pour le développement de ses marchés à l'exportation. *Elle recherche à cet effet un Ingénieur expérimenté pour prendre la direction de ses* Services Etudes, Recherche et Développement basés en Bourgogne, au CREUSOT.
Cette fonction conviendrait à un diplômé Grande Ecole (X, ECP, ENSTA, SUPAERO...) ayant occupé pendant *une dizaine d'années des responsabilités d'Etudes* et Recherches par exemple dans l'industrie aéronautique ou la contruction navale, et désireux de s'affirmer dans *un poste de premier plan, au sein d'un Groupe où les* possibilités d'évolution de carrière sont ouvertes.
Outre l'animation d'une équipe importante d'ingénieurs *et de techniciens, il aura pour mission de conseiller la* Direction Générale sur la politique à mener dans son secteur et d'entretenir lui-même de nombreux contacts *professionnels avec l'extérieur. Une bonne maîtrise de* l'anglais est donc indispensable.
Les candidatures, avec mention de la rémunération *actuelle ou souhaitée, doivent être adressées à* CREUSOT-LOIRE, Monsieur DELORD, Directeur de la Division TRACTION, B.P. 31, 71208 LE CREUSOT.

CREUSOT-LOIRE

HAVAS CONTACT

---

directeur d'exploitation

OUEST 200.000 F.

Pour l'une des Unités d'un des premiers groupes CARTONNIERS français.
Devant le Président il est responsable de la gestion autonome de ce centre de Profit (fabrication et commercial).
Le poste requiert un profil de TECHNICIEN bien au fait de l'outil et des problèmes de production mais aussi *un tempérament* de COMMERCIAL et de PATRON. Le titulaire reçoit du groupe un appui au plan marketing, organisation et gestion.
Nous vous remercions de nous adresser votre dossier sous *référence 38 M et nous vous assurons de notre totale* discrétion.

HLB
Hervé Le Baut-Consultant
11, rue La Boétie-75008 PARIS

OJ7



emplois internationaux emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

Enseignants pour l'Algérie

Nous recherchons pour la rentrée universitaire 79-80 d'un Institut de Formation Supérieure en Algérie, des enseignants.
De formation ingénieur ou DEA, ils devront posséder une expérience pédagogique et industrielle de 2 ans au moins dans l'une de ces disciplines :
- Technologie de fabrication
- Entretien et maintenance
- Génie mécanique
- Industrie des peintures
- Industrie des boissons

Voyage et logement leur sont assurés ainsi qu'à leur famille.
Les candidats sont invités à écrire sous référence 1425 à rsc carrières - 14, rue de Castiglione - 75001 - PARIS.

CHEF DE SERVICE FORMATION PROMOTION

10.600.000 CFA **AFRIQUE ÉQUATORIALE**

Une importante société minière, implantée en Afrique Equatoriale, recherche le Chef de son Service Formation Promotion. Il dépendra du Directeur et il assumera la responsabilité de la formation pour l'ensemble du personnel. En liaison avec les services opé*rationnels. Il définira les besoins en personnel à moyen et à long* terme. Il participera aux actions de sélection. Il déterminera le contenu des stages avec choix des méthodes pédagogiques et il en contrôlera la réalisation. Il interviendra comme instructeur dans la formation du personnel d'encadrement local. Il suivra la gestion prévisionnelle du personnel. Le titulaire du poste aura au moins 30 ans, une formation supérieure Ingénieur option Electro-Mécanique et il possédera une expérience des travaux d'entretien sur engins et installations industriels, si possible *dans le secteur minier. La connaissance de la pédagogie des* adultes est souhaitée, de même que l'expérience de l'expatriation.
Ecrire sous réf. 304/M à :

G. R. H. Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 Paris.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

---

chef comptable
abidjan

Filiale africaine d'un important groupe industriel recherche pour ABIDJAN, Chef Comptable (avec statut de cadre expatrié).

Il lui sera confié la responsabilité de la comptabilité d'une société dont le chiffre d'affaires est de l'ordre de 2 milliards de F. C.F.A. A ce titre il sera à la tête d'un service d'une quinzaine de personnes de nationalité ivoirienne.

Il est demandé une expérience acquise à un niveau élevé de service de comptabilité.

Envoyer CV et prétentions, sous réf. 5410 à
MEDIA-SYSTEM
104, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui trans.

Recherche pour mission 2 a. 1/2
EN ALGERIE
2 EXPERTS COMPTABLES
CONFIRMES
salaire 15.000 FF à 20.000 FF par mois, suivant compétences. Logt assuré. Vacances souples. Candidatures mémorialistes examinées. Adr. C.V. à G. Mallet, 35, bd de Strasbourg, Paris-10e.

IMPORTANT GROUPE *INDUSTRIEL rech. pour* MOYEN-ORIENT
INGÉNIEUR
Grandes Ecoles pour mise en *route de différentes unités de* production (Industrie chimique). Envoyer C.V. et prétentions à SFAT, 3, rue du Colonel-Moll, 75017 PARIS.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
recherche pour
GESTION ADMINISTRATIVE FINANCIERE et COMPTABLE d'une SOCIETE EN
AFRIQUE NOIRE
RESPONSABLES COMPTABILITÉ GÉNÉRALE
DECS ou équivalent avec expérience anglais indispensable.
Avantages habituels d'expatriement.
Adr C.V. et prét. no 30.162. CONTESSE Publicité, 20, av de l'Opéra PARIS-1er qui transm.

DRESSER

DIVISION MARION POWER SHOWEL
fabricant de gros matériel minier

recherche
pour création de poste à PARIS

directeur régional des ventes
EUROPE, AFRIQUE DU NORD ET CENTRALE, PROCHE ORIENT

Cet ingénieur diplômé de l'Ecole des Mines, parfaitement bilingue français-anglais, sera chargé de la distribution du matériel minier fabriqué par la division localisée aux USA et devra nécessairement avoir une expérience importante des négociations à haut niveau et *une grande disponibilité pour effectuer* des voyages à travers l'Europe, l'Afrique du Nord et Centrale, le Proche Orient.

Envoyer CV manuscrit et photo à
N. LE GUERN - DRESSER EUROPE -
5, rue d'Antony SILIC 192
94563 RUNGIS CEDEX.

Engineers
International Investment USA

An established International institution based in Washington D.C. is seeking engineers, experienced in general manufacturing; cement; pulp and paper; or petro chemicals.
Applicants should have formal engineering qualifications and a diversified background in the appropriate industries. A minimum of ten years of varied experience at increasing levels of management responsibility in production operations *is considered* essential to provide the appropriate skills and maturity of judgement required. Some experience of consultancy would also be useful. An appreciation of trends in manufacturing technologies is also required.
The work of appraisal normally includes market evaluation, process/equipment selection, project and operating cost estimating, management appraisal, construction scheduling and tendering procedures. *Although not required to be conversant* in detail with all of these aspects, applicants should have a sound knowledge of them and be able to appraise generally the work of specialists in them.
A critical and analytical approach with the ability to write clear and concise reports are prerequisites. Fluency in English and French is essential. Frequent world-wide travel is involved. A competitive benefits package is offered, including relocation expenses on appointment and provision to maintain cultural ties with home country.
Applications will be treated confidentially.
Please send resumé to: Personnel Department, International Finance Corporation, 1818 H Street, N.W., Washington, D.C. 20433, USA.

INGENIEUR THERMICIEN
120 000+

Vous êtes ingénieur diplômé.
Vous avez 10 ans d'expérience.
Vous êtes thermicien de haut niveau.
Vous valez 120.000 Francs aujourd'hui.
nous recherchons ce profil pour nos Bureaux d'Etudes
Techniques implantés à RENNES et à MARSEILLE.
Nous vous garantissons un travail passionnant au sein d'équipes très motivées.
Adressez votre candidature sous référence 1600 à :
rsc carrières - 14, rue de Castiglione - 75001 PARIS.

rsc carrières

EN BOURGOGNE

Une importante société de dimension nationale recherche pour un de ses *établissements situé dans une ville industrielle près de* CHALON S/SAONE,

UN INGENIEUR ELECTRONICIEN
Connaissances en téléphone souhaitées.

PLUSIEURS AGENTS TECHNIQUES
Titulaires du BTS ou DUT Electronique.
Familiarisés avec les techniques les plus récentes en électronique.
Ces postes sont à pourvoir dans différents services.
Ecrire avec C.V. détaillé à No 30.456 CONTESSE Publicité 20, Avenue Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Société alimentaire en expansion située dans le Var, Z.I. de Toulon-Est recherche
INSPECTEUR DES VENTES
dynamique et stable, pour visiter potentiel clientèle grossiste, afin d'implanter une gamme de produits et crèmes glacées. Rémunération fixe + 13 + intéressement sur C.A. Env. C.V. et photo HAVAS TOULON 54849.

Organisme Agricole recrute pour sa Direction régionale TOULOUSE
1 chef de service Études et Traitement de l'Information
INGENIEUR I.N.A.-E.N.S.A.
ayant expérience professionnelle
- études économiques dans le secteur agricole ;
- informatique niveau P.M.E

Une expérience d'encadrement serait appréciée.

Envoyer lettre de candidature manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions à no 8.861, *«le Monde» Publicité,* 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

INGÉNIEUR CHEF de FABRICATION
120.000 F

Le Groupe - *5 000 personnes - C.A. 1,7 milliard* conçoit et fabrique des biens d'équipements.

Pour une de ses usines, située à 200 km à l'est de Paris, il recherche un *chef de fabrication.*

De formation technique supérieure (A.M., ENI ou équivalent), il aura 3 ans d'expérience en commandement de personnel d'atelier. Rattaché au Directeur de production, il aura les responsabilités techniques et administratives d'un atelier de fabrication de 300 personnes.

Poste évolutif.

Ecrire lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions no 34.968 sur enveloppe à
J.R.P., 38, rue de l'Arcade, 75008 PARIS, qui transmettra.

هكذا من الأصل



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

ECP - MINES - AM
Directeur d'usine

UNE SOCIETE FRANÇAISE DE DIMENSION MONDIALE, leader dans la réalisation de biens d'équipement pour l'industrie pétrolière, recherche le Directeur de son usine.

Poste de haut niveau, qui conviendrait à un ingénieur grande école, ayant très solide expérience *opérationnelle dans la fabrication ou la mise en* œuvre de biens d'équipement, capable de diriger des équipes qualifiées, de gérer des fabrications mettant en œuvre des technologies avancées en constante évolution, de participer à l'amélioration des produits.

Poste de premier plan pour candidat motivé par l'animation des hommes et les réalisations techniques. Connaissance anglais souhaitée.

Rémunération : 200.000 F +
Poste : ville universitaire Ouest France.

Ecrire sous réf.
MU 227 AM
4, rue Massenet
75016 PARIS
DISCRETION
ABSOLUE



SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE FRANÇAISE D'ÉLECTRONIQUE en RAPIDE EXPANSION

recherche

pour son département industrie

DEUX JEUNES INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

pour promouvoir l'un dans la région parisienne, l'autre pour la région Rhône-Alpes, des instruments de chaîne de mesure auprès des sociétés d'ingineering et grosses entreprises.

Formation grandes écoles d'ingénieurs (Centrale - Sup Elec - Arts et Métiers...). *Ils auront au plus 2 ans d'expérience commerciale.* Formation assurée au siège de la société à Marseille.

Ecr. avec C.V., photo, prét. à Société Ben, Service du Personnel, 5, bd du Moulin-Guieu, 13013 MARSEILLE.



BEN INDUSTRIES
Des mesures et des systèmes

THOMSON-CSF TELEPHONE

recherche pour
son Etablissement d'EU (Seine-Maritime)

TECHNICIENS-ELECTRONICIENS

(BT - BTS ou DUT Electronique)

débutants ou possédant une expérience, pour réaliser des études de matériels de test et en assurer les mises au point, démarrages en fabrication et maintenance.

Avantages sociaux : 13è mois - échelle mobile - restaurant d'entreprise - facilités de logement.

Les candidats intéressés doivent envoyer C.V. et prétentions au Service Recrutement
THOMSON CSF TELEPHONE
Rue Lavoisier 76260 EU.

GIE « Les Cat de Poitou-Charentes »

11, avenue de La Rochelle
79000 NIORT
RECHERCHONS

1 Jeune Ingénieur ou BTS

pour organisation des fabrications et ateliers pour travailleurs handicapés (CAT-Ateliers Protégés).

1 Jeune Diplômé Sciences Po. Ecole de Commerce

pour animation *département information* (revue trimestrielle, service audio-visuel, relations publiques).

1 Ergonome

pour étude sur l'adaptation de postes de travail à des personnes handicapées.

Envoyer C.V., photo et prétentions à : N° 8.864, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

Valence

.CROUZET

recherche pour son département transports et télécommunications

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

ayant expérience du domaine péage.
Espagnol souhaité.

Il sera chargé, à partir du cahier des charges, *de définir le projet (produits et systèmes),* d'en suivre et contrôler la réalisation.

Ecrire avec C.V., références et prétentions à
CROUZET - Service du Personnel
B.P. 1014 - 26010 VALENCE,
sous référence n° 125.

Adjoint au directeur achats approvisionnements

Strasbourg

TELIC est *leader* en France sur le marché de la téléphonie privée. Rattachée à CIT-ALCATEL, groupe CGE, c'est une société de 2 400 personnes, en expansion rapide. Ses perspectives sont excellentes si l'on tient compte par exemple de la part qu'elle aura dans l'affaire du Terminal Annuaire et de son développement à l'export.

L'évolution technologique, l'orientation de plus en plus nette vers l'électronique, donnent à son Service Achats une importance prépondérante et ont suscité sa restructuration. C'est dans ce cadre que le poste d'Adjoint au Directeur est à créer. En plus d'un rôle de coordination sur l'ensemble du service, son titulaire aura la responsabilité propre des négociations et des achats au plan mondial des investissements, de tous les consommables hors production, des *contrats et de la sous-traitance.*

Ce poste, de haut niveau, intéresse un homme d'environ 35 ans, diplômé d'une école commerciale supérieure, ayant d'excellentes connaissances juridiques, bilingue anglais. Il doit avoir une expérience achats de plusieurs années, par exemple dans une société anglo-saxonne. La connaissance du secteur téléphonie ou électronique, sans être indispensable serait un atout *complémentaire.*

Le niveau de rémunération sera adapté à l'expérience du candidat. Bonnes perspectives de carrière dans un service et une entreprise en pleine évolution.

Membre de SYNTEC

sélé CEGOS

Merci d'adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé à D. de LARIVIERE qui étudiera votre dossier en toute discrétion. *Référence 11571/M.*
33, quai Gallieni - 92152 SURESNES. Tél. 772.31.32.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, San Paulo, Séville, Tunis.

Cadre Comptable de Haut Niveau
± 140 000

Nous sommes une société internationale située au NORD de la BOURGOGNE. Nos fabrications sont destinées à l'industrie en général et plus particulièrement *l'industrie* automobile. Notre pénétration est importante et notre plan de développement ambitieux.

Le service que vous dirigerez comprendra :
- la comptabilité générale et financière.
- *la comptabilité industrielle et vous assurerez* la mise en place du tableau de bord et de la gestion prévisionnelle qui permettra le contrôle de gestion. A ce titre vous ferez un large recours à l'informatique existante.

Votre excellente formation comptable (de préférence supérieure), ainsi que votre expérience professionnelle de plusieurs années (comptabilité générale et analytique) et votre goût de l'organisation vous permettront de maîtriser ce poste avec compétence et efficacité. La connaissance de l'allemand est très appréciée.

Si vous vous sentez concerné et si vous voulez en savoir plus, écrivez en joignant votre C.V. détaillé sous REF. N° 2972 M à notre conseil qui traitera votre dossier confidentiellement.

40, rue du Tivoli
67000 STRASBOURG

managing

MEDIA PA.

Cadre Commercial
±130000

Une société internationale fabriquant des produits de grande et moyenne série destinés à l'industrie (et particulièrement industrie automobile) crée le service dont la mission essentielle est la coordination et la synthèse des

Marchés et prévisions des Ventes

A ce titre, vous centraliserez toutes les données du marché (volume - segmentation - pénétration - niveaux de prix - etc...), *ainsi que les* prévisions des ventes en vue de déterminer les objectifs définitifs et d'en contrôler la réalisation. Un aspect important de votre rôle consistera à fournir des éléments de prix fiables et à coordonner la politique déterminée par la D.G.

Agé de la trentaine, ingénieur commercial, pratiquant l'allemand, vous êtes organisateur et avez un grand sens des coûts et de la rentabilité. Ce poste fonctionnel demande en outre un excellent contact humain.

Situation de l'entreprise : Région NORD de BOURGOGNE.

Si vous vous sentez concerné, adressez C.V. détaillé sous REF. N° 2971 M à notre conseil qui vous garantit réponse et discrétion.

40, rue du Tivoli
67000 STRASBOURG

managing

MEDIA PA.

LES LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES
TRAVENOL S.A.

Filiale française d'une importante Société Américaine nous fabriquons et commercialisons du matériel médico-chirurgical à haute technologie. Recherchent pour leur unité de production de LA CHATRE (Indre)

INGENIEUR DEBUTANT

A.M., E.N.I., I.N.S.A., E.S.M.E., SUDRIA, ou équivalent)

Après une période de formation que nous assurerons notamment au sein d'une filiale étrangère, il prendra la responsabilité d'un secteur de fabrication.

LE POSTE :
à pourvoir immédiatement, nécessite une disponibilité très rapide, comporte des responsabilités étendues dans les domaines de la production, de l'animation d'une équipe, de la maintenance (électrotechnique, électronique).

LE CANDIDAT *retenu, motivé pour la fabrication aura un fort potentiel* pour un avenir de croissance rapide.
Anglais souhaité.

Nous remercions les candidats intéressés d'adresser leur C.V. complet avec photo et numéro de téléphone éventuel aux ,
LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES TRAVENOL S.A.
Direction du Personnel ETAILLE - 36400 LA CHATRE

METZ (57)
ENTREPRISE DE SERVICES

40 PERS. - 40 MILLIONS F/AN
FILIALE D'UN IMPT GROUPE NATIONAL
recherche

JEUNE DIRECTEUR ADMINISTRATIF & FINANCIER

RESPONSABLE : BUDGETS - COMPTABILITE - TRESORERIE - Relations BANQUES - PERSONNEL - ORGANISATION ET TOUTES QUESTIONS ADMINISTRATIVES.

INDISPENSABLE
- D.E.C.S. OU NIVEAU
- EXPERIENCE (5 ans mini) DE LA DIRECTION COMPTABLE, *FINANCIERE* et Administrative d'une Moyenne Entreprise du TERTIAIRE de préférence.

Cabinet s'abstenir

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manusc., C.V. dét., rémunération et photo ss réf. 4177 à

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

Pour faire face à son expansion et son programme de développement, une société filiale d'un Groupe spécialisé dans la recherche et la fabrication de matériel d'intervention sous-marine, recherche un

INGENIEUR ELECTRICIEN CONFIRME

Issu d'une école d'ingénieurs (E.S.E. - SUP. TELECOM - E.N.S.I. - E.S.I.M.), ayant 3 à 5 ans minimum d'expérience dans l'industrie et une connaissance parfaite de l'anglais.

Le futur titulaire devra prendre en charge au sein de la Direction Technique, le département Electricité - Electronique.

Il aura pour fonction la conception, l'étude et le développement des équipements électriques, électroniques, *informatiques* et acoustiques entrant dans la composition des matériels.

Il animera une équipe composée d'Ingénieurs, de Techniciens et de Dessinateurs.

Poste à pourvoir rapidement à MARSEILLE.

Envoyez C.V., photo et prétentions à

COMEX Industries
B.P. 49 - 13314 MARSEILLE cedex 3

MEDIA PA.

Groupe Promodès 13 700 personnes, est le **plus important grossiste d'Europe** en produits alimentaires **et un des premiers Distributeurs** de détail en France.

Sa branche
Hypermarchés

CONTINENT

(23 Magasins en France et à l'étranger)
recherche

jeunes diplômés de l'enseignement supérieur

pour devenir

cadres

de la distribution

Après une période de **formation rémunérée,** ils exerceront un métier polyvalent touchant différents secteurs d'activités : **commerce, personnel, gestion, marketing.**

La diversité des tâches nécessite une rapidité d'action et de réaction.

Du fait du développement de notre Groupe **la promotion est certaine et basée sur des résultats économiques et humains** (formation, relations, animation).

La mobilité régionale et la disponibilité sont nécessaires.

Si vous êtes dégagé des obligations militaires, adressez votre dossier de candidature (c.v. et photo) sous réf. M. 727 à M. D. BALLOT, PROMODES, B.P. 17 - 14120 MONDEVILLE.

Réponse *garantie.*

Promodès

HAVAS CONTACT

.CROUZET — VALENCE

recherche :

pour sa division aérospatiale

INGÉNIEUR SUP'AÉRO et SUP'ÉLEC

débutant ou 1 à 2 années d'expérience en recherche appliquée.

Bonnes connaissances en automatique et traitement du signal ainsi que des systèmes aéronautiques et systèmes d'armes pour participation aux études et simulation sur ordinateurs.

Ecrire avec C.V., références, prétentions à CROUZET, Service du Personnel, B.P. 1014 26010 VALENCE, sous référence 124.

TRW

Composants Electroniques s.a.
RECHERCHE

UN CHEF COMPTABLE
(COMPTABILITE GENERALE)

Il aura la responsabilité
- de toute la comptabilité générale
- de la fiscalité.

Ce poste exige :
- Une formation DECS
- 5 années d'expérience dans une fonction de responsabilité.
- Une très bonne pratique de l'anglais.
- Une connaissance des procédures comptables anglo-saxonnes.

Adresser CV détaillé et prétention à :
MARYSE BARONNET
TRW Composants Electroniques s.a.
Avenue de la Jallère
33300 BORDEAUX-LAC

THOMSON-CSF

DIVISION TÉLÉCOMMUNICATIONS

implantée en Région Parisienne et en Province

recherche pour son « LABORATOIRE » de Province

INGÉNIEURS
GRANDES ÉCOLES
Débutants ou Confirmés

ENST - SUPELEC - CENTRALE PARIS - ENSERG

Pour leur confier au sein d'équipes techniques la responsabilité de *projets* et d'études de « SYSTEMES TELECOMMUNICATIONS » utilisant des techniques numériques, une intégration à grande échelle et une exploitation des microprocesseurs.

Envoyer lettre de candidature C.V. et photo ainsi que la rémunération souhaitée au Service du Personnel - Centre de Cholet - 110, av. Leclerc, 49309 CHOLET

Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

Grande entreprise industrielle française appartenant à un groupe international, nos produits concernent l'équipement informatique. Dans le contexte actuel de notre expansion, nous recherchons notre

Directeur du développement

Paris **250 000**

Ingénieur grande école (X, Centrale, SUPELEC...), vous avez 35 ans minimum, plusieurs années d'expérience industrielle en fabrication, acquise de préférence dans une multinationale. Votre expérience nous intéresse tout particulièrement si elle concerne votre secteur d'activité mais nous restons très ouverts à l'égard des autres secteurs industriels. Vous maîtrisez parfaitement la langue anglaise.

Après une période de formation à nos produits, dans nos usines en France et à l'étranger, vous participerez en étroite collaboration avec notre PDG, à l'élaboration de la

stratégie industrielle

dont vous suivez de façon très concrète la mise en application dans nos usines en liaison avec leurs responsables que vous devrez convaincre et stimuler.

Dans cet optique, vous devrez rechercher aux USA et en Europe les produits nouveaux et technologies susceptibles d'être transposés dans nos unités de production.

Cette mission implique des *qualités de concepteur mais aussi de réalisateur et une grande capacité de synthèse pour concevoir les aspects techniques, financiers* et humains des projets de développement.

A l'échelon international vous assurez la liaison avec le centre de recherche technique et la direction générale de groupe.
Il faut concevoir cette fonction comme très évolutive dans le contexte français ou international de notre groupe.

Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidatures sous réf. B 5755 à Jacqueline Sigolet, 1 rue de Berri 75008 Paris.

Bernard Julhiet Psycom

membre de Syntec



LA CONFEDERATION NATIONALE DU

Crédit Mutuel

recherche

Animateur de Formation

(H ou F)

Le poste consiste à :
- concevoir, organiser et animer à Paris et en Province des programmes de formation
- apporter assistance et conseil aux directions des différents établissements.

Le titulaire doit :
- posséder une bonne connaissance des produits et services bancaires (une expérience de l'exploitation sera appréciée)
- être capable de proposer et de mettre en oeuvre les méthodes et moyens pédagogiques nécessaires à la réalisation des objectifs.

Poste évolutif dans Organisme en développement.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions (sous référence 101 RHU) à Confédération Nationale du Crédit Mutuel Direction des Relations Humaines 29 Avenue Mac Mahon 75017 Paris

SOCHATA SNECMA

filiale du groupe SNECMA
recherche
pour son centre de BILLANCOURT

Un Cadre débutant Attaché au Responsable Informatique

Il aura une formation "MIAGE" ou équivalente et aura déjà travaillé à l'ensemble d'un grand projet. Il sera chargé de participer à la fois à la CONCEPTION ET A LA REALISATION DES APPLICATIONS NOUVELLES EN INFORMATIQUE DE GESTION et de veiller au bon *fonctionnement* de l'ordinateur.

Si vous répondez à ces exigences et si vous êtes intéressé par un tel poste, écrivez en envoyant CV, photo, références et prétentions sous Nº 79105 à C.A.P.J.C. 18 rue Volney - 75002 Paris
Discrétion absolue assurée.

Parfrance

SOCIETE DYNAMIQUE
DE DISTRIBUTION DE MATERIEL D'ELEVAGE,
REGION OUEST DE PARIS, recherche :

chef du service technique

(Référence T)

Il a pour mission :
- l'échange d'informations entre la maison-mère, la société et le réseau de distribution
- la formation technique
- le suivi technique des matériels et leurs améliorations
- le développement de produits nouveaux en collaboration avec le service commercial.

Il dirige une petite équipe : dessinateur, atelier technique.

Nous cherchons :
- un ingénieur A.M. ou équivalent
- 2 à 3 ans d'expérience
- anglais courant
- connaissance du milieu agricole appréciée.

chef de produit industriel

(Référence P)

- Il sera le manager du produit
- Il établira avec le directeur commercial le budget et les plans d'actions
- Il sera chargé des études et des lancements de produits
- Il travaillera en étroite collaboration avec le chef des ventes et le service promotions des ventes.

Nous cherchons :
- un *homme de formation* commerciale supérieure
- 3 à 5 ans d'expérience dans la fonction
- anglais lu et écrit
- connaissances de la distribution par concessionnaires.

ingénieur en organisation

(Référence O)

Il a pour *mission* le développement des concessionnaires :
- *assistance directe à ceux existants*
- lancement de nouveaux.

Il interviendra chez le concessionnaire pour faire mettre en place l'organisation qu'il aura préalablement définie dans des fonctions telles que vente, après-vente, magasin, montage ...

Il assurera le suivi et mesurera ses résultats.

Nous cherchons :
- *un homme de formation supérieure*
- 2 à 3 ans d'expérience en cabinet-conseil
- connaissance de la distribution par concessionnaires.

Adresser C.V., photo et prétentions à CONTESSE Publicité sous No 30832 en précisant la référence du poste (T ou P ou O), 20, Avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

LEADER SUR LE MARCHÉ NATIONAL
DE LA TÉLÉPHONIE PRIVÉE
FILIALE D'UN DES PLUS PUISSANTS
GROUPES FRANÇAIS

Nous construisons des matériels téléphoniques entièrement électroniques, pilotés par microprocesseurs qui, conçus autour d'une technologie de pointe, évoluent très rapidement vers des systèmes télématiques.

Nous recherchons

4 INGÉNIEURS INFORMATICIENS expérimentés

Les candidats, Ingénieurs Grandes Ecoles ou universitaires niveau Doctorat, auront déjà participé avec succès à des projets industriels en informatique système.

Ils sont particulièrement attirés par un des domaines suivants : commutation gros systèmes à base de microprocesseurs, Software engineering, informatique répartie, ils peuvent y justifier compétences et expérience.

Ils sauront encadrer une équipe technique et la faire réussir du projet au produit.

Ces postes sont à pourvoir à STRASBOURG

Env. C.V. et prétent. sous le nº 30.360 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
MÉCANIQUE DE PRÉCISION ET ÉLECTRONIQUE
recherche
pour Centre de Production basé en
CHAMPAGNE

INGÉNIEUR CHEF DU SERVICE ENTRETIEN

Dans le cadre d'un budget important défini qu'il aura proposé, il devra :
- animer et diriger son équipe,
- assurer les implantations ainsi que les transformations et la maintenance des installations et du matériel de manutention et transports,
- s'assurer de la sécurité sous ses divers aspects,
- proposer toutes solutions d'amélioration.

Connaissances indispensables en électricité, électronique, mécanique des fluides, informatique. Allemand ou anglais très souhaité.

Ecrire avec C.V. et prét. à nº 30.754 CONTESSE Publicité - 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er).

LOCAFRANCE

Leader du crédit-bail mobilier
recherche
pour son agence de NICE

ATTACHÉ (E) COMMERCIAL (E)

Sa mission :
- assurer les relations avec les responsables d'entreprises en matière de financement des équipements industriels ;
- développer le fonds de commerce actuel par des actions de prospections appropriées.

Son profil :
- Formation commerciale supérieure, type E.S.C.;
- Expérience professionnelle souhaitée.

Adresser C.V., photo et prétentions :
Département Formation et Recrutement,
43-47, avenue de la Grande-Armée, 75016 PARIS.

CHEF DU PERSONNEL

ORLEANS

Filiale d'un important groupe Industriel français, la Société recherche pour l'une de ses usines un Chef du Personnel pour gérer et administrer un effectif de 700 personnes.
Expérience d'une dizaine d'années de la fonction.
Convention collective de la métallurgie.



22 rue St. Augustin 75002 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur-demande. Réf. 944 M.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
RÉGION NORD
recherche :

UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

Pour prendre en charge au sein de son Laboratoire une équipe de développement du procédé.

Ce poste nécessite de bonnes connaissances en GENIE CHIMIQUE complétées par une spécialisation en mécanique des fluides et en informatique appliquée à la modélisation des procédés.

Si vous êtes intéressé, envoyez C.V. manuscrit et photo sous le nº 30.544 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

Société de Produits chimiques recherche dans le cadre de son expansion
INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX
diplômés gde école chimie ou de commerce. Expér. industrielle ou commerciale de plusieurs années indispensables pr assistance technique et vente de produits chimiques destinés à des industries très diverses.
5 postes à pourvoir :
- Région parisienne ;
- Nord ;
- Pays de *Loire, Bretagne ;*
- Centre ;
- Sud-Ouest.

Envoyer C.V. et prétentions à IRCT nº 320, 71, rue Chaptal, 92300 LEVALLOIS-PERRET.

Co.D.A.S.E., service de Prévention Spécialisée, embauche un éducateur spécialisé pour complét. équipe ayt une action sur une cité (5.000 habitants). Env. C.V. à Co.D.A.S.E. Service Prévention, 26, r. Honoré-de-Balzac, à 38100 GRENOBLE.

Etablissement Financier filiale de groupe international recherche pour
LYON
CHEF COMPTABLE
Expérimenté, D.E.C.S. minim. Environ 32 ans pour réorganisation des services et comptabilité informatique. Adresser C.V. + photo. Référ. nº T 016.334 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

ETS BELIN
Société d'Engineering *et matériel agricole*
recherche
pour son département export en pleine expansion
JEUNE DÉLÉGUÉ COMMERCIAL
pour Moyen-Orient et Afrique, *parlant couramment l'anglais.* Formation ESSEC ou équival., gde dispon., sachant s'intégrer au sein d'une équipe ou la polyvalence est de règle. S'adr. à M. Bernard BELIN, Etablissement BELIN, 2 mail des Charmilles, 10000 TROYES. - (25) 72-42-57.

Constructeur de Camping-Car recherche
DIRECTEUR DES VENTES
Pour organiser et suivre un réseau de concessionnaires. Il devra être domicilié en CHARENTE et se déplacer fréquemment. Adr. C.V., lettre manuscrite, photo + prétentions, à nº 8.860, « le Monde » Publicité 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transmettra.

ÉCOLES DE LANGUES
recherche pour
BORDEAUX
son PROFESSEUR PRINCIPAL
La titulaire devra être de langue maternelle anglaise, posséder un diplôme d'enseignement supérieur et avoir une bonne expérience de la Formatio ndes Adultes.

Envoyer C.V. sous nº 46.938, HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann, 75008 Paris

GRENOBLE
LABORATOIRE D'ELECTRONIQUE ET DE TECHNOLOGIE DE L'INFORMATIQUE
recherche
pour contrat à durée déterminée (18 mois)
TECHNICIEN CHIMISTE
DIPLOME IUT ou équival, Ayant des connaissences en mécanique et électrotechnique.

Une expérience en laboratoire semi-conducteurs ou analyses pharmacie ou mesures physico-chimiques est souhaitée.

Adr. C.V. dét., prét. et photo, à nº 31.043, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris 1er.

Pour assurer sa succession
le Directeur de la succursale de

QUIMPER

d'un Important Groupe de distribution de PRODUITS SANITAIRES, CHAUFFAGE CENTRAL, FOURNITURES DE PLOMBERIE ET D'ADDUCTION D'EAU, recherche

CADRE COMMERCIAL HAUT NIVEAU

Justification d'une expérience de vente ou d'animation des ventes (doublée d'aptitude à la gestion) acquise dans le SECTEUR du BATIMENT.

La rémunération sera liée à l'expérience et à la valeur du candidat retenu.

Env. C.V. man., photo et prétent., ss le nº 30.286 à *CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.*

TOULOUSE
Société de Télégestion Informatique en temps réel
recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

- Analyse, mise en place, démarrage et suivi des réalisations.
- Formation I.U.T. avec expérience d'environ deux ans en matière d'informatique de gestion *et/ou de comptabilité.*
- Disponible pour quelques déplacements de courte durée.

Ecr. nº R. 5.929 HAVAS, 31002 TOULOUSE CEDEX.

GROUPE OMEIFRA A CANNES
recherche UN COLLABORATEUR
POSTE : Contrôleur et organisateur de gestion administrative et commerciale.
OBLIGATION : Habiter Cannes, célibataire de préférence, déplacements fréquents.
NIVEAU : Sciences économiques - H.E.C., SUP. de CO. ou assimilé.
AGE : 27 ans minimum.
REMUNERATION BRUTE ANNUELLE : 90.000 F.
Ecrire SOCIETE G.E.F. - B.P. 208
06405 CANNES CEDEX.

BANQUE RÉGIONALE DE DÉPOTS

Région Nord
la plus dynamique sur son marché
recherche

CADRE

30 ans minimum, diplômé ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE ou équivalent.

3 ans expérience marketing dans une entreprise de services. Susceptible de prendre rapidement des responsabilités au sein d'un département marketing, il collaborera à la définition et à la politique de clientèle, de produits et de communication de la banque.

Poste évolutif pour candidat dynamique.

Il sera répondu à toute lettre manuscrite accompagnée d'un C.V. détaillé indiquant derniers émoluments perçus adressée sous référence 7552 à
B. E. O. 3, rue de Téhéran, 75008 PARIS.
Discrétion assurée.

RESPONSABLE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

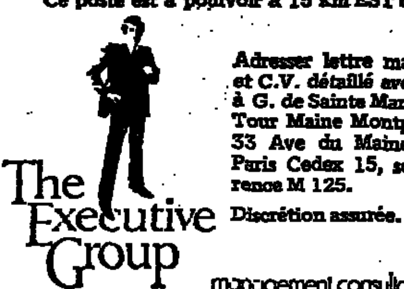
DISTRIBUTION HI-FI
F 100.000 +

La filiale française d'un groupe américain (entreprise moyenne en pleine expansion) distribuant une gamme prestigieuse de HI-FI, recherche son Responsable Financier et Administratif.

Le candidat choisi sera âgé de 25 ans au moins, aura l'expérience de la comptabilité anglo-saxonne et du reporting mensuel, des budgets, des déclarations sociales et fiscales et du bilan français, des opérations d'importation, du crédit/recouvrement, de la paie.

Anglais absolument courant.

Ce poste est à pourvoir à 15 km EST de PARIS.



Adresser lettre manuscrite et C.V. *détaillé avec photo* à G. de Sainte Marie, TEG, Tour Maine Montparnasse, 33 Ave du Maine 75755 Paris Cedex 15, sous référence M 125.

Discrétion assurée.

management consultants

MEDIA-SYSTEM

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
recherche

- **UN COMPTABLE TRÈS EXPÉRIMENTÉ**
- **UN EXPERT-COMPTABLE STAGIAIRE**

2 à 3 ans d'expérience minimum.

Langue anglaise souhaitable. Libre rapidement.

Envoyer C.V., photo et prétentions à : IFOGEC, 33, rue Raffet, 75016 PARIS.

Il sera répondu à toutes les candidatures.

ingénieur commercial

CREUSOT-LOIRE recherche un Ingénieur Commercial pour le service EXPORTATION des ROTATIVES OFFSET. Il sera responsable du secteur R.F.A. – R.D.A. – Autriche et Pays de l'Est, où il devra visiter la clientèle, tout en s'appuyant sur un réseau d'agents locaux. Il sera chargé, en outre, de l'établissement des devis et du suivi des affaires.

Le poste, basé à Paris, conviendrait à un jeune diplômé ayant une formation commerciale ou technique et, de préférence, quelques années d'expérience dans la vente de biens d'équipement. La maîtrise de la langue allemande est absolument *indispensable*. La connaissance d'une autre langue serait appréciée (anglais, autre langue d'Europe Centrale).

Les candidatures, avec mention de la rémunération actuelle ou souhaitée, sont à adresser à CREUSOT-LOIRE, Service Gestion et Développement des Cadres, 15, rue Pasquier, 75383 Paris Cedex 08.

CREUSOT-LOIRE

HAVAS CONTACT



هكذا من الأصل



recherche
pour nouvelle usine implantée
dans la zone industrielle EVRY

RESPONSABLE DE DIVISION INDUSTRIELLE

Formation ingénieur 3 à 4 ans expérience études électroniques industrielles, désirant évoluer vers responsabilités opérationnelles comprenant études et réalisations en atelier (60 personnes environ). Perspectives intéressantes pour candidat de valeur.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo
et prétentions à VIBRACHOC Monsieur GRADIT
216 Bureau de la Colline
92213 SAINT - CLOUD - CEDEX

---

contrôle de gestion
HEC, ESSEC, SUP de CO

Nous sommes un important établissement industriel de proche banlieue Nord, C.A. 79 : 550 M.

Le Responsable de nos services Comptabilité-Gestion recherche un Diplômé HEC, ESSEC, SUP de CO ayant une première expérience dans l'organisation et le contrôle de gestion, ainsi que de solides connaissances en comptabilité et, si possible, en droit des affaires.

Sa mission :

- animation du contrôle de gestion,
- assistance du Responsable du service dans tous les domaines de sa compétence.

Ecrire avec C.V. détaillé sous référence 8681-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

---

amdahl

Le spécialiste des ordinateurs de grande puissance compatibles recherche des

INGENIEURS SYSTEMES

pour assister sa clientèle, en plein *développement.*

Si vous avez plusieurs années d'expérience des systèmes d'exploitation comparibles Amdahl (MVS, VM, VS1, SVS) et si vous ne vous contentez pas de belles paroles, écrivez-nous ou téléphonez à Chantal Garry pour prendre rendez-vous
AMDAHL FRANCE
251, Bd Péreire 75017 PARIS - 574.98.62

---

etap
4, rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Cadre de haut niveau
délégué régional
référence BJ 217 AM

IMPORTANT ORGANISME PLAN NATIONAL recherche pour assurer, dans l'ensemble de la région SUD-EST, les liaisons entre les organismes professionnels et les entreprises d'une importante branche *d'activite un Cadre de Haut Niveau, Délégué Régional.*

Il s'agit d'un poste important qui peut convenir à un cadre supérieur formation juridique, ayant une forte expérience professionnelle de direction d'affaires sociales *acquise dans grande firme industrielle.*
Des qualités marquées de contact humain et de dynamisme ainsi qu'un sens marque de la négociation sont indispensables.
Fonctions directement rattachées à la Direction Générale.

Poste basé à Paris nécessitant nombreux déplacements région SUD-EST.

Un ingénieur grande école pour fonctions financières
référence CK 218 AM

UN ORGANISME DE FINANCEMENT recherche un Ingénieur ECP, Mines ou école équivalente (option gestion ou formation complémentaire type IAE appréciée) ayant une première expérience *industrielle ou débutant.*

Il sera intégré dans une équipe jeune et dynamique, composée de cadres financiers a qui il apportera les connaissances données par sa formation *d'ingenieur et auprés de laquelle il se* formera pour être responsable d'opérations aupres de la clientèle industrielle : analyse des sociétés, montage des schemas financiers, réalisation et suivi des financements... Situation très intéressante et formatrice pour candidat ayant des qualités *marquées de rigueur et de contact.*

Poste : grande ville 150 km de Paris.

Cadre responsable des relations de travail
référence OW 229 AM

ALLIA FILIALE DU GROUPE LAFARGE CÉRAMIQUE SANITAIRE
recherche pour assister le Directeur des Affaires Sociales un Cadre Responsable des Relations de Travail (conditions de travail et sécurité - suivi des indicateurs sociaux - formation - bilan social - liaisons avec les usines).

Il s'agit d'un poste intéressant et évolutif qui peut convenir à un jeune cadre 26 ans minimum, licencié droit ou grande école, ayant acquis dans firme industrielle 3 ou 4 ans expénence des techniques modemes de gestion du personnel et des relations de travail.

Poste à Paris.

Responsable de la distribution physique
référence FN 221 CM

Lee Cooper *recherche son Responsable de la Distribution* qui doit animer un effectif de 60 personnes et diriger un ensemble *doté de moyens modernes* et automatisés tant *sur le plan de la gestion que de l'exploitation.*
Ce poste conviendrait à candidat formation supérieure ou niveau équivalent ayant déjà eu la responsabilité d'une unité de distribution ou de production avec une *gestion informatisée.*
Rémunération motivante pour candidat qualifié, dynamique et performant.
Poste à Amiens.

Responsable export
référence GO 222 AM

PUISSANT GROUPE AGRO-INDUSTRIEL offre au sein de sa société mère un poste de Cadre Supérieur chargé de poursuivre sa politique de développement à l'exportation (30 % du CA).
Ce Responsable Exportation de formation supérieure (agronomie appréciée mais non indispensable) devra disposer d'une solide expérience de négociation de marchés importants dans le secteur produits agricoles ou industriels.
Ces fonctions impliquent des qualités d'animateur pour diriger une équipe de professionnels assurant les contacts commerciaux, l'assistance technique et les études de marchés, ainsi que des qualités de négociateur et de gestionnaire. Bonne connaissance anglais.
Poste : ville Centre France.

etap 4, rue Massenet 75016 Paris

CITIBANK

Succursale française de
CITIBANK U.S.A.
recherche

jeune cadre d'exploitation

Le candidat devra être diplômé d'études supérieures (HEC, ESSEC, ECP, X, MBA) ;
avoir une parfaite maîtrise de l'anglais
et de très bonnes connaissances financières.
Le poste est ouvert à des candidats ayant 2 ans minimum d'expérience, de préférence dans une banque.
Adresser lettre manuscrite
et C.V. à **CITIBANK**
B.P. 738-08 75361
Paris Cedex 08

Emplois et Carrières



THOMSON-CSF

ACTIVITES PERI INFORMATIQUE

Ingénieurs commerciaux

ayant quelques années d'expérience dans le domaine informatique.
L'équipe est jeune et motivée, et au sein de celle-ci vous commercialiserez dans le
SECTEUR ADMINISTRATIF
nos systèmes terminaux intelligents.
L'expansion du département implique pour des candidats de valeur une évolution de carrière certaine.
Ecrire sous référence 90 IC. à Madame JAULIN
15, rue de la Baume 75008 PARIS
(CV, photo et prétentions).

Si vous êtes

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

parlant et écrivant l'anglais

Et si vous êtes

ATTIRÉ PAR UNE CARRIÈRE COMMERCIALE

venez rejoindre une équipe performante dans le domaine des COMPOSANTS ELECTRONIQUES.

— Rémunération en fonction de l'expérience.
— Poste à pourvoir à NEUILLY-SUR-SEINE.
— Déplacements sur toute la France.

Adresser C.V., photo et prétent. s/réf. 2 020 M à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, q. tr.

---

ingénieur et pédagogue

COMSIP ENTREPRISE, groupe *international* (*6500* personnes) spécialisé dans l'étude, la réalisation et la maintenance d'installations dans les domaines de la régulation automatique, de l'informatique et de l'électricité, recherche deux ingénieurs :

- L'un de formation électronique ou informatique, qui sera chargé d'animer des stages concernant les automates programmables, microprocesseurs, régulation etc...
  Une première expérience en régulation industrielle est indispensable et si possible, de démarrage d'installation.
- L'autre de formation électricien, qui sera chargé d'animer des stages : électricité, automatismes, électrotechnique (protection, distribution, installation).
  Une première expérience de chantier en courants faibles et courants forts, serait appréciée.

Les candidats devront avoir une bonne connaissance de l'anglais, une capacité à la mobilité et de bonnes aptitudes pour la fonction d'animation à tous niveaux.

Ces 2 postes sont à pourvoir en Région Parisienne.

Après une période d'intégration de 3 à 5 ans, d'autres possibilités d'évolution seront offertes.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence 5388, à COMSIP ENTREPRISE, Direction du Personnel, B.P. 305, 92506 Rueil Malmaison Cedex.

COMSIP ENTREPRISE

MEDIA-SYSTEM

---

chef de secteur commercial
150/200 000 Frs +

Vous avez une formation supérieure (HEC - *ESSEC - ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE* - DIPLOME D'INGENIEUR), une expérience de plusieurs années dans la vente de systèmes ou services informatiques.

Vous aimez votre métier et il vous le rend bien. Vous avez des succès commerciaux, vous entretenez des relations d'amicale confiance avec vos *clients, et vous jouissez de revenus confortables.*

Bref ! Vous êtes un homme heureux qui a pleinement réussi sa vie professionnelle et pourtant

VOUS SAVEZ QUE VOUS POUVEZ ENCORE FAIRE MIEUX. POURQUOI PAS AVEC NOUS ?

Nous sommes en effet une Société de Services Informatiques pas comme les autres. Nous offrons des solutions originales bâties sur des techniques d'avant garde. Nos clients enthousiastes sont nos meilleurs vendeurs, nous souhaitons les aider à développer notre image de marque en élargissant notre force commerciale que vous pourrez être amené à diriger bientôt.

Pour cela, commencez donc par envoyer votre C.V., sous réf. 4295, à Michel GARNIER.



INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS

à qui nous avons confié le soin de vous "dénicher".

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

MEDIA-SYSTEM

Société de TRANSPORT d'importance nationale
située à Paris-La Défense recherche

contrôleurs comptables

28 ans minimum, Niveau DECS ou équivalent.
Ils seront chargés, en missions itinérantes, de vérifier et de contrôler, dans un esprit d'audit et d'assistance, la comptabilité des différentes filiales implantées sur le territoire national.
Trois ans d'expérience réelle de la comptabilité sont nécessaires pour répondre aux exigences du poste qui demande par ailleurs une réelle disponibilité pour des déplacements fréquents.
Envoyer C.V., photo et prétentions sous la réf. 639 M au





Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

Une Société de commerce international en forte expansion recherche pour sa Division spécialisée dans l'approvisionnement des flottes aéronautiques étrangères un

ingénieur analyste

Le candidat que nous engagerons aure acquis une première expérience du matériel ICL 2900 et aura une bonne connaissance du COBOL/ANS.

Sa mission consistera à développer des applications intégrées de gestion en temps réel.

La rémunération et l'intéressement aux résultats de l'entreprise sont attrayants. Le poste est à pourvoir à PARIS 8ème.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature avec lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo sous No 30.084 à CONTESSE Publicité 20, Av. Opéra *75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.*

PHILIPS

DIVISION SCIENCE ET INDUSTRIE

recherche pour son département
Projets et Systèmes industriels

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

Diplômés Grande Ecole, disposant de 3 à 5 ans d'expérience réussie dans la vente en milieu industriel de systèmes informatiques en temps *réel*, pour la prospection de la clientèle à haut niveau.

JEUNES INGÉNIEURS

Diplômés Gde Ecole, désireux d'entreprendre une carrière commerciale évolutive dans le domaine professionnel.

Env. C.V. à S.A. PHILIPS « Science et Industrie »,
Service du Personnel,
105, rue de Paris, 93002 BOBIGNY.

---

gringoire brossard

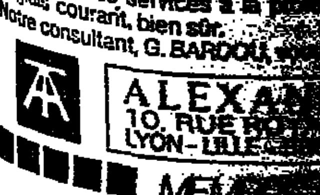
Chefs de produits imaginatifs... Senior-Junior
HF

Filiale française de Pillsbury, l'un des premiers groupes agro-alimentaire *US, recherche, dans le cadre de son plan de développement*
CHEFS DE PRODUITS IMAGINATIFS
SENIOR - JUNIOR

La fonction de Marketing contribue de façon déterminante à ce développement en particulier par l'intervention de ses Chefs de Produits.
Leur mission comprendra la gestion et l'amélioration permanente des produits actuels, le développement de produits complémentaires permettant d'optimiser l'utilisation de la Force de Vente et la participation aux études de diversification.
Les candidats (es), diplômés (ées) d'une grande école commerciale, ou Universitaires, ont acquis une expérience significative du marketing des produits de grande consommation (3 à 4 ans dans le cas du Senior, avec une expérience souhaitée du Market Research sophistiqué)
Anglais souhaité
Sud Paris.
Adressez votre candidature (CV, photo, lettre manuscrite et rémunération souhaitée) aux Consultants de EKA sous réf. 181.



158, av. de Suffren 75015 PARIS.



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Groupe de Courtage d'Assurances (75 personnes) en expansion continue spécialisé dans la couverture des risques industriels et commerciaux recherche pour son siège social à Paris

2 chargés de clientèle

Ils assureront, chacun dans leur domaine, les liaisons techniques et commerciales de notre Groupe avec une clientèle d'entreprises dans une perspective de service et de développement. Ces postes seront confiés.

l'un à un

jeune ingénieur de grande école

Débutant ou ayant quelques années d'expérience et souhaitant valoriser ses connaissances techniques et ses dons de contact dans une activité de service comportant de larges responsabilités et développant le sens de la négociation à haut niveau.

Réf. 750

l'autre à un

professionnel IARD diplômé d'études supérieures

Ayant quelques années de pratique de fonctions techniques et commerciales dans une compagnie ou dans un cabinet important et souhaitant donner une dimension nouvelle à sa carrière en intégrant une équipe évolutive commercialisant des produits nouveaux.

Réf. 751

Information Carrière SVP.11.11

Informations complémentaires immédiates et rendez-vous éventuel peuvent être obtenus sur simple appel téléphonique à SVP 11.11, service INFORMATION CARRIÈRE aux heures de bureau.
Préciser la référence.
On peut aussi adresser son dossier à SVP RESSOURCES HUMAINES 65 avenue de Wagram 75017 Paris.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

---

responsable informatique
140 000 F/an

Le Holding d'un groupe chimique français (C.A. 6000 MF, 11 000 p.) a développé à Paris une informatique conviviale autour d'un mini *et vous propose de l'animer. Vous assurez la gestion informatique du* holding et des petites filiales, recueillez et consolidez les informations financières du groupe, participez à certaines recherches opérationnelles, *enfin à l'occasion auditez ses partenaires.*
De formation **ingénieur Grande Ecole**, vous connaissez bien la conception et la réalisation de petits systèmes conversationnels, le dialogue avec les utilisateurs et avez une bonne culture de gestionnaire acquise, par exemple, à l'IAE ou l'IFG. Enfin, vous retroussez volontiers vos manches.
Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 3662LM). à "Carrières de l'informatique".

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

Serig Informatique

Filiale française du groupe ADP
(premier prestataire mondial de services informatiques)

crée sa division ADP Network Services

et recrute un

INGÉNIEUR COMMERCIAL CONFIRMÉ

Cet homme de premier plan fera partie de notre plateforme commerciale de base : une équipe technique et commerciale et chevronnée ayant pour *mission de gagner rapidement une part de marché importante dans le secteur du TEMPS PARTAGE.* Il devra assurer la commercialisation des produits ADP Network Services et, en particulier, le service « ONSITE » (ordinateur TIME SHARING dédicacé chez le client).

Le candidat :

- A une solide formation supérieure.
- A une expérience très réussie de la vente de Time Sharing.
- Connaît de façon approfondie les problèmes de gestion financière des entreprises.
- Souhaite travailler au sein d'une équipe soudée et participer activement au démarrage et au développement de cette nouvelle activité.

Env. C.V. dét. à SERIG division ADP Network Services

11, rue Bailly - 92200 NEUILLY - Tél. : 745-46-50

---

une étape clé dans votre carrière...

Dans l'évaluation de votre stratégie de carrière, au moment où l'entreprise exige des hommes aux expériences multiples, un passage par le conseil est un investissement qui mérite réflexion : être confronté à des problèmes de ventes et de marketing différents, être en contact avec des décideurs d'horizons variés, être formé à la réflexion en termes d'analyse-recommandations, à la mise en place concrète de solutions, c'est ce que nous vous proposons de vivre comme

...consultant chez Bernard Julhiet Conseils

30 ans d'existence, 120 clients par an, 25 conseils hommes d'études de stratégie, animateurs, formateurs dans le domaine de la vente et du marketing. Une étroite coopération avec les sociétés du groupe Bernard Julhiet : Psycom, Districom, Multicom, Télé-Action, Synectics.
Nous recherchons trois consultants : ils rejoindront trois départements ayant pour vocation de

dynamiser les hommes et la distribution
Réf. B 2814

Il s'agit de développer les performances commerciales des entreprises, en agissant sur le moteur essentiel des résultats que sont les forces de vente intégrées ou les réseaux de distribution, ceci plus particulièrement dans les secteurs biens d'équipement et services.
Nous attendons un jeune opérationnel, diplômé d'une école commerciale justifiant d'une expérience réussie dans une fonction commerciale ou marketing en entreprise, capable de déterminer avec nous les méthodes et les moyens modernes et intelligents d'une véritable animation des hommes et des réseaux et de les appliquer dans les entreprises à l'occasion d'actions de commercialisation concrètes.
Homme de talent et de conviction, il appréciera tant la réflexion que l'action.

développer la commercialisation de produits industriels
Réf. B 2815

Dans notre département spécialisé dans la commercialisation vers l'industrie des secteurs Métaux, Mécanique, Equipements, Construction électrique, Chimie, Matériaux, Bois, Papiers cartons, les consultants consultent sur les plans et systèmes de commercialisation, organisent les actions, animent les hommes, travaillent en équipe au développement de leurs techniques.
L'homme que nous recherchons, de formation supérieure ingénieur, pourra prouver sa réussite dans une responsabilité commerciale en entreprise.

orienter l'entreprise à moyen terme
(avec Bernard Julhiet Développement)
Réf. B 2816

Nous aidons nos clients à évaluer les risques et les opportunités de leurs orientations à moyen terme et à prendre les décisions qui engagent l'avenir de l'entreprise. Nous apportons dans ces domaines les informations de : diagnostic, d'analyse opérationnelle des marchés, de prospective. Nous animons les réflexions stratégiques dans des démarches participatives jusqu'à la mise au point d'options de CEP.
Le conseil qui rejoindra notre équipe aura eu des responsabilités de chef de groupe de produits responsable marketing ou développement, adjoint à une direction générale. Une première expérience du conseil est souhaitable, l'anglais ou l'allemand apprécié.
Jean Masson, Directeur de Bernard Julhiet Psycom, qui coordonne ces recherches, mettra au plus tôt les candidats en relation avec les directeurs des départements concernés : JCL Montéléon (Réf. B 2814) M. Pignero (Réf. B 2815) L. Mentré (Réf. B 2816).
Nous vous remercions de faire parvenir vos dossiers sous référence indiquée, 1 rue de Berri 75008 Paris.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

SOPRA Ingénierie des systèmes d'information

Notre Groupe est implanté depuis 10 ans à PARIS, en PROVINCE et en AFRIQUE.
Afin de réaliser une expansion harmonieuse, nous créons des départements de taille humaine.
Nous recherchons :

ingénieur en chef

pour le département : informatique de gestion appliquée au secteur «industriel».

Sous l'autorité du Directeur de Division, vous serez responsable de la définition technique, de l'élaboration et du développement des produits nouveaux.

Vous animerez et coordonnerez l'activité d'une équipe de conception et de réalisation (chefs de projets, analystes, programmeurs).

Vous ferez aussi un conseiller compétent et écouté dans votre secteur.

Nous souhaitons recevoir un ingénieur grande école, ayant 6 à 8 ans d'expérience en informatique de gestion acquise dans le secteur industriel.

Ecrivez avec CV, photo et prétentions à SOPRA Recrutement sous référence *2300*, 90 rue de Flandre, 75019 PARIS.

SOPRA

PS Conseil

Société internationale de produits pour la maison recherche pour Paris un

ASSISTANT MARKETING

Chargé de la gestion quantitative des lignes de produits : statistiques, courbes de vie, prévisions, positionnement, marges... Ce poste requiert un bon niveau de formation ainsi qu'une expérience marketing d'environ deux ans. La pratique courante de l'anglais est indispensable. Allemand apprécié. Les réponses seront traitées confidentiellement par J.-P. CHABAUD.

Adresser C.V. sous référence A/249M à :

PS CONSEIL
8, rue Bellini - 75782 PARIS Cedex 16
Tél. 505-14-30

THOMSON-CSF SIMULATEURS LMT

ingénieurs commerciaux

Vous êtes diplômés ESE, ENSTA, ECP, ENSAé, ... ou équivalent.
Vous avez 2 à 5 ans d'expérience.

THOMSON-CSF SIMULATEURS LMT vous propose de participer, dans le cadre de son expansion et de son implantation récente aux U.S.A., à la définition, la prospection, la négociation et la gestion de contrats concernant des *simulateurs* d'*entraînement dans les domaines* :

- des véhicules terrestres,
- *des centrales nucléaires,*
- des avions civils ou militaires.

Les postes à pourvoir nécessitent une adaptation rapide au sein d'une activité de haute technicité et ne peuvent convenir qu'à des candidats de très bonne formation et capables de travailler en équipe.

Anglais indispensable.

Lieux de travail : **TRAPPES (78)** ou **CERGY (95).**

Adressez curriculum vitae, photo et rémunération souhaitée sous référence JC.79.53-M à **A. de BEJARRY** - Service du Personnel - Trappes - THOMSON-CSF SIMULATEURS LMT - B.P. 116 - 78192 Trappes Cedex.

THOMSON-CSF

offre des postes dans la
FONCTION PRODUCTION
à des

ingénieurs débutants

GRANDE ECOLE : ECP, ENSAM, ...

Ils seront pris en charge pendant 2 ans par la Direction Industrielle du Groupe.

Tout en travaillant, successivement dans les différents services de développement, méthodes, essais, qualité, etc..., ils recevront une formation à la Fonction Production. Ils seront ainsi préparés à des postes de Responsables Industriels tant en France qu'à l'étranger.

Si vous êtes dégagés d'obligations militaires et disponibles rapidement,

Adressez votre C.V. avec photo à THOMSON-CSF - Direction des Cadres, 173, boulevard Haussmann - 75008 Paris.

Important Laboratoire Pharmaceutique faisant partie d'un Groupe International recherche

DOCUMENTALISTE SCIENTIFIQUE BILINGUE ANGLAIS

Dans le cadre du service Documentation - Traduction

il sera chargé des :
Recherches rétrospectives (Outil informatique) et de la gestion du fonds documentaire.

Ce poste exige :
- une formation de documentaliste de type I.N.T.D.
- une parfaite connaissance de l'anglais.

Ecrire avec rémunération actuelle ou souhaitée, sous réf. 77657, à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann - 75008 paris qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Un groupe de services français développe les prestations qu'il apporte aux entreprises de bâtiment et de TP, bureaux d'ingénierie, pétroliers et à *l'industrie en général, opérant à l'étranger pour l'organisation* et la gestion de leurs "bases-vie" et de leur logistique. Sa Direction générale cherche aujourd'hui

un ingénieur d'affaires *de haut niveau*

ouvrant le bureau de représentation de PARIS.
Cet ingénieur X, ECP, ETP, etc., d'au moins 40 ans, **a une bonne expérience des chantiers hors de France (il en a dirigé) et se sent aujourd'hui à même** de vendre des services à la profession d'où il vient.
Anglais courant, bien sûr.
Notre consultant, G. BARDOU, vous remercie de lui écrire (réf. 3664 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

IMPORTANTE SOCIETE D'ELECTRONIQUE

Télécommunications

recherche

INGÉNIEURS DE CHANTIERS

Débutants ou ayant quelques années d'expérience

FORMATION INDISPENSABLE
GRANDE ÉCOLE D'ÉLECTRONIQUE

MISSION :
— élaboration de projets techniques et rédaction de propositions en liaison avec le service commercial,
— suivi des propositions et supervision d'affaires tant en France qu'à l'étranger.

Il est souhaitable d'avoir des notions d'informatique (microprocesseurs).
Il est indispensable de bien connaître une langue étrangère *anglais* ou *espagnol*.

Adr. C.-V, photo et prét. ss le n° 31.003 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui tr.

---

jeunes diplomés de l'enseignement supérieur

Une société importante sur le marché des Assurances recherche, pour renforcer son action commerciale, de

jeunes responsables de région

Ils ont la responsabilité dans le cadre de la politique générale, du suivi de la stratégie commerciale et du développement équilibré de leur secteur.
Ils animeront 20 à 25 Agents Généraux.

Vous avez une formation supérieure, votre goût des contacts et votre dynamisme vous amènent à rechercher un emploi actif.

Nous vous proposons une formation approfondie de plusieurs mois au sein de notre compagnie.

Ecrivez à Catherine DOYEN LA UNION ET PHENIX ESPAGNOL, 57-59 rue de l'Arcade 75008 PARIS. (lettre manuscrite + C.V. + photo).

MEDIA-SYSTEM

offres d'emploi

Pour travail temps partiel d'Enseignement et de Formation à TRAPPES (78)

Centre de formation d'une société française aux activités internationales cherche

HOMME ou FEMME

Grande réceptivité à la demande des stagiaires, capable d'assurer un enseignement de culture générale (mathématiques, français, chimie, physique) pour remise à niveau d'un groupe de stagiaires ouvriers africains se préparant à la fonction d'Agents de Maîtrise.

Formation initiale : Bac scientifique souhaité. Vacation temporaire de 20 à 30 heures par semaine pendant campagne de 6 mois.
Libre le 1/11/1979. Rémunération attractive.

Ecrire lettre manuscrite avec CV No 30.443 CONTESSE PUBLICITE - 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

AMPEX

AMPEX-FRANCE
21, rue du Dôme
92100 BOULOGNE
recherche pour son département
BANDES MAGNETIQUES

INGENIEUR TECHNICO-CCIAL

Pour vente de bandes magnétiques, audio et vidéo-professionnelles.
Anglais parlé et écrit indispensable.

Envoyer C.V. photo et prétentions.

Notre groupe a moins de 10 ans d'existence, mais est le leader dans son domaine. Nous représentons aujourd'hui un ensemble de sociétés important (plus de 3 milliards de C.A., plus de 5.000 personnes, plus de 40 entités juridiques autonomes) et original (par notre structure très décentralisée, par les particularités locales et/ou historiques qui personnalisent chacune de nos sociétés situées dans le même environnement professionnel, par le style de management de notre direction générale restreinte composée de "spécialistes" de tout premier plan). Notre développement n'a été possible qu'en créant progressivement un esprit et un langage commun entre la direction générale et les dirigeants des filiales. Nous souhaitons profiter de cette synergie de communication pour mettre progressivement en place une politique du personnel et des relations humaines, pragmatique et cohérente, intégrant le développement humain des hommes qui composent nos structures. Nous cherchons pour ce faire à intégrer à notre équipe de direction générale à Paris un cadre de haut niveau et à fort potentiel opérationnel comme

DIRECTEUR DES RELATIONS HUMAINES

Vous avez une formation supérieure, environ 35 ans, et déjà 8/10 ans d'expériences professionnelles réussies qui font de vous un professionnel de l'ensemble de la fonction "personnel", mais qui vous ont aussi permis d'élargir vos responsabilités au-delà de votre fonction dominante. Vous êtes prêt à accepter une mission de plusieurs années comme fonctionnel et "spécialiste", tout en intégrant dès maintenant une équipe de direction générale. Vous serez chargé d'actions directes : recrutement de certains cadres, formation - analyse des besoins, coordination, gestion, gestion prévisionnelle de l'encadrement - analyse du potentiel humain, évolution de carrière. Vous assumerez aussi une mission plus informelle d'assistance auprès des responsables de nos filiales concernant les relations sociales et le management des hommes.
réf. 5317 M

Ce même groupe souhaite intégrer un jeune cadre au sein de la direction du contrôle de gestion. Notre structure est là encore très légère et notre conception du contrôle de gestion dépasse de beaucoup la technique pour être un esprit et un langage communs. Nous vous proposons donc de rejoindre – pour remplacer votre prédécesseur appelé à d'autres responsabilités dans le groupe – notre équipe de

CONTROLE DE GESTION
spécialiste de l'informatique de gestion

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (ingénieur ou école de commerce), et vous avez 4/5 ans d'expériences professionnelles. Vous avez un solide acquis dans le domaine de l'informatique de gestion en ayant exercé des fonctions soit d'interface entre l'informatique et les utilisateurs, soit encore mieux comme chef de projet informatique; en tout état de cause vous avez une approche certaine de la gestion de bases de données et d'applications en télétraitement. Vous serez d'abord un homme de liaison entre les filiales et la direction générale, et vous aurez la charge au sein de notre équipe de contrôle de gestion de tout ce qui concerne la mise en place, le suivi de chantiers importants de gestion informatisée, tout en étant aussi un interlocuteur compétent pour intervenir souvent dans un esprit opérationnel sur des missions d'assistance et de conseil concernant l'ensemble de la fonction "contrôle de gestion". Après ce poste de "spécialiste", mais aussi de synthèse sur les concepts généraux de gestion, vous avez la volonté de redevenir opérationnel. Votre mobilité (mutation éventuelle) et votre disponibilité (déplacements fréquents) sont réelles.
réf. 5318 M

Si vous pensez avoir le profil de l'une des personnes que nous recherchons, écrivez en précisant la référence à Roland Gardeux; il étudiera avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
38, RUE DE LISBONNE — 75008 PARIS

Plain Champs

CORNING FRANCE
Fontainebleau - Avon

JEUNE ASSISTANT (E) CONTROLE DE GESTION

De formation supérieure, option finances, comptabilité, contrôle de gestion et possédant bien l'Anglais.
Débutant ou 2 ans d'expérience en Cabinet d'Audit appréciés.
Dans un premier temps, il participera au sein du Département Contrôle Central aux problèmes de consolidation et de reporting. Cette formation acquise, il bénéficiera de sérieuses opportunités de carrière dans un Groupe international.

Adresser C.V., lettre manuscrite et photo sous la réf. 757 à

SVP RESSOURCES HUMAINES
65 avenue de Wagram 75017 Paris
CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT (CSNCR)

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche pour
CRÉTEIL-ÉCHAT (94)

ANALYSTES confirmés

3 à 4 ans d'expérience en informatique de gestion.
Connaissance Cobol indispensable.
Matériel IBM (DOS/VS) sous VM-CMS PL 1 apprécié.

Env. C.V. man., photo, prét., ss le n° 30.920 à : CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.



SODERN

SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE

Banlieue SUD EST, recherche

JEUNES INGENIEURS ELECTRONICIENS

ESE - ENSI - ESEP
en vue de leur confier des études qui relèvent de l'électronique analogique.
La nature des problèmes étudiés implique une participation aux études au niveau système.
Avenir intéressant pour les candidats de valeur ayant le goût des responsabilités.

JEUNE INGENIEUR GENERALISTE

X - ECP
Pour participer à des projets importants dans le domaine spatial et automatisme.
Le candidat retenu devra avoir de bonnes notions en électronique optique et mécanique.
Après une mission dans notre service des études générales, il pourra lui être proposé une fonction en rapport avec ses goûts et compétences.

Adresser C.V. manuscrit et photo au Service du Personnel
1, avenue Descartes - 94450 LIMEIL BREVANNES.

Péritel

Filiale **MATRA** en très forte expansion
Spécialisée en Radio ; Péri-téléphonie, *Autocommutateurs*
Recherche pour Paris-Ouest des

INGENIEURS

Expérimentés en matériels téléphoniques, électroniques et mécanique de précision
Esprit ouvert, analytique et dynamique

1°/INGENIEURS METHODES

Analyse de la valeur
— diplôme ou bonne pratique MTM
— praticien de la chrono-analyse
— expérience de l'analyse de la valeur

2°/INGENIEURS TEST DE FABRICATION

et contrôles entrées
— diplôme d'ingénieur électronicien avec bonne pratique en **LOGIQUE** et **RADIO E + R**
— audit chez les sous-traitants
— détermination des critères d'acceptation et de refus
— choix des matériels

Adresser C.V. et lettre manuscrite à
M. JOUANNEAUT, 148, rue de la République,
92800 PUTEAUX

INGENIEUR DEBUTANT

ENSAM, CENTRALE LYON, IDN, INSA
Spécialisation chimie appréciée.
SI VOUS AIMEZ MIEUX TOUT CONNAITRE DE L'INDUSTRIE PLUTOT QU'UN DOMAINE SPECIFIQUE, DEVENEZ

INSPECTEUR RISQUES INDUSTRIELS

au Groupe Drouot, 3e Groupe Privé d'Assurances CA + 21 % en 1978, 1850 salariés, 1600 agents généraux.

Vous serez chargé :
- d'évaluer, sur place, les risques industriels présentés par les courtiers parisiens en INCENDIE, PERTES D'EXPLOITATION, VOL, BRIS DE MACHINES...
- de conseiller nos clients en Protection et Prévention (Formation assurée au Centre National de Prévention et de Protection)
- de participer à la négociation de contrats avec les courtiers.

Vous dialoguerez avec les chefs d'entreprise et les ingénieurs responsables de la fabrication, de l'entretien et de la sécurité.

Missions sur Paris avec de courts et fréquents déplacements en Province.

Adressez vos lettre manuscrite, CV et photo récente à :
Claude BERGES - Chargé de Recrutement - référence LM 1079 -
GROUPE DROUOT - 1, Place Victorien Sardou -
78161 MARLY LE ROI.
Tél : 958.62.14 poste 3533.



rsc carrières

JEUNE CONTROLLER

désirant saisir ***une excellente opportunité*** d'épanouissement de ses qualités :
- d'analyse et de gestion
- d'innovation et de changement
- de relations humaines et de commandement

Nous sommes une importante Coopérative Agricole de l'Orne (500 Millions CA - 350 salariés) recherchant un **Collaborateur intelligent** et capable d'apporter beaucoup sur le plan de ***l'amélioration de la rentabilité et des résultats.***

Pour réussir à ce poste il est souhaitable :
- d'avoir une expérience de 4 à 5 ans dans une Direction Financière ou Contrôle de Gestion compris comme une ***aide à la décision*** et non un rouage administratif
- *une bonne formation HEC, Sup de Co, DECS* apprécié

Les responsabilités sont :
- mettre en place et gérer un système léger et opérationnel de contrôle de gestion
- assister la Direction dans l'analyse des résultats, la recherche et l'application de solutions
- superviser la Comptabilité générale

Ecrire avec CV détaillé, prétentions et photo sous No 78032 M à : BLEU Publicité - 41, Avenue du Château - 94300 VINCENNES

---

conseil informatique
CABINET INTERNATIONAL

VOUS AVEZ :
- un diplôme d'une grande école.
- au moins 3 ans d'expérience en informatique dans une société de services ou un cabinet de conseils, au niveau pré-étude, conception et réalisation.
- un bon jugement professionnel,
- le sens des relations avec les clients.

Vous désirez élargir votre expérience dans le contexte de l'entreprise.

NOUS VOUS OFFRONS :
La possibilité de développer vos ambitions et votre horizon en intervenant, auprès d'entreprises nationales et internationales de toutes dimensions, dans des domaines d'activité très variés, au *sein d'équipes pluridisciplinaires* de consultants.

Un bon niveau de rémunération est envisageable pour des candidats de haut niveau; de fréquents déplacements sont à prévoir.

Les personnes intéressées envoient lettre manuscrite, C.V., photo (retournés) et rémunération souhaitée sous référence 10160- M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

PHOTOWATT INTERNATIONAL S.A.
Filiale de Cipel et de Saft du Groupe CGE,
spécialisée dans la conversion photovoltaïque de l'énergie solaire
renforce ses équipes et recherche :

UN INGENIEUR ELECTRONICIEN

(Réf. C7-17)

qui sera associé à l'étude et au développement de l'électronique des *systèmes photovoltaïques, conception et mise au point des ensembles* assurant l'asservissement, la régulation et la surveillance

ET

UN INGENIEUR MICROELECTRONICIEN

(Réf. C14-39)

qui ayant compétence dans le domaine de la fabrication de semi-conducteurs participera à l'installation d'une ligne de production des cellules, avec possibilités d'orientation future vers la production ou le technique.

Ces 2 postes sont à pourvoir en région parisienne à Argenteuil.

La pratique de l'anglais est nécessaire.

Adressez votre CV et prétentions à Direction Relations Humaines à SAFT 119, rue du Président Wilson 92300 LEVALLOIS-PERRET.

Dans le cadre de son plan d'expansion

transac groupe CGE

leader de la péri-informatique française recherche pour ses départements
«INDUSTRIES» - «BANQUES» - «ADMINISTRATIONS»

CHEFS DE SECTEUR COMMERCIAL
INGENIEURS COMMERCIAUX

Cadres de haut niveau ayant une expérience réussie de la vente dans le domaine de l'informatique

Aptitudes à négocier et à conclure des contrats importants dans le cadre d'une large délégation de pouvoirs.

Sens de la prospection - Dynamisme indispensable -
Formation supérieure souhaitée.
Rémunération stimulante liée aux résultats.

Bureaux situés à l'Etoile.

Prière envoyer candidature manuscrite avec photo et prétentions
à Madame Vallée-Laurent
TRANSAC S.A.
25, avenue de la Grande Armée
75116 PARIS.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
Electronique et *Mécanique* de précision
recherche pour PARIS

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN MÉTHODES

30 ans minimum. Grande Ecole d'Ingénieurs. Expérience industrielle 5 ans et plus industrialisation produits microélectroniques grandes séries.

Adr. C.V., prét. n° 30.377 CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er qui transmettra.

Groupe Multinational dans l'Industrie Alimentaire et Hôtelière.
C.A. F 2 milliards. Siège PARIS recherche

Un Contrôleur de gestion débutant

Cette personne diplômée d'une Grande Ecole de Commerce (Paris ou Province ou équivalent), renforcera l'équipe actuelle qui assure le Contrôle de Gestion au niveau Groupe.

Le candidat sélectionné devra avoir une bonne connaissance d'une langue européenne.

Après quelques années d'expérience dans la fonction, il sera amené à s'inscrire dans la hiérarchie opérationnelle du Groupe.

Adresser C.V. + photo sous réf. 2807 M

PUBLISCOPE JUNIOR
11, rue Royale 75008 PARIS
qui transmettra

هكذا من الأصل



THE MUSIC COMPANY

Directeur Industriel Europe

Attaché à notre état-major européen à Paris, il répond - devant le Vice-Président Operations Europe - de la bonne marche des 5 unités de production de disques et de cassettes.

Sa mission consiste à établir et actualiser les normes standard des différentes phases de la production. Optimiser les processus existants afin de maintenir les standards de qualité pré-établis. Développer des nouveaux procédés de fabrication faisant appel à des technologies nouvelles. Evaluer et conseiller les politiques d'investissements.

Ressortissant d'un pays de la Communauté Européenne, il parle couramment anglais et français. Une troisième langue, (allemand, néerlandais ou espagnol) l'aiderait dans ses missions.

C'est un ingénieur Grande Ecole. Rôdé aux procédures internationales, à l'aise dans l'évaluation financière et industrielle des investissements, *autant que dans la maîtrise des problèmes de coûts.*

D.A. Yerrill traitera de manière strictement confidentielle votre candidature (CV détaillé et photo) que vous lui adresserez chez MSL INTERNATIONAL - 73, Bld Haussmann - 75008 PARIS.

MSL International

Importante Entreprise de
TRAVAUX PUBLICS
de dimension internationale recherche pour sa nouvelle Direction Financière un

Cadre Financier

à qui elle confiera entre autres la gestion de sa trésorerie France et Etranger, la mise en place des financements de l'entreprise, les prévisions financières à court et moyen terme.

Le candidat choisi sera de formation supérieure et disposera, de préférence, d'une expérience minimum de 6 ans dans une fonction équivalente.

Ce poste comporte des possibilités intéressantes d'évolution de carrière.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 2279 à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées)

SECTEUR ALIMENTAIRE

Un important groupe industriel italien, connu et apprécié sur les principaux marchés internationaux, nous a chargé d'entreprendre, pour une société commerciale française, membre du groupe, la recherche de son

Directeur Général

(siège de résidence: Paris)

qui sera responsable de la gestion de la maison française, qui distribue un large assortiment de produits avec un chiffre d'affaires de plusieurs dizaines de millions de francs.

Il aura, en particulier, pour tache d'encourager et d'effectuer un progamme d'expansion, se basant sur la valorisation et l'adaptation des produits existants, en maintenant une excellente image de marque, ainsi que sur l'étude du développement de nouvelles perspectives de produits-marchés.

C'est la mission d'un homme de formation supérieure qui, ayant déjà vécu une expérience qualifiée en tant que

DIRECTEUR COMMERCIAL

possède une excellente preparation de marketing à l'égard de stratégie et operation, un leadership reconnu et réelles capacités d'organisation.

La connaissance du marché alimentaire français serait un autout supplémentaire.

Les reinsegnements les plus complets sur le contenu pofessionnel du rôle en question, ainsi que sur les caracteristiques de notre client, seront donnés au cours des entretiens préliminaires à Paris.

Les candidatures seront traitées confidentiellement.

Nous vous remercions d'adresser vos dossier de candidature à L. Ferioli, sous réference n. 611 F a:



MANAGEMENT POOL S.r.l.
DIVISIONE SVILUPPO E FORMAZIONE QUADRI
VIA LANZONE, 31 - 20123 MILANO

---

chef de marché

100 000 Frs +

Vous avez une formation supérieure (ESSEC, Sup. de Co. ou Ingénieur), vous avez vendu pendant 3 ans minimum, des produits techniques, de préférence dans les matières plastiques et *vous parlez un allemand très convenable.*

En fait, vous avez bien réussi à votre poste et maintenant vous envisagez une responsabilité plus large, vous voulez "voler de vos propres ailes".

C'est ce que notre société de distribution de produits techniques très spécifiques peut vous proposer en créant ce poste.

Nous recherchons un jeune, capable de développer notre implantation sur le terrain, de vendre et faire vendre nos produits, de prendre *en main et d'animer une petite équipe*, en somme de devenir un spécialiste de notre domaine et nous espérons que vous n'en resterez pas là.

Mais, pour l'instant, merci d'envoyer votre C.V., sous référence 4299 à Michel GARNIER.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
iBD

à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

MEDIA-SYSCOM

IMPORTANTE SOCIETE
recherche POUR CREER
NOUVEAU DEPARTEMENT

UN RESPONSABLE DES VENTES

qui aura à diriger un réseau d'env. 40 représentants en titre. Le poste suppose des références sér. dans un travail similaire ou une formation tout à fait spécialisée. Ecrire exclusivement avec C.V. et prétentions à
LABO INDUSTRIE
1, RUE LAVOISIER
92002 NANTERRE CEDEX
réponse et discrétion garanties.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ EUROPÉENNE

recherche pour son
SERVICE INFORMATIQUE

PROGRAMMEUR

ayant 2 à 3 ans minimum d'expérience dans cette qualification.

Connaissant si possible matériel COBOL - CII - HB 64 sous TDS.

Adresser C.V., photo et prét. n° 30.241, Contesse Publicité, *20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.*

Société de PRET-A-PORTER
recherche

CADRE FORMATION SUPÉRIEURE

pour direction et organisation commerciale, situation d'avenir. Anglais, Allemand. Ecrire n° T 16.345 M REGIE-PRESSE, 85, bis, r. Réaumur, Paris-2e.

---

médecin, assistant à la direction médicale

Nous sommes un grand laboratoire pharmaceutique, filiale d'un groupe multinational.

Notre directeur médical a plusieurs assistants. Il veut compléter son équipe par un médecin, de préférence cardiologue (ou pneumologue).
Il a pour responsabilités de :

- suivre les expérimentations cliniques, phases III et IV ;
- former les visiteurs médicaux dans sa gamme de produits ;
- être le conseil marketing médical des chefs de produits ;
- rédiger le courrier médical.

A 30 ans minimum, ce médecin est non seulement un bon technicien, mais aussi un homme de relation et de conseil. Une expérience préalable réussie dans l'industrie pharmaceutique est un atout de choc. La connaissance de l'anglais est nécessaire.
Lieu de travail : **PARIS OUEST.**

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à notre conseil, sous la réf. 133 LM ou de téléphoner au 766.70.93 (à partir de 17 h 30) à

jacques tixier s.a.
7 rue de logelbach 75017 paris

Emplois et Carrières.

INGENIEUR DEVELOPPEMENT
100/120 000 Frs

Votre formation d'Ingénieur (A.M, ENSI, INSA, etc...) vous a permis d'acquérir ensuite une expérience de recherche et développement de produits nouveaux de 2 à 3 ans environ.

Vous avez d'excellents résultats, vous vous passionnez pour votre *métier* et vous avez *l'impression de pouvoir faire mieux dans un autre cadre* : une société qui investit énormément dans la recherche par exemple.

C'est bien notre cas : notre multinationale américaine, dont la progression est de + 25% par an minimum, a besoin sans cesse de produits nouveaux. Notre marché évolue très vite, il s'agit de la connexion et l'interconnexion.

Pour nous, la recherche, c'est bien sûr être inventif, avoir des contacts faciles à l'intérieur comme à l'extérieur de la société. C'est être aussi très près des problèmes du terrain et savoir, quand c'est utile, «relever un peu les manches».

Nous sommes encore ce que l'on appelle une petite équipe, mais nos moyens sont importants, très importants. Autant dire que votre évolution dans notre société, c'est surtout votre problème.

Merci d'envoyer votre C.V. à Michel Garnier sous référence 4300.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
iBD

à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

MEDIA-SYSCOM

PRÉCISION MÉCANIQUE LABINAL

recherche pour l'un de ses départements dont les produits intéressent l'industrie

AERONAUTIQUE

ingénieur chef de service électronique

32 ANS MINI. ANGLAIS PARLÉ

Ingénieur diplômé d'une grande école d'électronique - ESE, ISEN, ISEP ou équivalent - Il aura de larges connaissances en matière de matériels embarqués.

Il animera une équipe d'une vingtaine d'ingénieurs et *techniciens d'étude et aura la responsabilité de l'ensemble* des activités de son service, depuis la définition des besoins jusqu'aux procédures de contrôle, en liaison permanente avec les clients, les services commerciaux et de production.

Pour informations complémentaires immédiates et rendez-vous éventuel, *appelez SVP 11-11* Information Carrière aux heures de bureau. Réf. 610.

Information Carrière
SVP.11.11

On peut aussi adresser son dossier à : SVP RESSOURCES HUMAINES, 65 avenue de Wagram *75017 Paris.*

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Important groupe de retraite et de prévoyance
(PONT DE NEUILLY)
recherche
pour son activité prévoyance

un Tarificateur

en assurances collectives.
Niveau DUT Sciences Eco. ou bonne expérience dans la même fonction.

Adresser lettre manuscrite + CV + photo sous N° 7349 à
PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

Voir en page «MEDECINE» n° 17
Laboratoires CHAUVIN-BLACHE
recrutent

Médecin Ophtalmologiste



Nous sommes une des premières entreprises françaises d'ingénierie, et nos activités sont en constante évolution. C'est pourquoi le Responsable de la Fiscalité souhaite s'adjoindre un(e)

FISCALISTE

qui le secondera dans divers aspects de ses fonctions. Il (ou elle) prendra en charge *de nombreux problèmes* de complexité croissante, touchant à la fiscalité aussi bien française qu'internationale.
Ce poste intéresse un(e) jeune diplômé(e) d'études supérieures (Droit, Gestion...) ou *un cadre formé à la fonction. Dans tous les cas,* une expérience pratique de 2 à 4 années en fiscalité française et étrangère est nécessaire, acquise en cabinet ou dans une grande entreprise.
Les candidatures, accompagnées d'un C.V. détaillé mentionnant la rémunération souhaitée, sont à adresser sous la réf. 77 665 M/DQI à HAVAS CONTACT 156, boulevard Haussmann - 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIETE
située à PARIS recherche
pour sa DIVISION TELEPHONIE PUBLIQUE

ingénieurs et techniciens informaticiens

Débutants et confirmés

Pour participation à la conception et à la programmation de logiciels téléphoniques en temps réel.

Ces postes offrent de réelles possibilités d'avenir *dans un domaine en pleine évolution.*

Déplacements à *l'étranger possibles.*
Connaissance de l'anglais souhaitée.

Ecrire avec C.V. et prétentions à No 26046 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

ORGANISATION INTERNATIONALE
recrute

UN TRADUCTEUR
DE LANGUE MATERNELLE ANGLAISE

UN TRADUCTEUR
DE LANGUE MATERNELLE ESPAGNOLE

POUR TRADUIRE A PARTIR DU FRANÇAIS

Un diplôme universitaire sanctionnant 3 années d'études après le BAC ou un niveau équivalent est exigé. Salaire au recrutement 4.600 F ou 5.700 F selon expérience.

Env. C.V. détaillé à O.I.P.C., 26, rue Armengaud, 92210 SAINT-CLOUD

Importante Société Internationale spécialisée dans la télécommunication recherche

ADJOINT à la DIRECTION INDUSTRIELLE

Cet ingénieur de haut niveau (grandes écoles ou formation équivalente) doit posséder une expérience de plusieurs années dans le domaine des fabrications électroniques, notamment méthodes, contrôle et moyens de tests évolués.

- Il assure en liaison avec les services techniques, qualité et production: l'industrialisation et la mise en production de systèmes électroniques avancés
- Contrôle l'adaptation des moyens aux besoins présents et futurs
- Recherche le meilleur rapport qualité/prix
- Se tient informé en permanence des développements, méthodes et procédés nouveaux dans le domaine.

La pratique de l'Anglais est nécessaire.
Ecrire avec CV détaillé et prétentions sous référence 9290 à COFAP 40 rue de Chabrol 75010 Paris qui transmettra.

ORGANISME PARITAIRE
VOCATION SOCIO-ÉCONOMIQUE
recherche :

COLLABORATEUR (TRICE)

ÉTUDES STATISTIQUES *SOCIO-ÉCONOMIQUES*

- Prend en charge analyse des données pour réaliser des documents de synthèses périodiques utilisées dans et hors organisme.
- Assumera progressivement responsabilité d'ensemble d'études socio-économiques en relation étroite avec services opérationnels internes.
- Formation supérieure, base économique ou statistique, niveau DUT ou DEUG.
- Goût à la rédaction, méthode, esprit d'analyse et de synthèse imaginative s'appliquant à des données chiffrées très variées.
- Expérience professionnelle une ou deux années appréciées.

Env. C.V., photo et prétentions à n° 30 505 Contesse Pub., 20, av. Opéra, 75040, Paris Cedex 01, qui transmettra.

Jeunes sans qualification professionnelle, chercheurs d'emploi,
Faites partie de nos deuxièmes promotions

d'ASSISTANTS EXPORT
1200 heures de formation alternées de stages en entreprises pour jeunes gens et filles de niveau BAC + 2 années d'étude pratiquant l'anglais.

de SECRETAIRES BILINGUES
1000 heures de formation, niveau BAC avec connaissance de l'anglais, préparation aux concours des Chambres de Commerce franco-britanniques.

Stages *organisés dans le cadre de la loi de Juillet* 1976 comportant une aide de l'Etat à la rémunération des stagiaires.

Renseignements et inscriptions :
IRFOP-EXPANSION S.A.
9-11 rue de la Petite Pierre 75011 Paris
Téléphone 379.97.68. poste 36.

GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS
recrute

JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

DIPLOME D'UNE GRANDE ECOLE ELECTRONIQUE (ESE, ISEN, ISEP ou équivalent) et ayant acquis une première expérience en circuits logiques et microprocesseurs.

Il aura la responsabilité des choix techniques de produits fabriqués en très grande série.

Ce poste comporte des relations nombreuses avec la clientèle, et offre de larges possibilités d'évolution.

Lieu de travail proche banlieue Nord de Paris.

Adr. C.V. et prétent. n° 30.419 CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.

SOCIÉTÉ EN EXPANSION RAPIDE
vendant instruments très évolués pour recherche biologique, chimique et médicale.

recherche
pour DEBUT 1980 (ou éventuellement plus tôt)

UN PROSPECTEUR
SUR TOUTE LA FRANCE
VOITURE INDISPENSABLE
Adresser C.V. à SEMSA, 109, av. de Verdun, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.

offres d'emploi

THOMSON-CSF

DIVISION SEMICONDUCTEURS

JEUNE ANALYSTE

Niveau MIAG - IUT...

Libéré obligations milit. - Disponible rapidement. Expérience miniordinateur SEMS souhaitée pour mise en œuvre de système MITRA 225. Formation assurée.

Lieu de travail : COURBEVOIE (92).

Déplacements fréquents en province. Perspectives d'avenir assurées.

Ecrire avec CV man., photo : Service du Personnel THOMSON CSF - Division Semiconducteurs 50, rue J.-P.-Timbaud - B.P. 5 92403 Courbevoie

---

TRIUMPH ADLER FRANCE

recherche

pour développer son implantation dans les Grandes Entreprises Nationalisées et les Administrations

INGENIEUR COMMERCIAL

Spécialisé dans le traitement de textes (petits et gros systèmes)

INSPECTEUR DES VENTES

Connaissant le marché de la machine à écrire et de la machine à calculer

Adresser C.V. + photo à Mr. Le Chef du Personnel

9-15, Avenue Paul Doumer 92500 RUEIL-MALMAISON

Sté d'équipements automatiques Parking

Banlieue Ouest de Paris

recherche

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

Haut niveau - 30 ans minimum

Notions en automatisme et électronique. Expérience confirmée négociations commerciales (collectivités, organismes d'études et de décision...). Déplacements fréquents. Allemand vivement souhaité ou aptitude à l'apprendre.

Ecrire avec C.V. et prét. ss le n° 30.753 à CONTESSE Publicité, 20, avenue d l'Opéra, Paris-1er, qui tr.

FILIALE IMPORTANTE SOCIETE AMERICAINE USINE EN FRANCE

recherche pour promouvoir la vente de ses

COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

diplômés E.S.E. - E.N.S.E.E.I.H.T. - E.N.S.E.R.G. confirmés ou débutants

Connaissant l'anglais.

Envoyer C.V., prét. et photo sous la réf. 8.614 à : P. LICHAU S.A., boite postale 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Importante Société internationale recherche pour sa filiale française (Banlieue Parisienne Est) :

son CHEF COMPTABLE

(Homme ou Femme)

Le candidat devra posséder le D.E.C.S. complet, avoir l'habitude de l'outil informatique et posséder une solide expérience de 5 ans minimum dans le même poste dans une P.M.E. de Services. Le candidat choisi se verra confier, sous l'autorité du Directeur Administratif, la responsabilité de la comptabilité générale et analytique et des déclarations sociales et fiscales.

Il animera un services de 10 personnes.

Le salaire annuel de départ pourra atteindre 104.000 F pour un candidat de valeur.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et date de disponibilité à : T.S., 101, avenue du Général-Leclerc, B.P. 75, 94500 CHAMPIGNY.

TECHNICIENS

Formation BTS traitement thermique métallurgie ou chaudronnerie-tuyauterie pour contrôle des constructions soudées.

5 ans de pratique et d'expérience. Permis de conduire indispensable. Situation région parisienne avec déplacements fréquents France et étranger.

C.V., photo et prétentions à n° 31.096, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris (1er).

Vous avez moins de 26 ans, un minimum de BAC + 2 années.

La C.C.I.I. de Versailles vous propose de devenir

ASSISTANT (E) EN GESTION DU PERSONNEL

par une formation de 5 mois 1/2 gratuite et rémunérée (75% du SMIC).

Conditions générales du 3ème pacte pour l'emploi

Début du stage 29 Octobre 1979

Pour inscription TELEPHONEZ RAPIDEMENT au 043.51.54

Réunion d'information le 24/10 à 14H.

Chambre de Commerce et d'Industrie
Immeuble Honeywell 4 rue Ampère
78390 BOIS D'ARCY
(Gare St Quentin en Yvelines)

Mobil Oil Française

recherche

pour sa Division EXPLOITATION

INGENIEUR

DIPLOMÉ ARTS ET MÉTIERS

qui sera chargé d'une importante unité de distribution comprenant :
— Gestion de stocks ;
— Organisation des services livraisons ;
— Négociation contrats de transports.

Mobilité géographique indispensable après formation prévue à Paris. Expérience et anglais appréciés.

Env. C.V. + photo et prétentions sous n° 30.228 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.



BADGER FRANCE

Société Internationale d'Engineering

PÉTROLE - PÉTROCHIMIE - CHIMIE

recrute

INGÉNIEURS DE PROCÉDÉS

confirmés

ayant au moins cinq années d'expérience de travail au sein d'un département procédés d'engineering ou d'exploitant raffinage de pétrole, pétrochimie.

Formation E.N.S.P.M. ou équivalente souhaitée. Expérience de mise en route et de programmation informatique appréciée.

Ecrire à BADGER FRANCE, TOUR ATLANTIQUE - CEDEX 6, 92080 PARIS - LA DEFENSE.

TITSA

Terminaux intégrés de télécommunications
LA BOURSIDIERE
R.N. 186 - 92350 Le Plessis Robinson
recherche

Agents Techniques

NIVEAU I - II et III

pour études et mises au point de systèmes à microprocesseurs.

Téléphoner: pour Rendez-vous 632.18.91. M.DUREAU

OBJECTIFS CONSEIL
Société de Services
recherche
dans le cadre de son expansion

INGÉNIEURS en GESTION et ORGANISATION

Diplômés Grandes Ecoles

— désireux d'aborder l'organisation dans ses aspects *les plus fondamentaux (stratégie, structures,* contrôle de gestion, marketing...),
— ouverts aux études générales et techniques, personnalité très dynamique,
— esprit de synthèse prononcé.

Adr. C.V. + prét. + photo + date disponibilité à OBJECTIFS - CONSEIL
160, rue de Bagnolet - 75020 PARIS

FIDUCIAIRE EXPERTISE COMPTABLE

recherche à Paris pour missions.
Expertise comptable - Commissariat aux comptes Audit

STAGIAIRES E.C. - AUDITEURS

diplômés enseignement supérieur

Confirmés

2 ans expérience cabinet, niveau cert. supérieur.

Adresser C.V. détaillé avec prétent. et photo, à : F.C.P., 19, rue Clément-Marot - 75008 PARIS.

SOVAC

IMPORTANT GROUPE BANCAIRE

(IBM 370-158 + RESEAU T.P.)

RECHERCHE POUR RENFORCER SON EQUIPE INFORMATIQUE

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Adr. C.V. manuscrit et prétentions à SOVATEL, 13, r. Clément-Bayard, 92300 LEVALLOIS-PERRET, ou tél. pour rendez-vous au 739-33-82 (poste 200).

Sté de manutention aérienne continue
BANLIEUE OUEST, RECHERCHE SON

CHEF DE SERVICE TECHNICO-COMMERCIAL

Pour animer l'équipe de vente
Expérience de négociation de contrats avec l'industrie et l'administration nécessaire.

Envoyer C.V. à n° 8.863 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09 qui transm.

BANQUE étrangère PARIS-8e (80 personnes) rech. URGENT

● **CHEF DE SERVICE COMPTABILITÉ**

● **COMPTABLE comptabil.**

pour ces deux postes, connaissances bancaires exigées. Adr. C.V. détaillé et prét., à n° T 16.320 M., REGIE-PRESSE, 85, bis, rue Réaumur, Paris-2e, qui transmettra.

Sté Mécanique et Instrumentat. Leader dans son domaine recherche

INGENIEUR

DIPLOME pour DIRECTION
Service études mécaniques
Proche banlieue sud Paris

Env. C.V., prét., ss ref. 2.009 à SWEERTS, B.P. 269.75424, Paris Cedex 09.

VALENTINE

LES BELLES PEINTURES

recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR ANALYSTE

CONFIRMÉS COBOL - Expérience temps réel

Avantages sociaux - 5e semaine - 13e mois - Restaurant d'entreprise.

Ecr. Cie des VERNIS VALENTINE, Dir. du Person., 185, av. des Grésillons, 92231 GENNEVILLIERS.

CENTRE DE READAPTATION PROFESSIONNELLE ET FONCTIONNELLE recherche

TECHNICIEN

haut niveau possédant 5 années d'expérience professionnelle pour assurer l'enseignement dans une section de formation d'agents de maintenance en radio et télévision couleur. Position cadre. Formation pédagogique assurée.

Envoyer C.V. à C.O.S.-C.R.P.F. 77140 NANTEAU-SUR-LUNAIN.

IMPT GROUPE DE PRESSE cherche

RÉDACTEURS RÉDACTEURS-PIGISTES

Spécialités omnisports, excell. qualité d'écriture indispensable. Envoyer candidature avec C.V. à 8.855, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

FERODO

N° 3 européen de l'équipement automobile, C.A. 4,8 milliards, effectif 29.000 personnes, rech.

pour sa direction du contrôle de gestion (Paris-17e),

INGENIEUR GESTION

débutant, obligatoirem. diplômé gde école d'ingénieur + formation gestion complémentaire. Au sein d'une Direction travaillant au niveau du Groupe, il sera chargé de missions variées de contrôle des différentes fonctions de l'entreprise. Ces missions lui permettront, à partir de problèmes concrets, de connaître nos différents secteurs d'activités pour évoluer, après quelques années, en fonction de ses goûts et de ses aptitudes. Déplacements fréquents : France, Italie, Espagne.
Réf. 31.342/1

Pour sa Direction de la *Recherche (Saint-Ouen),*

INGENIEUR DOCUMENTATION

Diplômé gde école d'ingénieur, débutant ou ayant une première *expér. de la fonction.* Au sein du Service Documentation, il sera chargé de missions de recherche, de sélection, d'analyse et de diff. de docum. intéressant toutes les techniques de l'entreprise. Il sera formé aux techniques du Service (banque de données informatisées, microfilms...). *Anglais courant.*
Référ. : 31.342/2.

Pour sa Division Sofica Usine de Nogent-le-Rotrou (28)

INGENIEUR DE PROJET INFORMATIQUE

Diplômé gde école d'ingénieur (mécanique), option informatiq. de gestion (IDN, INSA...), débutant. Il sera chargé, après formation, de concevoir et de mettre en œuvre des projets d'informatisation relatifs à l'organisation des principales fonctions de la Division (gestion, product., commerce, personnel).
Réf. : 31.342/3.

Pour sa Division Verto Usine d'Amiens (80)

INGENIEUR DEBUTANT

Obligatoirement diplômé grande école d'ingénieur mécanique, formation complémentaire en gestion appréciée. Après formation, *il sera chargé d'assurer la* gestion des approvisionnements (prix, qualité, délais...), en matières premièr. et pièces mécaniques pour l'ensemble de cet important établissement de production. Il animera une équipe d'acheteurs et négociera les cahiers des charges techniques avec nos sous-traitants. Anglais exigé.
Réf. : 31.342/4.

Pour sa Division Ferodo Saint-Ouen (93)

INGENIEUR DE VENTES

Débutant ou ayant une première expérience (développement de produits ou commerce), obligatoirement diplômé grande école d'ingénieur mécanique (ECP, A. et M., ENSM...). Après formation à nos produits de friction, *il assurera des relations* techniques et commerciales auprès des constructeurs automobiles français.
Réf. 31 342/5.

LARGES POSSIBILITES D'EVOLUTION DE CARRIERE DS L'ENSEMBLE DU GROUPE

Adresser C.V., prétent. et photo avec la référence du poste, GROUPE FERODO, Service Recrutement, 43, rue Bayen, 75017 PARIS.

Gde Compagnie Maritime Amér. ch. Directeur des Ventes, bilingue, pr travailler à Paris, et ayant totale responsabilité du marché français. Env. C.V. + photo + prétention. Ecrire n° 8.842 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

Importante entreprise génie climatique PARIS, recherche

JEUNE INGÉNIEUR

pour étude service projets internationaux.
Excellente maîtrise de l'anglais indispensable.
Ecr. à n° 22 650 P.A. SVP. 37, rue Gén.-Foy, 75008 PARIS.

INFORMATIS

Société d'engineering de SYSTEMES INFORMATIQUES pour d'importants projets EN TEMPS REEL

INGÉNIEURS SYSTÈMES
5 ans d'expér. IRIS 50-SIRIS 3
Salaire 120 000 F par an

INGÉNIEURS LOGICIELS
maîtrisant l'un des systèmes
SOLAR - MITRA 15/125 - PDP 11
IRIS 50 (SIRIS 3)

INGÉNIEURS SYSTÈMES
maîtrisant le langage LTR

INGÉNIEURS MICROS
Logiciel - Unel 80/80 - Motorola
Postes à responsabilités pour éléments de valeur
26, r. Daubenton (5e) - 337-99-22.

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE PARIS recherche

COLLABORATEUR *HAUT NIVEAU*

Pour fonction d'encadrement (mission de révision et de conseil)
Situation stable avec larges possib. d'avenir si compétent. Ecr. av. C.V. et prétentions, à : n° T 16243 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

SOCIETE recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Hard, connaiss. Assembleur, 5 ans d'expérience minimum

STE SOPRAS 100, bd Voltaire, 11e - 355-36-69

Etablissement FINANCIER *filiale d'un groupe* BANCAIRE, recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR CONFIRME

3 à 5 ans d'expérience.
Niveau DUT, connaiss. COBOL - assembleur - IBM ss OS/MVS connaiss. crédit-bail appréciée, pour assurer la maintenance d'un système de gestion (travaux en batch sur IBM, Saisie sur mini-ordinateur).

Adresser C.V. à NATIO EQUIPEMENT, 23, rue de Marignan, Paris-8e.

GROUPE COMMERCIAL à vocation internationale offre poste d'

INSPECTEUR COMPTABLE

EXPERTISE COMPTABLE ou NIVEAU EQUIVALENT

Résidence à PARIS
Inspections en AFRIQUE francophone pouvant représenter 2/3 de l'activité.

Pratique de l'anglais appréciée pour mission éventuelle en pays anglophone.

REMUNER. ELEVEE TENANT COMPTE DES DEPLACEM.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. sous n° 30.956

Cabinet LECONTE
4, r. Amiral-Courbet, Paris-16e.

Institut de statistiques recherche URGENT

CODIFICATEUR-TRICE

disponibilité immédiate, niveau licence, pour 2 mois, temps complet. Salaire mensuel 3.200 F Env. C.V. + phot à : ANNE ROBIN, 8 bis, rue de Rouvray, 92200 NEUILLY.

Impt organisme professionnel recherche

RESPONSABLE du SERVICE COMPTABLE

pratique de gestion de budgets et organisation comptable informatique.
Expérience exigée : B.P. anc. form. ou BTS ou DECS complet. Envoyer C.V. à : ORGESCO, 75 ter, av. de Wagram, Paris-17e av. mention rémunér. souhaitée.

GROUPE BANCAIRE recherche pour son agence de MONTPARNASSE

JEUNE DIPLOMÉ

I.U.T. OU EQUIVALENT
particulièrement motivé par le commercial en crédit et en banque.

Adresser C.V. + photo à : CREDIT UNIVERSEL 133, boulevard du Montparnasse, 75006 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
recherche

FISCALISTE
EXPERIMENTE

(Consultations, vérifications, déclarations).
Connaissances juridiques et comptables souhaitées.
Ecrire avec C.V. SECOR, 8 bis, rue d'Annam, PARIS-20e.

Impte sté d'engineering PUTEAUX, rech. pour son service CLIMATISATION

INGÉNIEUR
DIPLOME
de 5 à 6 ans d'expérience ayant bonnes connaissances

— en chauffage,
— ventilation,
— climatisation,
— récupération d'énergie.

Anglais indispensable.

Env. C.V. détaillé, photo et prétentions à n° 30801 Contesse Publ., 20 av. Opéra, 75040 Paris, Cedex 01.

IMPORTANTE SOCIETE
Proche banlieue Nord-Ouest, réalisant pour l'exportation des systèmes *de télécommunications,* clés en main, recherche

COLLABORATEURS

chargés de la gestion d'affaires, au sein d'une équipe, sous la responsabilité d'un *CHEF D'AFFAIRES*

Activités principales :
— Ordonnancement et suivi des affaires ;
— Approvisionnements des matériels ;
— Suivi des dépenses et analyse des résultats ;
— Relations avec les chantiers.

Qualités requises :
— Polyvalence ;
— Esprit d'équipe ;
— Initiative.

Ces postes conviendraient à des titulaires d'un D.U.T. (option gestion), ayant quelques années d'expérience de ces *activités* dans l'industrie.

Ecr. avec C.V., photo, prét., à D.M. Impact, 41, av. Friedland, 75008 PARIS, qui transmettra.

CABINET D'EXPERT-COMPTABLE recherche

UN COLLABORATEUR COMPTABLE DÉBUTANT

D.E.C.S. ou SUP. de CO. ou Sciences Eco ou ESSEC
Ecrire avec C.V. et prétent. SINEC, 1, rue Charles-Pathé, 94300 VINCENNES

ORDURES MENAGERES
Un des premiers spécialistes européens de la branche

recherche

AGENT EXCLUSIF
REGION PARISIENNE

pour implantation systèmes modernes de nettoiement et vente aux collectivités locales de containers pour déchets ménagers et commerciaux.

Activités en pleine expansion. Contacts étroits avec élus et techniciens. Sérieuses références exigées.

Ecrire avec C.V. et photo sous n° 584 à STRABOT, 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

BIJOUTERIE SPECIALISEE
Bijoux contemporains matières précieuses
recherche

RESPONSABLE DE MAGASIN

Pour animer une équipe de vendeurs dans le cadre d'objectifs précis. Expérience de la vente indispensable alliée à des capacités de gestion et de direction.
Envoyer C.V. détaillé et photo : Mlle VICTOR (Clé 228) 51, rue de Miromesnil, 75008 PARIS
Réponse sera donnée à tte dem.

S.O.S. AMITIÉ FRANCE
FEDERATION RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE
recherche

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
SIEGE A PARIS

pour animer la fédération, coordonner les activités des associations membres.
GERER le secrétariat national.
Expérience vie associative souhaitée.
Motivations sociales.
Aptitude à travailler avec des bénévoles.

Ecr. avec prétentions de salaire. S.O.S. Amitié, 5, rue Laborde, 75008 PARIS.

secrétaires

CENTRALE D'ACHATS

COOP

le Directeur de la branche alimentaire

recherche

pour BOULOGNE
métro Pont de Sèvres

SECRÉTAIRE DE DIRECTION BILINGUE

- Allemand courant + Anglais
- Expérience exportation appréciée
- Recrutement immédiat

Horaire personnalisé, échelle mobile salaires, gratification de fin d'année, prime de vacances, *restaurant d'entreprise.*

bleu

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions au :
Service des relations sociales
S.G.C.C. 27, 33, Quai Le Gallo
92100 BOULOGNE
qui garantit réponse et discrétion

LE PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL d'une Société de Publicité RÉGION VERSAILLES recherche

sa secrétaire

Ce poste nécessite une expérience dans une fonction similaire.

Dans le choix de la candidate, il sera attaché un intérêt tout particulier :

● Aux qualités de contact, devant permettre l'établissement de relations de très haut niveau.

● Aux facilités dans la rédaction du courrier à partir d'idées directrices.

Voiture indispensable pour se rendre sur le lieu de travail.

Les C.V. détaillés précisant prétentions salaire, accompagnés d'une photo récente (retournée), sont à adresser ss réf. VRAK *(mentionnée sur l'enveloppe) à :*



Publicis Conseil EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

CHERCHONS

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

expérimentée, parfaitement bilingue anglais, de *langue maternelle* française, lib. rapidement, de préférence célibataire désirant vivre à Londres. Salaire intéressant + avantages. Envoyer C.V. + photo et contact à l'adresse suivante : Mme C. DREVILLE, 19, AVENUE GEORGE-V, 75008 PARIS.

EU-SELEC

2 SECRETAIRES STENODACT. *de direction, not. anglais. Très bonne présentation. Se prés. :* 63, av. F.-Roosevelt - 225-61-10

enseignem.

Club Anglais : cours et conversation avec professeurs d'origine. — Tél. : 354-01-72.

هكذا من الأصل

formation professionnelle

CHAMBRE SYNDICALE DU JOUET ET DE LA PUÉRICULTURE

organise

STAGE REMUNERE

ADJOINTS P.M.E. ANIMATEURS COMMERCIAUX

Mission :
— faire connaître les produits du jouet et de la puériculture par la mise au point d'actions de promotions et de relations publiques.

Profil :
— jeunes : 20-26 ans ;
— niveau D.U.T. ou D.E.U.G. ;
— goût du contact.

Tél. à PRIMO : 379-97-68, poste 1.

Stages rémunérés **PROBATOIRE - D.E.C.S.** E.P.S. : 523-35-20.

représent. offre

Cherche REPRESENTANT vente de pavillons. Sérieux et capable pour travailler dans les Yvelines. — Tél. : 095-70-22.

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE. Sérieuses réf., effectue rapidement travaux peinture, décoration, coordination tous corps d'État. Devis *gratuit.* 368-47-84 - 893-30-02.

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

proposit. com. capitaux

AGENT Cial INDEPENDANT voyage AFRIQUE de l'Ouest et centrale. PROFITEZ-EN pr me confier vos problèmes Claux. Ecr. nº T 16351 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Chaîne matrimoniale cherche :
DIRECTEUR-(trice)
CONCESSIONNAIRE pour Paris, bureau bien situé. Nécessaire disposer petit capital. *Formation professionn. assurée.* Ecrire à : K 9597 HAVAS, 33075 Bordeaux Cedex.

travail à domicile

Demande

Secrétaire spécialisée Bâtiment ch. travail à domicile, voiture disponible. Té. : 631-75-21.

« Elles frappent dur », vite et bien, tous manuscrits sur machines électriques. Prix ind. moyen à la page : 12 F. Tél. après-midi : 264-05-25.

Secrétaire direct. rech. ts travx dact. s/IBM 82 C, manuscrits, mémoires, thèses. Spécialiste formules et notices techniques, magnéto. Téléphone : 914-86-03.

DACTYLO I.B.M. Travaux de composit. 587-37-64.

demandes d'emploi

Diplômé d'Enseignement Supérieur (Droit + Business School). 31 ans, bilingue Français/Anglais, recherche, de préférence dans une Société moyenne en expansion, un poste d'

ADJOINT DE DIRECTION GÉNÉRALE

Comportant ● La responsabilité directe de certaines *fonctions (par exemple : Marketing, Organisation* Juridique) ● Une participation active aux actions de développement, diversification, négociation de contrats.

Aptitudes ● Expérience du Management de haut niveau (5 ans) ● Dynamisme, imagination, sens du concret, goût des responsabilités.

Ecrire sous le nº *30.367* à *CONTESSE Publicité*, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

HOMME DE MARKETING ET DE COMMERCE INTERNATIONAL

- 30 ans, formation MASTER OF SCIENCE in marketing (université américaine), commerce *extérieur - anglais - espagnol.*
- 5 ans d'expérience à un poste de direction dans une société de services.

Rech. POSTE DE RESPONSABILITE FRANCE ou ETRANGER.

Ecrire nº 1.579 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75437 PARIS CEDEX 09.

SUD-EST ASIATIQUE
Bangkok - Singapour - Hongkong
CADRE COMMERCIAL
français
— *CHINOIS, anglais,* allemand.
— 20 ans expérience Import-Export
recherche
Direction d'Agence ou Représentation.

Ecrire nº 91.614 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

ÉCONOMISTE

IRANIEN, licencié université Moscou, HEC Lausanne, anglais, français, russe, iranien, 9 ans expérience études, budget, finances, administration dans secteurs consulting, pétrole, enseignement, sidérurgie, étudie toutes propositions pour poste à responsabilités en IRAN.

Ecrire sous chiffre C 18-115462 : PUBLICITAS - CH-1211 GENEVE 3.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- *JOURNALISTES (presse écrite et parlée)*

H. 45 ans. — Diplômé de C.C.I.P. - cadre commercial P.M.E. - Position V.R.P. - Responsable d'un département produits imprimerie - Expérience *réussie de 13 ans dans* animation et responsabilité des ventes, organisation et approvisionnement des produits et gestion de stocks - Habitude des contacts commerciaux à haut niveau. RECHERCHE fonction similaire ou approchante (Section E).

CHEF DU PERSONNEL et des services généraux - 55 ans - Membre de l'A.N.D.C.P. - Excellente santé - Caractère jeune et dynamique - Facultés d'adaptation - Dispositions naturelles pour les relations humaines - Esprit et négociations - Capacité en droit - *C.S.S.E. - 10 ans* expérience professionnelle comme généraliste accepterait éventuellement poste de cadre administratif (sans comptabilité - Disponible immédiatement RECHERCHE : situation Paris ou proche *banlieue (Section BCO/JV).*

CADRE BANCAIRE. — 32 ans - licence droit privé - D.E.A. économie monétaire et bancaire + I.T.B. - Anglais courant - 6 ans d'expérience dans le financement de commerce extérieur - Habitué aux négociations haut niveau et disposant de bons contacts.

RECHERCHE : situation au sein d'une direction financière ou export (grande disponibilité France-étranger) (Section BCO/JCB).

CADRE (féminin) de promotion d'exportation et de contacts à haut niveau, spécialiste des pays à commerce d'Etat (pays de l'Est), etc., allemand, anglais parfait - Longue expérience industrielle, excel. présentation. Demande proposition poste stable ou à durée déterminée pour voyager, préparer et assurer manifestations à l'étranger. (Section BCO/JV).

s'adresser à: **ANPE**
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.48 poste 71.

demandes d'emploi

CHEFS D'ENTREPRISE PROFITEZ DONC, ENFIN, UN PEU DE LA VIE !

— H.E.C. - 40 ans - Chef d'entreprises pendant 15 ans, souhaite, par sa collaboration, permettre à un autre entrepreneur de SE LIBERER, et pouvoir, enfin, profiter un peu de la vie.

Intermédiaires non acceptés.

Ecrire sous le numéro T 16.094 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

ÉCONOMISTE D'ENTREPRISE
45 ans

Formation supérieure dont I.N.S.E.A.D.

Praticien des techniques modernes de gestion. Excellente connaissance des milieux industriels et administratifs. Multilangue (Anglais, polonais, russe, espagnol).

Cherche poste Secrétariat Général ou Direction Administrative dans une société à vocation internationale.

Paris ou région parisienne.

Ecr. sous le numéro *6.113*, « *le Monde » Publicité*, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS - CEDEX 09.

CADRE DIRECTION
32 ans, expérience 10 ans
- gestion : organisation services commerciaux ;
- direction commerciale : contrôle et animation réseau de 85 vendeurs ;
- marketing : élaboration et mise en œuvre de plans ;
- vente : négociation avec clients importants, propose sa collaboration à Société Région Parisienne.

Appointements actuels : 117.000 F.

Ecrire nº T 16.080 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

URBANISTE
EXPERIMENTE
cherche poste rayonnement international basé à PARIS ou fixe à l'ETRANGER
Célibataire, disponible immédiat. Ecr. nº T 16342 M Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

Vous cherchez à Paris ou banl.
UNE ASSISTANTE
— J'ai *une maîtrise* en droit et
— un DESS de gest. (Dauphine)
— *Anglais courant (2 ans USA)*
— J'ai une expér. banc. (5 ans)
— et marketing distrib. (1 an).
Ecr. nº T 16341 M Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

Standart. bil. expér., *form. PTT*, ch. emploi brigade Paris centre. Tél. apr.-midi : 371-09-59.

H., 28 ans, D.E.A. droit public, D.E.S. Science Politique, thèse d'état en cours, anglais, allem., rech. mi-tps région parisienne. Ecr. nº T 16.324 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. Fme, ing. polyv., angl. cour., ch. empl. département 69, temps partiel ou vacat., expér. format. d'adultes en thermodyn. Ecr. à Traynard, 10, Imp. Beauvallon, 69800 St-Priest. T. (78) 21-17-37.

Fme, Marketing, Etudes, très expérim., format. supér. Esprit de synthèse et créateur, étudierait toutes propositions. - Tél. 288-87-16, le matin.

Jne Fme 33 ans ATTACHEE DE DIRECTION. Expér. V.P.C. *cherche situation commerciale.* Ecr. nº T 16 344 M Rég.-Presse *85 bis,* rue Réaumur, Paris-2e.

J.H., 24 a., dég. O.M., E.S.C., trilingue anglais, *allemand*, niv. *DECS, expér. informatique* de gestion, étud. ttes proposit. Rég. souhait. Finistère-Côtes-du-Nord. Ecr. à T 16 322 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. Fme ASSISTANTE CADRE (lic. d'angl.) + italien + alle., 35 ans, expér. salons internat. congrès enseignement. Examine toutes proposit. T. : 522-47-83 ou *écr. nº T 16 248 M Rég.-Presse* 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

H., 40 a., autodidacte, ayant eu 3 format., atelier de mécan., bur. d'ét. de construct. mécan., labo électron.+20 a. exp. *indust.* et respons. de chantiers et B.E. à l'étranger. Bne connaissance langue angl. et arabe, cherche situation à l'étranger. Ecr. à T 16 301 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H., 29 a., lic. d'angl., trilingue franç., angl., turc., ch. poste corresp. tps compl. Ecr Yolal, 58, rue Lhomond, 75005 Paris.

J. F. 21 a., BTS secrétariat tril., angl., alle. rech. emploi. T. (84) 73-82-40 ou ecr. I. Tournier, Pagnoz, 39330 Mouchard.

35 a. form. sup. bnes réf. ch. empl. aide f. pré-post-école, bur. Ecr. nº 1.577 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Hme 33 ans licence LETTRES dipl. ét. cinéma, portugais, anglais, ch. empl.m.-tps, plein tps. Ét. toutes propos. Ecrire réf. nº 91.659 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ETUDIANTS E.S.C. LILLE. *Recherchent projet d'entreprise.* Région Nord. Ecrire T. Rollo, *2, rue Gallieni,* 59700 MARCY-EN-BAROEUL.

Secrétaire allemande, 34 ans, (anglais, espagnol, français) ch. poste à responsabilité. Ecr. nº 1.548, « *le Monde* » Publicité, *5, r. Italiens, 75427* Paris Ced 09

DESSINATEUR
24 ans, libre fin 1979 connaissant sélection couleur *céramique, offset sérigraphie,* création affiches, dessins *plumes cherche emploi.* ARTS GRAPHIQUES région indifférente. Ecr. nº T 16 279 M R.-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

ANIMATRICE DE FRANCAIS
(format. adultes) ch. à animer des stag. ou séminaires, expression écrite et orale, fonction de secrétaire, expression profession. DOCUMENTS PERSONNELS *A. Imbert, 2, rue Robineau,* Paris-20e. Tél. : 636-35-21.

Equipe de deux ayant travaillé pour hautes personnalités cherche emploi (chauffeur, garde du corps), références. Ecrire : Havas 06011 Nice Cedex réf. 0870 ou téléphoner : (93) 77-26-09.

J.F., 30 *ans*, bilingue Français - Allemand maîtrise + connaiss. économie, anglais commercial, recherche poste correspondant. Expérience *revues de presse, traductions,* correspondance, export. *Ecrire, sous réf. nº 60.356,* HAVAS CONTACT 156, boulevard Haussmann 75008 PARIS.

J.F., assistante export., licence espagnol+anglais, cherche empl. secteur Paris. Ecr. C. Lemoine, 1, rue Chérubini, 75002 Paris.

J.H., psych., dipl. 3e cycle et écrivain, rech. poste rég. Paris, sect. psych. ou créativité. Ecr. Th. Zalic, résidence Serralih, 39, av. Bernanos, 75005 Paris.

J. Fme, 35 ans (D.E.S.S. de psychologie cliniq.), exp. en psychopéd., ét. ttes prop. (ctres de format. IMP, CMPP...) rég. par. Ecr. nº 8805 « le Monde » Publ., *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

Comptable H., 50 ans, cherche comptabilité 2 h. par jour et samedi. Téléphone : 735-02-31.

Fme, expér. commerciale haut niveau, rech. poste Direction - Voyages souhaités. Ecr. ROBIN, *4, rue Tardieu - 75018 PARIS.*

J.F., 33 ans, CAP employé service commercial, dactylo, connaiss. comptabilité, libre suite, cherche emploi. *Ecr. à 6.114, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427* Paris ced. 09

SECRÉT. DIRECTION COMM.
35 ans, excel. prés., 15 a. expér., sténodactylo, connaiss. anglais, cherche sit. haut niveau Paris. Danielle Girard, 6, r. F.-Coppée, Paris-15e. Tél. : 225-94-25 jusq. 18 h. ou domicile : 557-51-78.

L'immobilier

appartements vente

2e arrdt.

HALLES CLERY
Dans immeuble entièrement renabilité, reste quelques 2 P., *TOUT CONFT, LUXUEUX* A partir de 300.000 F. Possibilité crédit 80 %. Livrable 1er trimestre 1980. Tél. : 325-63-00.

4e arrdt.

VRAI MARAIS
Très belle rénovation 5, 7, 9, R. DES TOURNELLES Reste à vendre Un 4 pces, 100 m2, mansardé et deux 2 P. S/pl. 14 h. 30-17 h., *sauf dimanche - 274-59-10.*

PROX. VOSGES. 354-42-78. Soleil séj., s. à manger, 2 chb., calme.

JARD. PRIVE 100 M²

MARAIS - DUPLEX 55 m² caractère, poutres, neuf - 574-66-57

5e arrdt.

GOBELINS, 3 PIECES, GRAND CONFT, BALC. Imm. P. de T. 505.000 F. Téléphone : 322-61-35.

VAL-DE-GRACE, immeuble P. de T., asc., restauré, 2 Pièces, *45 m2*, 380.000 F; 3 Pièces, 55 m2, 527.000 F. *Téléphone* : 533-68-86.

JARDIN DES PLANTES
Succession, vend, dans bel immeuble P. de T., 2 P., cuis., *s. d'eau, wc, entrée 38 m2,* 6e étg. sans asc. Prix intéressant. *Mercredi 10-16 heures,* 4, RUE LINNE (5e).

RUE DU VAL-DE-GRACE 3 P. confort, calme. 450.000 F. *MEL* - 354-46-21

Mº MONGE - Bel imm. pierre de taille **5 P.** 120 m2 + chbre service 12,50 m2 Prix 850.000 F - M. NICOLAS : tél. 523-32-22 et 32-23

6e arrdt.

STANISLAS 140 M² *A modernis., 4e étg.* 766-50-45.

PLACE SAINT-MICHEL
DANS IMM. DE CARACTERE 3e ETAGE, TAPIS ESCALIER
GD LIVING + 2 CHBRES
+ STUDETTE CONFORT POUTRES APPARENTES, REFAIT NEUF.
PRIX : 950.000 F
Mercredi, jeudi, 14 h.-17 h. 30,
12, RUE SUGER

7e arrdt.

SEGUR. 200 m2, salon, S. à M., 4 chambres, 2 bains, bel immeuble Pierre de Taille. — GARBI, *Téléphone : 567-22-88.*

8e arrdt.

28, RUE PASQUIER, merveilleux living + chambre, tout confort, 6e étage. 325-32-77.

10e arrdt.

10e, grand séjour + chambre sur jardin, immeuble récent, P. de T., standing, tout confort, étage élevé, exceptionnel. Prix : 300.000 F. Téléphone : 385-41-20.

Xe Très bel appart. 105 m2, tout confort, impeccable. 800.000 F. - MORBOIS : *526-05-56 - (86) 87-02-88*

13e arrdt.

13e, Glacière, récent, 6e, ascens. Vue dégag., 100 m2, liv. 47 m2 + 2 chbres, 750.000 F. 535-86-37.

Près **ARAGO** Immeuble 1960 2 pièces, 52 m2, tt confort. 320.000 F. - 589-49-34.

TOLBIAC 30 m2 sur jardin, *cuisine, w.-c.* 115.000 F - Tél. 280-28-23.

14e arrdt.

Mº ALESIA Immeuble récent 5 P., 103 m2, terrasse 120 m2. 2 boxes. - Courtois : 253-64-90.

16e arrdt.

MARCHE DES NOTAIRES
20, AV. FOCH
GRAND STANDING
5e ét., 580 m2 et balcon 105 m2, ensoleillé - Box et park. 3 voit. Conviendrait à Ambassade. Visites sur rendez-vous : Téléphone 203-94-83. C. Broquisse et Monassier Notaires à Paris.

BOULEVARD MAILLOT Immeuble de standing, 140 m2 + parking. Prix : 1.700.000 F. Téléphone : 747-11-10, poste 313.

EXELMANS, bon état, 3 Pièces, P. de T., 70 m2, liv., 2 chbres, calme, *527.000* F. Tél. 548-27-13.

BD FLANDRIN, grand 2 Pièces, terrasse, s/jardin, dans imm. récent, très luxueux. - Prix : 950.000 F. Téléphone : 280-48-55.

TROCADERO
TERRASSE PLEIN SUD Réception+3-4 chbres, 2 bains, garage. Tél. : 567-47-47, matin.

FOCH-POINCARE
Catégorie exceptionnelle, somptueux 300 m2, 2.500.000 F. FRANK ARTHUR : 766-01-69.

AV. RAYMOND-POINCARÉ 8 P. 430 M2. 6.300 F le M2. TEL. : 705-22-60.

TROCADERO
appart. de classe, 5 Pces princ., immeuble pierre de taille 1930, 218 m2 + 25 m2 envi., 5e étage, BALCON. Téléphone : 563-83-55.

17e arrdt.

GUY-MOQUET
Propriétaire vd petit 2 P., cuis., bns, remis à nf, 7e étg. s/square, 135.000 F. Pr R.-V. tél. av. 10 h. et après 19 h. au : 504-82-52.

Mº GUY-MOQUET - 3 PIECES imm. récent, tt cft, sur rue et jardin, gde cuis. équip., pender., balc., état impecc., chff. centr., ascenseur, 425.000 F. - 255-66-18.

18e arrdt.

Lamarck, prop. vd 2/3 P., dép., r.-de-c. s/verd., poss. prof. Clal. Prix exceptionnel. — 878-41-65

20e arrdt.

GAMBETTA. Récent, 5 Pièces, entrée, cuisine, 2 wc, S. de B., ascenseur, balcon, box. *Prix :* 635.000 F. Téléphone : 344-71-97.

NATION près) - Dans petit imm. neuf, 2 pces tout confort. Prix 270.750 F. Crédit possible. — 250-13-72.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE proximité BOIS BEAU 3-4 P., tt cft, excellent état. Vue dé*gagée. 600.000 F. - 325-97-16.*

PONT NEUILLY Immeuble gd stand, 2 pièces, tt confort, cave, tél., parking. Prix 450.000 F. Tél. 233-84-56

SCEAUX
très calme, verdure, 5 minutes métro, dans belle résidence : *grande entrée, séjour double sur* terrasse, cuisine aménagée, 3 chambres, S. de B. et S. d'eau, garage double, impeccable : 785.000 F. - ERBE. Téléphone : 663-26-54.

94 Val-de-Marne

NOGENT, près R.E.R. Terrasse sur Marne, vaste séjour, salon, entrée, 2 chambres, cuisine, wc, S. de B. + salle d'eau, parking. 585.000 F. Téléphone : 344-71-97.

Province

HAUTE-SAVOIE - COMBLOUX ETE-HIVER. Studios, appts, avec 36.000 F cpt + crédit. Gestion assurée.

ERIGE-VENTE
2, place de la Libération, 74160 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS. Tél. : (50) 49-03-00.

Etranger

NERJA (Malaga), appt 66 m2, cft, *mblé*, piscine, tennis, dern. niveau, 130.000 F. — 050-50-26.

appartem. achat

Rech. appts 2 à 4 Pces, PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14, 15e, 16e, 12e, 4e, avec ou sans travx, paiem., compt. chez notaire. Tél. tte la journée, même le soir 873-23-55.

URGENT, rech. appts 2 à 4 P., Paris, règlement compt. devant notaire. *Mme* Leulier, 261-39-78.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles, paiement comptant.

SERGE KAYSER
recherche APPARTEMENTS RIVE GAUCHE. Tél. : 329-60-60.

immeubles

Vends immeuble comportant 2 bâtiments, rue de l'Orillons, Paris-11e. - Té. : 357-06-80.

Cherche à acheter en propriété immeuble 2.080 m2 de bureau. TEL. : 770-07-55.

URGENT SOCIETE COPROR 21, rue de la Source, Paris-16e. TEL. : 524-56-01.

Rech. *IMM.* libres ou occupés. Même avec gros travaux. Réponse sous 48 heures. PAIEMENT COMPTANT

hôtels-partic.

NEUILLY BOIS - 45 BIS, BD *Commandt-CHARCOT* HOTEL PARTICULIER 200 M2 Visite s/place de 14 h à 16 h.

locations non meublées Offre

Paris

Mº Ranelagh, Particulier loue : appartement 4 Pièces, 1er étage sur cour. — Tél. : (49) 21-83-20.

locations non meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE recherche du studio au 6 Pièces, Paris, et villa, banlieue Ouest. Propriétaire direct. — Tél. : 265-67-77.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES : villas, pavillons ttes banl. Loy. garantis *5.000 F maxi. 283-57-02.*

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE recherche appts de standing pour DIPLOMATES et CADRES EUROPEENS. Loyers garantis par SOCIETES ou BANQUES. 355-84-23 ou 705-52-89.

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appartements de standing 4 Pièces et plus. Tél. 285-11-08.

PARIS PROMO
IMPORTANTE CLIENTELE ch. appts gd standg et luxe, vides ou meublés - 325-28-77.

constructions neuves

5e - 65, RUE LHOMOND
Petit programme neuf. Livrable FEV. 80. Quelques appartements SURFACE MODULABLE Prix intéressant. Bon placement **707-20-29** 13 h à 19 h (sauf samedi)

Boutiques

ACHETE COMPTANT murs de boutiques. Libres ou louées Paris ou proche banlieue. Tél. : 563-68-06.

FONTENAY-SOUS-BOIS. Bout. Refait à neuf, Tél., cave. Occupé, 96.800. Télépn. : 524-56-01.

ACHETONS
immédiatement murs de boutiq. VIDES ou OCCUPES PARIS - PROCHE BANLIEUE.
359-99-50

fonds de commerce

Proche NIMES (Gard) libre fin d'année, fonds tous commerces. Ecr. nº T 016 330 M R.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

bureaux

SAINT-AUGUSTIN. A louer : bx 200 *ou 400 m2, 500 F m2/an,* Ecrire 74669 I.P.F., 12, *rue de l'Isly, Paris-8e.*

NEUILLY METRO propriétaire loue 1 bureau dans *immeuble neuf. Tél. : 758-12-40.*

8e PROPRIETAIRE loue 1 ou plusieurs bureaux ds imm. refait neuf. T. : 723-55-18.

BASTILLE 1.600 m2 ou 650 m: Bureaux impeccables climatisés. Bail neuf, libres. T. 563-83-33.

LOCATIONS salles - bureaux. TOUTES DOMICILIATIONS. *TOUS SERVICES et TELEX.* TEL. : 524-43-05.

BD DE LA BASTILLE
Imm. stand. 200 m2, 7 bureaux + *dépendances, très clair.* SEGONDI - 874-08-45

89, RUE DE LA FAISANDERIE dans un jardin de 1.600 m2 :
2.100 M² DE BUREAUX
à louer + 35 parking. Téléphone, Le Propriétaire : 723-61-25, P. 21.

BAC RASPAIL
200 m2 de bureaux récents, parkings, *réservé* sous-sol.
ETRESA 776-07-30

DOMICILIATIONS
LOCATIONS BUREAUX CONSTITUTION DE SOCIETES ASPAC : 281-18-18.

locaux commerciaux

Rech. à louer gar. ou local aménageable (entre 6.000 et 12.000 m2), *bien placé sur* artère passante dans 20e, 11e ou 10e arrondt pour installer importante concession auto. Ecr. sous référ. 2.475 à INTER P.A. B.P. 508, 75066 PARIS cedex 02, qui transmettra.

PLACEMENT NANTERRE local 1.000 m2, loué 190.000 F, vente 1.800.000 F. T. : 563-83-33.

Paris Est 2 km, sans pas-de-porte, pavillon avec 200 m2 atelier propre + bureaux. Propriétaire. T. : 296-12-08.

RUEIL-MALMAISON proximité Hôtel-de-Ville. Locaux commerciaux à partir de 50 m2 + réserves. Ensemble neuf *dans rue animée.* TEL. : 227-04-30.

viagers

Libre, La Varenne, Saint-Maur, luxueux appart. 3 Pces, 100 m2, terrasse, gar., parc. 4.000 m2 : *340.000 F compt. + 3.000 rente.* ETUDE LODEL : 355-00-44.

Près Porte d' **ITALIE** Beau pavillon meulière, gd liv., 5 chbres, jard. *500 m2. Sera libre au 1er décès.* 180.000 F + rente. - 805-58-70.

châteaux

CHATEAU
(entre Aix et Marseille) anc. collège internat. d'enseign., conviend. à collectiv., parc 5 ha, tr. bx arbr., pelouses, sources, étangs, fontaines, pisc., tennis, 60 Pces, tr. b. ét., cft moderne, PRIX : 5.500.000 FRANCS. Téléphone : (67) 63-36-83.

pavillons

FONTAINEBLEAU, près gare, urgent. Je vends pavillon sur *ss sol rota avec gar., r.-de-ch.,* entré, séj. dble, cuis., bns, w-c., 4 chbres, ch. central (100 m2 habit.), jard. 560 m2. PRIX A DEBATTRE. Tél. H.B. : 070-58-60. Domicile : 423-07-60.

ANTONY
CENTRE METRO 5 MN Sur sous-sol, avec garage, Beau liv. dble, 2 chbres, cuis., bains + chbre ent. Terrain 320 m2 - Parfait état. *Prix 550.000 F - Tél. : 666-56-90.*

TOURAINE 210 km PARIS Sortie localité *Coquet PAV. 5 P. cft, impecc.,* dép., 1.500 m2 charmants. Cab. CHATET - 37150 FRANCUEIL.

SCEAUX 23, rue des PEPINIERES *près av. PAUL-LANGEVIN* 2 PAVILL. JUMELES, conviendrait pour *une famille*, 2 séj., 2 cuis., 4 chbres, bains, toilette, garage. SUD SUR JARDIN. Vis. MERCREDI, 15 H à 17 H. COURTOIS - 265-49-85

villas

QUEUE LES-YVELINES, villa 7 pces, gd cft 190 m2, jardin 1.360 m2. ALGRAIN 285-09-54.

SAVIGNY-S/ORGE, villa 7 p., *grand confort, garage, jardin.* ALGRAIN 285-00-59 ou 09-54.

HERBLAY, villa *5-6 p.sur bord Seine, contr. récente, terrain* 800 m2. - Tél. : 285-09-54.

VILLENNES belle villa 6 p., 150 m2, cft, grand gar, jardin. ALGRAIN 285-00-59 ou 285-09-54.

LE VÉSINET VERDURE
Agréable VILLA sur 1.000 m2, séjour, 3 chbres, parfait état. Agence de la Mairie - 976-52-52

VITRY CENTRE Part. vd pav. tt confort, gd liv., 3 ch., 1 bur., jard., gar. Prix 700.000 F. - Tél. 680-09-13.

LE VÉSINET près IBIS
Villa de caractère, rénovée avec goût, calme, ensoleillée, salon, s. à manger, 3 chbres, 4 bains, *cuis. équipée*, sous-sol. Libre AOUT 80. Prix 1.260.000 F. RHODES, Le Vésinet - 071-33-84

VÉSINET
VILLA 7 P. princ., parf. état, sous-sol, garage, tout confort. Agence de la Mairie, 976-52-52.

SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE
S/1.200 m2 jard. clos, arborisé, Maison de charme, liv. 40 m2 av. chem. + jard. hiv. + 5 ch., 200 m2 habitables, garage. DEGUELT : 024-13-12.

maisons de campagne

Parc régional MORVAN, maison pierre pr. lac Settons, stat. ski, 6 P., chem. poss., mezz., cave, parc 1 ha, verger, puits, vue, site sauvage, vallon. CALME : 350.000 F. Tél. : 16-85 52-23-51.

fermettes

YONNE, ancienne fermette restaurée avec dépend. *s/3.800 m2* terr., RARE, beauc. caractère : *400.000 F à déb. T. (97) 51-42-57.*

propriétés

BOUFFEMONT, ppté, 9 pces, 250 m2, beau parc 2.000 m2. ALGRAIN 285-00-59 ou 09-54.

REGION COMPIÈGNE
beau domaine herbager, maison de maître, tout confort, belles dépendances dont box
17 HECT. DE PRÈS
d'un seul tenant. MORBOIS, 3 bis, route Napoléon, Compiègne. Téléphone : (4) 440-09-75 ou Paris, 6, rue Pierre-Semard. *Téléphone : 526-05-56.*

domaines

PETITE SOLOGNE
135 km. sud Paris A VENDRE
DOMAINE
d'environ 130 ha, dont environ 50 hectares de bois (intéressante valeur de chênes), un étang + possibilité création trois autres étangs, terres et bâtiments de ferme loués. Excellente chasse libre. Gibier naturel. Prix intéressant. Tél., préf. matin, *10 h. à 11 h.* au 16 (38) 35-00-58.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

Collaborateur *RENAULT* vend R 18 GTL, 6 mois, blanche, 7.000 km. - T. 534-83-52 soir.

8 à 11 C.V.

Vds Morgan 2 pl., 78, 15.000 km, *noire, cap. crème, options sup.* Tél. (16-56) 48-18-04, hres repas.

BMW OCCASIONS
316 - 320 - 520 - 525 - 528 - 728
Ex. tt 89-80 peu roulé
Auto-Paris XV - 533-69-95
63, rue Desnouettes, PARIS-15.

motos

Part. Vd moto HONDA 70 cm3 DAX 1977 - 900 km - 1.900 F. Tél. : 852-29-01.

box parking

METRO CROIX-DE-CHAVAUX Dans immeuble neuf. Lot de 13 BOXES. Excellente rentabilité. SCOGIM : 747-11-10, poste 313.

divers

CONCESSIONNAIRE **B.M.W** 63, Bd J. Jaurès 92 CLICHY. Tél. 731-05-05

ACHETER OU LOUER VOTRE B.M.W.
PRESENTATION ET ESSAIS DE
TOUTE LA GAMME
NEUVES, DISPONIBLES. Nombreuses occasions. Garantie B.M.W.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs. Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE
Direction de la Publicité
5, rue des Italiens
75009 PARIS

CARNET

Naissances

— M. Gérard HARALAMB, Mme, née Béatrice-Elizabeth von Petersdorff, et Viviane sont heureux de faire connaître la naissance de
Françoise-Marie-Anne-Laurence,
Metz, le 17 août 1979.

— M. et Mme Jean BOEL et Gregory ont la joie d'annoncer la naissance de
Benjamin,
Paris, le 23 septembre 1979.

Fiançailles

— M. et Mme Maurice VANHOUCKE-PIERENS,
M. et Mme Pierre-André DELABY-GÉNOT,
ont la joie d'annoncer les fiançailles de leurs enfants
Marie-Laetitia et François.
20, rue Auguste-Dubois,
62350 Saint-Venant.
6, villa du Roule,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Mariages

— **Martine CLEMENT**
et
Gil CAZENAVE,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
font part de leur mariage, le 3 novembre 1979, à Ainay-le-Château (Allier).
81, rue Fradet,
18200 Saint-Amand-Montrond.

Décès

— Mme Marie-France Le Tallec-Bayart et sa fille Marion,
M. et Mme Louis Bennet,
M. et Mme Dominique Cayzac-Bennet et leur fils Gaspard,
M. et Mme François Robert-Bennet,
Les familles Bayart et alliés,
Tous leurs parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès subit de
M. Jean BENNET,
docteur vétérinaire,
à l'âge de quarante-deux ans.
Les obsèques ont eu lieu à Tournon, le 18 octobre.
Cet avis tient lieu de faire-part.
5, rue de la Passerelle,
07300 Tournon.
10, rue Achille-Luchaire,
75014 Paris.

— Mme Roland Dalem,
M. et Mme Jean-Patrice Dalem et leurs enfants Alexis et Laurence,
M. Roger André et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Roland DALEM,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
ancien déporté résistant,
leur époux, père, grand-père, beau-frère et oncle, survenu le 18 octobre 1979, à l'âge de soixante-quinze ans.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
1, rue de Sfax, Paris (16e).
28, rue Lauriston, Paris (16e).

— Le président et les membres de la chambre de commerce et d'industrie de Périgueux ont la douleur de faire part du décès de
M. Henry DELUC,
président honoraire
de leur compagnie,
survenu dans sa soixante-seizième année.
Ses obsèques ont lieu ce jour 23 octobre, à 14 h. 30, en la cathédrale Saint-Front de Périgueux.
Chambre de commerce et d'industrie, 23, rue P.-Wilson, 24000 Périgueux.

— Mme André Ducos,
M. le professeur Robert Ducos-Ader, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Francis Ducos et leur fils Olivier,
M. et Mme Gérard Ducos et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Armand Ducos, leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Martin, Lanot, Lespès et Cognet,
ont le chagrin de faire part du décès de
M. André-Charles DUCOS,
directeur de banque honoraire,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,
survenu à Paris le 7 octobre 1979, à l'âge de quatre-vingt-six ans, muni des sacrements de l'Eglise.
L'inhumation a eu lieu le 11 octobre dans l'intimité au cimetière du Bouscat (Gironde).

— Mme Pierre Garrigoux,
Mlle Marie-Antoinette Garrigoux,
Mlle Alice Garrigoux, conservateur en chef de la bibliothèque municipale de Versailles,
ses enfants,
M. et Mme Jean-François Lion,
M. et Mme Yves Garrigoux,
Le docteur et Mme Jean-Pierre Garrigoux,
ses petits-enfants,
ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Fernand GARRIGOUX,
née Marie Delsol,
survenu à Versailles, le 21 octobre 1979, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.
Le service religieux sera célébré le mercredi 24 octobre en la cathédrale Saint-Louis de Versailles, à 14 h. 15.
L'inhumation aura lieu le jeudi 25 octobre, à 16 h. 30, au cimetière de Jussac (Cantal).
Cet avis tient lieu de faire-part.
5, rue de l'Indépendance-Américaine, 78000 Versailles.

— M. et Mme Jean Kahn,
Mlles Françoise et Marianne Kahn,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Robert KAHN,
leur mère et grand-mère, survenu le 18 octobre 1979.
L'inhumation a eu lieu le 23 octobre dans la plus stricte intimité.

— M. et Mme Etienne Prouvé,
M. Jean-Claude Laurent,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Maurice LARGE,
survenu le 22 octobre 1979, muni des sacrements de l'Eglise, en son domicile, 199, rue La Fayette, 75010 aPris.
Le service religieux en l'église Saint-Laurent (68 bis, boulevard de Strasbourg, 75010 Paris), sera célébré le jeudi 25 octobre, à 10 h. 30, suivi de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
199, rue La Fayette, 75010 Paris.

— La direction et le personnel de la société les Cafés Henri Large ont la douleur de faire part du décès de leur président-directeur général
M. Maurice LARGE,
survenu le 22 octobre 1979, muni des sacrements de l'Eglise, en son domicile, 199, rue La Fayette, 75010 Paris.
Le service religieux en l'église Saint-Laurent (68 bis, boulevard de Strasbourg, 75010 Paris) sera célébré le jeudi 25 octobre, à 10 h. 30, suivi de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
199, rue La Fayette, 75010 Paris.

— On nous prie d'annoncer la mort de
Maurice LEBOVICH,
survenue à Edmonton (Canada), le 12 octobre 1979.
De la part de :
Mme Maurice Lebovich,
Marcianne et Bernard Lebovich, ses enfants,
Les familles Lebovich, Sapriel, Tueta et Meyer.
Une cérémonie religieuse aura lieu à la synagogue de Lausanne, avenue Juste-Olivier, le 23 octobre 1979, à 17 h. 30.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 17 octobre 1979, à son domicile de Paris, dans sa quatre-vingt-sixième année, de
M. Marcel LERBRET,
ancien courtier
d'affrètement maritime,
fondateur
de la société Lerbret et Cie,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier du Mérite maritime,
croix de guerre 1914-1918.
De la part de :
M. et Mme Pierre Lerbret et leur fille Noémi-Sara,
M. et Mme Jean Lerbret et leurs fils Laurent, Christophe et Etienne,
Mme Françoise Lerbret et sa fille Nathalie Delamare,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Lea Maucourant, sa dévouée gouvernante,
Et sa fille Martine,
Le personnel de la société Lerbret et Cie.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 22 octobre 1979.

— Mme François Ossude,
M. et Mme Jean-François Ossude, François-Joseph, Louis, Alexandra et Frédéric,
M. et Mme Patrick Ossude, Cyril et Dorothée,
M. et Mme Henry-Georges Vignon, Céline, Edouard et Mathilde,
Le comte et la comtesse Keller, ses enfants, petits-enfants et toute la famille,
ont le chagrin de faire part du décès de
M. François OSSUDE,
officier de la Légion d'honneur,
survenu le 21 octobre 1979, à l'âge de soixante-neuf ans.
La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 25 octobre, à 9 heures, en l'église de Saint-Cloud, place du Général-de-Gaulle (Hauts-de-Seine), suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.
Cet avis tient lieu de faire-part.
27, avenue Paul-Doumer, Paris-16e.

— Jean-Pierre Ozannat,
Jean Ozannat,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Claude OZANNAT,
leur père et grand-père, survenu le 18 octobre 1979.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 20 octobre 1979, à Orléans.
8 bis, quai de la Madeleine,
45000 Orléans.
4, rue de Franqueville,
75016 Paris.

— Fère-en-Tardenois, Paris.
M. et Mme Jacques du Roizel, ses enfants,
M. et Mme Thierry du Roizel,
M. et Mme Jean Garapon,
Mlle Constance du Roizel,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Emile Roussel, sa sœur,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve Georges PELEGRY,
née Thérèse Margry,
endormie dans la paix du Seigneur à Soissons, le dimanche 21 octobre 1979, dans sa quatre-vingt-huitième année.
Les obsèques auront lieu le jeudi 25 *octobre, à 10 h. 30, en l'église* Sainte-Macre de Fère-en-Tardenois (messe de communion).
L'inhumation aura lieu le même jour vers 16 heures au cimetière de Doullens (Somme).
60, rue Carnot,
02130 Fère-en-Tardenois.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.





— Grenoble, Saint-Ismier.
Le docteur Maurice Peronnet,
Mme Cécile Cazes, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Peronnet et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Peronnet et leurs enfants,
M. et Mme Michel Peronnet et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Peronnet et leurs enfants,
M. et Mme Guy Garcin et leurs enfants,
Mlle Hélène Giraud,
Mme Gilbert Digoy,
M. et Mme Jean Peronnet et leur fils,
Mlle Renée Peronnet,
Les familles Henry, Penet, Pascal, Reymond, parents, alliés et amis ont la douleur de faire part du décès de
Mme Maurice PERONNET,
née Denise Giraud
survenu le 17 octobre 1979, à l'âge de soixante-quinze ans. La messe a été célébrée le vendredi 19 octobre en l'église de Saint-Ismier.
Ni fleurs, ni couronnes.

— Jean et Marie-Hélène Piwnik, ses enfants,
Jean, Antoine et Nathalie, ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
Mme veuve Joseph PIWNIK,
née Joanna Macaityte,
décédée le 18 octobre 1979, dans sa soixante-treizième année.
Les obsèques religieuses ont eu lieu le mardi 23 octobre dans l'intimité.
7 (L), boulevard Jourdan,
75014 Paris.

— Mme Simone Quiviger et ses enfants font part du décès de
M. Hervé QUIVIGER,
survenu le 13 octobre 1979, à l'âge de quarante-cinq ans, à Sharjah (U.A.E.).
La cérémonie religieuse sera célébrée le 25 octobre 1979, à 14 heures, en l'église Saint-Joseph, 182, rue du Menil (92) Asnières.
L'inhumation aura lieu au cimetière nouveau d'Asnières, 19, avenue de l'Egalité.
11, avenue de la Redoute,
92600 Asnières.

— *Les enseignants*, le personnel et les étudiants du département d'histoire de l'université de Paris-VIII ont la douleur de faire part du décès de leur collègue, professeur et ami
Hernan RAMIREZ-NECOCHEA,
ancien doyen
de la faculté de philosophie
et éducation de l'université du Chili
à Santiago,
maître de conférences
à l'université de Paris-VIII,
survenu à Paris, le 21 octobre 1979, à l'âge de soixante-deux ans.
Son corps sera rapatrié prochainement au Chili.

Remerciements

— Profondément *émues* par les très nombreuses marques d'amitié exprimées à l'occasion du décès de
Mme Guy CHAUVIERE,
et dans l'impossibilité de répondre individuellement, les familles Chauvière, Tilliette et Wauthier expriment leurs très vifs remerciements à toutes les personnes qui ont pris part à leur peine.

— *Mme Simone* Ventre et ses enfants,
profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. Jean-Pierre VENTRE,
leur époux et père,
remercient chaleureusement tous ceux qui ont pris part à leur peine.

Anniversaires

— En ce premier anniversaire de sa disparition, ceux qui l'ont connue et aimée se souviennent avec la chaleur et la sérénité aussi qu'elle aurait souhaitées de
Monique DELLARD-BRACCO.

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de
Jean PROUVOST,
une messe sera célébrée le vendredi 26 octobre 1979, à 9 heures, en l'église Saint-Roch, Paris (1er).
Que ceux qui l'ont connu et aimé aient pour lui une pieuse pensée et associent à son souvenir celui de sa femme
Elisabeth,
disparue un an *plus tôt.*

— En ce cinquième anniversaire de la mort de
M. Emile F. TERROINE,
professeur honoraire,
à la faculté des sciences
de Strasbourg,
directeur honoraire du CNERNA,
une pensée est demandée par sa famille à tous ceux qui sont fidèles à son souvenir et à son œuvre.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-III, mercredi 24 octobre, à 9 heures, salle Louis-Liard, M. Philippe Desrieux : « Gestuelle et sémiotique dans le théâtre dansé d'Asie du Sud-Est ».

— Université de Paris-III, samedi 3 novembre, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Bernard Macaigne : « Booth Tarkington, romancier populaire d'un demi-siècle, 1890-1940 ».

— Université de Paris-II, lundi 5 novembre, à 16 heures, salle des commissions, M. Didier Simon : « La stratégie de développement agricole de la France ».

— Université de Paris-II, lundi 5 novembre, à 14 heures, salle des commissions, M. Louis Bakabadio : « *Une problématique du développement* économique en Afrique centrale : surplus financier et vecteur socio-économique ».

— Université de Paris-II, lundi 12 novembre, à 17 heures, salle des commissions, M. Raymond Caire : « La condition féminine dans les armées ».

— Université de Paris-VIII, mercredi 14 novembre, à 14 heures, *bâtiment D, salle 102, M. Henri Nadel :* « Genèse de la conception marxienne du salariat ».

Communications diverses

— L'Association des anciens élèves de l'école Saint-Martin invite tous ses adhérents à participer, le dimanche 28 octobre, à partir de 14 heures, à l'assemblée générale, à la kermesse Saint-Vincent-de-Paul, au colloque « l'Ecole aujourd'hui », à la messe et au buffet amical qui se tiendront à l'école à Pontoise.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

ET VENTES PAR ADJUDICATION

VENTE au Palais de Just. à Créteil, le JEUDI 8 NOVEMBRE 1979, à 9 h. 30.
UN APPARTEMENT
au 4e ét., porte dr., Bât. A, entrée, 2 p. sur rue, cuis. s/cour et débarr., w.-c. comm. (Lot 15) - Une CAVE (Lot 29).
à SAINT-MANDÉ (94)
69, avenue de Sainte-Marie.
MISE A PX : 52.000 F
S'adr. à Me Marcel BRAZIER, avocat, 178, bd Haussmann, Paris (8e) ; tous avocats près Trib. de Gde Inst. de *Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.*

VENTE S/SAISIE IMMOBILIERE, au pal. de Just. à Evry (Essonne), rue des Mazières, MARDI 6 NOV. 1979, à 14 h.,
MAISON D'HABITATION
à JUVISY-SUR-ORGE
(ESSONNE) - 5, RUE SEVERINE, élev. s/terre-pl., r.-de-ch. (2 p., cuis., s. de bns, w.-c.). Faux gren. au-dessus, anc. atel. atten. Jard. conten. 360 m2.
M. A PX : 100.000 F
Consignation préalable et ministère d'un avocat exerçant près le Trib. de Gde Inst. d'Evry obligatoires pour *enchérir. Pour tous rens.* s'adr. à la S.C.P. BERNADEAUX-VARIN, avocats associés, 124, rte de Corbeil, à 91360 Villemoisson-sur-Orge (Tél. 904-27-67), et au Greffe du Trib. de Gde Inst. d'Evry, où est dép. le cah. des charges

Vte s/sais. Imm. Pal. Just. Versailles mercredi 14 novembre 1979, 10 heures
MAISON d'HABITATION élevée sur cave et sur terre-plein R.-de-ch.: véranda, cuis., s. à m., cellier, w-c, 1er ét. : 2 ch., s. de b., gren.
JUZIERS (Yvelines), 118, avenue de PARIS
Vend. occup. M. PX 23.000 F
S'adr. **Me SILLARD** Avocat, 79 bis, bd de la Reine, à Versailles, T. 950-02-99.

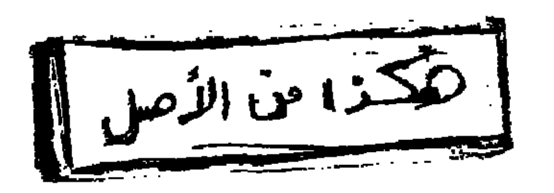
VENTE sur saisie immobilière au PALAIS DE JUSTICE A NANTERRE, le mercredi 31 octobre 1979, à 14 heures - En un seul lot
APPARTEMENT DE 4 PIÈCES PRINCIPALES
une cave et un parking, le tout dépendant d'un immeuble
sis à NEUILLY-SUR-SEINE (Hauts-de-Seine)
51 et 53, boulevard Victor-Hugo, 97 et 99 rue de Chezy et 30, 32 et 34, rue Chauveau
MISE A PRIX : 350.000 FRANCS
S'adresser pour renseignements à Me Jacques SCHMIDT, avocat demeurant à Paris (17e), 17, rue Faraday (tél. 227-71-10) ; sur place pour visiter ; et à tous avocats postulant près les Tribunaux de Grande Instance de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE, CRETEIL, VERSAILLES et PONTOISE.

LA VILLE DE PARIS
vend LIBRES aux enchères publiques
5 APPARTEMENTS ; 1 STUDIO ; 2 CHAMBRES
(dont UN APPT avec vue directe vers Champ de Courses
et UN APPARTEMENT AVEC TERRASSE de 72 m2 environ
à PARIS, entre
LE BOULEVARD SUCHET
ET LE CHAMP DE COURSES D'AUTEUIL
le mardi 20 novembre, à 14 h. 30, à la Chambre des Notaires de Paris
Mes MAHOT DE LA QUERANTONNAIS, BELLARGENT, LIEVRE, notaires associés, 14, rue des Pyramides à PARIS (1er), tél. 260-31-12.

VENTE VOLONTAIRE aux enchères publiques en l'Hôtel de Ville, salle du Conseil, à AVIGNON, par le ministère de Me Jean DAMIAN, notaire à AVIGNON, le MERCREDI 7 NOVEMBRE 1979, à 10 heures
UN ENSEMBRE IMMOBILIER à AVIGNON (Vaucluse)
11, BD RASPAIL - D'UNE SUPERFICIE AU SOL DE 1.243 m2
cad. section DH no 171, se composant : une partie élevée de 2 étages sur rez-de-ch., compr. au rez-de-ch. des bureaux, au 1er étage bureaux et appartement, au 2e étage un appartement ; une partie à usage de GARAGE, d'une superficie de 1.072 m2 au rez-de-ch. et 1 étage de 912 m2
LIBRE DE TOUE OCCUPATION OU LOCATION
MISE A PRIX : 2.000.000 DE FRANCS
S'adr. pour tous rens. à Me Jean DAMIAN, notaire à Avignon, place de la Préfecture, tél 82-50-27, dépositaire du cahier des charges

Vente sur saisie immobilière au PALAIS DE JUSTICE A BOBIGNY (93), le MARDI 30 OCTOBRE 1979, à 13 h. 30 - EN CINQUANTE LOTS
LOCAL COMMERCIAL - APPARTEMENTS 3, 4 PIÈCES
CHAMBRE STUDIO - EMPLACEMENTS PARKINGS - CAVES
le tout dépendant de l'ensemble immobilier sis
A ROSNY-SOUS-BOIS (Seine-Saint-Denis)
10 à 30, r. du Général-Gallieni, 6, 12, pl. Carnot, r. P.-Timbaud, sans no
M. A PRIX : 100.000 F - 60.000 F - 45.000 F - 15.000 F - 2.000 F - 1.000 F
TOTAL DES MISES A PRIX : 622.000 FRANCS
S'adresser Me André J. GUIBERT, avocat à Paris, 52, bd Malesherbes ; Me MICHEL, administrateur judiciaire à Paris, 206-208, rue de Rivoli ; au greffe des criées du Tribunal de Grande Instance de Bobigny ; et à tous avoc. près les Trib. de Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil et Pontoise





Le Monde

économie

AFFAIRES

EN RACHETANT SOLEX

Matra confirme ses ambitions dans l'électronique automobile

Le carburateur trouvera-t-il encore demain sa place sous le capot de nos automobiles ? A terme, l'électronique le condamne. C'est dans cette perspective que Solex s'est jeté dans les bras du puissant groupe Matra (*le Monde* du 23 octobre).

Figurant parmi les principaux *fabricants du monde de carburateurs*, pratiquement sans rival en France avec près de 68 % du marché national, Solex, pourtant grossi de Zenith depuis 1971, n'avait cependant pas, malgré *ses 400 millions de chiffre d'affaires*, la dimension suffisante, ni les reins assez solides, pour développer seul les *perfectionnements* que l'électronique va introduire dans la carburation. D'où la décision de ses principaux actionnaires, les familles Goudard (43,4 %) et Mennesson (25,7 %), de passer la main en cédant leurs intérêts au groupe dirigé par M. Jean-Luc Lagardère.

Un groupe qui, au demeurant, a les dents longues, comme *en témoigne son appétit de diversification*. Fort de l'expérience acquise dans les domaines militaire et civil, et de ses accords avec le fabricant américain de composants Harris, Matra, il est vrai, *a les moyens de le satisfaire*. Son expansion est forte, et le groupe nourrit de fortes ambitions, notamment *dans le secteur* automobile, où l'électronique va, dans les années à venir, bouleverser toutes les notions acquises. Dans la carburation, bien *sûr, mais aussi dans l'allumage*, le freinage et les systèmes régulateurs de vitesse, avec, en arrière-plan, tous les développements que laissent présager les normes anti-pollution et les économies d'énergie.

Mais en ajoutant ce nouveau satellite à sa constellation, Matra a, semble-t-il, une autre idée en tête. Avec le passage de CAV Roto-Diesel dans l'orbite du groupe britannique Lucas, la France ne possède plus, depuis plusieurs années, de fabrications en propre de pompes à injection *pour moteurs Diesel. En Europe* et dans le monde aussi, Lucas et l'allemand Bosch règnent pratiquement en maîtres. Or avec les économies d'énergie rendues impérieuses par la *hausse rapide des prix du pétrole*, des perspectives de développement considérable s'ouvrent un peu partout pour les moteurs Diesel. En France, la « diésélisation » des voitures de tourisme avoisinera 10 % en 1980. Mais c'est surtout le marché américain, où le moteur à essence est roi, y compris pour les poids lourds, qui est le plus prometteur avec environ 3,5 millions de *véhicules utilitaires* vendus par an.

Une pareille manne peut susciter des convoitises, et, manifestement, M. Lagardère n'a pas été insensible aux chants des sirènes américaines auxquelles *Lucas vient de répondre en signant*, avec la General Motors, un contrat de fourniture de 30 millions de livres (273 millions de francs). Reste à trouver la technologie. Sur ce point, on peut faire confiance au dynamisme de Matra. En attendant, le rachat de Solex a, de toute évidence, reçu la bénédiction des pouvoirs publics, qui voyait d'un assez mauvais œil l'association conclue en 1976 entre cette société et D.B.A. (groupe *américain Bendix*) dans la recherche électronique.

ANDRÉ DESSOT.

• MATRA

Fondée en 1941, et détenue à plus de 48 % par le groupe Floirat-Chassagny, Matra (anciennement Société des engins Matra) est une des premières sociétés mondiales de fabrication d'armes pour l'aéronautique (non guidées : roquettes, et guidées : missiles, notamment le R-530, le Magic R-550 et l'engin sol-air Crotale). A côté du secteur militaire, qui représente environ 50 % d'un chiffre d'affaires de 2,2 milliards de francs en 1978, le département automobile, créé en 1965, dans le cadre d'un accord avec Chrysler, absorbé depuis par Peugeot-Citroën, a produit 17 277 unités en 1978 (voiture de sport Matra-Simca Bagheera et Matra-Rancho). Le groupe Matra, grâce à l'expérience acquise dans le domaine militaire, s'est lancé, en 1962, dans l'industrie aérospatiale et les satellites utilitaires (13 % environ du chiffre d'affaires). Il opère enfin dans les transports *(classiques ou automatiques pour* collectivités), l'optique (cartographie, composants), les mécanismes industriels et les télécommunications (télécopie, télédistribution) et filiale Péritel.

Le groupe Matra, pour accentuer sa percée dans l'électronique, a signé un accord avec la société américaine Harris pour la production de composants. Il vient de s'engager dans l'équipement automobile en rachetant au groupe ouest-allemand V.D.O. la moitié du contrôle de Jaeger (instruments de bord). Outre ces acquisitions, Matra est devenu en 1978 le principal actionnaire de Manurhin (mécanique et armement) et a pris le contrôle en 1979 de la société Depaepe, premier fabricant européen de postes téléphoniques, puis de Jaz (réveils et montres électroniques). Le groupe détient encore des participations dans C.I.M.T.-Lorraine (matériel de transport) et dans Europe 1 (15 %), en liaison avec MM. Floirat et Chassagny (près de 30 % au total). Ces dernières années, sous l'impulsion énergique de M. Jean-Luc Lagardère assisté de M. Yves Sabouret, son développement a été très rapide, le chiffre d'affaires consolidé passant de 3 milliards de francs à plus de 6 milliards de francs en 1979 (estimé), avec 12 milliards de francs de commandes en carnet, et l'effectif atteignant maintenant trente mille personnes.

• SOLEX

Cette société holding, dont les familles fondatrices Goudard et Mennesson détiennent plus de 70 %, a deux filiales, la plus importante, avec trois mille personnes, environ, fabriquant des carburateurs pour automobiles (70 % du marché français environ), la seconde employant deux cent cinquante personnes dans l'équipement pour l'aéronautique. Le chiffre d'affaires dépasse 400 millions de francs.

En 1974, Solex a cédé à Motobécane sa filiale Vélosolex, créée en 1941, qui eut des résultats très brillants après la guerre et déclina fortement par la suite.

ÉNERGIE

OMAN AUGMENTERAIT LE PRIX DE SON PÉTROLE DE 10 %

Le sultanat d'Oman va augmenter les prix de son pétrole de 10 % avec effet rétroactif au 1er octobre. Le *Financial Times*, qui donne cette information, précise que le but omanais va atteindre 24,50 dollars, soit un prix supérieur au plafond de l'OPEP. Oman, qui exporte un peu moins de 300 000 barils par jour, n'est pas membre de l'OPEP.

D'autre part, le Venezuela, organisateur de la prochaine conférence de l'Organisation des pays exportateurs, qui aura lieu à Caracas, a fait savoir en réponse à une proposition de l'Iran (*le Monde* du 23 octobre) qu'il n'était pas favorable à la tenue avant décembre d'une réunion extraordinaire de l'OPEP.

A Amsterdam, le président de l'Agence internationale de l'énergie (A.I.E.), M. Ersboel, a préconisé l'ouverture d'un dialogue avec les pays producteurs. Le directeur des recherches de l'OPEP, M. Said, lui a répondu que, « *si cette agence devient un forum dont les membres tentent de se discipliner les uns les autres — et en particulier les Etats-Unis, — l'OPEP accueillerait favorablement cette complémentarité dans la recherche des solutions aux énormes problèmes futurs* ».

Enfin, à Ryad, le ministre saoudien de l'information, M. Mohamed Abdou Yamani, faisant pièce aux déclarations de son ministre du pétrole, Cheikh Yamani (*le Monde* du 23 octobre), a affirmé qu'il n'y avait pas de discussion parmi les dirigeants saoudiens sur la politique pétrolière et que celle-ci était « *claire et constante* ». *(A.F.P., Reuter.)*

LES BÉNÉFICES D'EXXON : + 118 %

Exxon, la première des compagnies pétrolières, vient d'annoncer que ses bénéfices au troisième trimestre avaient atteint 1,14 milliard de dollars. L'an passé, à la même époque, ils s'étaient élevés à 525 millions de dollars. La hausse est donc de 118 %.

Rappelons qu'au début du troisième trimestre la pénurie d'essence était à son comble aux Etats-Unis. — *(A.F.P.)*

Un groupe américain prend le contrôle d'une filiale de Creusot-Loire spécialisée dans le matériel de forage

De notre correspondant

Tarbes. — La société américaine Hughes Tool, le plus important fabricant de tricônes (trépans) (1) et de raccords de tiges de forages pétroliers aux Etats-Unis, vient de prendre une participation de 90 % environ dans le capital de la Société française de matériel de forage (S.F.M.F.), qui, filiale de Creusot-Loire, produisait dans deux usines, à Tarbes (Hautes-Pyrénées) et à Mirande (Gers), des tricônes conçus par ses bureaux d'études.

La S.F.M.F. était la seule société française produisant ce type de matériel. Elle contrôlait environ 3 % du marché mondial et exportait 95 % de sa production.

Dans un communiqué, la S.F.M.F. a explicité ainsi sa décision : « *La société américaine Hughes Tool and Co est le plus important fabricant de tricônes et de raccords de tiges de forage aux U.S.A. Elle est implantée, par l'intermédiaire de nombreuses filiales, en Amérique latine, en Extrême-Orient et en Europe. La Société Creusot-Loire intervient également dans ce secteur d'activité à travers sa filiale de matériel de forage, la S.F.M.F. (...). Cette solution est apte à assurer l'avenir à long terme de la S.F.M.F., mais celui-ci est conditionné dans le court terme par la résolution de divers problèmes tels que le changement de technologie, la mise en place de nouveaux investissements, etc.*

» *Ces problèmes, dans le court terme, ne devraient pas remettre en cause d'une manière notable le niveau actuel de l'emploi dans les usines de Tarbes et de Mirande.* »

L'union départementale C.G.T. des Hautes-Pyrénées a mis l'accent sur « *la gravité de la situation créée* ». Elle souligne que le personnel a déjà été ramené, *de janvier 1979 au 1er septembre*, de cinq cent trente et un à quatre cent soixante-quinze salariés.

La fédération de la C.F.D.T. a manifesté de vives « *inquiétudes* », car on se demande, dit-elle, ce que vont devenir les bureaux d'études et les services commerciaux, qui n'ont plus devant eux qu'une autonomie d'un an environ puisque des types uniformes américains de tricônes seront imposés. — G. D.

[Au moment où les pouvoirs publics insistent sur la nécessité de développer des technologies françaises dans des domaines de pointe, la cession de cette filiale de Creusot-Loire à un groupe américain appelle quelques commentaires.

Le marché du forage est dominé par les Etats-Unis. Il faut savoir en effet qu'en 1977 les deux tiers des plates-formes de forage (2 073 sur 3 023) étaient en activité aux Etats-Unis et au Canada, et que, sur 57 959 puits forés, 52 263 l'ont été outre-Atlantique.

Ce marché mondial est dominé par deux firmes américaines : Hughes d'une part, Smith de l'autre, qui le contrôlent respectivement à hauteur de 35 et 29 %, et se livrent une dure concurrence.

Pour lutter contre cette concurrence, le groupe Creusot-Loire, au dire de ses dirigeants, aurait dû effectuer de lourds investissements *(250 ou 300 millions de francs)*, notamment pour s'implanter aux Etats-Unis, seul moyen de pénétrer le marché américain. Le groupe, qui traverse actuellement des difficultés, y a renoncé, préférant faire porter ses efforts sur le développement des « masses tiges », une autre composante de l'outil de forage, dans lequel il occupe une position mondiale (deuxième producteur). A cet effet, sera créée une nouvelle unité de production à Valenciennes.

Ayant fait ce choix, le groupe a donc décidé de céder la S.F.M.F. à l'un de ses concurrents américains, qui *se serait engagé à maintenir* l'emploi et à investir 20 millions de dollars (85 millions de francs) en machines-outils dans l'usine de Tarbes.]

(1) Le tricône ou trépan est l'outil qui figure en haut des trains de tiges qui permettent d'effectuer les forages.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ...	4,2315	4,2330	— 160	— 110	— 285	— 225	— 660	— 540
$ can. ...	3,5690	3,5725	— 85	— 35	— 140	— 80	— 250	— 140
Yen (100).	1,7991	1,8015	+ 45	+ 85	+ 95	+ 135	+ 295	+ 370
DM	2,3430	2,3465	+ 55	+ 90	+ 120	+ 160	+ 415	+ 485
Florin ...	2,1140	2,1165	+ 25	+ 55	+ 70	+ 105	+ 260	+ 315
F.B. (100).	14,5660	14,5815	— 425	— 190	— 705	— 450	—1195	— 425
F.S.	2,5375	2,5425	+ 190	+ 235	+ 400	+ 450	+1125	+1230
L. (1 000).	5,0895	5,0945	— 200	— 130	— 385	— 285	—1150	— 950
£	9,0665	9,0745	— 305	— 200	— 510	— 385	—1150	— 805

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	7 3/8	7 3/4	7 11/16	8 5/16	8 1/16	8 7/16	8 1/4	8 7/8
$ E.-U. ..	11 1/2	16 1/4	15 1/2	15 7/8	15 1/2	15 7/8	15 1/4	16
Florin ...	9	9 3/4	9 1/4	10	9 1/4	10	9 1/4	10
F.B. (100).	13 1/2	14 1/2	13 1/4	14 1/4	13 3/4	14 1/2	13 1/4	14
F.S.	7/8	1 7/8	1 1/2	2 1/8	1 7/8	2 1/8	3	3 1/2
L. (1 000).	14 1/4	15 1/2	15	16	15 1/4	16 3/4	17	17 3/4
£	14	14 3/4	14 1/4	15	14 1/4	15	14 3/4	15 1/4
Fr. franç..	11 1/4	11 3/4	12 1/2	13	12 7/8	13 1/8	13 1/2	14

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués à 11 h. 15 par une grande banque de la place.



ÉTRANGER

L'Égypte de l'après-guerre

II. — Comme l'or du Pérou...

L'inflation frappe durement les classes moyennes égyptiennes. La population est mécontente de l'action du pouvoir, notamment dans le domaine de l'habitat, de l'enseignement, des transports (« le Monde » du 23 octobre).

De notre correspondant J.-P. PERONCEL-HUGOZ

Le Caire. — Perpétuellement aux aguets, tachant de veiller au grain au coup par coup chaque fois qu'une tension sociale fait mine de dépasser le seuil au-delà duquel elle pourrait avoir des répercussions politiques, le régime jette en revanche, pour le moment, un regard beaucoup plus serein sur les effets du boycottage arabe, dont d'aucuns attendaient qu'il crée rapidement des difficultés internes au successeur de Nasser. Passons sur la défection des touristes arabes, qui par rapport à l'an passé (le tourisme occidental et arabe avait rapporté net au Caire 650 millions de dollars en 1978) devrait signifier un manque à gagner de 50 millions de dollars pour l'Egypte. Encore faut-il noter que les voyageurs en keffieh, altesses en tête, réapparaissent en nombre croissant au Caire et à Alexandrie.

L'aide financière arabe proprement dite qui a cessé dès la visite de M. Sadate en Israël, il y a deux ans, faisait encore sentir ses effets en 1978, sous forme de queues de programme. En 1979, s'il n'a plus été question d'aide publique arabe au développement civil de l'Egypte (Ryad, en revanche, n'a pas démenti l'information selon laquelle il aurait récemment acheté pour 100 millions de dollars de véhicules américains tout terrain pour l'armée égyptienne.

En revanche, les investissements privés arabes, tournés presque exclusivement vers les immeubles de luxe et le tourisme, se sont poursuivis dans un secteur parvenu maintenant à saturation. Si la banque irakienne Rafidein et l'Arab Investment Company ont fermé leurs agences au Caire, un prince saoudien est venu y inaugurer une nouvelle banque. Si Koweït l'a fait, sans d'ailleurs insister, Ryad n'a pas réclamé jusqu'ici les sommes (environ 1 milliard de dollars pour chacune des deux capitales pétrolières) déposées à la Banque centrale égyptienne, ni non plus, que l'on sache, les intérêts des autres prêts accordés naguère à l'Egypte.

On suppose que le reliquat du Fonds d'Aboudhabi, destiné à l'élargissement du sud du canal de Suez, n'a pas été versé ; mais cette opération, d'un montant de 1 200 000 000 de dollars se poursuit grâce aux crédits britanniques et japonais. De même le courant pétrolier et commercial arabe continue de transiter normalement par l'Egypte, à laquelle le canal de Suez va rapporter, en principe, 500 millions de dollars net cette année, soit 150 millions de dollars de plus qu'en 1978.

L'argent des émigrés

En réalité, la seule mesure susceptible de nuire réellement à l'Égypte (et les Arabes ne pouvaient décemment pas la prendre puisqu'« *ils s'opposent au président Sadate, et non pas au peuple égyptien* »), aurait été d'empêcher le million et demi d'expatriés égyptiens d'envoyer bon an mal an leur 2 milliards de dollars à la mère-patrie. Certes, comme les émigrés maghrébins, les égyptiens ont commencé à utiliser des canaux officieux plus rentables pour eux, lorsqu'ils rapatrient leurs économies ; mais d'une manière ou d'une autre, celles-ci aboutissent à la vallée du Nil, où elles constituent désormais un élément déterminant de la stabilité sociale. L'émigration égyptienne vers les pays arabes riches ne s'est pas ralentie cette année. Aussi le nombre des enseignants égyptiens en Arabie passe cette rentrée de sept mille à neuf mille, selon les journaux cairotes.

Aux revenus du canal de Suez, du tourisme et des émigrés, s'ajoutent ceux des exportations traditionnelles, (coton, primeurs, etc.), et depuis peu du pétrole national. Dans un système politique où le cabinet ne se réunit qu'exceptionnellement, où la plupart des ministres n'ont pas accès à l'empyrée, on ne s'étonnera pas que l'un des rares membres du gouvernement a avoir des rapports directs avec le raïs soit le ministre du pétrole, M. Ahmed Hellal, depuis que la production a franchi le cap des 25 millions de tonnes par an, dont plus de la moitié est exportée. 40 millions de tonnes sont raisonnablement escomptées en 1982. Les seuls puits du Sinaï (moins de 2 millions de tonnes) restitués par Israël vont, selon ce dernier, rapporter 200 millions de dollars net par an à l'Egypte.

Il y a enfin l'assistance étrangère (un milliard six cent cinquante millions de dollars en 1978), au sein de laquelle la part américaine est celle qui grandit le plus vite (cinq milliards de dollars votés pour les trois années à venir, contre une moyenne annuelle de huit cents millions de dollars au cours des années précédentes) ce qui donne confiance en l'avenir aux argentiers égyptiens. L'un d'entre eux a dit : « *Notre déficit commercial total avait été d'un milliard trois cents millions de dollars en 1978 et, malgré cent prévisions pessimistes, nous avons pu finalement le combler haut la main. Parions qu'il en sera de même pour le déficit de près de deux milliards de dollars prévu cette année.* »

Admettons. Toutefois cette situation, dans laquelle le déficit extérieur est passé de 7 % du produit national brut en 1973 à 25 % en 1978, ne pourra durer indéfiniment. En 1977 - 1978 M. Abdelmoneim Kayssouni, ancien « *meilleur économiste d'Egypte* » sous Nasser, revenu un moment en faveur, a su adroitement consolider la dette extérieure égyptienne (de onze à douze milliards de dollars, non compris les créances russes) grâce aux deux milliards de dollars de l'organisme du Golfe pour le développement de l'Egypte.

L'an passé, Le Caire a payé rubis sur l'ongle neuf cent cinquante millions de dollars (intérêts et principal) à ses créanciers, mais il n'aurait nullement l'intention cette année de régler les arrérages de sa dette à l'endroit de l'organisme du Golfe, « *puisque c'est grâce à la guerre d'octobre faite avec le sang égyptien que les émirs ont pu quadrupler en 1973 le prix de leur pétrole* ».

Aussi bien, à la suite du retrait de ses participants arabes, un consortium conduit par l'Union des banques arabes et françaises (UBAF) a dû, cette année, renoncer à lancer un emprunt de deux cent cinquante millions de dollars sur l'euromarché, au profit de la Banque centrale d'Egypte.

Chasse aux devises

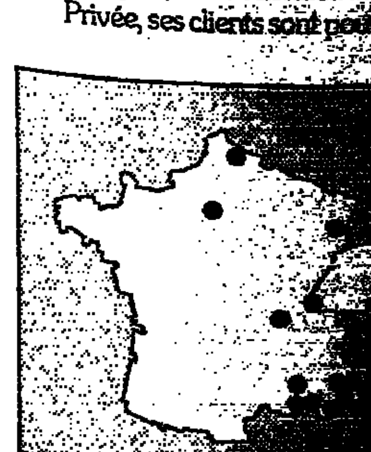
Visant plus haut, c'est dans le but d'obtenir que certains prêts américains (on parle de 2 milliards de dollars), destinés à des projets économiques égyptiens non encore réalisés, soient affectés au soutien de la balance des paiements que le vice-président égyptien, le général Moubarak, se serait rendu en septembre à Washington. Opportunément, quelques opposants marxistes, ne présentant pas de vrai danger pour le régime du Caire, avaient été incarcérés en août (depuis, la décision de les libérer a été prise) afin, dit-on, de montrer aux parlementaires américains le spectre d'une vallée du Nil « rouge ».

Cette chasse aux devises par tous les moyens pour combler le déficit commercial se fait évidemment au détriment des investissements productifs. Les 5 milliards ou 6 milliards de dollars qui, à des titres divers, parviennent chaque année en Egypte, repartent en grande partie à l'étranger, comme l'or du Pérou traversait l'Espagne sans s'y arrêter, au seizième siècle. Les quarante-cinq banques de toutes nationalités fonctionnant en Egypte font de bonnes affaires.

Ainsi, avec son habileté compensant son insouciance, va l'Egypte de l'après-guerre..., une après-guerre qui n'a officiellement que six mois, mais qui en fait a commencé dès après le conflit d'octobre 1973. Les dirigeants voient bien la fragilité de cette étrange économie à étages, de guingois, ayant sans cesse besoin d'être colmatée ; mais ils ont la conviction profonde que la position géographique de premier ordre de leur pays et son acceptation de l'existence de l'Etat hébreu lui vaudront pour longtemps la reconnaissance financière de l'Occident.

Il ne serait pas étonnant, dans ces conditions, que le Caire ait demandé aux sept plus riches nations occidentales réunies cette année à Tokyo une somme globale de 18,5 milliards de dollars pour le lustre à venir, tout en estimant à part soi que, si seulement la moitié ou les deux tiers de ce montant lui étaient accordés — ce qui ne serait pas improbable, à considérer les exercices écoulés, — la tranquillité de l'Egypte serait assurée pour les prochaines années.

FIN



هكذا من الأصل

SOCIAL

EN GRÈVE DEPUIS LE 4 OCTOBRE

Les ardoisiers de Maine-et-Loire exigent une meilleure protection sociale

Angers. — *« Peut-on admettre que, dans une profession aussi dure que la nôtre, les travailleurs soient parmi les moins bien protégés socialement devant la maladie ou l'accident ? »* Telle est, en substance, la question que posent à leurs employeurs, les pouvoirs publics, et à l'opinion les quelque mille cinq cents ouvriers ardoisiers de Maine-et-Loire qui ont manifesté lundi à Angers, pour la quatrième fois depuis le début d'une grève engagée le 4 octobre pour l'obtention d'une *« amorce »* de *mensualisation*.

L'ardoise, en Maine-et-Loire, c'est d'abord Trélazé, dans l'agglomération d'Angers, et le Segréen, au nord-ouest du département. C'est aussi deux sociétés ardoisières qui se partagent une exploitation en *relative perte de vitesse (la* production totale a diminué de 23 % entre 1970 et 1979 et les effectifs de 25 %) face à la concurrence de l'ardoise d'Espagne... dont elles contrôlent les importations pour plus de la moitié de leur volume.

L'exploitation de l'ardoise est souterraine — les galeries des mines s'étirent par quatre à cinq cents mètres de profondeur — et nul ne conteste la pénibilité du travail des ardoisiers, qu'ils soient *« du fond »* ou *« du jour »*. Mais les *« carriers »*, comme on les nomme en Anjou, sont pour la plupart rémunérés à la tâche avec des salaires dont la part mobile peut représenter 40 à 80 % du montant total. Et en cas de maladie ou d'accident, ils se retrouvent frappés d'un « délai de carence » de dix jours durant lesquels ils sont faiblement indemnisés : 365 F seulement, selon les syndicats, pour un salaire de 1 200 F. Au-delà de ce délai, les versements combinés de leur indemnité représentative d'avantages en nature, de la Sécurité sociale minière et d'une mutuelle leur assurent un revenu correspondant à environ 80 % du salaire professionnel moyen.

Leurs revendications essentielles portent sur la mise en place d'un plan progressif de suppression de la rémunération à la tâche et surtout sur la suppression totale du délai de carence et l'indemnisation à 100 % dès le premier jour de arrêt de travail pour maladie ou accident.

De notre correspondant

Le patronat ardoisier a proposé d'abaisser le délai de carence à trois jours, en se réservant de la rallonger après un an d'expérience si cette mesure devait entraîner une augmentation de l'absentéisme. Et depuis bientôt trois semaines les deux parties campent sur leurs positions...

Unité syndicale

« Nous ne sommes ni des paresseux ni des tricheurs, et nous ne demandons que la justice », s'indignent les grévistes, en rappelant que, aux Ardoisières, les cadres, la maîtrise et les administratifs sont *mensualisés*. Ils soulignent que le taux moyen d'absentéisme est, chez eux, de moins de 6 % contre une *moyenne nationale* de 8 %, et citent l'exemple des mines de fer et d'uranium pour démontrer que ce taux n'est en *rien* augmenté par la garantie des petits risques.

Bénéficiant d'une unité syndicale sans faille, les ardoisiers ont de la grève une conception qui s'inscrit dans la grande tradition sociale minière. Ici les mots d'ordre de l'intersyndicale C.G.T.-C.F.D.T.-F.O. sont lancés après consultation démocratique de la base et régulièrement suivis à 100 %. Et l'on peut justement se demander si le patronat ardoisier ne veut pas faire de ce conflit le *« test de résistance »* d'un *front syndical qu'il cherche* à casser.

Mais si l'unité patronale — entre les Ardoisières d'Angers et les Ardoisières de l'Anjou — répond à l'unité syndicale, les ardoisiers ont l'expérience des conflits durs et de longue haleine...

« L'an dernier et en juin, nous avons fait deux grèves d'avertissement sur le thème de la mensualisation », dit un responsable de l'intersyndicale, *« cette troisième grève doit être la bonne. Nous ne reprendrons pas le travail avec une simple aumône. »*

CLAUDE-HENRI GAY.

CORRESPONDANCE

Crise de civisme

M. V. V. Stanciu, avocat à la cour, nous écrit :

Les actuelles grèves, dont le trait caractéristique est la fréquence jusqu'à la chronicité, suscitent quelques observations.

Tout d'abord, elles sont presque indifférentes pour le gouvernement. *C'est, plus qu'une accoutumance*, c'est une immunisation.

Mais ces grèves sont très nuisibles pour les usagers qui subissent des brimades, des pertes de temps et des conditions de transport inhumaines.

Une petit enquête personnelle nous permet de préciser que ces grèves ne sont pas désirées par la grande majorité de ceux qui les font avec résignation.

Alors, à qui profitent-elles ? La dernière constatation est d'une grande tristesse. Les voyageurs qui subissent ces ennuis sont mécontents, quelquefois indignés mais résignés eux aussi. Un *symptôme de manque de civisme* est la terrible passivité des gens, l'absence de courage pour exprimer leurs opinions, ni même la plus douce réprobation. On dirait dirait qu'il s'agit d'un masochisme subconscient, la volupté d'être malmenés.

L'incapacité de réagir aux abus pour défendre les droits constitue une collaboration des victimes avec les agresseurs et les abusifs. Ihering a écrit un livre devenu célèbre avec le titre suggestif : *le Combat pour le droit.* Une société incapable de réagir lorsque les droits des citoyens sont menacés est mûre pour la dictature. Bien sûr, celle-ci est indésirable, quelle que soit sa couleur.

Nous devons préciser que nous sommes depuis toujours partisans de la grève, qui est l'arme la plus puissante du travailleur. Mais on ne brandit pas une arme tous les jours sans l'émousser.

LES DIX-HUIT USINES DE MERLIN-GÉRIN SONT PARALYSÉES PAR LA GRÈVE.

(De notre correspondant.)

Grenoble. — La direction de la société Merlin-Gérin admettait, lundi soir, que l'activité de ses dix-huit usines installées dans l'agglomération grenobloise, et qui emploient sept mille deux cents salariés, était presque totalement paralysée ; neuf d'entre elles avaient été occupées par *leur personnel* à la suite des assemblées générales tenues dans chacune des dix-huit unités ; dans d'autres, des piquets de grève interdisaient l'accès aux ateliers.

Commencé mercredi 17 octobre à l'usine « S » à la suite de l'annonce de prochaines mutations, le mouvement a très rapidement gagné l'ensemble des usines de la société. Ce problème, admet le porte-parole de Merlin-Gérin, n'a constitué que l'« épine irritative » d'un conflit plus vaste portant, constatent les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O., sur le « brutal décrochage des salaires par rapport à l'indice INSEE ». *Selon eux, Merlin-Gérin serait* « la seule entreprise de Grenoble à ne plus garantir le pouvoir d'achat ».

« Les raisons n'ont jamais été aussi importantes pour réagir. Jamais le mécontentement des travailleurs n'avait été aussi grand », fait observer un cadre de l'entreprise, militant *C.F.D.T. Il rappelle que « M.-G. »* a entamé une politique de réduction des effectifs dans ses services généraux afin d'améliorer la compétitivité internationale de la société.

Lundi, le P.-D.G. de Merlin-Gérin, M. Vaujany, a posé comme préalable à toute négociation « le retour définitif à l'exercice normal du droit de grève ». — Cl. F.

● *Les droits des travailleurs immigrés.* — Les centrales C.G.T., C.F.D.T. ety FEN ont annoncé, le lundi 22 octobre qu'elles allaient *« amplifier l'action »* en faveur des droits des travailleurs immigrés. Elles ont prévu de se concerter le mercredi 23 octobre et de tenir ensuite une réunion commune avec les autres centrales (F.O, C.F.T.C. et C.G.C.) le jeudi 24 octobre *« en vue d'une action auprès des législateurs »*, qui doivent se prononcer sur les projets de loi Bonnet-Stoléru au cours de la présente session. Peut-être parce qu'elle était mal organisée, la manifestation commune du 17 octobre contre lse lois « anti-immigrés » n'avait réuni que quelque deux mille cinq cents personnes au point culminant de la précédente *« semaine d'action »*. La C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN semblent vouloir reconsidérer leur stratégie dans ce domaine.

● *Des salariés de Ducellier ont manifesté,* lundi 22 octobre à Clermont-Ferrand, à l'appel de la C.G.T. Ils étaient venus du bassin de Brassac-les-Mines (Puy-de-Dôme). Ils ont annoncé l'organisation, mercredi, d'une journée d'action intersyndicale dans la région d'Issoire (Puy-de-Dôme). Dans les deux usines Ducellier du département, à Vergonghéon (1 800 salariés) et à Sainte-Florine (1 500 salariés), les ouvriers viennent d'entamer leur cinquième semaine de grève pour une augmentation de salaire de 400 francs, les trente-cinq heures *et la révision* des classifications.

LE CONFLIT A ALSTHOM-ATLANTIQUE

Débrayage d'une heure, jeudi dans l'ensemble du groupe

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. d'Alsthom-Atlantique, qui se sont rencontrés lundi 22 octobre à Paris, ont décidé d'appeler les quarante-cinq mille salariés du groupe, répartis en quarante établissements et filiales, à un débrayage d'au moins une heure, jeudi 25 octobre, jour de l'audience de la cour d'appel de Besançon consacrée à l'examen de la demande de la direction de Belfort de faire évacuer l'usine locale.

Pour les deux syndicats, cette action *« marquera la détermination des travailleurs de s'opposer à toute intervention des forces de police qui tenteraient de faire évacuer les usines occupées et de voir négocier sérieusement leurs revendications dans chaque établissement »*.

Outre l'usine de Belfort, une demi-douzaine de sociétés du groupe Alsthom-Atlantique sont en effet en grève, avec occupation ou non des locaux. Des délégations de l'ensemble des usines doivent se rendre mercredi à Belfort, où l'intersyndicale C.G.T.-C.F.D.T.-F.O.-C.G.C. organise une « grande manifestation ».

De son côté, la municipalité d'union *de la gauche de Belfort* a voté, lundi, une motion qui déclare notamment : *« Il n'est que trop clair que les pouvoirs publics se sont refusés à utiliser les moyens dont ils disposent pour obliger la direction d'Alsthom à s'asseoir à la table des négociations. Le conseil municipal ne saurait admettre que le conflit soit réglé par la force. Il met en garde les pouvoirs publics contre toute tentative d'y recourir. »*

Enfin, une centaine de grévistes ont pénétré, le 23 octobre, dans l'hôtel de Belfort où s'est installée la direction d'Alsthom, se contentant de lancer des slogans. Le porte-parole de l'intersyndicale n'a pas approuvé cette forme d'action.

● *A l'usine Delle-Alsthom* de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), qui emploie huit cent soixante-dix salariés, une partie du personnel, en grève depuis le 15 octobre, a occupé les locaux lundi pour protester contre le licenciement, accepté par le ministre du travail et de la participation, d'un délégué syndical C.G.T. qui avait dépassé de deux heures le crédit d'heures syndicales.

● *Motobécane : la direction prête à diminuer le nombre des licenciements.* — La direction des trois usines Motobécane de Saint-Quentin (Aisne) a formulé lundi soir 22 octobre de nouvelles *propositions aux grévistes qui,* depuis le 9 octobre, occupent l'entreprise (2 800 salariés) pour obtenir l'annulation des licenciements prévus dans les départements bicyclettes et vélomoteurs. En tenant compte d'une limitation des heures supplémentaires, la direction estime que sur 375 licenciements autorisés par les services du travail, plus du tiers pourraient être annulés, et que les seuls départs seraient le fait des 223 salariés bénéficiant de la garantie de ressources. Le matin même, quelque 250 grévistes avaient occupé l'Agence de l'emploi de Saint-Quentin.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

TRAILOR

CONTAINERS - REMORQUES, SEMI-REMORQUES LOCATION - EQUIPEMENT POIDS LOURD ET SERVICE

Chiffre d'affaires consolidé hors taxes en 1978 : 653 millions de francs
Deux mille cinq cents personnes, deux usines, douze succursales, quatre filiales en Europe

Le dernier conseil d'administration, réuni sous la présidence de M. More, a approuvé les comptes consolidés du premier semestre 1979.

Avec un chiffre d'affaires global de 408 935 000 F (+ 29,8 %), le résultat net après impôt et participation ressort à 6 602 000 F, très légèrement supérieur à celui du premier semestre 1978 (6 482 000 F), après un montant global d'amortissements, impôts sur les sociétés, provisions et pertes et profits divers de 16 810 000 F (contre 12 730 000 F en 1978).

Le « cash flow », au niveau de 21 096 000 F (contre 16 773 000 F en 1978), a été presque doublé en deux ans (11 681 000 F en 1977).

La progression du chiffre d'affaires s'analyse ainsi :

Division containers	97 320 000	+ 10,5 %
Division remorque et semi-remorque	261 374 000	+ 37,6 %
Division équipement poids lourd et service	40 050 000	+ 21,4 %
Division location	10 191 000	+ 135,7 %

Dans une conjoncture du poids lourd, restée mauvaise dans son ensemble, il convient, au regard de la forte progression de la division « remorques et semi-remorques », de rappeler qu'en 1978 son chiffre d'affaires était en net recul sur 1977. Néanmoins, l'accroissement réel de l'exercice s'est produit dans l'ensemble des secteurs géographiques, notamment en Europe et à l'exportation, et prouve le bien-fondé des efforts constants dans ces domaines.

D'une manière générale, la progression constatée dans toutes les divisions confirme par ses résultats les espoirs mis dans le redéploiement des activités du groupe. Dans ce cadre, la division « location » poursuit sa croissance, et son parc atteindra comme prévu environ mille cinq cents véhicules à la fin de l'exercice.

On notera enfin que les perspectives de l'exercice s'annoncent satisfaisantes, avec une croissance globale du chiffre d'affaires de l'ordre de 20 %.



Poclain

RETOUR AU PROFIT

M. Pierre Bataille a réuni le conseil d'administration le jeudi 18 octobre 1979, au Plessis-Belleville, afin d'examiner le comptes du premier semestre 1979.

Au niveau consolidé, le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 1 198 millions de francs, contre 1 050 millions au premier trimestre 1978, soit une augmentation de 14 %. Le bénéfice net après amortissements et provisions se monte à 20,2 millions, alors que pour la même période de l'année précédente la perte s'élevait à 29,4 millions.

Pour la société mère, le chiffre d'affaires hors taxes est de 969 millions de francs, en augmentation de 18 % (820 millions au premier semestre 1978), et le bénéfice net de 14 millions contre une perte de 38,5 millions pour la même période.

Le conseil a pris acte de la démission de M. Thomas J. Guendel et coopté à sa place M. John Diesel, directeur général du groupe Tenneco à Houston. Le conseil se félicite d'accueillir une personnalité aussi qualifiée que M. Diesel.

Rendant compte d'une réunion qui s'est tenue récemment et regroupait la plus grande partie des agents de Poclain dans le monde, le président a souligné l'excellent climat qui règne parmi nos distributeurs. Sur un marché difficile et très concurrentiel, grâce à leur compétence et à leur travail, ils améliorent leurs positions sur la plupart des marchés, compensant ainsi certaines faiblesses enregistrées au Moyen-Orient, notamment en Iran.

Les excellents résultats obtenus en France (+ 2 points en part de marché) ont pour origine la qualité des produits et les efforts commerciaux sur un marché plus actif, grâce en particulier aux récentes mesures de soutien prises en faveur du bâtiment et des travaux publics.

M. Pierre Bataille a dressé un tableau détaillé de l'environnement économique de Poclain pour les prochaines années afin d'expliquer les conditions dans lesquelles le budget 1980 était préparé. Ce dernier fait apparaître une volonté de consolidation de la position de Poclain dans un marché qui devrait rester stable.

Enfin, le conseil a tenu à adresser au président ses félicitations pour la manière dont il conduit le redressement de Poclain.

CRÉDITEL

Société de financement par crédit-bail pour les télécommunications

Le conseil d'administration s'est réuni le 19 octobre sous la présidence de M. Pierre Chatenet.

Le conseil a pris acte de la signature par le secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications du protocole 1979 portant sur 360 millions de francs d'engagements, qui seront financés à concurrence de 60 millions sur fonds propres d'autofinancement et de 300 millions sur fonds d'emprunt.

Il a également arrêté le principe d'une prochaine émission obligataire de 250 millions de francs.

Par ailleurs, comme ses statuts l'y autorisent, la société se prépare à entamer progressivement des opérations de société immobilière pour le commerce et l'industrie (SICOMI).

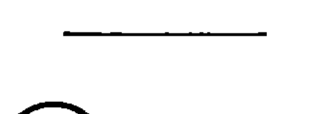
Enfin, l'exercice 1979 se déroule dans l'ensemble conformément aux prévisions et permet d'espérer une nouvelle progression des résultats.

PHILIP MORRIS

La société annonce des résultats records pour les neufs premiers mois de l'exercice en cours, avec + 25,4 % pour les bénéfices nets et + 25,9 % pour les recettes d'exploitation.

Le dividende par action a augmenté de 20,8 % avec 1,16 dollar pour le troisième trimestre, et de 21,2 % avec 3,09 dollars pour les neuf mois passés.

Philip Morris U.S.A. lance sur le marché national Virginia Slims Lights, cigarette légère en goudron et nicotine.





BEGHIN - SAY

La situation provisoire au 30 juin 1979 fait ressortir un solde positif, avant amortissements et provisions, de 182,9 millions de francs contre 171 millions au 30 juin 1978.

LOGEMENT

La moitié des habitations françaises ont été construites après 1949

Malgré le ralentissement du rythme de la construction neuve, le parc de logements n'a pas cessé de rajeunir : la moitié des 18 641 000 résidences principales ont été construites après 1949. L'enquête menée en juin dernier par l'INSEE (1) montre également un notable ralentissement du taux de croissance des résidences secondaires (6,3 % du parc total de 22,2 millions de logements) et des logements vacants (7,9 %). La réaffectation de résidences secondaires ou de logements vacants à l'habitation principale a beaucoup progressé : le taux en a doublé de 1975 à 1978 et il a même triplé à Paris.

« Le parc existant serait utilisé de façon plus intensive du fait de l'insuffisance ou de l'inadaptation de l'offre en logements neufs », conclut l'INSEE. Simultanément, le nombre moyen de personnes par logement est revenu de 2,88 en 1975 à 2,79 en 1978, tandis que le nombre moyen de pièces par résidence principale passait de 3,58 en 1973 (date de la précédente enquête logement) à 3,78 en juin dernier. Soit un accroissement de la surface moyenne des logements de 72 à 77 mètres carrés.

De plus, l'amélioration des logements se poursuit : près de trois logements sur cinq (56,4 %) disposent du « confort traditionnel » (w.c. intérieurs, installations sanitaires et chauffage central) selon les normes INSEE que les statisticiens s'accordent eux-mêmes à trouver insuffisantes puisqu'elles ne prennent en compte ni l'environnement ni l'isolation thermique et phonique.

C'et là qu'apparaissent les premières disparités, qu'elles soient dues à la localisation géographique ou aux revenus. Les communes rurales sont les plus défavorisées : seulement 37 % des logements ainsi situés ont le confort traditionnel ; 170 000 des 250 000 logements sans eau courante sont situés à la campagne. L'agglomération parisienne, en revanche, connaît les plus forts taux de confort : 99,4 % ont l'eau courante et 67,8 % le confort. De la même façon, le revenu moyen des habitants passe du simple au double, selon qu'il s'agit des logements les plus inconfortables (pas d'eau courante) ou des mieux équipés.

La constatation est la même si l'on considère le degré de peuplement, quand on passe du « surpeuplement accentué » (manque de deux pièces au moins par rapport à la norme) à l'état de « sous-peuplement accentué » (deux pièces de plus que la norme).

Forte inégalité des charges

Disparité encore si l'on considère le poids de la charge logement dans le budget des ménages.

● *Pour les accédants à la propriété*, le montant moyen des seuls remboursements a été de 800 francs par mois en 1978, mais il s'est élevé à 1 250 francs si l'on considère ceux qui ont emménagé à partir du 1er janvier 1975. De la même façon, les frais moyens de copropriété varient de 235 francs par mois à 360 francs selon que l'immeuble dispose ou non d'un chauffage central collectif.

● *Dans le secteur locatif*, le loyer mensuel moyen est passé de 274 F en novembre 1973 à 443 F en juin 1978, soit une hausse annuelle de 11,3 %. Mais le locataire venant d'emménager à Paris paie en moyenne 1 300 F par mois, soit six fois plus que le locataire ancien d'un logement rural. L'évolution des loyers a été également très disparate : + 14 % par an à Paris et dans les communes rurales, + 8,7 % dans le secteur H.L.M. et + 12,9 % dans les logements anciens libres. Il faut y ajouter le poids croissant des charges locatives, qui en cinq ans sont passées de 33 % à 44 % du loyer, pour atteindre 60 % pour les locataires d'H.L.M. de la banlieue parisienne.

Enfin, l'aide de l'Etat au logement s'est fortement différenciée en cinq ans : le quart des locataires d'un appartement loué vide touchent une allocation-logement, contre 18 % cinq ans plus tôt, et le montant moyen touché par le locataire représente la moitié du loyer (sans tenir compte des charges locatives) et a atteint le niveau de ce qui est versé aux accédants à la propriété. La charge nette annuelle du locataire d'un logement loué vide a augmenté de 57 % en cinq ans, tandis que celle de l'accédant s'est accru de 72 %.

(1) *Economie et Statistique* n° 113.

APRÈS CINQ ANS DE RECUL

La construction va se stabiliser

(Suite de la première page.)

La réalisation de ce pronostic marquerait, il est vrai, une rupture par rapport à l'évolution enregistrée depuis 1974, qui était de — 2 % en volume par an et un renversement de tendance.

Cependant, ce relatif optimisme est tempéré par les incertitudes qui pèsent sur l'année à venir, tant au plan international (problèmes monétaires, prix du pétrole) qu'au plan national et professionnel (hausse des taux d'intérêt, encadrement du crédit pour les prêts conventionnés, évolution des emprunts des collectivités locales).

Dans ces conditions, il y a peu de chances pour que les problèmes que les Français se posent en matière de logement trouvent rapidement une réponse. Les terrains sont de plus en plus chers, et particulièrement rares dans les zones urbaines, où de nombreux Français aimeraient revenir se loger, en raison des temps de transport et du coût toujours accru des déplacements. Le marché du logement se trouve ainsi tendu dans les grosses agglomérations et singulièrement à Paris et dans la région parisienne, où les prix s'envolent à un rythme spéculatif.

Il y a peu de chance, malgré les aides spécifiques pour surcharge foncière, que la construction locative sociale puisse se porter dans ces points chauds, où elle jouerait cependant un rôle de contrepoint concurrentiel. Jusqu'ici, la promotion privée se montre peu enthousiaste pour les prêts locatifs aidés, qui ouvrent certes droit à l'aide personnalisée au logement, mais sont assortis d'un conventionnement modérant l'évolution des loyers (ces prêts ont concerné 1 500 logements en 1978, 4 000 ou 5 000 en 1979 et sans doute 7 000 en 1980).

Dans le secteur des achats d'appartements, l'attrait qu'éprouvent les investisseurs individuels pour cette valeur refuge en période d'insécurité et d'inflation accélérée ne peut que contribuer au maintien de prix sans commune mesure avec la valeur d'usage du bien offert.

Même si la construction de logements sociaux prévue dans le budget permet de répondre plus ou moins bien à la demande sur la grande majorité du territoire, il reste que rien ne permet de penser qu'un début de solution soit en vue dans les secteurs chauds, où les prix du logement sont ceux d'un marché noir pratiqué au grand jour.

Mises en chantier : 1979 : — 4,7 % 1980 : + 1,2 %

M. Danon, président de la F.N.B., a rappelé au cours d'une conférence de presse, le mardi 23 octobre, qu'un peu plus des deux tiers de l'incidence des mesures de soutien du bâtiment annoncées fin août porteront leurs fruits en 1980. Ces 1 600 millions de francs de crédits publics supplémentaires engendreront, selon lui, 4 milliards de francs de travaux supplémentaires l'an prochain, soit une progression d'environ 1,5 % de l'activité. L'effet du plan de soutien : 10 000 logements réalisés grâce à des prêts locatifs aidés (P.L.A.), plus 10 000 prêts à l'accession à la propriété devrait porter à 220 000 le nombre de mises en chantier de logements aidés en 1980 (contre 212 000 en 1979), soit une progression de + 3,8 %. Sans ces mesures de soutien, c'est un recul de ce type de logements qu'il aurait fallu prévoir (201 000 mises en chantier). Ces chiffres recouvrent une progression de 10 % des logements locatifs aidés et une régression de 14,8 % des prêts à l'accession à la propriété (P.A.P.).

En matière de prêts conventionnés, l'ambiguïté demeure. En apparence, ces prêts (qui ne comportent aucune aide à la pierre, mais ouvrent droit à l'aide personnalisée au logement sous certaines conditions de ressources) progressent de 129 % dans le budget de 1980, passant de 24 000 à 55 000. Mais, fait remarquer la F.N.B., l'évolution des autorisations de prêts au cours du premier semestre (37 426 prêts avec A.P.L.) laisse supposer l'octroi, sur l'ensemble de l'année, de 63 000 prêts de ce type : si l'on compare à ce chiffre les 55 000 prêts conventionnés qui figurent au budget de 1980, on constate qu'une légère diminution du nombre de ces prêts se produira, ou au mieux, si les prêts sans A.P.L. continuent de progresser, il y aura maintien des mises en chantier ; en aucun cas, une très forte progression. En y ajoutant un très léger recul du secteur libre, on atteindrait le total de 205 000 logements en 1980 contre 208 000 en 1979.

En tout, la F.N.B. s'attend donc à la mise en chantier de 425 000 logements neufs en 1980 contre 420 000 en 1979 (soit + 1,2 % l'an prochain). Mais les spécialistes jugent ce scénario relativement optimiste, *« toute modification durable des taux d'intérêt ou de l'encadrement du crédit des prêts conventionnés »* devant le remettre en cause au besoin. Enfin, l'amélioration de 125 600 logements (contre 111 000 prévus dans la loi de finances de 1979, soit + 23 %), ainsi que l'aide aux économies d'énergie dispensée par le plan de soutien, devraient faire progresser ce type d'activité de 3,5 % en volume.

Dans le secteur des investissements des entreprises privées et nationales, la F.N.B. s'attend à un recul des investissements productifs de 1,5 %. La situation des investissements publics n'est pas plus prometteuse : ils progresseraient de 7 % environ en francs constants, ce qui, *« compte tenu d'une hausse des prix de 10,5 % »*, correspondrait à une baisse de 3 % du volume des activités.

Ces prévisions pour 1980 accompagnent un bilan des huit premiers mois de l'année, sur lequel s'appuie un bilan prévisionnel de l'ensemble de l'année 1979, qui fait apparaître, selon la F.N.B., un recul de l'activité de 4,7 % en volume par rapport à 1978 (420 000 logements mis en chantier contre 438 000), mais une progression de 2 % des travaux d'entretien et une diminution de 5 % du volume des travaux dus aux investissements publics et de 2 % des constructions dues aux investissements privés. Soit, au total, un recul global des travaux de 1,5 %.

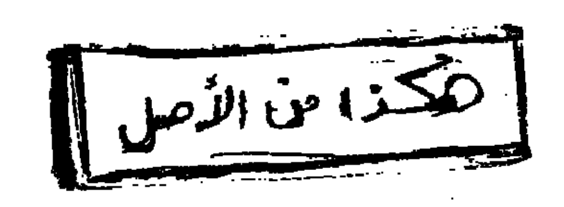
JOSÉE DOYÈRE.

CONSOMMATION

LA « P 4 » DISPARAIT

Seule cigarette encore conditionnée en paquets de quatre, la « Parisienne » n'est plus distribuée par la SEITA depuis le 1er octobre. Vendue au prix de cinquante centimes, elle était de moins en moins demandée, car son prix était le même que celui de la « Gauloise » (2,50 F le paquet de vingt).

Créée en 1917, la « Parisienne » avait été vendue au détail et en paquets de cinq jusqu'à la seconde guerre mondiale, puis en paquet de quatre vendu quinze centimes à partir de 1936. Avec la « P 4 » disparaît une sorte de symbole ; elle était devenue la cigarette de gamins qui s'essayaient à fumer, le tabac remplaçant de centimes les sucreries.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
22 OCTOBRE

La baisse reprend

A peu près stoppé à la fin de la semaine écoulée, le mouvement de baisse a repris lundi à la Bourse de Paris, causant à nouveau des pertes parfois assez sensibles aux actions françaises (—1,6 % en moyenne). La réponse des primes avait lieu ce jour. Mais bien peu parmi ces dernières, sauf peut-être les plus anciennes, ont été levées. Le repli des cours ne peut donc être attribué aux quelques très rares ventes que cette opération a engendré. En fait de nouveaux dégagements ont été enregistrés, provenant d'une clientèle redevenue, semble-t-il, inquiète après la dernière baisse de Wall Street (près de 16 points vendredi), qui ne présage rien de bon.

Cette petite rechute du marché parisien a, en tout cas, surpris nombre de spécialistes qui, sans attendre une amélioration, tablaient sur une relative stabilisation. Certains affirmaient même que sans l'aide des organismes de placement collectif et de leurs achats de soutien, les valeurs françaises auraient baissé bien davantage.

L'événement de la séance a été constitué par la présence à la corbeille de Mme Arlette Laguiller, qui s'est opposée, dans un duel public retransmis à la télévision, à M. Yves Flornoy, syndic de la Compagnie des agents de change, sur le thème du capitalisme.

Naturellement, les adversaires n'ont trouvé aucun terrain d'entente. Mieux, ni l'un ni l'autre n'ont convaincu leur auditoire. A la question posée par le présentateur : « M. le syndic, quand la Bourse remontera-t-elle ? », ce dernier a répondu : « Il faut d'abord qu'elle digère la hausse du pétrole. » En attendant, les professionnels attendent un nouveau repli à la faveur des ventes au comptant qui seront effectuées pour le règlement des lourds soldes débiteurs de fin de mois.

L'or a remonté avec le lingot à 54 700 F (+ 280 F) et le napoléon à 439,90 F (+ 8,40 F).

LONDRES

Les industrielles se replient mardi matin à Londres, après l'annonce de pertes financières importantes par le Tube Investment. Les pétroles, les fonds d'Etat et les mines d'or cèdent également du terrain.

Or (ouverture) (dollars) 387 80 contre 392

VALEURS	CLOTURE 22 10	COURS 23 10
Beecham	143	148
British Petroleum (1)	406	402
Courtaulds	88	88
De Beers	7 38	7 38
Imperial Chemical	352	350
Rio Tinto Zinc Cor.	299	297
Shell	374	368
Vickers	134	133
War Loan 3 1/2 %	32 1/8	32 1/8
*West Driefontein	53 7/8	53 7/8
*Western Holdings	43 5/8	42 7/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

AU PRINTEMPS. — Bénéfice net du premier semestre 1979 pour la société mère : 10,8 millions de francs (contre 18,5 millions de francs au 30 juin 1978, chiffre non comparable).

PETROLES B.P. — Marge brute d'autofinancement pour le premier semestre 1979 : 733 millions de francs.

BAIGNOL ET FARJON. — Bénéfice net des six premiers mois de 1979 : 1,88 million de francs contre une perte de 3,36 millions au 30 juin 1978.

BEGHIN-SAY. — Résultat semestriel avant amortissements et provisions : 182,9 millions de francs contre 171 millions au 30 juin 1978.

S.A. DE TELECOMMUNICATIONS. — Bénéfice avant impôts au 30 juin 1979 : 49,8 millions de francs contre 56,16 millions un an plus tôt.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	19 oct.	22 oct.
Valeurs françaises	117,6	115,4
Valeurs étrangères	130,2	129,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	102	99,9

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 11 1/2 %

NEW-YORK

Nouvelle baisse atténuée en fin de séance

NEW YORK

La séance de lundi au New-York Stock Exchange s'est ouverte sur une nouvelle chute des valeurs industrielles. A mi-séance environ, l'indice Dow Jones cédait plus de 15 points, se retrouvant même un moment au-dessous du seuil psychologique 800 (à 799,23). Mais, à ce niveau, un grand nombre d'ordres d'achat sont parvenus sur le marché, permettant de ramener cette baisse à 5,55 points « seulement » (809,13).

Finalement, sur 1 918 valeurs cotées au Big Board, 1 347 se sont tout de même repliées, et 158 ont monté.

Le volume des transactions est resté très élevé à 45,24 millions d'actions échangées contre 42,82 millions à la veille du week-end. A noter également la forte participation des investisseurs institutionnels qui se sont échangés 484 « paquets » d'au moins 10 000 actions (contre 589 vendredi).

La hausse des taux d'intérêts — le jour le jour tourne autour de 17 à 18 % — et les menaces concernant les prix pétroliers demeurent au centre des préoccupations boursières.

VALEURS	COURS 19 10	COURS 22/10
Alcoa	42 1/2	48 3/4
A.T.T.	52 1/2	52 1/8
Boeing	41 1/8	40 1/2
Chase Manhattan Bank	34 7/8	33 7/8
Du Pont de Nemours	38 1/4	38 3/4
Eastman Kodak	49 7/8	49 7/8
Exxon	57 3/8	56 1/2
Ford	47 3/8	37 1/2
General Electric	47 1/8	47 3/8
General Foods	33 3/8	32 7/8
General Motors	58 1/4	58 1/4
Goodyear	14 1/4	14 1/8
I.B.M.	62	62 3/8
I.T.T.	25 1/8	25 1/4
Kennecott	23 7/8	23 1/2
Mobil Oil	46 3/8	45
Pfizer	34 1/8	33 3/4
Schlumberger	83 1/2	83 1/2
Texaco	29 3/4	29 1/8
U.A.L. Inc.	20 7/8	21
Union Carbide	40	39 1/4
U.S. Steel	21	21
Westinghouse	19 7/8	19 3/8
Xerox	57 3/4	57 7/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	22 10	23 10
1 dollar (en yens)	232 80	234 75

BOURSE DE PARIS - 22 OCTOBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	34 60 d	0 180
5 %	52 05	3 616
5 % 1920-1980	151 .. d	3 616
3 % amort. 45-54	71 ..	0 680
4 1/4 % 1963	96 ..	0 286
Emp. N. Eq.5½ 65	109 ..	0 120
Emp. N. Eq.6% 66	108 ..	0 361
Emp. N. Eq.6% 67	.	2 381
Emp. 7 % 1973	5241	....
Emp. 8,80 % 77	108 02	3 679
Emp. 9,80 % 78	94 55	2 758
E.D.F. 6 1/2 %	.. .	2 770
E.D.F. 5 % 1960	.... ..	3 411

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	200 .	202 ..
A.G.F. (Sté Cent.)	700	720 ..
Ass. Gr. Paris-Vie	1855 o	1900 c
Concorde	380 ..	375
Epargne France	.... ..	300 .
Financ. Victoire	388	385 .
France I.A.R.D.	228 80	229 ..
SAN (Sté) Centr.	683	683

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
S.P.E.G.	227	218 .
U.A.P.	556	556 .
Alsacien. Banque	358 .	360
Banque Hervet	200 ..	199 50
Bque Hypot. Eur.	272 ..	270 .
Bque Nat. Paris	257 .	257 .
(Li) B. Scalb Dup.	116	116
Banque Worms	207 50	205 50
C.G.I.B.	53	54
C. Crédit Univ.	340	341 ..
C.A.M.E.	82 50	84
Créditel	145 .	144 80
Créd. Gén. Ind.	255 ..	260 .
Crédit Lyonnais	298 ..	297 ..
Electro-Banque	172	171 80
Eurobail	152 ..	155 50
Financière Sofal	358 ..	355 50
Fr. Gr. et B. (Cie)	. ..	99 50
France-Bail	315 .	314
Hydro-Energie	18 60	18 90
Immobail B.J.P.	230	221 40
Immobanque	324	320 .
Immofice	260	258 ..
Interbail	226 60	218 .
— (obl. conv.)	223 10	236 ..
Laffitte-Bail	193	190 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Locabail	223 10	229 ..
Locabail Immob.	345 20	339 ..
Loca-Expansion	138 ..	138 .
Locafinancière	198 ..	189
(Ly) Lyon Dép.-Ct	141 ..	149 .
Marseille Créd.	245 ..	246 ..
Paris-Réescompte	376 ..	368 ..
Séquanaise Banq.	268	265 ..
Sicotel	141	141
SLIMINCO	340 20	340 20
Sté Cent. Banq.	70 10	71 ..
Sté Générale	240	242
SOFICOMI	...	274 90
Sovabail	...	375
UCIP-Bail	138 50	130 50
— (Obl. conv.)	280	
Unibail	361	308 .
Un. Ind. Crédit	285 ..	285
Cie Foncière	153 ..	152 ..
C.G.V.	258	250 .
Fonc. Ch.-d'Eau.	..	780 .
(M.) S.O.F.I.P.	90 ..	90
Fonc. Lyonnaise	1000	1000 .
Immob. Marseille	1550	1545
Louvre	327	317
SINVIM	173 90	174 60
Cogifi	202 50	203 50
Foncina	160	153 60
Gr. Fin. Constr.	179	175 .
Imminde	187 60	188 10

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immoinvest	144	144
Cie Lyon. Imm.	140	134 50
UFIMEG	115 20	115 30
U.G.I.M.O.	180	180
Union Habit.	256	258 .
Un. Imm. France	222	215 50
Acier Investiss.	115	114 50
Sefragi	247	244 50
Abeille (Cie Ind.)	333	333 ..
Applic. Hydraul.	270 10	270 .
Artois	194 70	187 .
Centen. Blanzy	402	418 ..
(NY) Centrest	119 .	119 ..
(NY) Champex	118	117 ..
Char. Réun. (p.)	3710	3770 .
Comindus	520	520 .
(Li) Dév. R. Nord.	148	148 ..
Electro-Financ.	340	340 .
(M) Et. Particip.	...	102 .
Fin. Bretagne	84	84 ..
Fin. Ind. Gaz Eaux	597	598
Fin. et Mar. Part.	. ..	82 60
France (La)	801	800
La Mure	57 50	57 50
Lebon et Cie	237 50	235 10
(NY) Lordex	.	118 ..
Cie Marocaine	33 ..	33 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Forges Strasbourg	110	110 ..
(Li) F. B.M. ch. fer	.	90 ..
Frankel	600	597 ..
Huard-U.C.F.	104 ..	104 ..
Jaeger	287 ..	287 .
Jaz	240	240 ..
Luchaire	283	280 50
Manurhin	750 .	722 .
Métal Déployé	290	290

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Tr. C.I.T.R.A.M.	133	134
Trans. et Indust.	112 20	112 10
(Li) Baignol-Far.	48	d 48 50
Blanzy-Ouest	255	252
La Brosse	142 ..	142
Degrement	171 10	170 10
Duquesnes-Purina	400	405 ..
Ferrailles C.F.F.	235	242 ..
Havas	396	397
Locatel	345	340 .
Lyon-Alemand	115 10	111 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Cellulosa Fin.	22 40	22 .
Coparex	434	434 ..
Ecco	521	900 ..
Iéna Industrie	15	d 15 ..
Métall. Minière	119	... ..
Océanic		
Prenuptia	303	302
Sab. Mer. Corv.		130 .
Total C.F.N.	108	108 ..
Ufinex	.	.
Voyer S.A.	6 50	6 50
Oce v. Grinten	...	...
Rorento NV	228 70	228 ..

VALEURS	Émission frais incl.	Rachat net
Sicav 5 000	135 30	128 16
S. I. Est	501 85	479 09
Silvafrance	232 04	221 52
Silvam	148 38	141 65
Silvarente	172 38	164 54
Silvinter	150 82	143 93
Sogipar	134 54	128 44
Sogintar	453 86	433 28

* Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
405	Tél Ericsson	383	375	379	372
254	Thomson-Br.	217	214	212	215
300	— (obl.)	255	259	259	259
430	U.I.S.	359 80	358 50	359	357
256	U.C.B.	225	221	222	182 50
215	Un. F. Bques	180	175 10	175 10	178 60
174	U.T.A.	145	153	146	156
15	Usinor	13 70	14	13 90	14 20

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
250	Gen. Motors	247	244	241	242
22	Goldfields	25 70	26 85	25 70	25 35
40	Harmony	43 30	43	43	43
5	Hitachi	4 72	4 67	4 67	4 67
305	Hoechst Akt	307	299	304	299
33	Imp. Chem.	32 60	31 50	32 60	32 30
86	Inco Limited	85		81 80	81 50
280	I.B.M.	261 50	258	260	258 10

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
225	East Kodak	211 50	208	209	210
46	East Rand	45 70	44 50	44 70	45
116	Ericsson	111 50	110 50	110	110 50
240	Exxon Corp.	246 50	249 40	241	240 40
177	Ford Motor	161	154	154	154
139	Free State	145 50	147	148 50	144 10
210	Gen. Electric	201 20	200 10	199	197 40

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
102	D. Min 1/10.	106 50	105	105 50	104 10
172	Unit. Techn.	163	161 50	161	162 10
215	West Drief.	223	231 50	230 90	232 50
80	West Deep.	87 50	89	88 50	90 80
180	West Hold.	180 50	180	178	188
270	Xerox Corp.	250	239 70	240 20	244 20
0 90	Zambie Corp.	...	1 20	1 16	1 18

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23 10	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 219	4 221	4 ...	4 210
Allemagne (100 DM)	234 800	234 580	228 ...	241
Belgique (100 F)	14 576	14 580	13 800	14 300
Pays-Bas (100 fl.)	211 770	211 750	205	216
Danemark (100 krd)	80 580	80 540	77 500	82 500
Norvège (100 k)	84 880	84 700	80	85
Grande-Bretagne (£ 1)	9 077	9 089	8 700	9 250
Italie (1 000 lires)	5 089	5 092	4 700	5 250
Suisse (100 fr.)	256 850	255 850	254	267
Suède (100 krs)	98 780	99 880	96	101 900
Autriche (100 sch.)	32 560	32 575	31 600	33 200
Espagne (100 pes.)	6 382	6 385	5 650	6 300
Portugal (100 esc.)	8 450	8 435	7 400	8 500
Canada ($ can. 1)	3 571	3 574	3 300	3 620
Japon (100 yens)	1 830	1 812	1 750	1 850

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23 10
Or fin (kilo en barre)	54000	54500
Or fin (en lingot)	54420	54700
Pièce française (20 fr.)	431 50	439 90
Pièce française (10 fr.)	306 10	310 50
Pièce suisse (20 fr.)	400 10	405 10
Union latine (20 fr.)	380	382
Souverain	467 90	479 .
Pièce de 20 dollars	2050	2060
Pièce de 10 dollars	1062	1085 ..
Pièce de 5 dollars	720 50	.
Pièce de 50 pesos	2143 50	2150
Pièce de 10 florins	384 50	385 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

L'ÉLABORATION DU « PROJET SOCIALISTE »

M. Mauroy s'efforce de préserver l'autonomie et l'identité de son courant

M. Pierre Mauroy est satisfait de l'évolution de la discussion autour du « projet socialiste ». Dans un entretien publié par « Nord-Demain », bulletin de la fédération du Nord du P.S., le maire de Lille estime que les socialistes devraient parvenir à un « très large accord ».

Cette perspective, comme le soutien qu'il a d'ores et déjà accordé à une éventuelle candidature de M. François Mitterrand, n'ont pas pour autant conduit le maire de Lille à renoncer à l'affirmation de l'autonomie et de l'identité du courant qu'il anime.

En abordant la discussion sur le « projet socialiste », M. Pierre Mauroy s'était fixé deux objectifs : obtenir une modification substantielle du texte rédigé par M. Jean-Pierre Chevènement afin d'atténuer les clivages apparus lors du congrès de Metz : éviter de prêter main-forte à une opération destinée à isoler M Michel Rocard. Même si le débat n'est pas clos, le maire de Lille considère que ses efforts ont porté leurs fruits.

Le texte du projet lui paraît désormais « *acceptable* », car la première mouture a été largement amendée. De plus, la direction du parti ne paraît plus en mesure de marginaliser M. Rocard à la faveur de ce débat. Malgré tous les efforts, du CERES notamment, déployés pour aiguiser les angles et faire apparaître que deux logiques s'affrontent au sein du parti, le texte a été suffisamment modifié pour que MM. Mauroy et Rocard puissent l'approuver sans craindre de se renier.

De plus, le maire de Lille considère que le contenu de la « *contribution* » que le premier secrétaire s'apprête à faire connaître déterminera la philosophie de l'ensemble du « projet socialiste » et constituera une sorte de garantie, préservant le P.S. d'une évolution « dogmatique ». A cet égard, le discours prononcé le 16 octobre à Paris par M. Mitterrand, version orale du prologue qu'il doit rédiger, insistant sur la « *conquête de nouveaux espaces de libertés* », a pleinement satisfait le député du Nord.

Les deux hommes s'étaient d'ailleurs rencontrés dans l'après-midi, afin de faire le point. Cette discussion a toutefois mis en évidence que M. Mauroy n'entend pas sacrifier l'autonomie de sa démarche à un accord sur le projet.

Cet accord reste cependant à obtenir sur trois points : le mode de développement économique pour lequel, selon M. Mauroy, il faut tenir compte d'une évolution qui conduit à une croissance moyenne, et non forte comme le prévoit le projet ; la dimension internationale, et notamment européenne, de l'action des socialistes ; l'autogestion. Tous ces thèmes doivent être abordés mercredi 24 octobre, lors de la réunion du comité de rédaction chargé de mettre au point le texte qui sera soumis aux militants du parti.

La question économique pourrait donner lieu à une option de la part des amis de M. Mauroy.

« L'après-projet »

Considérant que le parti retrouvera son unité de doctrine autour d'un projet largement amendé, même s'il subsiste des options, M. Mauroy se préoccupe désormais de l' « après-projet ». Il entend, une fois le « projet socialiste » adopté, relancer le débat sur l'attitude du P.S. à l'égard du P.C., en espérant faire valoir l'idée d'un « *contrat de gouvernement* » avec les communistes qu'il avait énoncée dès le congrès de Metz. De plus, il est favorable au mot d'ordre d'autonomie du P.S. par rapport au P.C. mis en avant par M. Rocard.

Le second axe de l'action qu'il compte entreprendre concerne le « *socialisme du quotidien* », notion qui implique que le P.S. « *soit au premier rang de toutes les luttes sociales* ».

Cette volonté d'affirmer l'identité de son courant est d'autant plus forte qu'elle se nourrit de griefs plus immédiats à l'encontre de la direction du parti. Outre le fait qu'un climat de confiance n'a pu être restauré entre la majorité et les minorités, pas plus qu'entre MM. Mitterrand et Mauroy, ce dernier reproche aux dirigeants socialistes leur attitude à l'égard de M. Jean-Pierre Chevènement. Le leader du CERES avait imputé à M. Michel Rocard « *une lourde part* » dans l'échec des négociations sur l'actualisation du programme commun, provoquant une mise au point solennelle du bureau exécutif (*le Monde* du 12 octobre). Le député de Belfort avait, dès le lendemain de la réunion de cette instance, précisé ses positions de façon plus souple dans la forme, mais plus ferme sur le fond (*le Monde* du 13 octobre). Cette seconde intervention de M. Chevènement, qui n'a, cette fois, provoqué aucune réaction de M. Mitterrand, est considérée par M. Mauroy comme la plus grave et la plus dangereuse, car, selon lui, elle arme le P.C. contre le P.S.

Le second contentieux avec la majorité du parti concerne la Fédération nationale des élus socialistes et républicains (F.N.E.S.R.), que préside M. Hubert Dubedout. La direction paraît en effet décidée sinon à prendre le contrôle de cet organisme (elle n'est pas hostile au maintien du maire de Grenoble), du moins à faire prévaloir la règle majoritaire aux dépens des courants minoritaires. Or, la F.N.E.S.R. est une terre d'influence traditionnelle pour le maire de Lille.

Ainsi, le processus de rapprochement de la majorité et du courant Mauroy qui s'est engagé à l'occasion du débat sur le « projet socialiste » ne signifie pas que le maire de Lille souhaite, du moins lui-même, participer au gouvernement du parti ; à moins que le premier secrétaire ne soit décidé à rééquilibrer sa majorité aux dépens du CERES. Mais il y faudrait un nouveau congrès.

Préserver une image de rassembleur, être avant tout unitaire mais conserver suffisamment d'orginalité pour ne pas être paralysé par l'action de la direction, telle est l'attitude du maire de Lille ; tel paraît être le profil d'un candidat potentiel à l'élection présidentielle. Mais il ne semble pas que M. Mauroy puisse et veuille apparaître comme l'arbitre de la rivalité entre MM. Mitterrand et Rocard. Le maire de Lille est en effet persuadé que le premier secrétaire sera candidat

JEAN-MARIE COLOMBANI.

L'aménagement du temps de travail

L'ASSEMBLÉE EUROPÉENNE REFUSE D'INVITER LA COMMISSION DE BRUXELLES A TENIR L'ENGAGEMENT PRIS PAR LES « NEUF »

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — La majorité de centre droit de l'Assemblée européenne a repoussé, mardi matin 23 octobre, une suggestion présentée au groupe socialiste visant à inviter la commission de Bruxelles à présenter rapidement des propositions sur l'aménagement du temps du travail.

M. Dido (socialiste, italien) en présentant à l'assemblée cette « *proposition de résolution avec demande de discussion d'urgence* » a rappelé qu'après que le conseil européen ait chargé la commission de Bruxelles d'étudier le dossier, le comité permanent de l'emploi des Neuf, réuni le 22 mai dernier, s'était achevé sur l'engagement clairement exprimé du conseil des ministres de la C.E.E. d'arriver avant le 1er décembre à des résultats concrets. Or les ministres des affaires sociales des Neuf se réuniront le 22 novembre à Bruxelles : « *La situation ne se débloquera pas s'il n'y a pas une proposition concrète de la commission pour servir de cadre de référence à la discussion. Le 22 novembre*, a ajouté M. Dido, *devient une date décisive. Refuser d'inviter la commission de Bruxelles à formuler rapidement des propositions concrètes a la signification d'une opposition à la réduction du temps du travail.* »

M. Frischmann (P.C.F.) a appuyé l'initiative des socialistes, estimant que « *la réduction du temps du travail compte parmi les moyens les plus efficaces pour créer rapidement des emplois...* » et rappelant que « *des promesses avaient été faites durant la campagne électorale européenne et qu'il était temps qu'elles soient tenues* ».

Les porte-parole des groupes libéraux et démocrates-chrétiens indiquèrent qu'ils voteraient contre l'urgence, expliquant qu'une telle question méritait un débat approfondi et qu'il n'y avait donc pas lieu d'en traiter « *en marge* », comme cela se passerait si le Parlement suivait la proposition des socialistes.

D'autre part, à l'initiative de parlementaires socialistes, l'Assemblée a décidé de délibérer d'ugence, dès cette session, d'un projet de résolution condamnant les totures d'enfants révélées par Amnesty International. Il y aura encore un débat d'urgence concernant les difficultés rencontrées pour mettre au point une réglementation communautaire de la pêche. Le projet soumis à l'Assemblée « *demande à la Commission de prendre immédiatement des mesures pour mettre un terme à la situation anarchique qui s'est créée dans le secteur de la pêche, de façon que les pêcheurs puissent travailler dans des conditions raisonnables* ».

Les ministres des Neuf chargés de la politique de la pêche se retrouveront les 29 et 30 octobre.

LE DOLLAR CONTINUE A SE REDRESSER

Amorcée en début de semaine, la lente remontée du dollar s'est poursuivie mardi matin 23 octobre sur les principales places financières. La devise américaine s'est établie à 1,8040 DM (contre 1,80 DM la veille en clôture) à Francfort, à 4,2320 francs (contre 4,2210 francs) à Paris et à 234,75 yens (contre 232,80 yens) à Tokyo.

Les cambistes attribuent le raffermissement du dollar à la continuation de la hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis. Le fait que les taux japonais restent au même niveau expliquerait, d'autre part, la montée plus rapide du dollar par rapport au yen. M. Morinaga, gouverneur de la Banque du Japon, a néanmoins déclaré que l'affaiblissement du yen ne se poursuivra pas, en raison du redressement de la balance des paiements japonaise.

L'or, à l'inverse, a continué de fléchir un peu partout, tant sur les marchés de New-York et de Chicago qu'à Londres, où, déjà revenu lundi en fin d'après-midi à 392 dollars l'once (contre 395,50 dollars le matin même), il s'est établi à 387,60 dollars. A Zurich, enfin, il a valu 387 dollars environ contre 393 dollars la veille.

L'ANCIEN CHAH D'IRAN EST HOSPITALISE A NEW-YORK DANS UN ÉTAT CRITIQUE

New-York (*A.F.P.*). — L'ancien chah d'Iran a été admis, lundi soir 22 octobre, à l'hôpital Cornell de New-York, peu après son arrivée aux Etats-Unis, a indiqué, mardi matin, l'administrateur de l'hôpital, M. William Greene. La chaîne de télévision américaine A.B.C. a indiqué dans la nuit que l'état du malade était « *critique* ».

Mohamed Reza Pahlavi, qui est accompagné de sa famille, était arrivé à 22 heures locales à New-York, venant de Cuernavaca, sa résidence mexicaine depuis le mois de juin.

Selon un porte-parole du département d'Etat, Washington avait autorisé l'ancien souverain à se rendre aux Etats-Unis pour des « *motifs humanitaires* ». Il ne doit pas s'installer dans une de ses résidences américaines.

Le numéro du « Monde » daté 23 octobre 1979 a été tiré à 621 846 exemplaires.

Au Botswana

LE PRÉSIDENT KHAMA EST RECONDUIT DANS SES FONCTIONS POUR CINQ ANS.

(*De notre envoyée spéciale.*)

Gaborone. — S'il fallait encore prouver la confiance des Botswana dans leur président, Sir Seretse Khama, les élections législatives du samedi 20 octobre y suffiraient. Non seulement le parti démocrate (P.D.) a conservé ses sièges, mais il a réussi à en ravir deux autres (*le Monde* du 23 octobre). Le premier est celui de Francistown, deuxième ville du pays et fief du parti du peuple (P.P.), un mouvement régional. Le second se situe en Okavango, où les réfugiés de guerre d'Angola, à présent citoyens du Botswana, ont remercié le gouvernement en votant pour lui.

Le P.D. a même réussi à se maintenir avec une bonne majorité à Gaborone, où le ministre de l'intérieur, M. Peter Mmusi, l'a emporté contre le docteur Kenneth Koma, président du Front national (F.N.), un parti de tendance marxiste se prononçant pour la « *nationalisation des moyens essentiels de production* », et qui bénéficie d'une large audience parmi la jeunesse. Le P.D. dispose donc de vingt-neuf sièges sur les trente-deux soumis au vote, le F.N. conserve les deux qu'il détenait déjà, le P.P. n'en possède plus qu'un (sur deux), et le P.I. disparaît du Parlement.

Mais plus significatif encore est le taux de participation : depuis l'indépendance en 1966, le nombre de votants n'avait fait que décliner. Cette fois, 60 % des électeurs se sont déplacés.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

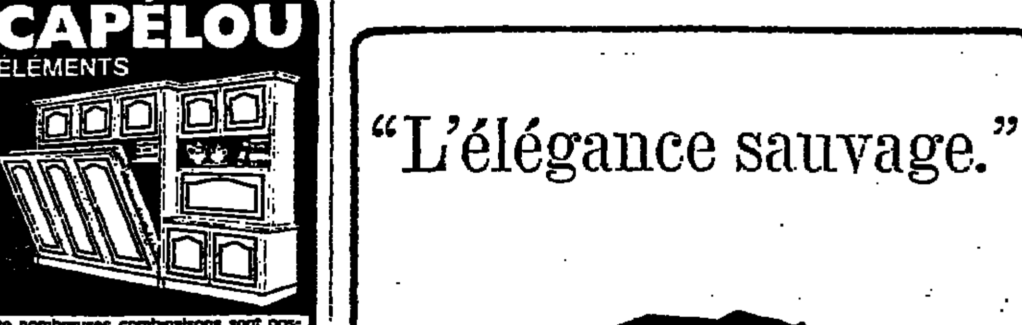
NOUVELLES BRÈVES

● *Deux cents personnes* environ se sont rassemblées mardi matin 23 octobre devant le tribunal de Cologne, en R.F.A., où s'ouvrait le procès de trois criminels de guerre nazis, dont l'ancien chef de la Gestapo de Paris, Kurt Lischka (*le Monde* du 23 octobre).

Parmi les manifestants se trouvaient M. Serge Klarsfeld et son épouse, Beate. M. Klarsfeld a indiqué que plus de trois cents juifs venus d'Israël, de France et d'ailleurs étaient attendus à Cologne. — (*Reuter.*)

● *Quatre personnes ont été tuées* et trente-neuf autres blessées, lundi 22 octobre, dans une collision entre deux trains de voyageurs, à Invergowrie, près de Dundee en Ecosse. Les deux trains, qui circulaient entre Glasgow et Aberdeen, se sont heurtés pour une raison encore inconnue, le long d'une rivière dans laquelle sont tombés plusieurs voitures. Selon un porte-parole de l'hôpital de Dundee, cinq des trente-neuf blessés sont dans un état grave. — (*A.F.P.*)

● *Attentat contre un magasin de Calvi.* — Les installations frigorifiques d'un magasin libre-service en Haute-Corse ont été sérieusement endommagées le 23 octobre par une explosion d'origine criminelle, apprend-on de source policière. L'attentat n'a pas été revendiqué.





A B C D E F G

